FETE DU JOUR:
LES 40 MARTYRS DE SEBASTE

Soleil: lever 6 h. 17; coucher 5 h. 33
Lune: lever 4 h. 23; coucher 3 h. 39

TEMPS PROBABLE:
BEAU ET FROID.
DEMAIN, PLUS DOUX.
Maximum : 14 — Minimum : 2

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la "Presse" a excédé
1,000,000
de copies.

49e ANNEE—No 122—24 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1933 PRIX: DEUX CENTINS

ROOSEVELT ATTAQUE PAREILLEMENT LE BUDGET

Le président demande au Congrès d'agir avec la même vigueur dans le cas des finances gouvernementales qu'à propos des banques.

Large tranche d'économies

Le président trace un programme de travaux publics pouvant employer 500,000 hommes. — Congé prolongé indéfiniment.

(Service de l'United Press spécial à la "Presse")

WASHINGTON, 10. — Voici le message budgétaire du président Roosevelt au Congrès aujourd'hui:

"La nation est profondément satisfaite de la réponse donnée par le Congrès hier à la demande d'agir vite en vue de restaurer et améliorer notre système bancaire. Une nécessité semblable existe dans le cas des finances du gouvernement lui-même et elle exige une action pareillement franche, prompte et courageuse.

"Depuis trois ans, le gouvernement fédéral est sur la route qui conduit à la banqueroute:

Pour l'année fiscale 1931, le déficit a été de $462,000,000;

Pour l'année fiscale 1932, le déficit a été de $2,472,000,000;

Pour l'année fiscale 1933, le déficit dépassera probablement $1,200,000,000.

Pour l'année fiscale 1934, si l'on se base sur les appropriations votées par le dernier Congrès et les revenus prévus, le déficit dépassera probablement $1,000,000,000 à moins qu'on n'agisse immédiatement.

Ainsi, serons-nous en face d'un déficit accumulé de $5,000,000,000.

"Je fais remarquer avec la plus grande attention au Congrès le profond effet de ce fait sur notre économie nationale. Il a contribué au récent écroulement de notre structure bancaire. Il a accentué la stagnation de la vie économique de notre peuple. Il a augmenté le nombre de nos chômeurs. L'ordre ne règne pas dans la maison de notre gouvernement et, pour bien des raisons, aucune action efficace n'a été prise pour le rétablir.

Le crédit gouvernemental

"Du crédit entier du gouvernement des Etats-Unis dépend la sûreté des dépôts, des polices d'assurance, l'activité des entreprises industrielles, la valeur de nos produits agricoles et l'emploi pour nos travailleurs. Il nous appartient donc d'assurer le fondement dont dépend notre rétablissement national.

L'urgence est d'autant plus grande qu'il nous sera nécessaire de faire de grandes opérations de remboursement de fonds au printemps. Je suppose que vous et moi sommes en complet accord sur cette urgente nécessité. Je ne vous parle pas d'une manière générale, mais j'indique une voie bien définie.

Le dernier Congrès a opéré des économies, mais elles sont insuffisantes.

Il faut pourvoir à de nouvelles économies.

"Je demande donc au Congrès, aujourd'hui, une nouvelle législation posant de larges principes au sujet de l'octroi des pensions et autres avantages pour les vétérans, et donnant à l'exécutif l'autorité de prescrire les détails administratifs. Nous sommes unanimes à soutenir le droit du gouvernement à s'occuper de ceux qui souffrent pour sa défense, ainsi que pour leurs veuves et leurs orphelins. Mais l'application de ce grand principe comporte des complications, si grandes qu'il est presque impossible de légiférer avec assez de souplesse pour donner une substantielle justice dans des situations qui varient.

"La législation proposée établit les principes, et limitée par eux, elle permet à l'exécutif de tirer les lignes de démarcation nécessaires à la justice.

Dans le même but de justice, je demande l'établissement d'une législation touchant les salaires des employés civils et militaires du gouvernement.

Ce plan abolirait le système actuel des congés non payés, et lui substituerait un principe général en même temps qu'il autoriserait l'exécutif à faire l'application de ce principe.

La fonction propre législative est de fixer le montant des dépenses, la méthode par laquelle les fonds doivent être obtenus, et les principes généraux en vertu desquels les dépenses doivent être effectuées.

Les détails des dépenses, particulièrement dans le cas de la présente urgence, peuvent être plus sagement et plus équitablement administrés par l'exécutif. La flexibilité des mesures que je propose n'est pas seule-

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

Troisième attentat contre Roosevelt ?

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Watertown, N.Y., 10 — Une bombe adressée au président Roosevelt a été trouvée au bureau de poste au début de la semaine, apprend-on de source autorisée aujourd'hui.

Il y a deux semaines, avant que M. Roosevelt fût installé comme président, une bombe grossièrement fabriquée lui était adressée à Washington de Watertown.

Les inspecteurs postaux venus ici pour faire enquête sur l'envoi de la première bombe ont refusé de discuter la question d'une deuxième bombe, mais on croit ici que c'est la même personne qui a envoyé les deux bombes.

La police locale a reçu il y a une semaine une lettre menaçant de mort "tous les présidents, gouverneurs et millionnaires" et promettant de "finir la besogne de Zangara". L'écriture ressemblait à celle des paquets contenant les deux bombes. La police n'a pas voulu discuter la découverte de la bombe, disant que "tout est tranquille".

Le "statu quo" est préféré des Indiens

Wallaceburg, Ont., 10. — Les chefs et les membres des tribus indiennes qui ont nom Chippewas et Pottawattomies, ne sont pas anxieux d'obtenir les droits civiques, si l'on s'en rapporte à une lettre qu'ils viennent d'adresser à l'hon. T.-G. Murphy, ministre de l'intérieur dans le cabinet Bennett. Dans cette lettre, les Indiens déclarent qu'ils n'ont pas une éducation suffisante pour venir en concurrence avec leurs frères, les "blancs". C'est la principale raison pour laquelle ils s'opposent au projet de loi actuellement à l'étude à Ottawa, en vue d'accorder les droits civiques à tous les Indiens du Canada.

EN GRECE

Athènes, 10. — Le premier ministre Panayoti Tsaldaris, chef du parti royaliste qui jura allégeance à la République l'automne dernier, a prêté ce matin, ainsi que les membres de son cabinet, le serment d'office.

Presque un ultimatum du Japon à la Chine

De fortes craintes de la France

Hitler va-t-il transformer l'organisation des Nazis en une armée allemande ?

MacDonald à Paris

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 10.—Les Français sont sous l'impression que les interminables discussions à la conférence du désarmement rendent les conversations à ce sujet de plus en plus inutiles. De même que les hommes d'Etat anglais, les hommes d'Etat français croient que l'utilité du traité de Versailles sera anéantie si la conférence du désarmement finit par un échec. Et, de plus, les Français craignent fortement que l'organisation des Nazis de Hitler ne soit convertie en une armée régulière pour l'Allemagne ce qui serait une violation du traité de paix.

Aujourd'hui, le premier ministre britannique, M. MacDonald, insistait pour que le premier ministre de France, M. Daladier, l'accompagne ce soir à la conférence du désarmement, à Genève.

Des conversations prolongées

Paris, 10. — Les chefs des gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France étudient ensemble aujourd'hui la situation au sujet du désarmement à laquelle une issue n'a pas encore été trouvée. Ils tentent de découvrir une modification des projets pour la sécurité de la France alors que monte chez les Français la crainte d'un réarmement possible de l'Allemagne.

Les premiers ministres MacDonald et Daladier ainsi que leurs ministres des affaires étrangères, sir John Simon et M. Joseph Paul-Boncour, ont eu des conversations toute la journée d'aujourd'hui au ministère français de la guerre avant le départ ce soir de M. MacDonald et de sir John Simon pour Genève.

Ils avaient déjà eu un entretien hier soir, après l'arrivée des hommes d'Etat britanniques.

Hitler va-t-il armer l'Allemagne?

Alors que les Français se montrent très inquiets au sujet de ce qu'ils considèrent comme des indications de la part du gouvernement Hitler qu'il va réarmer en dépit des stipulations du traité de paix qui le défend formellement, les ministres britanniques cherchent à formuler quelque projet concret pour lequel ils pourraient obtenir l'approbation de la conférence du désarmement.

On était aujourd'hui sous l'impression que les Français cherchaient à faire appuyer par les Anglais un nouveau plan français pour l'établissement d'un embargo contre tout peuple agresseur.

LA GUERRE DANS LA NEIGE ET SOUS UN FROID INTENSE







En haut, c'est le commencement de l'invasion du Jehol par les troupes japonaises qui en firent la conquête en un peu plus d'une semaine. C'est alors que le thermomètre marquait un chiffre de degrés en bas de zéro et que le sol était couvert d'une neige épaisse que les Japonais que l'on voit ici traversèrent la frontière. — En bas, à gauche, pendant que les soldats versent leur sang pour la patrie, les jeunes Japonaises s'exercent au Japon au maniement des fusils antiavions.—En bas, à droite, ce sont des soldats japonais chaudement vêtus qui gardent la gare de Tounglao, l'un des principaux points d'où est partie l'offensive japonaise.

Tokio veut de plus une zone neutre

Une demande menaçante par l'intermédiaire de la légation japonaise à Peiping.

Offensive déclenchée

(Service de la Presse Associée)

TCHINTCHEOU, Mandchourie, 10. — Il est annoncé aux quartiers généraux de l'armée japonaise que le major général Tadashi Kawahara a complété l'occupation de Koupeipéou, porte dans la Grande Muraille de la Chine qui ouvre la voie vers Peiping, après une bataille avec des forces chinoises à l'intérieur de la ville.

Une zone démilitarisée le long de la muraille de Chine?

(Par Miles-W. Vaughn, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, 10. — Les rapports que le Japon pourrait bien faire pénétrer à l'intérieur de la Chine proprement dite sa puissante machine de guerre, si les mouvements militaires chinois persistent dans le voisinage de la Grande Muraille de la Chine, ont reçu aujourd'hui une certaine confirmation du ministre japonais des affaires étrangères Yasuya Uchida.

Il a donné instruction à la légation japonaise à Peiping de proposer la création d'une zone démilitarisée

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Nouvelle soumission à Hitler

Geste d'entente franco-américain

Paris, 10. — (Presse Associée) — L'ancien premier ministre Paul Painlevé, suivant l'exemple de l'ancien premier ministre Herriot, a recommandé comme un geste opportun le paiement par la France des intérêts dus aux Etats-Unis depuis décembre dernier.

Dans un article publié par le "Petit Parisien", il a conseillé de faire ce paiement d'environ $20,000,000 non pour aider les Etats-Unis, qui sont capables de se tirer d'affaires tout seuls, mais pour dissiper le nuage qui s'est artificiellement formé entre l'Amérique et nous, et afin de démontrer qu'il existe un ferme accord entre la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Il dit que ce geste assurerait la sécurité des démocraties dans le monde et "préviendrait les plus graves périls".

Le fouet pour des pilleurs de banque

Toronto, 10. — Les frères Théodore et Georges Girouard, de Nashua, New-Hampshire, qui ont admis avoir volé à main armée dans une banque succursale de Toronto le 3 février la somme de $3,200, ont été condamnés aujourd'hui, le premier à 10 ans de pénitencier et à 15 coups de fouet, et l'autre à 8 ans de pénitencier et à 10 coups de fouet.

La première étape de Smith est un record

(Services de la Presse Canadienne)

Oran, Algérie, 10—Le jeune aviateur Victor Smith, en route de Londres, vers Capetown par la voie des airs, dans une nouvelle tentative de battre le record de vitesse d'Amy Johnston, qui est de 4 jours, 6 heures et 55 minutes, n'était pas rapporté aujourd'hui à Beni Abbès, son premier point d'atterrissage après Oran. Smith a fait l'envolée de Londres à Oran, en moins de 10 heures, hier, ce qui est un record pour cette distance de 1,200 milles. Les communications ne sont pas toujours sûres entre Oran et Beni Abbès.

Lord Iverclyde suivra l'exemple de sa femme

LONDRES, 10. — Lord Iverclyde vient de demander le divorce contre sa femme, une actrice qu'il épousa en 1930. Cette dernière avait déjà obtenu le divorce contre son mari, à Reno, en l'accusant d'extrême cruauté morale et physique. Les jugements du Névada ne sont pas reconnus en Angleterre, c'est pourquoi lord Iverclyde demande à son tour le divorce, et cette fois dans son pays.

Le Dr Schacht nie

Berlin, 10. — Répondant aux rumeurs qui prétendaient qu'il succéderait prochainement au Dr Hans Luther, comme président de la Reichsbank, le Dr Schacht a déclaré à un journaliste qu'il n'avait pas entendu parler de cette nomination. Il est l'ancien président de cette organisation. Le Dr Schacht a vigoureusement nié qu'il y ait prochainement inflation en Allemagne. Il ajoute que les réparations sont chose morte mais qu'il faut payer les dettes intérieures entièrement.

"Sans la restauration d'un système démoli, a-t-il dit, le commerce international ne peut pas renaître et c'est la tâche la plus importante d'une banque de nos jours".

L'EMPLOI DU LATIN

Munich, 10. — Une société vient d'être fondée à Munich ayant pour objet de rénover l'emploi du latin comme moyen de communication entre les savants.

Léger accroc aux immunités diplomatiques

Les diplomates de neuf nations protestent parce qu'on a saisi leurs liqueurs.

Washington, 10. — Les diplomates de neuf nations ont protesté aujourd'hui auprès du département d'Etat contre la saisie à New-York de consignations de whiskey, champagne, vins, et autres liqueurs adressées à leurs ambassades.

Les diplomates, jouissant de l'immunité d'extraterritorialité, ont toujours pu importer comme bon leur semblait leurs liqueurs qui d'habitude arrivaient par Baltimore et étaient ensuite transportées en camion jusqu'à Washington.

Mais la consignation actuelle, la plus considérable depuis six mois était à bord d'un navire faisant escale à New-York avant d'aller à Baltimore. C'est à New-York que les agents du trésor saisirent les liqueurs, disant qu'il est illégal pour un navire américain de transporter des liqueurs le long des côtes.

Les diplomates ont été informés qu'on leur ferait transporter leurs liqueurs de New-York, mais ils insistent pour que la consignation leur soit livrée à Washington.

Zangara sera électrocuté

Le meurtrier de Cermak prononce de nouvelles imprécations en s'entendant condamner à mort.

(Service de la Presse Associée)

Miami, Floride, 10.—Giuseppe Zangara a été condamné aujourd'hui à la mort sur la chaise électrique pour le meurtre d'Anton-J. Cermak, de Chicago. Il avait commis son crime alors qu'il tentait de tuer le président Roosevelt.

La sentence fut prononcée à 10 h. 31, ce matin, par le juge de la Cour de circuit, Uly-O. Thompson. Celui-ci lut une formule qu'il avait préparée et termina en disant "et Dieu ait pitié de votre âme".

Lorsque la sentence eut été prononcée, Zangara produisit une grande excitation dans la salle d'audience en dénonçant le juge Thompson.

Insultes et défi au juge

Il cria: "Vous me condamnez à la chaise électrique, mais je n'ai pas peur de cette chaise.

"Vous êtes un des capitalistes.

"Vous aussi, vous êtes un malhonnête homme, et vous m'envoyez à la chaise électrique.

"Je m'en f... pas mal".

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

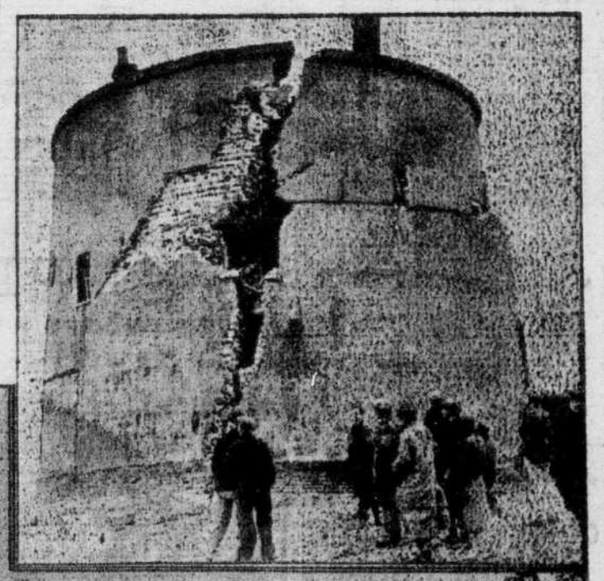
Paysans caucasiens nourris par le gouvernement rouge

Moscou, 10. — Le gouvernement soviétique nourrit actuellement un certain nombre de paysans dans le nord du Caucase où la situation agraire est difficile par suite des mauvaises récoltes dues à la répugnance des cultivateurs à produire beaucoup. On a appris cette nouvelle fortuitement d'un journal de Rostov sur le Don.

Le comité du parti communiste pour le nord du Caucase a menacé de suspendre ses envois de vivres aux fermes collectives et villages qui ne prépareront pas convenablement les semailles. C'est la première fois qu'on reconnait ouvertement que l'Etat a été obligé de secourir les cultivateurs à cet égard bien qu'on sache depuis quelque temps que certains districts producteurs de blé sont dans l'embarras depuis que le gouvernement a abandonné sa politique de perception des grains.

Le comité du parti a donné aux unités retardataires un délai de 10 jours pour améliorer leur travail; autrement, leurs terres et leurs biens seront remis à des travailleurs plus diligents.

Les méfaits de la tempête en Angleterre





La Grande-Bretagne a été visitée récemment par la plus violente tempête que depuis 50 ans. La plupart des services publics ont été désorganisés. La vignette du haut montre la tour Martello, érigée au temps des guerres de l'Empire, alors qu'on redoutait une invasion des armées de Napoléon, et qui, battue par les flots furieux, menace de s'écrouler. Aussi F Turrey, qui en avait fait son domicile a eu juste le temps de fuir en percevant les bruits insolites qui secouaient la tour, pour ne pas y laisser sa peau. La vignette du bas montre un chauffeur d'autobus relevant les fils télégraphiques tombés sur la route, afin de pouvoir continuer son chemin. Les communications ont grandement souffert dans cette tempête.

Mise au point

Dans notre édition de mercredi dernier et dans notre première d'hier, notre reporter de la Cour du coroner a exagéré les propos tenus par Mlle Bella Gordon, secrétaire de la "Canadian Labor Defence League, dans le couloir de cette Cour; après que le jury du coroner-adjoint eût exonéré de tout blâme le constable Zappa qui, dans l'exercice de ses fonctions d'agent de la paix, a tué l'Ukrainien Nick Zinchuck d'une balle de revolver.

Au lieu de dire: "La justice est pourrie", Mlle Gordon a dit: "This is a rotten thing".

En outre, au lieu de dire au constable qui s'empara d'elle: "Si tu me touches, je te tue", Mlle Gordon a dit plutôt: "Leave me alone. Don't touch me". Elle n'a donc pas proféré de menaces de mort contre personne et nous regrettons que notre reporter, en traduisant les paroles qu'il rapportait, ait prêté à Mlle Gordon des intentions qu'elle réprouve et que, nous l'en croyons, elle ne nourrissait pas.

Le gouvernement de la Saxe a démissionné et les nazis ont pris le pouvoir. — Autre démission. — Député socialiste molesté chez lui.

LES JUIFS AURONT LA VIE SAUVE

DRESDE, 10. — Le cabinet de la Saxe a démissionné et le baron Manfred von Killinger, chef nazi, remplit les fonctions de l'exécutif, nommant ses lieutenants aux différentes fonctions. Le général Werner von Blomberg, ministre de la défense nationale, et le général Curt von Hammerstein, chef de l'état-major, ont passé la garnison en revue. Von Blomberg a déclaré aux militaires que des milliers d'hommes non armés se tenaient prêts à défendre la mère patrie avec eux.

KARLSRUHE, Allemagne, 10. — Le cabinet de l'Etat de Bade a démissionné aujourd'hui.

Berlin, 10. — Deux membres nazis du cabinet d'Hitler ont menacé aujourd'hui les prisonniers communistes de travaux forcés pour la vie et ont promis aux juifs qu'on n'attenterait pas à leur vie.

C'est le Dr Wilhelm Frick, ministre de l'intérieur, qui a menacé les prisonniers communistes de détention avec travaux forcés, et c'est le capitaine Hermann Goering qui a promis un traitement légal aux juifs.

Wilhelm Sollmann, député socialiste et ancien membre du cabinet Stresemann, fut attaqué et blessé à Cologne par des adversaires politiques qui avaient pénétré de force dans son appartement. En cette ville tous les socialistes ont dû être enfermés pour leur protection personnelle.

Une dépêche de Chemnitz rapporte que le propriétaire d'un journal socialiste a été tué par des nazis à qui il refusait l'entrée de ses bureaux.

Nombreuses victimes

Une autre dépêche venant du Brunswick rapporte qu'une personne a été tuée lorsque la police prit possession d'un cercle occupé par des socialistes. Une dépêche de Magdebourg annonce qu'un certain nombre de femmes et d'enfants ont été blessés dans une panique pendant que des troupes de choc — national-socialistes — occupaient une grande succursale d'une chaine de magasins. Plusieurs employés de ce magasin et plusieurs clients auraient été en outre malmenés.

A Berlin on pouvait voir dans les quartiers commerciaux des foules compactes sur les trottoirs, regardant des essaims de Nazis pénétrer dans les magasins et exhorter les gens qui s'y trouvaient et ceux qui allaient pour y entrer à boycotter les propriétaires juifs. Un groupe de nazis ont demandé la démission d'un juif qui est président de la bourse. A Annaberg, tous les marchands juifs ont été arrêtés.

Adhésion à Dollfuss

Vienne, 10. — Le gouvernement Dollfuss, avec la mobilisation de l'ar-

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

En quelques lignes

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New-York, 10. — L'ex-champion boxeur poids-lourd Max Schmelling nie qu'il soit fiancé à l'artiste de cinéma Anny Ondra. Schmelling a câblé à son gérant Joe Jacobs qu'il avait été mis au courant de cette rumeur en Allemagne, mais qu'il n'y a rien de vrai dans cette histoire.

TACHE TROP LOURDE

(Service de la Presse Associée)

Londres, 10. — Les conseillers d'une vingtaine de villes du Nord de l'Angleterre se préparent à protester conjointement auprès du gouvernement, contre la part exagérée qu'on impose aux municipalités dans le coût des secours de chômage.

PAR LE FEU

Toronto, 10. — Les pertes occasionnées par des incendies au Canada, durant la semaine se terminant au 8 mars, sont évaluées à $531,650, comparativement à $401,650 pour la semaine précédente.

MANIFESTATIONS

Madrid, 10. — De nombreux étudiants et ouvriers ont manifesté ce matin contre l'hitlérisme et le fascisme, en face des ambassades d'Allemagne et d'Italie. La police les a dispersés sans peine. Des bagarres se sont produites aussi entre étudiants protestant contre l'attitude de quelques professeurs.

Gdynia et Dantzig se préparent au combat

Les Polonais envoient des munitions à leur base de Westerplatte devant Dantzig, ainsi qu'un détachement de fusiliers; deux trains de troupes arrivent à Gdynia.

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 10. — Une dépêche de l'agence télégraphique allemande Telegraphen Union, adressée de la ville libre de Dantzig aujourd'hui dit que le gouvernement polonais a annoncé que plusieurs transports polonais de munitions arriveraient dans quelques jours à Westerplatte, principale base polonaise de munitions qui est aussi l'entrée du port de la ville libre.

Cette dépêche ajoute que le gouvernement a prié les autorités de Dantzig de tenir le bassin de Westerplatte dégagé du trafic commercial. On a appris de Gdynia, Pologne, que deux trains de troupes polonaises sont arrivés dans ce port.

Varsovie a renforcé récemment la garde du dépôt de Westerplatte avec un détachement de fusiliers de marine.

Le journal semi-officiel "Isgra" à Varsovie a publié un communiqué au sujet de cet incident. Il explique que le gouvernement avait été informé que les organisations nationalistes avaient été grandement renforcées à Dantzig et que la présence dans la ville libre de personnes qui ne sont pas citoyens dantzikois menaçait les intérêts de la Pologne." Ce journal ajoutait qu'on avait aussi appris qu'un mouvement organisé menaçait la sécurité de Westerplatte.

SOMMAIRE

POUR les DAMES p. 4, 7, 10
EDIT. . . . . page 6
THEATRES . . . . page 8
PARLEMENT . . . page 14
FINANCE . . . . page 16
SPORT . . . . . page 18
RADIO . . . . . page 22



IMPORTEES !
PARURES DEUX PEAUX en MARTRE DE ROCHE.
Prix spécial, **34.50**
—Morgan, —Deuxième étage.

Henry Morgan & Co., Limited

1843 POUR COMMEMORER NOTRE 90ième ANNEE 1933

APPELEZ PLat. 6261 HEURES : 9 a.m. à 6 p.m.

Un Tisserand Indigène
réparera vos carpettes orientales. Permettez-nous de vous donner une estimation.
—Morgan, —Troisième étage.



C'est du nouveau!

Et vous en serez enchantées

Nous sommes très fiers de notre magasin Bon Marché. Et vous l'aimerez — vous aimerez son atmosphère.

C'est un exploit commercial signalé. Car nous avons introduit les plus chics modèles de la saison, confectionnés et finis suivant les données de Morgan. cependant à des prix grandement réduits qui, nous le savons, seront immensément populaires.

Ce magasin est la réponse du jour au problème de votre porte-monnaie.

Économisez $3 Demain sur votre Achat

Les plus Jolies Robes Imprimées en Soies à Dessins Printaniers

SAMEDI *Ci-devant 19.50* **16.50** Tailles pour Dames et Jeunes Filles

Il vous en faut une sans doute — que dire d'une garde-robe de printemps sans une robe imprimée? Celles-ci sont charmantes. Nouveaux dessins floraux, rayés, et petits patrons fantaisie aussi intéressants qu'un livre neuf. Les unes ont une garniture féminine en organdi blanc — les autres sont d'un genre sport avec les nouveaux capelets et manches plissées. Il y a un modèle pouvant satisfaire les goûts différents de la mère et de la fille.

FONDS MARINE, ROUGE, VERT, GRIS, NOIR ET BEIGE

—Morgan—Deuxième étage.



Semaine des Housses

Il y a une DIFFÉRENCE entre les housses taillées d'après des patrons et CELLES-CI ajustées sur vos propres meubles.

2.50 et plus La verge

CONFECTION

à prix spéciaux

Reps—
Cretonnes importées—
Tissu ombré—
Toiles bloquées à la main—
50 pcs de large



Tout travail fait dans nos propres ateliers – Prix spéciaux

NOTA :

1—Des attaches brevetées fixent joliment les couvertures.
2—Nervures partout.
3—Coussins amovibles avec boutons-pression.
4—Draperies à plis plats si désiré.

MOBILIERS de 3 morceaux — pour tailler, ajuster et confectionner. Tissus extra . **5.00**

CHESTERFIELD — pour faire la housse. Les matériaux doivent être achetés ici . **3.00**

CHAISES — Choisissez votre matériel. Ce prix est pour le travail seulement **1.50**

—Morgan—Rayon de la draperie—Troisième étage.



CHAUSSURES pour ENFANTS et FILLETTES

Achetez Samedi — Vous aurez Satisfaction — et vous Economiserez.

Solides chaussures à grands rabais. Faites pour les pieds remuants et annoncées comme une offre de première importance pour les mères de familles.

Confortables — chaussures hygiéniques à talons bien ajustés et semelles à trépointe.

Oxfords — en veau noir ou brun.
Souliers lacés — en cuir verni souple.
Souliers à lanière — aussi en cuir verni.
Dans l'assortiment.

—Morgan—Deuxième étage.

Voyez les prix et venez au plus tôt

Pointures: 5 à 7½ **1.35** la paire
Pointures: 8 à 10½ **1.85** la paire
Pointures: 11 à 2 **2.15** la paire

Le Dernier mot concernant les

Nouveaux Sous-Vêtements Kayser

Modèles Nouveaux et Attrayants

Valeurs plus Grandes que Jamais

SILVER STAR — un nouveau tissu pas entièrement en soie pure mais souple et soyeux. Deux modèles, bouffants, caleçons et camisoles. Chair, pêche et blanc. Chacun **$1** — Grandes tailles, **1.25.**

2 STAR — Soie à gants devenant de plus en plus populaire. Trois modèles, bouffants, trois caleçons, camisoles et brassières. Les caleçons ont un tissu élastique à la ceinture, d'autres à bord picot et une bande aux genoux. Les camisoles sont ajustées. Caleçons, **$1.50.** — Camisoles, **1.50.** — Brassières, **75¢.** — Bouffants avec élastique et empiècement en avant, **$2.** — Grandes tailles, **2.50.**

3 STAR — Soie à gants de qualité superbe. Bouffants, **$3**, grandes tailles, **3.50.** — Camisoles, **$2**, grandes tailles, **2.50.** — Caleçons, **2.50.** — Bobettes, **2.50.**

—Morgan—Rayon de la lingerie—Deuxième étage.

IMPORTANT

Complets RUGBY pour GARÇONS

8.75

Avec deux breeches. Tweeds diagonaux gris et bruns, herringbones et mélanges. Devant droit.
Tailles: 8 à 14 ans.
—Morgan—Rez-de-chaussée.

Dernier Jour 6.95

VENTE ANNUELLE DE

Chaussures "FOOT SAVER" pour hommes

Retourneront à 10.50 la paire lundi

Les Foot Savers sont en vente à prix réduits une fois par année seulement afin de faire connaître leurs mérites à un plus grand nombre d'hommes Vous faites votre choix dans un stock absolument complet et vous économisez exactement 3.55 par paire. Toutes les pointures.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

MORGAN BON MARCHÉ 6IEME ÉTAGE



$14.85

La plus Grosse Chaise et la plus Grande Valeur

que nous ayons jamais pu trouver !

Plusieurs modèles y compris: — Sièges à ressorts, reversibles. Quelques-uns avec coussin de dos amovible. Construction en tous points irréprochable.

Six couvertures au choix.

—Morgan—Sixième étage.

Nous tenons ferme à la qualité même à ces bas prix.

Matelas à Ressorts "Bon Marché"

300 RESSORTS TREMPES A L'HUILE **11.75**

Ressorts couverts de feutre coussiné et rembourrure en magnifique coutil. — Toutes les grandeurs.

Oreillers "Bon Marché" **95c** Plume de poulet purifiée. . 20 x 26 pouces.

—Morgan—Sixième étage.

Voyez l'intéressante

Démonstration de Canapés de Studio Simmons à Triple Usage Demain au sixième étage



Spécial à 9 a.m. 200 Paires d'Escarpins

Escarpins unis et step-in
Chevreau noir et brun
1.69 la paire
Talons hauts et cubains
Pointures 3 à 8
Largeurs C et D.

—Morgan—Sixième étage.



Harvey-Woods Qualité La meilleure

CAMISOLES et CALEÇONS en RAYON



69c CHACUN

Une sensation à ce bas prix. Marchandises nouvelles, montrées pour la première fois. Blanc, pêche, Nil, rose pâle, avec revers en dentelle. Petites, moyennes et grandes tailles.

BRASSIERES A L'AVENANT—**29¢**

—Morgan, —Sixième étage.

Costumes Swagger pour Jeunes Filles—9.98

Nous avons vendu le premier groupe en un jour. Ceux-ci sont faits des mêmes excellents tissus unis — tan, marine, bleu, vert, rouille. — Tailles: 13 à 17.

Chapeaux—1.29

Assortiment considérable de pailles d'Italie et Toyos de qualité. Revers contrastants, garnitures individuelles.

Corsets Combinaisons 1.49

En batiste brochée épaisse, modèles bien baleinés pour tailles moyennes, et modèles moyennement bas dans le dos pour petites jusqu'aux moyennes tailles — 32 à 38.

—Morgan—Sixième étage.



COSTUMES TAILLEUR EN TWEED

14.98

Mélanges de gris, fauve, brun — modèles à devant droit et à devant croisé. — Jupes enveloppantes. Confectionnés suivant les spécifications de Morgan. — Tailles: 14 à 20 et 36 à 40.

ROBES DE JOUR Demi-taille—8.98

En crêpes d'excellente qualité — garnies de broderies et d'organdi. Noir, beige, nouveau vert, bleu, gris. — Tailles: 14½ à 24½.

—Morgan—Sixième étage.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, VENDREDI, 10 MARS 1932 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Caissière assommée par un bandit

Elle se trouvait seule ce matin au bureau de poste de l'édifice Stephen, rue S.-Antoine

Vol de $330.69

Mlle Paulette Gougeon, 22 ans, caissière au bureau de poste établi dans l'édifice Stephen, 770 rue S.-Antoine, où l'on s'occupe des envois transatlantiques, étant seule ce matin aux bureaux vers 9 h. 45 se dirigeait vers la voûte quand elle fut soudain frappée à la tête et saisie en même temps à la gorge. Elle perdit connaissance et alla choir dans la voûte. M. Arthur Lafontaine, employé à la Dust Bain Products, domicilié à 5037 rue S.-André, arrivant peu après lui porta secours. Dès qu'elle reprit ses sens on donna l'alarme. On constata que $330.69 avaient été volés. Le bandit n'a pas pris rien autre chose que de l'argent.

La sûreté, prévenue par téléphone, a fait ouvrir une enquête par les détectives Conlombe et Poirier. Le détective Lafond, de la R.C.M.P., affecté au service des postes, continue les recherches.

MM. Ludovic Germain, directeur-adjoint des postes et James Taylor, surintendant du service d'investigation, ont été saisis de l'affaire à 11 h. 30 et ils ont immédiatement chargé l'inspecteur Ménard de faire une enquête sur les lieux. A midi, il n'était pas encore de retour aux quartiers généraux, rue Saint-Jacques et les autorités ne purent faire de déclaration officielle sur le hold-up. Les représentants des journaux ne purent pénétrer à l'intérieur des bureaux, rue Saint-Antoine, tant la consigne était sévère.

Le projet de moratoire est hautement approuvé

Réserve que formule M. Emery Sauvé concernant la mise à exécution du projet de la Ligue des propriétaires dont il est le président. — Opinions de quelques chefs ouvriers.

Les instances de la Ligue des propriétaires auprès du gouvernement provincial pour obtenir par voie de législation la déclaration d'un moratoire sur le remboursement des créances hypothécaires, en partie ou en entier, continuent de susciter de favorables commentaires dans les milieux d'affaires de la métropole. A la suite de la longue série d'opinions d'hommes d'affaires publiées hier dans la "Presse", il est intéressant de signaler celles de M. Emery Sauvé, de la Ligue des propriétaires, et de quelques chefs ouvriers rencontrés ce matin.

M. John-T. Foster

M. John-T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, voit sous un jour tout-à-fait favorable le projet du moratoire demandé par la Ligue des propriétaires. Il rappelle que le dernier congrès des Métiers et du Travail tenu à Hamilton l'an passé s'était déjà prononcé en ce sens et que par la suite, les provinces du Manitoba et d'Ontario ont maintenant adopté des mesures de moratoire pour les propriétaires. Je ne vois pas que l'on puisse invoquer de raisons sérieuses contre l'application du moratoire dans la province de Québec, dit-il. Il faut admettre que la situation des propriétaires est devenue de plus en plus difficile à mesure que la crise s'est prolongée. C'est particulièrement le cas des petits propriétaires. Plusieurs d'entre eux sont des travailleurs qui aux jours de la prospérité ont trouvé à se ramasser assez d'argent, gagné par leur labeur, pour s'acheter une petite maison. Il serait injuste maintenant que, faute de moyen de payer les intérêts, ils perdent le fruit de tant d'années d'efforts et d'épargne. Il faut ne pas oublier, non plus, que beaucoup de propriétaires compatissant aux misères des locataires chômeurs les gardent sans recevoir de loyer et font, ainsi leur large part pour le bien commun.

Il ne me paraît pas, par ailleurs, explique M. Foster, que les compagnies d'hypothèques en souffrent tellement, puisque le moratoire ne sera accordé que sous certaines conditions et qu'après tout il s'agit simplement d'un délai dans le paiement des intérêts, de manière à donner aux propriétaires, les petits propriétaires surtout, le temps de se remettre un peu sur pieds.

M. Joseph Pelletier

M. Joseph Pelletier, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, opine dans le même sens. Les circonstances difficiles que nous traversons, dit-il, demandent une mesure de secours aux propriétaires. Moi aussi, j'attire l'attention sur le cas particulier du petit propriétaire, menacé de perdre le fruit d'années de travail et de sacrifices, sans qu'il y soit de sa faute. Les hypothèques et les taxes étouffent son avoir de ce temps-ci et il ne serait que juste de lui donner la chance de respirer et de se remettre d'aplomb.

Un moratoire arriverait bien à son heure pour remettre du courage et de la confiance chez les propriétaires. Ce serait plus que leur faire une charité bien éclairée; ce serait leur rendre justice. Et je ne vois pas qu'on y perde le moindrement.

M. Alphonse Girard

M. Alphonse Girard, des Syndicats catholiques, a préféré ne pas se commettre, faute, dit-il, d'avoir étudié à fond le problème et d'avoir communiqué avec les autorités syndicales à ce sujet, bien que de prime abord il lui paraisse que les points de vue exprimés jusqu'ici soient justes.

M. Emery Sauvé

M. Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires de Montréal, a lu avec beaucoup d'intérêt, dit-il, les entrevues publiées hier dans la "Presse" en marge du projet de "moratoire mitigé" qu'il avait l'honneur de soumettre officiellement à l'étude de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, mardi de cette semaine.

La décision à laquelle en est venue la Ligue des propriétaires, nous a informé cet avant-midi M. Sauvé, est le résultat d'une étude minutieuse et absolument impartiale du grave problème qui se pose pour un grand nombre de propriétaires, étude dont l'origine remonte à environ un an. Le conseil de la Ligue au début, dit-il, était opposé au principe d'un moratoire. Il a néanmoins écouté toutes les représentations qui lui ont été faites, enregistré tous les renseignements fournis, et c'est en face du résultat de sa longue enquête que, lors d'une assemblée tenue vers la mi-février dernier, il a résolu de prendre l'initiative du mouvement en faveur d'un moratoire. Le président y était lui-même opposé il y a encore deux mois.

M. Emery Sauvé a toutefois tenu à formuler une réserve. Si, dit-il, un tribunal est constitué pour l'application d'une loi de moratoire, ce tribunal, suivant lui, devra être organisé et administré de façon à soustraire l'emprunteur à tous frais judiciaires qui pourraient être trop onéreux. Son intention est d'insister, s'il y a lieu, sur ce point en particulier avec autant d'énergie que sur l'obligation pour l'emprunteur d'effectuer régulièrement le paiement de toutes taxes et assurances, et aussi de maintenir la propriété hypothéquée en bon ordre.

L'échevin Alfred Legault

Le président intérimaire du Comité exécutif, mis au courant du projet de la ligue des propriétaires au sujet du moratoire projeté, a dit:

"Si le projet, comme on l'a publié, stipule que les taxes municipales devront être payées, que les intérêts sur les hypothèques devront aussi être acquittés, que le propriétaire bénéficiant du moratoire aura à fournir ses certificats d'assurances et devra maintenir la maison en bon état, j'en suis. Ce serait une façon de protéger le petit propriétaire. En même temps les intérêts de la ville et du prêteur seraient sauvegardés."

L'échevin Goyette

Le représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste se déclare en faveur de la proposition de la Ligue des propriétaires sur un moratoire métigé, permettant aux propriétaires de retarder le paiement des hypothèques pourvu que les taxes, les intérêts sur le capital et les assurances soient payés. "Dans le cas d'un propriétaire s'entendant à l'amiable avec le détenteur d'une hypothèque, on pourrait avoir recours à un tiers, un voisin par exemple, pour contresigner comme témoin le document constatant le fait. Là où il aurait dispute, les parties en cause devraient se présenter devant un juge. Celui-ci dirait s'il y a lieu d'accorder un délai, jugeant si en réalité le propriétaire se trouve dans l'impossibilité d'acquitter sa dette. En toutes circonstances, bien entendu, il faudra que les taxes municipales soient versées au trésor, que les intérêts soient payés, enfin que le requérant prouve sa bonne foi pour avoir droit au moratoire. Ce serait un moyen fort pratique d'aider le petit propriétaire qui a à supporter un fardeau par trop considérable à cause de la crise actuelle". C'est l'avis qu'exprime l'échevin Goyette, interrogé par notre représentant.

James-J. Walker a été poursuivi en divorce

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New-York, 10. — Les amis de l'ex-maire J.-J. Walker, de New-York, ont déclaré aujourd'hui que M. Walker avait conclu des arrangements financiers avec sa femme, Mme Janet Allen Walker, avant de s'embarquer pour l'Europe. Mme Walker a présenté hier une requête en divorce à Miami, accusant son mari de l'avoir abandonnée. Elle n'a pas demandé de pension alimentaire.

M. Walker n'a pas l'intention de contester l'action et ne retournera pas aux Etats-Unis dans un avenir rapproché. Quant au fait que sa femme n'a pas demandé de pension alimentaire, l'ex-maire a déclaré qu'elle avait déjà pris des procédures à ce sujet.

M. Walker est actuellement à Cannes, en compagnie de Betty Compton, actrice de cinéma.

Des hommes qui achètent l'or de porte en porte

Encore un autre "racket", diraient les Américains. Cette fois, il s'agit d'hommes qui passent de porte en porte à Montréal et qui achètent l'or que les ménagères confiantes leur offrent. Evidemment, ils ne paient pas le plein prix, et il paraît que les profits sont considérables.

Il n'y a qu'un tort. C'est que ce commerce est illégal.

Harold Muir, de Toronto, comparaissait ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir conduit un automobile sans permis. Il avait son permis de l'Ontario, mais cela n'est pas suffisant lorsque l'on vient faire affaires dans la province de Québec. Surtout si le commerce est illégal. Or, Muir, justement, d'après la déclaration de la police, achetait de l'or de porte en porte. Aucune accusation, cependant, n'a été portée à ce sujet. Mais, pour ne pas avoir eu de permis de conduire, Muir paiera $25 d'amende.

Débat universitaire

C'est à 8 h. 30 ce soir qu'aura lieu à l'Auditorium du Plateau, au parc Lafontaine, la dernière soirée organisée par la Société des débats de l'Université de Montréal.

L'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal, présidera le débat qui portera sur le plus ou moins de sérieux que les étudiants doivent apporter dans leurs fréquentations avec les jeunes filles.

Le sort de Larocque et de Lavictoire sera connu lundi

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — W.-J. Larocque et Emmanuel J. Laviolette condamnés à être pendus, mercredi prochain, à L'Original, connaîtront définitivement leur sort, lundi. Le cabinet fera la revue ordinaire de la cause et fera connaître sa décision finale.

Encouragement à la natalité

Sienne, Italie, 10.—Le club fasciste provincial a décidé d'offrir des primes aux quarante premiers couples qui se marieront, et aux quarante premiers bébés, qui viendront au monde, après le 15 mars. Le club a décidé de faire cette offre à la suite d'un discours de Mussolini, qui déplorait une diminution de natalité, en Italie. Les nouveaux mariés recevront une somme d'argent et un trousseau complet de bébé sera offert aux parents des nouveaux-nés.

Chauffeur imprudent condamné par la Cour

L'hon. juge McDougall, de la Cour supérieure, vient de condamner M. C.-H. Gamble, de Dorchester, Massachusetts, à payer à Mmes Reine Normandin et Eva Racicot, les sommes de $2,672 et $279, respectivement, à la suite d'une collision d'automobiles survenue le 30 juin 1931, près du village Saint-Luc.

Les deux demanderesses étaient passagères dans une voiture conduite par un nommé D. McIssac, lorsque celle-ci vint en collision avec un autre automobile conduit par M. Gamble, mais la propriété de Dame I. Parker, de Barré, Vermont.

Il fut démontré à l'enquête que Mme Parker avait prêté sa voiture à Gamble, qu'elle connaissait pour un chauffeur prudent, et que Gamble s'en était servi pour un voyage qu'il ne devait pas faire.

La Cour a donc exonéré la propriétaire de tout blâme, et a condamné uniquement le chauffeur Gamble.

Chauffeur de taxi à Boucherville, pas ici

Jos. Quintal, 22, S.-Charles Borromé, Boucherville, accusé d'avoir fait affaires à Montréal comme chauffeur de taxi sans avoir de permis de la ville, a été condamné ce matin, par le recorder Semple à $15 d'amende, aux frais ou à 15 jours de prison. L'accusé ne peut obtenir un permis de la ville, étant donné qu'il n'y réside pas et le permis de chauffeur de taxi qu'il a du gouvernement provincial ne l'autorise nullement à exercer son genre d'affaires à Montréal, déclara le recorder en rendant jugement.

3 ans de pénitencier

Wilfrid Haines a été condamné, ce matin, par le juge Maurice Tétreau, à 3 ans de pénitencier sous l'accusation d'avoir contrefait des mandats d'argent. Il avait tout récemment été trouvé coupable d'avoir retiré de l'argent avec des chèques contrefaits et condamné à 2 ans. Il avait à répondre à plus de 5 accusations et le juge déclara ne pouvoir user de clémence dans de telles circonstances.

CONVOCATIONS

Les Jeunes libéraux de Dorion-Saint-Denis. — Il y aura deuxième grande séance publique du parlement-école de l'association de la jeunesse libérale Dorion-Saint-Denis, à 8 heures 30 demain soir, salle Montcalm, coin des rues Delorimier et Saint-Zotique. Ordre du jour. (a) présentation et discussion du rapport de la Commission Duff; (b) rapport du ministre des finances. Députés et échevins de la partie nord de la ville seront les invités d'honneur. Entrée libre.

Ass. Conservatrice de S.-Henri: Ce soir, à 8 h. 30 assemblée générale à la salle de l'Union S.-Joseph, 4030 rue Notre-Dame ouest. Tous les membres sont invités ainsi que tous les conservateurs et conservatrices du district.

Association des médecins de l'Ouest: Assemblée, ce soir, à la salle Community Hall, coin boulevard Décarie et Côte S.-Antoine, à Notre-Dame de Grâce.

Une invitation spéciale est faite aux membres et à tous les médecins de la ville, à l'occasion de la présence du Dr A. Lessard, directeur du service provincial d'hygiène. Le Dr Lessard sera à la fois l'hôte d'honneur et l'un des conférenciers.

Aux funérailles du Docteur Wilfrid-J. Derome, à Outremont



Un bel hommage a été rendu à la famille du Dr W.-J. Derome, ce matin alors qu'un groupe imposant de parents, d'intimes et d'amis du défunt venait former un long cortège derrière la dépouille mortelle. Le service funèbre fut chanté en l'église Saint-Germain, à 9 heures. 1.—Le défilé quelques instants après le départ. 2.—Les deux fils du défunt, le Dr Armand Derome et Jules Derome (à droite) conduisent le deuil. 3.—Les voitures chargées des offrandes de fleurs, précédant le corbillard. 4.—On reconnait ici MM. le notaire R. Faribault, les Drs B.-G. Bourgeois, L.-A. Gagnier et M. O.-A. Gagnon. 5.—Les Drs Pierre-Z. Rhéaume, directeur médical de l'hôpital Saint-Luc et le Dr Albert Lesage, de l'Université de Montréal. 6.—M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil, beau-frère du défunt, et M. Louis-Nazaire Dupuis. 7.—On voit ici MM. Léon Trépanier, leader du conseil; L.-M. Lymburner et A.-J. Dugal. 8.—M. René Guénette, directeur de l'Ecole Canadienne, et M. Léon Mayrand, avocat. (Clichés la "Presse").

Révélations qui étonnent le tribunal

Le mode de procéder de certains employés des douanes serait plus ou moins extraordinaire.

Un officier des douanes a révélé un état de chose "extraordinaire" pour le tribunal et les jurés, ce matin, au procès conjoint de J.-A. et Eugène Constantin, accusés d'avoir conspiré pour frauder les douanes de Sa Majesté au montant de $300,000 en important illégalement de l'alcool des Etats-Unis.

Cet officier, M. G. Marchand, avait été chargé d'aller quérir un échantillon de pétrole dans un wagon placé sur la voie de garage de la compagnie des Constantin, l'Albany Oil & Gas Co. Il s'y rendit en compagnie de l'un des accusés mais ne monta pas dans le wagon. Ce fut Constantin qui puisa l'échantillon dans un fût avec une pompe et le remit à Marchand.

Le tribunal et les jurés, par l'entremise de l'un d'eux, voulurent savoir pourquoi il n'était pas monté dans le wagon. "Probablement parce qu'il craignait de salir ses vêtements", a répondu Constantin. "Il n'offrit pas de m'aider et comme j'étais vêtu de salopettes, je montai seul."

Marchand a été appelé ce matin. Il a déclaré qu'il avait été averti que s'il montait dans un wagon c'était à ses propres risques. "C'étaient les ordres que nous recevions", a-t-il dit.

Le tribunal. — Vous avez passé des examens?

Marchand. — Oui.

Le tribunal. — Vous connaissez les règlements des douanes?

—Marchand. — Je ne savais pas qu'il existait des règlements. On ne m'en a jamais parlé.

Le tribunal. — C'est extraordinaire. L'attention du ministère devrait être attirée sur ce fait.

Le juré Gervais. — Ainsi, vous étiez payé pour faire faire votre travail par un autre.

Le tribunal. — MM. les jurés, vous aurez tout le loisir désirable pour tirer vos conclusions.

La défense termine sa preuve

Le contre-interrogatoire de J.-Albani Constantin a été terminé, ce matin. La défense a ensuite fait entendre l'autre accusé, Eugène Constantin. Celui-ci a déclaré qu'il était simplement un employé de l'Albany Oil and Gas, au salaire de $20 par semaine. Il a juré ne rien connaître de toute cette affaire. Il a déjà payé $140.00 pour frais de transport pour un wagon, qui fut saisi, mais il croyait que c'était du pétrole ordonné à Boston. Cet ordre avait été rescindé par la suite mais il n'en avait pas été informé. Il fut remboursé.

Quant à J.-Albani Constantin il a affirmé qu'il n'a jamais donné ordre ou autorisé qui que ce soit à signer les permis de réception (bills of lading). Une telle autorisation a été produite en Cour mais il a déclaré qu'il ne l'a jamais signée quoique son nom y fût apposé.

M. Arthur Dubois, comptable de la Banque Canadienne Nationale, a produit les états de comptes de banque des accusés. Il a appris que les accusés avaient décidé de faire des affaires aux Etats-Unis et il les mit en garde contre le danger qu'il y avait de payer avant la réception des marchandises.

Le tribunal ajourne ensuite. Cet après-midi, les plaidoieries commenceront.

J.-A. Constantin témoigne

Le président de l'Albany Oil & Gas Co. a affirmé catégoriquement, hier après-midi, qu'il ne savait pas que la majorité des fûts transportés dans des wagons consignés au nom de sa firme contenaient de l'alcool. Constantin a déclaré qu'il avait loué sa voie de garage à un nommé Ed-

A SUIVRE SUR LA PAGE 7

ARBITRE



M. W.-F. O'CONNOR, qui a été choisi par les employés de chemin de fer pour les représenter au comité qui étudiera la question d'une deuxième réduction de salaire qu'on veut leur imposer.

Comparution de 11 bagnards, en Cour

Les onze bagnards du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, accusés de tentative de meurtre et de sédition lors d'une émeute, les 4 et 7 novembre dernier, comparaissent, cet après-midi même à deux heures devant le juge Maurice Tétreau. Ils auront à répondre à 26 chefs d'accusation.

Le secours direct et l'entretien des rues

On se demande pourquoi la ville, de ce temps-ci, n'emploie pas de huit à dix mille hommes pour maintenir les rues en bon état, plutôt que d'en engager que de 2,000 à 3,000? Ne pouvait-on former des équipes à même l'armée des chômeurs? La somme des secours directs eût été réduite d'autant.

Mais la ville répond que le **Secours Direct** coûte moins cher, un journalier à l'ouvrage gagnant en une journée ce qu'un chômeur reçoit en une semaine.

Et la neige? On la range le long de la chaine des trottoirs, quitte au soleil à faire sa part.

Autopsie sera faite

On a transporté à la morgue le cadavre de Mlle Ida Sims, 40 ans, 350 Place Christin, morte à l'hôpital Saint-Luc, où elle avait été transportée d'urgence. La défunte aurait succombé à une syncope. Une autopsie sera faite sur le cadavre cet après-midi, par les médecins-légistes et l'enquête sera tenue devant le coroner-adjoint, le docteur Pierre Hébert. Mlle Sims s'affaissa en pénétrant dans un restaurant situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, hier soir. La police fait enquête.

Facteur accusé de vol

Alphonse Racette, facteur, 5242, 5e avenue, boulevard Rosemont, a comparu, ce matin, devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation de vols de lettres au détriment du ministère des postes. Son procès a été fixé au 15 du courant. La Cour a exigé un cautionnement de $3,000 pour sa mise en liberté provisoire.

Un émouvant hommage est rendu au Dr W.-J. Derome

Un cortège composé de nos premiers citoyens et des représentants du monde médical et universitaire suit la dépouille de l'éminent chirurgien décédé.

A l'église Saint-Germain

Malgré la bise glaciale de la matinée, des centaines de citoyens de Montréal et des environs se rendaient à 9 heures au domicile de la famille du Dr W.-J. Derome à Outremont, rendre un dernier hommage à l'éminent chirurgien de l'Hôtel-Dieu et professeur agrégé à l'Université de Montréal, décédé mardi. Le service funèbre fut chanté à l'église Saint-Germain au milieu d'un grand concours de parents et d'amis du disparu.

Le deuil était conduit par les deux fils du regretté défunt, MM. le Dr Armand Derome, de l'Hôtel-Dieu et Jules Derome, professeur agrégé à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et publiciste du poste CKAC; par ses frères, le notaire Louis-A. Derome, les Drs J.-Michel et H. Rupert, C.-E. et Alfred Derome; ses neveux, André et Jacques Derome et maints autres parents. Aux premiers rangs du cortège on pouvait voir l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Vercelli, beau-frère; M. Louis-Nazaire Dupuis et ses fils; M. Léon Trépanier, leader du conseil; M. A.-J. Dugal, M. Oswald Mayrand, et autres intimes.

Le monde médical était représenté par la plupart des directeurs de nos grands hôpitaux. On a remarqué les Drs Pierre-Z. Rhéaume, Albert Lesage, J.-A. S.-Pierre, D.-A. Hingston. Le monde universitaire lui aussi était dignement représenté par les professeurs de toutes les facultés. On pouvait voir M. Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Lucien Favreau, et autres. Signalons aussi la présence du lieutenant-colonel P.-A. Pluze, MM. J.-T. Leclerc, L.-Emile Grothé. Les étudiants avaient voulu rendre hommage à leur professeur ainsi qu'à son fils, le professeur Jules Derome et avaient délégué MM. Guy Legault, président de l'Association des étudiants de l'Université de Montréal, M. N. Lacoursière, représentant ceux de l'Ecole des Hautes Etudes et M. Etienne Crevier, représentant ceux des autres facultés. On remarquait aussi un fort contingent des Anciens d'Europe.

A l'église

M. le curé J.-N. Dupuis, de la paroisse S.-Eusèbe de Verceuil, beau-frère du défunt, reçut la dépouille mortelle à l'église.

M. l'abbé Léonidas Derome, professeur au séminaire de philosophie, officia au service, assisté de M. D. Waddell, p.s.s., et de M. l'abbé Charles Prévost, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait dans le choeur: MM. les abbés Z.-N. Hurteau, curé de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Armand Chaussé, supérieur du collège de Saint-Jean, l'abbé H. Julien, supérieur du séminaire de Valleyfield; Lionel Groulx, professeur à l'université de Montréal, A. McNab, Romain Boulé, vice-supérieur du collège de Saint-Jean, Edgar Gaudry, chapelain des RR. SS. de Marie-Réparatrice, A.-E. Walsh, curé de la paroisse Holy Family, Wilfrid Labrosse, A. Derome, curé de Saint-Christophe de Pont-Viau et M. Julien Perrin, p.s.s., du collège de Montréal.

Des messes furent dites aux autels latéraux par le curé J.-Albert Derome, frère du défunt, curé de Huntingdon, et l'abbé Léon Giroux, curé de Notre-Dame des Victoires de Woonsocket, R. I.

Une messe en chant grégorien fut rendue par la chorale du séminaire de philosophie, sous la direction de M. l'abbé Ethelbert Thibault, professeur au séminaire. M. Eugène Lapierre était à l'orgue.

Dans le cortège on remarquait: les Drs Roland oRux, Antonio Barbeau, J.-A. Brien, G. Pelletier, J.-C. Blais, M. Louis-N. Dupuis et ses fils, Rosaire, Pierre-Louis, François, Roger et Jean-T. Dupuis, A.-C. Wilson, Dr R. Dazé, J.-B. Dubois, J.-A. Hébert, Dr B.-G. Bourgeois, Dr O.-A. Gagnon, Dr L. Gérin-Lajoie, Dr R.-M.-H. Powee, E.-D. Phelan, C.-G. Derome, J. Béchard, Jean-Marie Gauvreau, René Faribault, Marcel Faribault,

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Les figures qui ont des airs de famine

ROME, 10. — Depuis quelques jours on jette des regards sombres aux figures minces, comme résultat d'une campagne fasciste en faveur du "retour aux figures plus amples". "On en a assez de ces figures qui rappellent la crise" dit le journal "La Tribuna" "Elles ne cadrent plus avec l'esprit du jour. Nous avons tourné nos regards vers une époque prochaine de prospérité et il ne faut plus de figures qui ont des airs de famine".



CARPETTES MONGOLES
de la plus fine qualité
Grandeur 12 x 9 pds. $245
TRES SPECIAL . .
HICKS ORIENTAL RUGS LIMITED
1300-6 S.-CATHERINE OUEST
(Coin Mountain) Phone: MA. 9161

MODERN MOTOR SALES LIMITED
DISTRIBUTEURS des fameux Autos
Dodge et De Soto
SERVICE rapide et courtois par des experts. Prix réduits.
Pièces de Rechange
Neuves et Usagées pour tous les modèles Dodge, De Soto, Plymouth, aussi Peerless, Moon et Rickenbacker.
Chars Usagés
$50.00 et plus
toutes marques et modèles, vendus avec garantie.
TERMES FACILES
1400 rue DORCHESTER O.
MArq. 8355

TOUSIGNANT
A FRERES LTEE
Maison Canadienne Française
BEURRE
Qualité supérieure 26c
Très bon Beurre garanti 25c
Beurre pour la Cuisine 20c
9 MAGASINS
6313 rue Saint-Hubert
5167 rue Clarke
5539 rue Ontario Est
2929 rue Masson
2034 rue Mont Royal Est
1148 rue Mont Royal Est
1557 rue Ontario Est
3309 rue Ontario Est
1534 rue STE CATHERINE Est.
CR. 2135

FEU! FEU! FEU!
$175,000 de stock à grande réduction
La Maison O. ST-JEAN Limitée
BIJOUTIERS, JOAILLIERS, OPTICIENS
1215, rue Sainte-Catherine Est
après son récent incendie
FAIT SA PREMIÈRE GRANDE VENTE
Depuis les 60 ans qu'elle existe
Les Directeurs de la Maison ont décidé d'écouler tout le stock, SANS AUCUNE RESERVE, à des réductions qui feront sensation .... même en ces temps de ventes à rabais!
Tout l'assortiment de BAGUES, DIAMANTS, et autres BIJOUX, MONTRES, y compris celles des marques les plus célèbres, dans les styles les plus nouveaux, l'argenterie, les HORLOGES, la VERRERIE, ETC., VOUS EST OFFERT AVEC DES
ESCOMPTES DE 50% A 75%
Remarquez que nous n'exagérons rien, et nous vous prions de venir constater par vous-même l'exactitude de nos avances.
NOUS GARANTISSONS
Qu'aucun des articles mis en vente à ces prix n'a été touché par l'eau ou le feu, mais affecté seulement par la fumée, et très légèrement.
Nous garantissons de plus
Qu'il n'y a dans cette vente aucune bijouterie commune, aucune camelotte, MAIS UNIQUEMENT NOTRE STOCK REGULIER. Nos clients peuvent donc acheter en toute confiance; ils ne seront ni trompés, ni déçus... de même qu'ils ne l'ont jamais été, depuis le demi-siècle que la maison O. St-Jean existe.
La vente commencera demain matin à 9 heures
O. ST-JEAN LIMITÉE
Un seul magasin, une seule adresse:
1215, rue Sainte-Catherine Est

Pendant le carême mangez le pain nourrissant "POM"
Pain au lait frais avec toute sa crème 10c — Pain première qualité 8c — Pain ordinaire 6c
Tous des pains de 24 onces — Tous de la qualité "POM"
Voyez notre nom sur l'enveloppe.
Au magasin ou à votre porte.
HARRISON BROTHERS LIMITED
Rue Ste-Catherine Ouest à la Glen
POM Pride Of Montreal
Phone WE. 3623



Aujourd'hui plus que jamais
Nos travaux dentaires sont garantis et à meilleur marché.
Dr A. MASSON
(Bureau dentaire MASSON)
4064 rue Saint-Denis, près Duluth
Ouvert le soir excepté le samedi. BElair 4613

LA VIE FÉMININE

LE COURRIER DE COLETTE

Pourquoi les jeunes filles intellectuelles sont-elles d'un placement plus difficile que les autres ?

D.—Je connais deux jeunes filles que j'aime également et qui sont toutes deux charmantes. Elles me font parfois leurs confidences et leur sort est bien différent, l'un de l'autre.. L'une est sérieuse, studieuse, spirituelle, intellectuelle même: elle peut causer de tout et elle aime causer. Jolie, élégante, aimable, croiriez-vous qu'à vingt-cinq ans, elle n'a jamais eu d'amoureux; elle a été demandée en mariage deux fois: la première, par un veuf âgé, rustre et chargé d'enfants; la seconde par une homme âgé aussi, très fin, qu'elle eut peut-être aimé mais dont le caractère ne lui convenait point. Elle souffre, la pauvre petite, de n'être pas recherchée et de ne pouvoir prodiguer l'amour de son cœur.

Mon autre amie est une jolie fille de vingt-trois ans, très bonne, mais sans la moindre culture intellectuelle, sans la moindre instruction, pourrais-je plutôt dire; elle n'a pas de conversation, elle ne sait que rire en montrant ses belles dents; elle est sérieuse, au fond; je crois qu'elle n'épouserait pas le premier venu; elle fera sans doute une excellente épouse, mais jamais elle ne saura parler d'autre chose que d'elle-même, ni émettre une réflexion personnelle sur quoi que ce soit. Pourtant, les jeunes gens la recherchent beaucoup et, précisément ceux qui sembleraient du niveau intellectuel de l'autre jeune fille dont je vous parlais plus haut, et par qui celle-ci voudrait être aimée. Est-ce que les jeunes gens instruits ne savent pas distinguer une personne intelligente et instruite d'une ignorante? Je comprends que la beauté physique les attire, mais sous ce rapport, mes deux amies sont aussi bien partagées l'une que l'autre?

GRAND'MERE D'ADOPTION.

R.—Les jeunes gens ont beaucoup moins évolué que les jeunes filles depuis un quart de siècle. En général, ils sont même moins cultivés que ne l'étaient leurs aînés; ils lisent moins, s'intéressent moins aux questions abstraites, n'ont que peu d'idées générales. Les sports, l'âpre lutte pour la vie, prennent trop de leur temps pour qu'ils songent encore à cultiver leur esprit. Les études sont finies pour eux à la sortie du collège, c'est-à-dire, au moment où elles devraient sérieusement commencer.

Tandis que les jeunes filles, au contraire, ayant plus que dans le passé, d'accès à la vie extérieure, étant forcées souvent, très jeunes, de se pourvoir elles-mêmes, ont, pour la plupart, rejeté la mentalité un peu étroite, un peu niaise aussi, disons le mot, qui était de mise pour elles, dans les générations précédentes. Leur esprit s'est ouvert aux idées modernes, elles ont eu, selon leur tempérament, parfois soif de plaisirs, parfois faim de savoir.

Et, pour ces jouvençaux simples, et naifs, malgré leurs airs avantageux, leurs muscles assouplis et parfois leur science des mauvais lieux, la jeune fille moderne est déconcertante et inquiétante. Les moins clairvoyants se laissent prendre aux charmes pervers de précoces coquettes; ils pensent qu'affranchis du respect de la femme, ils seront allégés de leurs devoirs envers elle. C'est ce qui fait le malheur de tant de ménages. Les plus sages cherchent la bonne jeune fille, d'intelligence moyenne, qui ne les éclipsera nulle part, et qui saura leur préparer de bons dîners et élever convenablement les enfants qu'ils auront. Cette considération passe souvent en second; c'est pourquoi je la place après les bons dîners.

Reste l'intellectuelle qui n'a de chance de mariage que si elle rencontre un garçon de son niveau ou un parfait imbécile qui ne s'apercevra point de sa supériorité et ne la recherchera que pour sa beauté ou sa fortune. Le fait est que les intellectuels, même, hésitent souvent à épouser une femme de culture égale à la leur. Ils préfèrent, à leur propre foyer une admiratrice, même niaise, à une rivale dangereuse.

C'est ce qui explique que beaucoup de femmes de culture et d'intelligence supérieures ne se marient pas ou épousent des hommes qui leur sont intellectuellement inférieurs. — COLETTE.

D.—Pour un bal, doit-on porter des gants et les enlever complètement pour le souper. Puis-je garder une petite bourse pour danser ? Apporte-t-on encore son carnet ? VILLAGEOISE.

R.—Vous pourrez soit retirer complètement vos gants, soit ne déganter que la main. On garde une petite bourse assortie à la parure ou à la robe. On n'emporte pas son carnet de bal ; vous en recevrez un en entrant dans la salle.

D.—Il y a quelques années, je fis la connaissance d'un jeune homme de nationalité différente de la mienne et qui, demeurant au loin, me rendit visite une couple de fois ; cependant, nous correspondions régulièrement. Je ne ressens pour cet ami qu'une simple et franche amitié. Croyez-vous que je puisse espérer être heureuse en l'épousant. Je n'ai que vingt-deux ans et je suis très sage, malgré que j'ai souvent l'occasion de rencontrer des jeunes gens ? —LYNE.

R.—Peut-être l'amour viendra-t-elle après l'emariage. Mais je vous engage à bien réfléchir et à vous assurer que vous connaissez bien le caractère de ce jeune homme. La correspondance n'est pas toujours un moyen très sûr de se révéler.

D.—Ayant été traitée dans un hôpital, je ne puis oublier le jeune médecin qui m'a soignée. Pourtant, il ne m'a jamais fait voir qu'il m'aimait. Croyez-vous qu'il pourrait s'occuper de moi ? Je suis sage et distinguée et n'ai que vingt-et-un ans ?— COEUR DE 21 ANS.

R.—Ma chère enfant, il faut vous distraire un peu de ce souvenir et ne pas vous attacher à une illusion qui pourrait vous faire souffrir plus tard. Ce jeune médecin ne pense sans doute plus à vous et vous ne savez même pas s'il est libre. Soyez raisonnable ; sans doute, rencontrerez-vous quelque brave garçon qui vous aimera et que vous aimerez.

D.—Un père peut-il porter un habit grisblanc après six mois de deuil d'une fillette de onze ans.—LIONEL R.

R.—Oui. On ne marque le deuil que par le port d'une cravate noire.

D. — Je suis allée en visite chez ma sœur, aux Etats-Unis, et un ami qui habite la même ville est venu me chercher à la gare pour m'emmener dîner avec lui à l'hôtel. Or, en attendant l'heure de son travail, il voulut me conduire à sa chambre, ce que je refusai, en prétextant que ce n'était pas convenable. Il me dit qu'il admirait ma réserve, mais il n'a point reparu, au cours de mon séjour. Ai-je bien fait? — BIEN FAIT.

R. — Oui, sans doute. Et si ce jeune homme s'intéresse vraiment à vous, pour le bon motif, ce n'est pas ce qui l'empêchera de vous revoir.

D. — Mon fils unique fera sa première communion dans une chapelle privée, et je donnerai le déjeuner ensuite; il y aura des prêtres. J'aimerais avoir un menu ? Est-ce que l'enfant peut porter un cierge allumé noué d'un ruban bleu peint, en entrant dans la chapelle? — LAURE-EMMA

R. — Vous pourriez avoir des fruits en salade comme entrée, puis de petits pâtés chauds au poisson ou au poulet, ou encore de petits pains chauds beurrés ; un plat d'oeufs au sucre, si on les aime, ou apprêtés autrement; puis des gâteaux, du miel, des crèmes et des confitures, avec du café. L'enfant peut sans doute porter un cierge.

D. — Est-ce qu'on peut demander comme parrain et marraine deux enfants de douze et onze ans? Une petite robe de soie ou de velle bleu pour la fillette et un habit bleu pour le petit garçon seraient-ils convenables? Doivent-ils enlever leurs gants pour la cérémonie? Combien donne-t-on de pourboire au sacristain? — SIXIEME

R. — Dans certains diocèses on ne permet pas aux enfants de moins de quatorze ans d'être parrains; je ne sais ce qu'il en est dans le nôtre. Ces costumes conviennent. On enlève ses gants pour la cérémonie et le petit parrain pourra donner cinquante sous ou un dollar au sacristain.

D. — Les cheveux seront-ils portés longs ou courts cette année? — MAY.

R. — On voit les deux genres de coiffures; cependant les cheveux coupés très court et bouclés ont un regain de faveur.

COLETTE.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est pour cela trop volumineux.

LE FOYER MODERNE

Les miroirs: leur place, leur utilité

Tant que les miroirs n'ont pu être fabriqués qu'en petite surface, qu'ils ont été rares et coûteux, on les a traités en objet d'art et encadrés luxueusement de bronze doré, d'ivoire ou de bois précieux.

Maintenant, au contraire, on les utilise en grandes dimensions: ils ne représentent pas un revêtement sensiblement plus coûteux qu'un autre... D'immenses miroirs occupent des panneaux entiers, tapissent de vastes pièces dans beaucoup de boutiques élégantes, dans des salles de spectacles de grand luxe... et même chez des particuliers.

Perspective

Le grand miroir mural est d'une ressource incomparable pour éclairer une pièce un peu sombre et surtout pour en augmenter l'étendue... Il fait bien plus que de la doubler: il la multiplie presque à l'infini en créant de lointaines perspectives.

Certaines personnes jugent, précisément, que le vide créé par les miroirs muraux est attristant, et nuit à l'intimité des pièces: évidemment, il ne faudrait pas non plus en abuser et revêtir "toutes" les parois de grands miroirs (un salon ou un bureau ne doivent pas rivaliser avec le "palais des illusions" ni le café Anglais.....).

Tout l'art du décorateur consiste dans le choix judicieux des emplacements réservés aux miroirs.

La place

Nous les préférons de beaucoup dans une salle à manger que dans un boudoir, et dans un salon de réception que dans un bureau d'étude.

Les pièces consacrées au repos, à la méditation, au travail intellectuel, ne comportent que peu de miroirs : en règle générale, il ne faudra rien y placer qui disperse l'attention et retienne nécessairement les yeux... C'est le cas des miroirs.

Des rayons de livres, des gravures ou des tableaux familiers, des papiers ou des tentures de couleur neutre, unie, favorisent l'étude.

Un grand miroir au-dessus de la cheminée et un autre plus petit au-dessus de la table à écrire suffiront grandement. Il y a même des personnes nerveuses qui redoutent de rencontrer leur image quand elles sont absorbées par leur travail et qui bannissent tout miroir — petit ou grand — de leur studio. D'autres vont même jusqu'à ne tolérer ni le moindre tableau au mur... C'est une disposition d'esprit très moderne. Après avoir recherché et même amoncelé les objets d'art et les collections de tableaux dans nos intérieurs, nous les en éloignons avec une sorte de phobie presque morbide. Et certains intérieurs, privés de tout décor, affectent des blancheurs, des nudités extrêmes de cellules de moine.

Pas d'exagération

On ne saurait encourager de tels iconoclastes, du point de vue artistique !

Pour nous autres, femmes, qui aimons surveiller notre toilette et notre coiffure (et la rectifier au besoin) les miroirs sont une nécessité. On dit assez justement que les intérieurs sans glaces sont des intérieurs sans femme.

Acceptons d'être coquettes et disposons agréablement quelques miroirs partout où ce sera joli et indiqué.

Tout d'abord, au-dessus de notre coiffeuse, dans notre "salon d'atours" (chambre à coucher ou salle de bains)

Là, un grand miroir à trois faces, qui permet de se voir tout entière en pied et en tous sens, me paraît le luxe le plus utile et le plus souhaitable

Le grand miroir

Pour essayer une toilette, pour s'habiller, pour juger de l'effet d'un chapeau, d'une coiffure nouvelle, rien ne remplace le grand miroir à face mobile. Beaucoup des erreurs de notre habillement proviennent justement du fait que nous ne nous voyons pas bien... Telle robe, charmante de face, n'est pas aussi jolie de profil; pour les chapeaux, c'est encore plus nécessaire.

Se voir de dos est plein d'enseignement: on ne se connaît jamais trop bien.

Les miroirs placés entre les fenêtres, sur les étroits panneaux où l'on ne sait trop quoi mettre, et les miroirs rectagulaires encadrés dans les portes, donnent à un intérieur beaucoup de "style". C'est ainsi qu'on les disposait le plus volontiers aux siècles précédents Nous aimons beaucoup aussi les panneaux de glace rajustés les uns aux autres, par de petites vis d'argent: là encore, il y a un souvenir d'autrefois, du temps où les grands miroirs d'une seule pièce n'existaient pas.

Pas cela

Les miroirs placés sur les plafonds et qui réfléchent meubles et personnes à l'envers, sont "vertigineux"...

Nous ne comprenons guère cette innovation, quoi qu'il faille bien reconnaître que c'est fort amusant et très éclairant, surtout pour les grandes pièces un peu basses. Les lustres acquièrent un éclat presque insoutenable de ce reflet multiplié... C'est plutôt à conseiller pour une salle de bal (ou une très petite pièce originale, que l'on n'habite pas constamment).

A la campagne, au bord de la mer, quand on a la chance d'avoir une belle vue vis-à-vis du vestibule, rien de plus beau que de placer un très grand miroir long en face du panorama, dans l'entrée, par exemple...

Nous avons vu, récemment, cette idée utilisée par un architecte, dans un vestibule, ouvert en loggia, devant la mer... Toute la vue splendide s'y reflétait, et l'on doutait de quel côté se trouvait le véritable azur.

Pour être belle

Pour développer les mollets. — Si vous avez des jambes trop maigres, vous améliorerez rapidement cet état en exécutant chaque jour à plusieurs reprises un mouvement qui consiste à se soulever plusieurs fois de suite sur la pointe des pieds.

* * *

Contre les pellicules. — Faites dissoudre du camphre dans de l'eau boriquée chaude, et lotionnez le cuir chevelu à l'aide d'un tampon d'ouate imbibé de cette solution. Quelques applications suffiront.

* * *

Contre la congestion du visage. — Faites macérer une laitue dans l'eau froide pendant tout un jour, puis mettez à bouillir pendant une heure à casserole couverte. Retirez du feu, pilez la laitue sur l'eau dans laquelle elle a bouilli. Passez le tout. Lotionnez le visage avec cette eau tiède et laissez sécher sans essuyer. C'est un excellent remède à la congestion du visage.

* * *

Bienfaits de l'eau chaude. — Contre l'insomnie provoquée par une mauvaise digestion, il suffit de boire quelques gorgées d'eau chaude. Un gros rhume vous fatigue-t-il ? De l'eau chaude absorbée à petites gorgées calme la toux et facilite l'expectoration. Une serviette trempée dans l'eau chaude et appliquée au creux de l'estomac calme les douleurs provoquées par une mauvaise digestion. Enfin, contre l'échauffement du teint provoqué par la fatigue, on conseille encore des lotions à l'eau bien chaude.

GRIS-PERLE



Robe de crêpe minerve à jaquette réchauffée de renard platine.

L'alimentation

Comment préparer et faire des crêpes au beurre, au saindoux ou à l'huile

Les crêpes sont un mets délicieux et une nourriture très substantielle. Voici comment faire d'excellentes crêpes. Pour une vingtaine, prenez une livre de farine que vous délayez peu à peu avec de l'eau; faites attention qu'il n'y ait pas de grumeaux. Lorsque le mélange a l'épaisseur de pâte à frire, ajoutez-y un oeuf et même deux, si la pâte est encore trop épaisse, puis une cuillerée de cognac et une cuillerée à café de sel. Battez bien votre pâte et laissez-la reposer deux ou trois heures. Mettez ensuite dans la poêle gros comme une noisette de beurre ou de saindoux. Lorsque la poêle est chaude et le beurre fondu pour en couvrir le fond, étendez cette pâte de manière à en couvrir juste le fond de la poêle. Voyez à ce que votre crêpe soit mince car plus elle est mince plus elle est savoureuse. Faites bien cuire des deux côtés. Les crêpes doivent être mangées chaudes; tièdes ou froides, elles sont indigestes.

On peut aussi faire des crêpes à l'huile. Dans ce cas, une cuillerée à café d'huile suffit pour une crêpe.

* * *

Une recette pour faire une soupe au concombre

Edith-M. Shapcott suggère la recette suivante pour faire une soupe au concombre: Prenez deux cuillerées à table de farine, trois tasses de sauce blanche, une tasse de lait, un oignon tranché, une pincée de macis, une demi-tasse de crème, deux jaunes d'oeufs, sel et poivre.

Pelez les concombres, tranchez-les et enlevez les graines; faites-les cuire dans le beurre pendant 10 minutes. Ajoutez ensuite aux concombres, lentement, la farine et la sauce blanche et remuez constamment. Mêlez le lait avec les oignons et le macis. Mélangez bien et pilez le tout ensemble. Faites chauffer jusqu'au point d'ébullition puis ajoutez alors la crème et les jaunes d'oeufs. Salez, poivrez et servez chaud.

L'important pour bien réussir est de bien piler les concombres et de faire un mélange parfait de tout ce qui entre dans cette recette.

L'approbation des Soeurs de l'Immaculée-Conception

Son Excellence Mgr Gauthier recevait le 25 février dernier un câblogramme de Rome lui annonçant que la Sacrée Congrégation des Réguliers avait accordé à l'Institut des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception son approbation définitive.

Cette Société de religieuses missionnaires a été fondée en 1902, à la Côte-des-Neiges, Montréal. En 1909, elle ouvrit à Canton, Chine, sa première mission. Le 1er mars 1925, elle reçut de Rome sa première approbation, et le 25 février 1933, son approbation définitive.

Funérailles de Soeur Marie des Puissances

Jeudi dernier à Laval-des-Rapides, ont eu lieu au milieu de parents et d'amis, les funérailles de Sr Marie des Puissances, religieuse du Bon Pasteur (née Laurence Allard) de S.-Alexis de Montcalm.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Allard, assisté de M. l'abbé Alcidas Allard, cousins de la défunte, et du chapelain de la communauté comme sous-diacre.

On remarquait dans l'assistance : M. Dieudonné Allard, son père; Frère Ephrem d'Assise (Réal), Paul-Emile, Raoul et Gaston, ses frères; ses soeurs, Simone, Gilberte, Fernande, Lucette et Pauline; Mme Raoul Allard, belle-soeur de la défunte, Soeur Marie Adalbert supérieure Provinciale et Sr. Marie Joseph Aristide, (soeurs Sainte-Anne); Frère Donat, cousin; Mme Denis Aumont, Darla, Rosaire Aumont, M. et Mme J. Mireault, Nap. Allard, Conrad, Gabriel, M. Basile Allard, Aristide M. et Mme Hector Allard, M. et Mme A. Venne, Geo. Laverdure, M. et Mme B. Lecavalier, M. et Mme Aristide Pigeon, M. Alphonse Lecavalier; ses deux filles et son fils, Adélard Lecavalier, M. et Mme J. Beausséjour et ses deux filles, Mme notaire Bastien et sa soeur des Trois-Rivières, Joseph Magnan et sa fille Claire, Mmes G. Archambault, Murphy, Contant, Faulkner, Mlles A. Coutu, M. Courteau, Y. Bouchard, M. Provost, T. Filion, J. Potvin, F. Lascelles, J. Joannette, M. C. Martin, Léo Leduc, etc. Témoignages de sympathies: Dr E. Blouin, Mlle Julienne Potvin, institutrice et ses élèves.

Ring Tum Tiddy

3 petits oignons tranchés
6 tranches de bacon (haché)
1 boîte de tomates
1 boîte de blé-d'Inde
Sel et poivre
¼ lb. de fromage (en cubes)

Faites cuire les oignons et le bacon ensemble dans la poêle. Ajoutez les tomates et le blé-d'Inde et faites chauffer jusqu'au point d'ébullition. Assaisonnez au goût, ajoutez le fromage et faites cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Servez chaud sur des biscuits croustillants. Un plat appétissant pour un voyage où l'on campe.

(17)

Aux Anciennes de S.-Urbain

Les anciennes élèves de l'Académie Saint-Urbain sont priées de prendre note, qu'en raison de circonstances imprévues, leur messe annuelle fixée au 11 mars, a dû être remise à une date ultérieure.



Ecrivez à Crosse & Blackwell, Fleet Street, Toronto, pour le Livre de Banque de "Silver Tokens" il décrit les articles de valeur que vous pouvez obtenir en échange des "Silver Tokens".

Preuve l'habitude des produits Crosse & Blackwell

"ILS SONT BRITANNIQUES"

MOULUE *correctement*
POUR LA BONTE ET LA SAVEUR

Pouvez-vous concevoir de la moutarde "fondant dans la bouche?" *C'est le cas de celle-ci.* Les meilleurs Grains de Moutarde Anglaise moulus avec le plus grand soin jusqu'à une douceur soyeuse. Cette poudre est mélangée avec des épices et du bon vinaigre Crosse & Blackwell . . . et le tout est *vieilli* dans le *bois*. Délicieusement douce et moelleuse. Economique.

Conservez le "Silver Token" qu'il y a sur chaque pot

IMPERIAL CROWN BRAND ECHOES APPROVED EMPIRE PRODUCT FINE QUALITY THE EMPIRE

Agents des Ventes pour le Canada
Harold F. Ritchie & Co. Limited
10-18 McCaul St. Toronto

CB-181

MOUTARDE *préparée*
Crosse & Blackwell

MME LABILE ET MME LAJOIE



Mme LABILE : Ces rideaux de mousseline suisse à pois sont si sales et je me demande si je pourrai les laver.

Mme LAJOIE : Vous n'avez pas besoin de vous en inquiéter si vous vous servez de l'Oxydol pure. J'ai lavé les miens la semaine dernière et ils sont pimpants comme des neufs — et tout aussi beaux.

● Il n'y a rien comme l'Oxydol pour rendre les choses blanches comme la neige en un moment. Ce merveilleux savon de ménage granulé lave tout plus blanc et plus net — depuis les grosses couvertures jusqu'aux choses les plus délicates. Et aucun savon ne peut égaler la façon dont il lave la vaisselle, laquelle devient claire et brillante. Son généreux savonnage vous sauve un monde de temps et de travail. Ne fait jamais de bulles dans le plat à vaisselle et ne rougit pas vos mains.

The Procter & Gamble Company of Canada, Ltd.



50% PLUS DE SAVONNAGE SIGNIFIE 47% MOINS D'OUVRAGE

QUE OXYDOL FASSE LE TRAVAIL

Marque déposée

FABRICATION CANADIENNE

C'est un plaisir d'acheter chez SIMPSON



Samedi notre vente extraordinaire continue

Complets de Qualité

Faits sur Mesures

Paiement facile **$5** *comptant et trois mensualités égales. Pas d'intérêt.*

Tous ces tissus nouveaux arrivent directement d'Irlande, d'Ecosse ou de grandes maisons canadiennes. Chaque complet est coupé à la main, les mesures sont prises par des experts, et plusieurs détails de la confection sont faits à la main.

Venez choisir un modèle printanier, un tissu de votre choix et faites prendre vos mesures.

Paletots faits sur mesures 18.50

18.50

Simpson, au deuxième

Nouveaux Chapeaux de Paille

Des chapeaux qui en paraissent valoir au moins $5. En pédaline, crochet Nora du plus joli effet. Canotiers d'inspiration, fez, le nouveau chapeau tout en calotte! Toutes des couleurs 1933.



3.95

Noir
Brun
Marine
Rouge
Gris

Simpson, au deuxième.

Samedi est le dernier jour de la Vente de Printemps de

Costumes et Manteaux

Groupe spécial à

$18

COSTUMES — Ligne tailleur masculine très recherchée en ce moment. Jaquette simple ou croisée, costumes deux et trois pièces, genre swagger et autres genre couturier. En worsted anglais ou français, tweed canadien, crêpe de laine fin. Manches variées.

MANTEAUX — Ceux-ci sont influencés par la mode lancée par Schiaparelli, revers croisés, manches avec empiècement, genre semi swagger ajusté, polo. En tweed, worsted, crêpe de laine. Autres groupes à $14, $22, $26, $31, $34, $44.

Tout costume ou manteau à $15 et plus peut être payé par versement. 25% comptant et 3 mensualités égales — ou $5 en dépôt qui garde votre costume jusqu'au 15 avril lors de la livraison et du paiement de la différence.

Simpson, au troisième.



3000 Cravates de Soie Importées

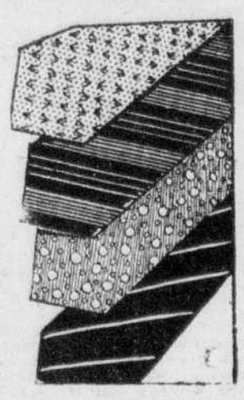
.69

Rég. $1 à $2.

3 pour $2

Nombre d'hommes n'ayant pu assister à notre grande vente de cravates, nous répéterons cette grande offre demain. Nous en avons achetés une autre grande quantité. Ne manquez pas cette aubaine, car les valeurs sont réellement épatantes. Toutes des soies importées de France et d'Autriche. Nouveaux modèles et combinaisons de couleurs.

Simpson, au rez-de-chaussée.



SPECIAL! POUR FEMMES D'AFFAIRES

En vente de 12 à 2.30 p. m.

Bas de Soie

Chiffon clair — Semi service. Entièrement façonnés.

Beige noix
Hula
Taupe brume

.60

Chukker
Deansan

Tous parfaits

Tous des bas de texture claire et égale, de première qualité. Pas de commandes téléphoniques ni livraison.

Simpson, au rez-de-chaussée

Blouses de Crêpe de Soie Imprimé

Arrivant de New-York



Pois, traits, rayures, fleurs, motifs géométriques sont les impressions charmantes sur ces crêpes. Manches bouffantes, encolures nouvelles. Toutes les combinaisons de couleurs à la mode pour cette saison. Tailles 14 à 20.

3.98

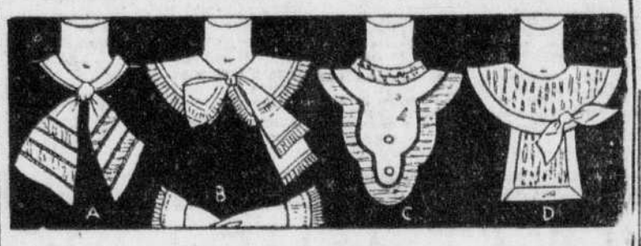
Jupes de Crêpe de Laine

Bonne coupe. Valeurs remarquables. Marine, noir ou brun. Composez-vous un ensemble à prix bien bas. Tailles 14 à 20.

2.98

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième.



Nouvelles Parures de Cou en Organdi

.79

Cols-bavette, genre plastron, noeuds, cravates, peter pan, etc., en organdi uni ou gaufré. Garniture de boutons, dentelle, plis, etc.

Commandes téléphoniques acceptées. PL. 7221.

Simpson, au rez-de-chaussée.

Nouveaux Manteaux de Printemps pour Fillettes

Ages 3 à 6 ans **4.95** *Ages 7 à 9 ans* **6.95** *Ages 10 à 14 ans* **9.95**



Bérets assortis .59

Emmenez les enfants chez Simpson samedi si vous avez des manteaux de printemps à leur acheter! Vous trouverez ici le choix des nouveaux styles de la saison — des modèles tailleur en drap polo pure laine, des lainages mouchetés et en diagonale. Tous sont entièrement doublés et comportent les manches nouvelles. Une merveilleuse collection de modèles en bleu copen, vert, marine et fauve.

Commandes téléphoniques, PL. 7221.

Robes-Culottes "Éclipse"

.98

Elles se lavent à merveille, sont éminemment durables et se présentent en plusieurs imprimés à jolis petits dessins de fleurs et de pois minuscules. Avec froncés et collet et poignets blancs. Bleu, rose pâle, vert, maïs. Ages 1 à 6 ans.

Tél. PL. 7221.

Simpson, au quatrième.



Une Robe pour chacune

12.95



Robes pour jeunes filles, femmes, femmes à tailles fortes et demandant des vêtements en demi-tailles. Il y a des copies de grands succès de New-York. Superbe qualité de crêpe rugueux, transparent, d'imprimés dans une charmante variété de couleurs printanières. Lignes amincissantes pour femmes fortes.

Tailles 14 à 20, 38 à 46, 16½ à 26½.

Spécial de robes à 9 a.m.

Groupe de nouvelles robes à prix très bas. Crêpe rugueux en nuances printanières. **3.55**

Simpson, au troisième.

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

Blouses de Crêpe de Soie

Manches courtes bouffantes — Valant 1.49



Vous en voudrez deux ou trois à ce prix. — Tout à fait charmantes. Blanc, coquille, bleu, maïs, vert nil. Tailles 14 à 20.

.98

Comamndes téléphoniques acceptées.

Simpson, au sous-sol.

Spécial de 9 à midi.

200 Robes de Crêpe Rugueux

2.98



200 robes prises sur nos stocks réguliers à 3.98. En crêpe rugueux, transparent. Manches courtes bouffantes et manches énormes. Garnitures contrastantes d'organdi, plaid. Uni ou impressions de plaids.

Ne manquez pas ce spécial !

Tailles 14 à 20, 38 à 44 dans le lot.

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au sous-sol.

Souliers Très Réduits pour Femmes

Un groupe remarquable de souliers fins qui ont été réduits parce que les séries étaient désassorties. Talon cubain et haut. Cuir noir ou brun. Lacés, oxfords, à courroie.

Pointures 2½ à 8 dans le lot.



1.59



Simpson, au sous-sol.

Offre de bonbons

Samedi seulement

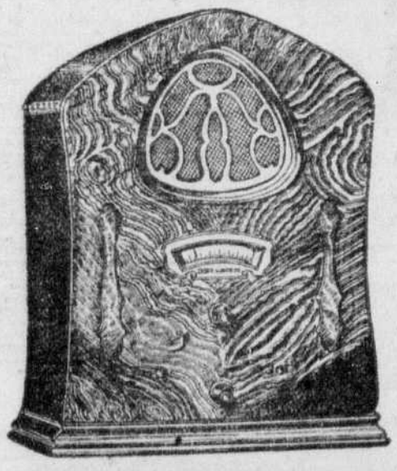
CHOCOLATS Caramels trempés à la main Livre .. **.25**

KISSES DE CARNAVAL. Livre .. **.10**

Simpson, au sous-sol.

Le Nouveau Serenader

Prend une foule de postes et possède la sensibilité et la sélectivité d'un modèle de $100.



Lampes nouveau genre
Nouveau châssis superhétérodyne
Nouveau haut-parleur dynamique de 8"
Disque net et bien éclairé
Modèle de cheminée de bonne grandeur

29.75

Ce merveilleux petit appareil prend plus de postes que la majorité des plus gros modèles—en réalité il capte 35 postes en 5 minutes par les longueurs d'ondes locales. Le prix ne témoigne aucunement de sa valeur réelle. Téléphonez votre commande à Pl. 7221.

$3 *d'acompte et le solde en 10 versements mensuels égaux. Sans supplément.*

LE SERVICE GRATUIT DE SIMPSON installe l'appareil à votre antenne et prise de terre et fournit les instructions voulues.

Simpson, au sixième.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.

P.-E. DuTREMBLAY, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q

Tél.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.



"... une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de "Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à "tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son "plus cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, lu en la par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 10 MARS 1933

MORATOIRE NECESSAIRE

Pendant les dures années de la guerre de 1914-1918, la province de Québec a été à peu près la seule du Dominion à faire honneur à ses obligations et à ne pas décréter de moratoire. Aujourd'hui, en face de la situation plus grave encore créée par la crise économique et qui menace de se prolonger, n'y a-t-il pas lieu de recourir, dans notre province, à un moratoire mitigé comme le demande la Ligue des propriétaires de l'Est de Montréal?

L'hon. M. Godbout, ministre de l'Agriculture, demande qu'on y recoure dans le cas des cultivateurs, et tout indique qu'il obtiendra gain de cause. La Législature devrait, dans la même occasion, étendre la portée de la mesure de façon à protéger une foule de petits propriétaires dans les centres urbains, principalement à Montréal, contre certains créanciers cupides et intransigeants? Le remède n'est pas moins nécessaire ici que là.

Il est notoire que nombre de gens qui ont prêté de l'argent sur garantie hypothécaire ne craignent pas de profiter des embarras où se trouvent leurs débiteurs pour s'emparer du gage, dès que ces derniers ne peuvent pas rembourser le capital à échéance. Des milliers de propriétaires de la métropole, pour ne parler que de notre ville, sont ainsi exposés à perdre, quand ils ne l'ont pas perdu déjà, l'immeuble dont l'acquisition représente pour eux dix, vingt, trente ans d'économies et de sacrifices. C'est assurément un état de choses indésirable que nos législateurs ont le devoir de corriger. Ils peuvent le faire en établissant un moratoire qui sauvegarderait les intérêts des propriétaires et, en même temps, les intérêts des créanciers hypothécaires.

Ce moratoire serait, disons, pour la durée d'un an, renouvelable selon que les conditions l'exigeraient. Il affecterait le capital et les balances de prix de vente dans tous les cas où il serait clairement prouvé que les propriétaires sont incapables de rencontrer leurs obligations, soit à cause de la forte diminution de leurs revenus, soit parce qu'ils ne peuvent pas contracter un nouvel emprunt. Le gouvernement pourrait créer un organisme pour juger de chaque cas en particulier et, d'une manière générale, pour empêcher que l'application du moratoire ne prête à des abus.

Le projet comporterait l'obligation pour les propriétaires jouissant de la protection du moratoire de payer fidèlement et intégralement leurs intérêts et leurs taxes et de maintenir leurs assurances de façon à ne pas diminuer la valeur du gage. Les créanciers hypothécaires ne perdraient pas les arrérages dont le paiement aurait été différé; ces sommes seraient exigibles quand même après l'expiration du moratoire. On pourrait cependant les répartir entre un certain nombre d'années, comme la chose s'est pratiquée, par exemple, pour le règlement des dettes de guerre à la suite du moratoire Hoover. Le contrat resterait le même; on en suspendrait seulement la pleine exécution.

Dans l'application du moratoire on pourrait accorder au débiteur hypothécaire quelques mois de délai pour lui permettre de payer ses arrérages de taxes et d'intérêts, de manière à prévenir la dépréciation de la créance hypothécaire.

La Législature de Québec voudra sans doute étudier avec soin ce projet et, d'une manière générale, prendre les mesures nécessaires pour sauver du désastre un grand nombre de petits propriétaires qui, encore une fois, sont acculés à la ruine si on ne leur vient pas en aide pour sortir d'une situation critique due, non pas à leur imprévoyance, mais aux circonstances dans lesquelles les a placés la dépression actuelle.

L'ACTION INTELLLECTUELLE

L'action intellectuelle, bien comprise, pratiquée assidûment, constitue à la vérité un des principaux moyens qui permettront au peuple canadien-français, minorité disséminée à travers le Dominion, de protéger son âme et de défendre son caractère contre ce que l'hon. Maurice Dupré, solliciteur général, appelle "l'enchaînement incontrôlable des faits". Aussi doit-on féliciter l'A. C. J. C. de l'apostolat qu'elle poursuit en faveur de l'action intellectuelle, par sa distribution annuelle de prix aux meilleurs travaux littéraires de nos jeunes écrivains.

Chacun sait que le motif qui pousse, sinon tous, du moins la très grande majorité de nos gens de plume, à participer aux concours annuels de l'A. C. J. C. et du prix David, pour ne parler que de ceux-là, n'est pas l'ambition de gagner une somme d'argent. Leur but est plus élevé; ils tiennent à montrer, par leur exemple, que le travail de l'esprit compte des fidèles parmi notre population et ils veulent faire comprendre à la masse du public la noblesse des labeurs littéraires. La campagne a déjà produit des fruits et le nombre diminue rapidement des personnes qui croient qu'un écrivain est un être à part, peu utile à la société, une sorte de parasite, regardé avec pitié, souvent avec dédain.

M. Dupré a raison de dire que l'action intellectuelle est pour nous, Canadiens-français, une "nécessité historique", en ce sens que tout dans nos annales nous invite à cette action et qu'elle explique comment, avec notre religion, notre langue et nos lois, nous avons réussi à conserver notre identité, notre physionomie particulière. Placés dans des conditions défavorables sous le rapport de l'activité matérielle, mal préparés à manipuler de grosses affaires d'argent, nos ancêtres se sont repliés en quelque sorte dans le domaine intellectuel et, ne craignons pas de le dire, c'est là qu'ils ont remporté leurs plus beaux succès, ceux qui ont eu l'influence la plus heureuse et la plus durable sur les destinées de notre nationalité. A nous de marcher sur leurs traces, même si nous sommes devenus plus aptes à jouer un rôle dans le champ économique.

Les lauréats couronnés au cours de la réunion d'hier soir, à la Palestre, méritent des félicitations pour leur dévouement à la cause littéraire et pour les succès qu'ils remportent à promouvoir cette cause. Méritent aussi des félicitations et des remerciements les personnes généreuses qui, malgré la crise, continuent de verser à l'A. C. J. C. les sommes qui permettent chaque année de récompenser le labeur intellectuel chez les nôtres.

LA PART DU CULTIVATEUR

Parlant récemment à la Radio, le R. Père L. Lebel, s.j., aumônier général de l'Union Catholique des Cultivateurs, a démontré la baisse anormale du revenu des agriculteurs. Le citadin qui achète ses denrées alimentaires chez l'épicier et le boucher du coin est enclin à croire que les prix qu'il en paie représentent un gain satisfaisant pour le producteur rural. Il fait erreur, car il ne se rend pas compte que la part du cultivateur dans ces prix est bien minime, comparativement à celle des intermédiaires.

Il est notoire que depuis trois ou quatre ans, les produits alimentaires ont subi dans le commerce de détail une baisse de 40 pour cent, mais les intermédiaires n'ont pas pour cela abdiqué leurs taux, ils les ont même augmentés, de sorte que, tout bien compté, le producteur rural ne reçoit pratiquement en moyenne que le tiers du prix payé actuellement par le consommateur, ce qui fait que son revenu est souvent diminué de 60 pour cent.

Le R. Père Lebel prend pour les fins de sa démonstration deux cas de la viande et du lait, les deux plus importantes sources de revenu de la ferme.

Ceux qui suivent le cours des prix des abattoirs, dit-il, savent que les meilleurs animaux de boucherie de l'Ouest se sont vendus, au cours de l'année 1932, 4 à 5 sous la livre, et que le bétail commun n'a rapporté que 2½ ou 3 sous en moyenne. Dans bien des cas, le prix de vente couvrait à peine les frais de transport. Il est même arrivé que des cultivateurs, au lieu de recevoir un chèque, ont reçu un compte à payer parce que leurs animaux n'avaient pas rapporté assez pour couvrir les frais de vente et de transport.

En ce qui concerne le lait, la situation n'est guère plus florissante. L'enquête faite en 1930, sur les instances de l'honorable J.-L. Perron, alors ministre de l'Agriculture, révéla que la moyenne du coût de la production dans la province de Québec était de 32 sous le gallon. Cette enquête, suivie d'une autre en 1931, démontra que, dans le comté d'Argenteuil, où l'industrie laitière est parfaitement bien organisée, le coût de revient du lait s'élevait à 25 sous le gallon. A ces prix, les cultivateurs ne feraient que joindre les deux bouts ensemble. Mais ce n'est pas ce que l'on constate dans la pratique. En fait, ils ne reçoivent que 10 sous environ le gallon aux laiteries, et de 7 à 8 sous même ailleurs. La marge des pertes est donc considérable, et il n'est pas possible que le producteur rural tienne longtemps à une pareille exploitation, grevée d'autre part de lourdes impositions.

Le R. Père Lebel souligne ici quelles sont ces charges onéreuses.

Qu'on se rappelle, dit-il, que depuis 25 ans, le coût du lait a été augmenté considérablement par suite de l'intervention des gouvernements: fédéral, provincial et municipal. Au nom de l'hygiène et pour préserver la santé des consommateurs, les bureaux d'hygiène ont imposé règlements sur règlements et ont forcé les cultivateurs et les laiteries à faire des dépenses de plus en plus lourdes: aménagement et agrandissement des étables afin de donner un certain nombre de pieds cubes d'espace et 4 pieds de fenêtre par tête de bétail; blanchiment à la chaux fréquemment renouvelé; construction de laiteries séparées avec puits en béton; construction de glacières avec aménagement de trois tonnes de glace par vache; bidons coûteux dont la vie est relativement courte, parce qu'ils doivent être toujours en parfait ordre; transport en camions spéciaux, munis de glace et de couverture; épreuve du troupeau à la tuberculine, avec obligation d'abattre tous les sujets qui réagissent, etc. D'autres règlements onéreux suivent le lait depuis le moment de la traite et dans toutes les phases de sa manipulation par le cultivateur et les laiteries, jusqu'au moment où il est déposé à la porte du consommateur. N'allez pas croire que je critique ces dispositions imposées pour assurer notre santé. Mais qui doit payer les dépenses que comportent tant de précautions? Le sens commun répond que ce sont les consommateurs en faveur desquels l'Etat les impose.

En outre de la viande et du lait, il y a les légumes et les fruits, sur lesquels le cultivateur ne prélève de bénéfices que s'il peut les vendre comme primeurs au début des époques saisonnières. Mais quand arrive sur le marché la production en masse, les prix baissent à un niveau désespérant. A ce chapitre encore, ce sont les intermédiaires qui empochent le plus clair des bénéfices.

Sans doute, par ce temps de crise, le cultivateur est encore le mieux partagé, puisqu'il a de quoi manger en abondance. Mais, observe le R. Père Lebel, en ce faisant il mange son bien en attendant de venir à bref délai aider le citadin à manger le sien, s'il est contraint de quitter la terre parce qu'il ne reçoit pour ses produits que la moitié de ce qu'ils lui en coûtent. Danger social qu'il importe d'éviter en procurant à la classe rurale le moyen de sortir de l'impasse où elle est enlisée.

LA QUESTION DES LOTERIES

En mai 1931 et en février 1932, le Parlement fédéral canadien rejetait un projet de loi présenté chaque fois par le sénateur Barnard afin de permettre l'organisation de loteries publiques au Canada, sous l'autorité des provinces, comme moyen de venir en aide aux hôpitaux et autres institutions charitables. A son tour, le sénateur MacRae, de Vancouver, revient à la charge cette année avec une proposition semblable. Sera-t-il plus heureux que son collègue? Il est permis d'en douter, le sentiment des deux Chambres paraissant hostile à l'innovation.

Pour faire triompher leur cause, les partisans des loteries ne manquent pas de citer l'exemple de nombreux pays qui, à travers les âges et encore aujourd'hui, se livrent à cette pratique et en retirent, prétend-on, des avantages réels. Ainsi, on rappelle que l'Espagne a institué une loterie annuelle qui, en décembre 1931, a permis de distribuer la jolie somme de $40,000,000 à des gagnants appartenant à toutes les classes de la société. L'Allemagne a prélevé par le même moyen autour de $250,000,000 au profit de ses oeuvres d'assistance, tandis que l'Argentine a recueilli aux mêmes fins un montant de $30,000,000. En Italie, en Autriche, en Tchéco-Slovaquie, en Suisse et en Pologne, il existe des loteries, sanctionnées ou non par l'Etat, qui jouissent d'une vogue considérable. On sait la popularité considérable des "sweepstakes" annuels organisés en Irlande et dont le succès a ému les autorités britanniques au point qu'elles étudient actuellement l'opportunité d'organiser des tirages analogues afin de garder en Grande-Bretagne les millions qui passent dans l'île irlandaise.

Les loteries sont prohibées au Canada. D'aucuns sont d'avis qu'on pourrait leur substituer avec autant d'avantages et moins d'inconvénients le système dit "des obligations à lot". M. Emile Bruchési, avocat, de Montréal, a expliqué en quoi consistait ce système, il y a déjà onze ans, dans un numéro de l'"Action Française". Au lieu d'une loterie comportant des petites mises dont l'ensemble sert à former des lots plus ou moins considérables distribués d'après le tirage au sort ou le classement des chevaux sur une piste de course, on émet des bons ou obligations portant intérêt, remboursables au pair dans un ordre laissé au hasard, mais dans un délai ultime déterminé, quarante ou cinquante ans, par exemple, et participant à des tirages réguliers de lots ou de bonis dont l'importance peut s'échelonner de $500 à $50,000. Ici, on ne tire au sort que pour fixer la date du remboursement de l'obligation et le paiement de la prime. Chaque fois, le porteur de titres retrouve ce qu'il a versé.

Un projet de ce genre agréerait-il à nos parlementaires d'Ottawa? En tous cas, il sera intéressant de voir s'ils sont encore aujourd'hui comme hier opposés aux loteries proprement dites, parce que, soutiennent-ils, elles tendent à saper la vitalité de la nation, selon les termes employés par le sénateur Dandurand, en combattant la proposition Barnard, ou, d'après son collègue, le sénateur Gillis, à abaisser le niveau de la moralité publique au Canada.

LETTRE DE QUEBEC

Pour la saison prochaine

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

QUEBEC, 10 — Alors que plusieurs pieds de neige recouvrent présentement le sol, il ne paraît guère à propos de parler des prochaines cultures. Mais sous notre rigoureux climat, la nature fait vite et, à peine la terre est-elle débarrassée de son lourd linceul de glace et de neige qu'elle s'entr'ouvre complaisamment pour les éclosions. Et puis, c'est pendant la rude saison que l'on prépare les cultures et que dans les milieux officiels on prépare les programmes. A cause de la crise perturbatrice que nous traversons, sur les fermes comme dans les industries, tous les jours apportent leurs changements; quelques-uns sont radicaux. Que préconisera-t-on pour la saison prochaine en vue d'aider les cultivateurs à tirer le meilleur parti de leur terre dans les circonstances? La grande culture? Les cultures spéciales? Sur quoi l'attention se portera-t-elle?

Il a été fait naguère, au Conseil d'agriculture de la province, une heureuse suggestion dont l'application, croit-on, serait toujours opportune. Un des membres de ce comité, nous rappelons-nous, avait proposé de porter la direction de la culture générale de la terre sur une nouvelle base de façon à rencontrer d'une manière plus pratique les besoins économiques du pays. C'est-à-dire que les cultivateurs devraient abandonner quelque peu la vieille et classique culture du foin et de l'avoine, du moins, la diminuer, pour se consacrer avec plus d'intensité à celle des petits fruits de façon à pouvoir fournir la matière nécessaire à l'établissement d'une industrie nationale de conserves et à pouvoir utiliser avec plus de profits les étendues de terre défrichées dont on dispose. Il est évident qu'avec les développements prodigieux de l'automobilisme les cultivateurs ne peuvent plus continuer avec profit à cultiver le foin et certaines céréales comme le faisaient leurs ancêtres. Déjà de trop grandes quantités de ces produits de la terre restent d'une année à l'autre au fonds des fenils et des "tasseries". On peut voir, aujourd'hui, que l'essence dame le pion d'une façon effarante à l'avoine et au foin. Car la prophétie est en train de se réaliser qui veut qu'à la fin du XXème siècle le cheval ne soit plus qu'un article de curiosité dans les musées, comme le diplodocus et le plesiosaure. Or, le cheval est, personne n'en doute, le meilleur consommateur du foin et de l'avoine.

L'on conseillerait donc de transformer une partie des terres à avoine et quelques prairies en champs fruitiers où l'on cultiverait les fraises, les framboises, les bluets, les groseilles, etc. Déjà, du reste, en ces dernières années, ces cultures spéciales ont pris beaucoup d'extension dans notre district, et l'on s'en trouve bien. Mais si ces petits fruits peuvent suffire à notre consommation, il s'en faut de beaucoup qu'ils soient en quantité suffisante pour alimenter une industrie nationale de conserves fruitières. Il n'en est pas moins certain qu'au point de vue pécunier la transformation presque radicale de nos champs en vue de ces cultures spéciales ne serait assurément pas un mal. La culture des petits fruits a toujours été rémunératrice pourvu qu'on s'y livre avec intelligence. On a un bel exemple aux portes mêmes de Québec, sur l'Ile d'Orléans où, on le sait, on cultive les fraises sur une très haute échelle; même par les temps de crises économiques comme celle que nous traversons, on constate que cette culture paie ceux qui s'y livrent. Et l'on est toujours certain d'un marché. On a déjà estimé à plus de $60,000 la récolte annuelle des fraises sur l'ancienne Ile des Sorciers. Les commerçants sont même d'avis que l'Ile d'Orléans fournit actuellement pas moins de quatre-vingt-dix pour cent des fraises du marché local. N'allons pas abandonner cette exploitation. Il est déjà malheureux que l'on ait laissé, depuis quelques années, péricliter la culture qui fut naguère si payante, des bluets en particulier ceux du Haut-Saguenay. Dans le même ordre d'idée, on sait que les comtés de Kamouraska, L'Islet, Montmagny réussissent très bien dans les cultures des petite prunes. Si l'on ne cherche pas à développer ces cultures qu'on les conserve au moins.

SAINTE-FOY.

Les projets de réforme du tarif douanier français

La prolongation de la crise économique ne pouvait manquer de poser en France la question de la revision des accords commerciaux, surtout de ceux qui ont été conclus depuis 1927.

En effet, un principe sacro-saint semblait dominer jusqu'ici la politique douanière: c'est le principe de la **clause de la nation la plus favorisée.** Elle consiste pour chacun des pays qui contractent entre eux un accord commercial:

1o) à ne pas frapper les marchandises de l'autre de droits plus élevés ou de formalités plus strictes que celles qu'il applique à aucun tiers pays;

2o) à consentir à l'autre le bénéfice de toute réduction de tarif qu'il pourrait éventuellement accorder à un pays tiers quelconque.

Depuis le début de la crise, cette clause fait l'objet en France des plus vives critiques. Chambres de Commerce et groupements syndicaux industriels en demandent la résiliation avec une insistance toujours plus grande. On fait valoir qu'une telle clause était peut-être admissible dans des temps normaux, mais qu'elle cesse de l'être dans les temps troublés et incertains d'aujourd'hui.

En fait, depuis 1892, la France en a fait un usage constant, sans qu'il en soit résulté d'inconvénients sérieux. Au 15 septembre 1932, elle en avait accordé le bénéfice à 33 pays. Mais depuis 1927, ses conséquences se sont aggravées. En effet, tandis que, jusque là, la France restait maîtresse de modifier à son gré les droits inscrits au tarif, ce qui lui permettait d'adapter sa protection douanière aux fluctuations de la concurrence, à partir de 1927, au contraire, les accords commerciaux passés par la France ont impliqué une **consolidation** indéfinie de la majeure partie des droits inscrits au tarif minimum. Or, c'est ce **principe de consolidation des droits** qui constitue le côté le plus dangereux de l'ancienne clause.

Un exemple soumis tout récemment à la commission douanière du Sénat, par son rapporteur, est caractéristique parmi une infinité d'autres. Le 15 mars 1929, la France conclut avec l'Esthonie une convention commerciale comportant, pour les bois sciés, la consolidation du tarif minimum. Du même coup elle se vit indirectement obligée d'appliquer ce tarif à tous les autres pays bénéficiaires de la clause de la nation la plus favorisée. Or, si les importations esthoniennes de bois sciés sont pratiquement très faibles (9 millions de francs par an), il n'en est pas de même pour celles de ces autres pays, qui atteignent près d'un milliard. La conséquence fut que, au moment où la crise économique détermina l'envahissement du marché français par les bois sciés étrangers, la France ne put l'enrayer par le moyen normal d'une augmentation des droits de douane. Le marché français fut donc littéralement inondé de bois vendus à vil prix.

On le voit, ce n'est pas au fond la clause de la nation la plus favorisée qui est dangereuse par nature. Elle ne le devient que par sa combinaison avec la consolidation des droits. Or, ce système, fonctionnant depuis les accords de 1927, non pas seulement pour quelques articles, mais pour plus de 5,000 articles sur les 7,000 que comporte la liste générale du tarif douanier, on comprend pourquoi l'économie nationale française a été si gravement compromise.

Et c'est pourquoi, ce que réclament intégralement les divers groupements commerciaux de France, c'est la mise en action d'un système plus souple qui, sans dénoncer les anciens accords, exclue du moins le principe de la consolidation systématique. Un retour à une liberté tarifaire raisonnable s'impose, si l'on veut adapter les accords douaniers aux circonstances économiques nouvelles. La clause jouera sans aucun doute toujours, mais elle sera **réglementée par ce corollaire** que le "tarif minimum ne sera appliqué aux pays étrangers que dans la mesure où ceux-ci consentiront à la France des avantages strictement équivalents". **Réciprocité équitable,** telle est la formule que le gouvernement français se dispose à adopter désormais dans ses relations douanières avec les autres pays.

"SHUN PAO" (de Changhaï):

La Chine de subirait pas les inconvénients du retrait du Japon de la S. D. N. Le Japon deviendrait isolé internationalement, perdrait la sympathie des grandes puissances et verrait ses difficultés économiques augmentées. L'administration internationale de la Mandchourie deviendrait impossible.

LA VIE RURALE

COMBATTONS LES INSECTES

Les insectes causent tous les ans d'immenses pertes de légumes au Canada. Tous en souffrent, aussi bien le petit jardinier qui a une petite plate-bande de légumes derrière sa maison, que le grand maraîcher, qui peut avoir plusieurs acres en culture.

La division de l'Entomologie du ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier un bulletin (No 161, Nouvelle Série intitulé "les insectes qui nuisent aux légumes et les moyens de les détruire"), par Alan-G. Dustan, et qui traite des insectes les plus importants qui attaquent les légumes. Les moyens répressifs généraux et les bons systèmes de culture sont indiqués dans l'introduction, et des recommandations sont données sur les moyens de réduire le nombre des insectes avant de planter les récoltes. Les opérations de pulvérisation et de saupoudrage sont comparées; il y a également un compte-rendu détaillé des insecticides et des pulvérisations généralement employés. Ce bulletin couvre soixante de nos insectes les plus nuisibles aux légumes et qui sont groupés par chapitres, suivant la plante qui est attaquée. Pour chaque espèce il y a une description sommaire de l'apparence, du cycle évolutif des plantes-hôtes ainsi qu'un compte-rendu détaillé des meilleurs moyens répressifs. Le bulletin n'est pas du tout technique. Il a pour but de servir de guide aux jardiniers et aux cultivateurs pratiques. Il comprend 64 vignettes décrivant les insectes et les dégâts causés aux plantes. On peut en avoir un exemplaire en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Immunisation contre la diphtérie

Il y a quelques années la diphtérie était considérée l'une des maladies les plus terribles et le taux des décès qu'elle causait oscillait entre 40%ante et quatre-vingt pour cent des cas. Puis, vinrent les découvertes de Behring et Roux; l'antitoxine fait son apparition comme mode de traitement et le taux de la mortalité causée par cette maladie diminue à peu près dix pour cent des cas pour se maintenir aux environs de cette moyenne depuis.

Chaque année il y a, à Montréal, un grand nombre d'enfants qui meurent victimes de la diphtérie et il y en a plusieurs qui ne parviennent pas à se rétablir complètement, à cause de la sévérité de l'infection, ou du délai apporté dans l'administration de l'antitoxine en dose suffisante.

Mais "Prévenir vaut mieux que guérir". Et aujourd'hui il nous est possible de protéger tous les enfants contre le danger de contracter la diphtérie, même s'ils se trouvent exposés à la contagion. La science médicale a découvert une substance appelée "Antitoxine" qui par le seul fait d'être injectée à un enfant, lui assure l'immunité.

Mais il y a plus, une épreuve d'efficacité peut être pratiquée afin de déterminer si cette protection est présente ou non. Si on vous demande: "Est-ce que votre enfant est protégé contre la diphtérie" il devrait vous être possible de répondre: "Oui—mon enfant a subi l'épreuve de Schick qui a démontré qu'il était réfractaire à cette maladie".

Parents qui avez de jeunes enfants, vous devriez profiter immédiatement de l'avantage qui vous est offert de faire immuniser vos enfants contre la diphtérie. Si l'épreuve de Schick démontre qu'ils ne sont pas susceptibles de contracter la diphtérie, les 3 injections d'Anatoxine ne seront pas nécessaires. S'il faut faire les injections d'Anatoxine et si l'épreuve de Schick confirme l'immunité, la crainte de la diphtérie doit être bannie de la pensée des parents.

ALFRED T. BAZIN, M.D.,
Président de la "Montreal Medico-Chirurgical Society"

LE SOURIRE DE LA VIE

—Ce type-là, c'est le fameux Ducatot, un original.

—Ah!

—Oui. Ainsi dans notre dernière tournée, il a trouvé le moyen de recevoir des pommes cuites à Orange.

* * *

—Mon beau cache-pot brisé! Il va falloir que je me procure une autre femme de chambre...

—Pourquoi faire? madame n'a qu'à se procurer un autre cache-pot!...

* * *

LIQUEFACTION

—Bob, interroge l'instituteur, donnes-moi un exemple de liquéfaction.

—Les chagrins, m'sieu.

—Comment ça?

—Oui, les chagrins se transforment toujours en larmes.

* * *

—Mon vieux, le patron vient de me flanquer un de ces savons...

—Pendant qu'il y était, il aurait bien pu y ajouter un peigne!...

Vous souvient-il?

La "Presse" relatait, le 11 mars 1893, il y aura 40 ans demain:

Le comité de police de cette ville tiendra une assemblée, demain, pour choisir les architectes qui prépareront les plans des deux nouveaux postes de police, celui du quartier Hochelaga et celui du quartier Saint-Laurent.

Le greffier et l'avocat de la ville de Montréal préparent actuellement un projet de loi concernant les expropriations. Par la nouvelle législation la ville épargnera les trois quarts du coût des expropriations et la cotisation sera plus équitablement répartie.

M. Badger a annoncé, hier, au comité d'éclairage de la ville de Montréal, qu'il faudrait, cette année, $127,184 pour l'éclairage électrique et $16,143 pour les réverbères à gaz.

On lisait dans la "Presse", le 11 mars 1903, il y aura 30 ans demain:

M. Charles-Eugène Carbonneau a été élu président de la Chambre de Commerce canadienne à Paris. M. Ovide Robillard, avocat, a été élu vice-président.

M. George Grant a été élu, hier, député du comté d'Ontario-Nord à la Chambre des Communes, l'emportant par 101 voix de majorité sur son adversaire conservateur, l'hon. G.-E. Foster.

M. l'échevin Vallières, président de la Commission de la voirie municipale, a donné instruction, ce matin, de demander des soumissions pour la construction du tunnel de la rue Saint-Denis.

La "Presse" écrivait, le 11 mars 1913, il y aura 20 ans demain:

Par un vote de 17 à 6, le conseil municipal de Montréal a autorisé, ce matin, les commissaires de la ville à procéder à l'expropriation du boulevard Saint-Joseph, de la rue Saint-Denis au chemin Papineau.

Le nouveau président des Etats-Unis, M. Woodrow Wilson, a offert à M. Richard Olney, du Massachusetts, le poste d'ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre.

La Législature du Wisconsin sera prochainement saisie, d'un projet de loi demandant de réunir le lac Supérieur au golfe du Mexique en creusant des canaux et en rendant navigable certaines rivières.

La "Presse" relatait, le 10 mars 1923, il y a 10 ans aujourd'hui:

Le R. P. F.-R.-M. Rouleau, O.P., est nommé évêque du diocèse de Valleyfield pour succéder à Mgr Emard, devenu archevêque d'Ottawa.

Le président Cosgrave, d'Irlande, a proposé au Dail Eireann, hier, les crédits supplémentaires comprenant un article de 267,000 livres pour munitions et vaisseaux. Le budget s'élève à 7,500,000 livres.

M. l'abbé J.-P. Desrosiers, curé de la paroisse Saint-Irénée, vient d'être nommé curé de Sainte-Brigide, en remplacement de Mgr A.-E. Deschamps, vicaire-général.

La Santé Pour Tous

Hygiène préventive



Le spécialiste de la "Presse"

Les hémorroïdes sont des tumeurs variqueuses, constituées par la dilatation des veines de la partie terminale du gros intestin. Elles font ou non saillie à son orifice, d'où la distinction en hémorroïdes internes et externes. Leur nombre est variable; elles peuvent former un bourrelet annulaire et, en tout cas, gênent l'expulsion des matières fécales et la rendent douloureuse. Ces troubles s'accroissent à proportion du gonflement des tumeurs veineuses, qui est dû à une fluxion sanguine, laquelle se produit à des intervalles plus ou moins éloignés, suivant les individues.

Des hémorragies en quantité également variable sont la conséquence de la tension exagérée des vaisseaux ou d'écorchures par contact de substances dures contenues dans les matières. Au moment de ces fluxions, le malade éprouve une sensation locale de tension, de pesanteur; le nombre des selles peut s'accroître et quelques-unes peuvent être composées exclusivement de mucosités et de sang, mais, dans les cas les plus ordinaires, les matières sont simplement teintées par le sang.

Les causes de la maladie sont: hérédité (arthritisme), alimentation trop forte, trop abondante; insuffisance d'exercices; position assise et séjours au lit trop prolongés, constipation, grossesse.

Hygiène préventive: régime doux, pas de boissons ni de condiments excitants; potages très liquides, viandes dépourvues de graisse; légumes verts, fruits; régime et hygiène de la constipation.

Comme purgatif, préférer l'huile de ricin. Exercice régulier, s'habituer à écrire de temps en temps debout.

Enfin, prendre fréquemment des bains tièdes ou froids, suivant la saison, et faire matin et soir des lotions froides locales.

—Bien parler est plus important qu'on ne semble le croire. C'est à son langage que, à tort ou à raison, l'on juge d'une personne. Le mot juste, la phrase correcte et claire disposent toujours favorablement l'auditeur ou l'interlocuteur. Un terme incorrect, un mot qui manque de justesse peuvent avoir des conséquences qu'on ne soupçonne pas. (Abbé **Etienne BLANCHARD**).

Il y a 20 ans en image
SERVICE EXCLUSIF À LA "PRESSE" par Jean



BOVRIL

VERITABLE
THÉ de Boeuf
DONNE DE LA FORCE



POUR L'AVENIR!

Durant l'hiver, garçonnets et fillettes ont besoin de la force que donne la SCOTT'S EMULSION. S'il existe un remède qui puisse leur donner la vigueur et la santé ce tonique nutritif est surement d'une grande efficacité.

Une cuillérée, le soir, reconstitue les tissus lésés et restaure la vitalité pendant qu'ils dorment. Une cuillérée, le matin, les fortifie pour la journée la plus active.

SCOTT'S EMULSION assure la résistance pour combattre les rhumes, les toux, l'influenza. Elle éloigne des enfants la maladie. Elle développe des corps sains, des poumons solides et une santé vigoureuse. Mais il faut que ce soit l'authentique



SCOTT'S EMULSION
d'huile de foie de morue norvégienne
Riche en Vitamines A et D

Agents de vente: Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto 6J2

LA MALADIE
menace toujours vos enfants



Un malaise insignifiant en apparence —un rhume ou frisson négligé— et presque sans avis la santé de votre enfant est en grand danger.

Virol protège la santé de votre enfant —en alimentant ses nerfs, en formant ses os et tissus, en enrichissant son sang. Virol renforcit tout le système contre les attaques de maladies contagieuses.

C'est pourquoi Virol est presqu'aussi important pour l'enfant en santé que pour l'enfant maladif ou délicat.

Les docteurs recommandent Virol— l'aliment éprouvé qui a rendu forts des enfants délicats et plus robustes des enfants forts, depuis plus de 35 ans. Donner à votre enfant du Virol tous les jours.

VIROL

L'aliment-vitamine employé dans 3000 hopitaux, etc.

Se vend en boites—16-oz., 8-oz., 4-oz., dans les bons magasins.

4a2

Merci d'avance

Lorsque vous répondez, verbalement ou par écrit, à une annonce publiée dans la "Presse", veuillez nous rendre service en mentionnant que vous l'avez lue dans la "Presse". Tout en faisant plaisir à l'annonceur, vous vous assurerez ainsi une attention toute particulière.

381-R



Salon Eva
Ondulation Permanente
Spécial pour cette semaine
Croquignole naturelle
$2.00
Garantie pour 6 mois
2005, rue CHAMBLY
près Ontario FR. 1535

LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL
Assure un lavabo propre sans odeur

SALON CROQUIGNOLE

Croquignole Permanente
Valeur régulière 3.50
Spécial pour 2 semaines seulement
1.50
Boucles très bouclées, se plaçant seules.
1138 rue S.-CATHERINE Ouest
Entre Peel et Stanley
Tél. MA. 4137 ou après 6 p.m. LA. 5159
Ouvert tous les soirs
106-LM.v n B

Madame GABRIELLE METHOT
La populaire pianiste canadienne jouera avec
L'ORCHESTRE DE MONTREAL
(DOUGLAS CLARKE, directeur)
AU THEATRE
HIS MAJESTY'S
le 12 mars, à 3.00 p.m.
et a demandé le
PIANO A QUEUE MASON & HAMLIN
lequel sera fourni par
WILLIS & CO. LIMITED
Manufacturiers et vendeurs de pianos exclusivement
1220 - 1224 rue Ste-Catherine Ouest
(Angle Drummond) MA. 3743


"J'suis en ville, chérie"
Une recette secrète!
— toute préparée pour vous —
Aunt Jemima possédait une recette secrète qui rendait ses crêpes célèbres. Vous ne pouvez trouver cette vieille recette dans aucun livre de cuisine. Mais la Farine à Crêpes Aunt Jemima la suit exactement. Plusieurs farines, non pas une seulement, sont employées — entre autres choses — pour assurer leur succès *toutes* les fois.
N'importe qui peut faire des crêpes parfaites d'après la méthode Aunt Jemima. Ajoutez tout simplement une tasse de lait ou d'eau à une tasse de Farine à Crêpes Aunt Jemima. Mélangez... faites cuire 2 minutes... et elles sont faites... légères, dorées et succulentes.
Rappelez-vous que les Crêpes Aunt Jemima sont si peu coûteuses que vous pouvez en servir tous les jours. 2 crêpes ne coûtent qu'un sou.
FARINE A CREPES
AUNT JEMIMA
Préparée au Canada par The Quaker Oats Company 2546F

VALEURS EXTRAORDINAIRES
EN FAIT DE
SOIES, LAINAGES ET DRAPERIES
SAMEDI et LUNDI seulement
CREPE PLAT — Pour robes et lingerie, qualité très pesante, garanti lavable. Rég. .89 pour . . . **40c**
CREPE RUGUEUX — Tout soie, très pesant, dans toutes les nouvelles nuances. Rég. 1.50 pour . . **69c**
DRAPERIES — Repp broché tout soie, garanti Sunfast dans toutes les nuances. Rég. $2.00 pour 50 pcs. . . **98c**
NET DE SOIE — Uni ou barré, pour rideaux, garanti lavable, couleur crème seulement. Rég. 35c pour **19c**
HARRY GLASBERG
1001 STE-CATHERINE EST 1001
1575 MONT-ROYAL EST 1575

La Vie Sociale

Diner

—L'honorable Harold Nicolson et l'honorable V. Saskville-West étaient les hôtes à diner des membres du P.E.N. Club, hier. Les autres convives étaient: Mme E.-P. Benoit, Mme Pierre-F. Casgrain, Mlle J.-G. Sims, Mme Robert Reford, Mlle Beatrice Hickson, Mme R.-E. MacDougall, Mme H.-M. Little, M. Warwick Chipman, le juge Edouard Fabre-Surveyer, M. Victor Barbeau, M. J.-W. Hickson, M. Woodhead, M. S.-E. Whitnoll, le docteur D.-W. Lighthall.

Déplacements

—Mme Jean Bourgoin, de Winnipeg, passe quelque temps en ville avec sa fille, Mlle Renée Bourgoin.

—M. et Mme Charles Taschereau sont revenus, mardi, de Québec où ils étaient les invités de l'honorable et de Mme L.-A. Taschereau, depuis quelques jours.

—Mme Alfred Baumgarten est partie, hier soir, pour New-York d'où elle s'embarquera, samedi, à bord du "Rex" pour l'Europe. Mme Maurice Scott, de Verangeville, France, et sa fille, Moran, qui ont passé l'hiver au Canada, accompagnent Mme Baumgarten, ainsi que Mlle Osra Gault, de Baltimore.

—Mme Léon des Rivières, de Québec, est attendue prochainement à Montréal et sera l'invitée de Mme René-T. Leclerc.

—Mme Harold Savoy et son fils, Georges, sont de retour de Sainte-Marguerite où ils ont passé quelque temps.

—Mlle Yvonne Raymond, de Québec, passe quelques jours en ville, à l'hôtel Windsor.

—Mme W.-A. Bishop, d'Ottawa, est en ville depuis quelques jours, l'invitée de sa mère, Mme Burden.

—Le sénateur D.-O. L'Espérance, M. Simon Lapointe, M. A.-N. Drolet et le docteur A. Lessard, de Québec, de passage à Montréal, se sont inscrits à l'hôtel Place Viger.

—Mme J.-B. Langevin, de Saint-Jean, est à Montréal depuis quelques jours, et a pris ses appartements à l'hôtel Windsor.

—Mlle Violet Parant est retournée à Québec après avoir été l'invitée de Mme E. Girouard et de Mme G.-A. Winters, pendant quelques jours.

—M. et Mme E. Beauregard, d'Huntington, passent quelques jours en ville, à l'hôtel Windsor.

—Mme J.-B. Langevin, de Saint-Jean, est à Montréal, depuis quelques jours, à l'hôtel Windsor.

—MM. J.-A. Blain, B. Lalonde et C. Boileau, de Québec, M. J.-N. Claircux, d'Ottawa, passent quelques jours en ville et ont pris leurs appartements à l'hôtel Mont-Royal.

Campagne de charité

—L'équipe de Mlle Jeanne Boyer dans l'arrondissement la Cathédrale-Saint-Léon de Westmount, au cours de la prochaine campagne de souscription de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises se composera de Mlles Jacqueline Hurtubise, Lucette Demers, Martha Hurtubise, Jeanne Hébert, Pauline Rolland, Corinne de Boucherville, Jacqueline Leduc, Marcelle Demers, Pauline Boyer, Simone Bousquet et Louise Loranger.

Déjeuner-Causerie

—Au déjeuner qu'offriront, demain, à l'hôtel Windsor, les membres de la Ligue des Droits de la Femme, en l'honneur du docteur Anatole Plante et de l'honorable Gordon Scott, on remarquera à la table présidentielle, outre MM. Plante et Scott: Mme Pierre-F. Casgrain, Mme Anatole Plante, Mme Gordon Scott, Mme Athanase David, l'honorable Joseph Dillon, l'honorable L. Lapierre, M. Cléophas Bastien, M. et Mme Joseph Cohen, M. et Mme Oscar Drouin, de Québec, M. et Mme Ernest Gault, M. et Mme P.-A. Lafleur, de Verdun, M. Lahaie, M. et Mme Joseph Tower, le brigadier-général et Mme Smart, M. et Mme Irénée Vautrin, M. et Mme Victor Barbeau, Mlle Elizabeth Monk, Mme Charles Frémont, Mme Henry Joseph, le professeur Carrie Derick, le docteur Grace Ritchie England, Mme Dumont LaViolette, Mlle Madeleine Racicot, Mme Henri Vautelet, Mme Maurice Cormier, Mme E.-T. Sampson, Mlle S.-D. Walker, Mlle Eugénie Ouimet, Mme Lovell Mickles, Mme Tom Hodge, Mme H. Snell, Mme François Faure et Mme Grant de Rouen. Au nombre des autres personnes qui y assisteront, mentionnons: Mmes J.-M. Thomas, Aimé Geoffrion, Henri Béique, Mlle B. Labelle, Mmes J.-O. Denis, G.-P. Couture, A. Mathieu, L. Hanson, W.-G. Rutherford, A.-A. Audet, l'honorable et Mme Andrew McMaster, Mme McKinnon Weir, E.-E. Matthews, W.-S. Campbell, Jeffries, J.-A. Trudeau, Mlle A. Donohue, Mmes H.-K. Ingram, E. Baty, Mlle Winnifred Kydd, Mmes W.-W. Mann, J.-H. Norris, P.-J. Jordan, E. Eddison, A. Lefebvre, Antoine Sénécal, D.-A. Lafortune, E. Dubeau, E. Blair, E.-J. Champagne, J.-A.-S. Ashby, E. Durocher, E. Méthot, L. Gervais, L. Tremblay, Mlle E. Vanasse, Mmes A. Monette, E. Desbiens, L. Lefebvre, E. Dewar, R. Riddell, Mlle Riddell, Mmes Georges Gariépy, Jules-O. Fortier, Oscar Leriche, R. Moquin, Mlle J. Charette, Mmes H. Gladu, N. Beer, J. Wilmot, E.-J. Weir, P.-W. Balfour, F.-P. Michaud, F. Poupart, J.-C. Hémond, E. David, R. Lebuis, E. Rochon, E. Lalonde, E. Bernier, A. Beaumont, R. Beauchemin, J. Arpin.

Au "Women's Canadian Club"

—Le prochain thé-causerie du "Women's Canadian Club" aura lieu le vendredi 17 mars, à quatre heures, p.m. et le très honorable H.-B. Lees-Smith en sera l'hôte d'honneur et le conférencier.

Déjeuner

—Mme Joseph Groulx a reçu à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de Mme Wilfrid Ouellet, du Bic.

Québec

—Le lieutenant-gouverneur de la province et Mme Henry-George Carroll recevront, à l'heure du thé, samedi, à Spencer-Wood, en l'honneur du sénateur Arthur Meighen, de Toronto.

—Mme John Randolph, son fils, Jean, et Mlle Caroline Randolph partent aujourd'hui pour Iowa.

—Mme Aurélien Bélanger, d'Ottawa, est l'invitée de Mme Georges Marceau.

—Le capitaine et Mme A.-E. Routier ont quitté Halifax pour la Colombie-Anglaise où ils habiteront désormais.

—Mme Frank Carrel s'embarque, aujourd'hui, à Halifax, à bord du "Duchess of Bedford" pour l'Angleterre.

Ottawa

—Mme C.-H. Cahan a reçu à déjeuner, hier, au Château Frontenac.

—Mme G. Patterson passe une semaine à Québec.

Déjeuner, hier, chez Mme J.-H. King.

—Mlle Mary-Margaret Hill est de retour de Wakefield.

Feu Mme H. Beaudette

Nous apprenons la mort de Mme Hormisdas Beaudette, née Guimont (Maria), survenue hier, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 50 ans et 11 mois, après une courte maladie. Elle laisse dans le deuil, son époux, M. Hormisdas Beaudette, quatre garçons, Patrick, Sylvio, Côme, Romulus, deux filles, Mme Armand Tourville (Béatrice), et Fabiola, son père et sa belle-mère, M. et Mme Victor Guimont, de Deschaillons, un frère, M. Victor Guimont, de Ste-Emélie de Lotbinière, trois soeurs, Mme veuve Josephat Goudreau (Zéphirine), de Fortierville, Mme Ubald Castonguay (Eveline), de Montréal, Mme Jennesy Beaudette (Annésie), de Fortierville, son gendre, M. Armand Tourville, ses brus, Mmes Patrick Beaudette, Sylvio Beaudette, trois petits-enfants, Réjane et Huguette Beaudette, Liliane Tourville, son beau-père, M. Egésipe Beaudette, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, MM. Ubald Castonguay, Jennessy Beaudette, Arthur Beaudette, MM. et Mmes Ernest Girard, Cléophas Beauregard, Jos. Bruneau, Alphonse Tessier, Willie Beaudette, Wilfrid Bélanger, Emile Roy, M. Alphonse Beaudette, Mme Victor Guimont, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.



Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures, en l'église St-Vincent de Paul, de Montréal. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, 1740, rue Iberville.

Mort à 43 ans, de Mme J.-E. Beaudin



Hier après-midi, est décédée Mme J.-Emile Beaudin, née (Ida) Robert, à 43 ans et trois mois, à la suite d'une maladie de quelques mois. La défunte laisse dans le deuil son mari, M. J.-E Beaudin, syndic de faillites; ses enfants, Paul-Emile, L.-Philippe; Gilberte, Robert, Jeanne, Lionel, Roland, et André; son père, M. Joseph Robert; ses frères et soeurs, Blanche-Alice (Mme Vve Hormisdas Lauzon); Hercule, Antonio, Léonie (R. S. Marie-Thérésita, des RR. SS. de S.-Anne); Elienne et Elien; ses oncles, François et Olivier Robert, et une tante, Alphonsine; une belle-soeur, Mme Hercule Robert; son beau-frère, M. G.-Henri Beaudin et ses belles-soeurs, Mmes Régina Beaudin (Champoux) et Clara Beaudin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 du courant, en l'église S.-Clément de Viauville, à 8 h. Le convoi quittera la demeure de l'époux de la défunte, 5021 S.-Catherine-est. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

L'île de Ceylan est le paradis de la mer

Les yeux des Canadiens partisans du progrès se tournent actuellement vers l'Orient plutôt que vers l'Europe, car c'est là que se trouve l'avenir du commerce, déclarait hier midi M. C.-E. Bingham, au cours d'une causerie qu'il prononçait devant les membres du club Kiwanis, réunis à l'hôtel Windsor pour leur déjeuner hebdomadaire.

Apprendre à connaître à fond la politique et la psychologie d'un peuple étranger, suggéra M. Bingham, est le chemin le plus court pour arriver aux bonnes relations commerciales, et il raconta en détail les us et coutumes des habitants de l'île Ceylan, la "Perle de la Mer" qu'il appelle aussi la "Porte du ciel", après avoir visité tous les pays du monde. Ceylan est une des principales forteresses du bouddhisme. Le thé et le cacao sont ses principales industries et les indigènes préparent des aliments délicieux. M. Dan-P. Fitzgibbon, président, occupait le fauteuil présidentiel.

Saint-Martin au procès

Malgré une dissertation de trois heures appuyée sur de nombreux textes de loi et des citations de jugements remontant aussi loin que 1853, en Angleterre et ici, Albert Saint-Martin a été condamné par le juge Victor Cusson, hier, à subir son procès en Cour du Banc du Roi. C'est au cours de sa défense à l'examen volontaire que Saint-Martin a fait au tribunal un discours de trois heures.

Délégation à Londres

Une délégation sous les auspices de la Chambre canadienne du commerce partira de Montréal le 24 juin prochain, à bord du "Duchess of Atholl" pour aller assister au 13ième congrès annuel de la Fédération des chambres de commerce de l'empire, à Londres pendant la première semaine de juillet.

Trouvé asphyxié

(Du correspondant de la PRESSE)

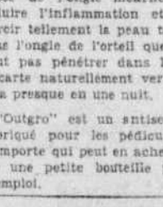
Lachine, 10. — Un employé de la compagnie des tramways, M. Alphonse Lemont, 49 ans, 290 rue Delinelle, Montréal, préposé aux signaux à la traverse à niveau du Canadien National, près du quai de Lachine a été trouvé à demi-asphyxié, hier, dans son chalet, par un garde-moteur des tramways de Lachine, qui attendait les signaux règlementaires, pour traverser les voies du C.N.R.

M. Lemont fut transporté à l'hôpital S.-Joseph, où il reprit connaissance, après avoir été traité par le Dr Brooks.

On suppose que le gaz s'est échappé du poêle installé dans le chalet.

Hier soir M. Lemont se portait mieux.


AH! Le mal cesse
L'Ongle Incarné se replace!
Quelques gouttes d'"Outgro" dans la crevasse de l'ongle incarné suffisent pour réduire l'inflammation et la douleur, et durcir tellement la peau tendre et sensible sous l'ongle de l'orteil que le dit ongle ne peut pas pénétrer dans la chair et qu'il s'écarte naturellement vers les côtés — et cela presque en une nuit.
"Outgro" est un antiseptique inoffensif fabriqué pour les pédicures. Cependant, n'importe qui peut en acheter à la pharmacie une petite bouteille portant le mode d'emploi.


N'importe quel papier de toilette NE FAIT PAS!
2 pour 25c
Achetez le PUREX et le WESTMINSTER

Stérilisés! Doux! Souples! Complètement enveloppés pour plus de sécurité. Dans toutes les pharmacies et épiceries.
Dépositaires: MacGregor Paper & Bag Company, Inc., Montréal

3 pour 25c

Découverte de bijoux

Mineola, 10—La police de Long Island eut l'espoir, hier soir, de découvrir la cachette de deux des plus célèbres voleurs de bijoux. Quatre ouvriers ... l'emploi du comité du chômage, en arrachant les racines d'un arbre près du lac Ronkonkoma, à 40 milles de New-York, découvrirent un sac à main en mailles d'or. L'un des ouvriers l'emporta à la maison et le donna à ses enfants. Le contenu du sac a été évalué à $40,000 et considéré comme faisant partie des bijoux volés par les bandits.

Des recherches actives sont faites à l'endroit où le sac a été trouvé.

LE FILS D'ALBANI



M. ERNEST GYE, C. M. G., qui vient d'être nommé ministre du gouvernement britannique à Tanger. Né en 1879, il fait partie du service diplomatique depuis 1903. M. Gye a offert récemment à la province de Québec un buste en marbre de son illustre mère, Emma Lajeunesse, née à Chambly, et que l'univers artistique sut applaudir si longtemps sous le nom d'Albani.

OGILVY'S
Au Magasin du Sous-Sol
Une Vente de Complets à 2 Pantalons pour Hommes
$10

Nous offrons ces complets à un prix qui attirera des centaines d'hommes au magasin—vous y gagnerez à venir de bonne heure. Modèles pour hommes et jeunes gens... élégamment confectionnés en worsteds de laine, à rayures bleues et brunes assorties. Aussi en serge bleue et en tweeds gris et bruns. Tous ces complets sont bien doublés en soie artificielle. Tailles 34 à 44 dans le lot. Ne manquez pas ces valeurs! Procurez-vous un complet d'affaires bien confectionné, à un prix nominal.
Au Sous-Sol d'Occasions d'Ogilvy
COMPLETS plus DISPENDIEUX A UN PANTALON
Seulement 68 complets dans ce groupe. Tous sont en worsteds pure laine, bruns, gris, tan et bleus. Tailles 35 à 42. Spécialement réduit de notre stock de complets à prix beaucoup plus élevés. **$10**
Au Sous-Sol d'Occasions d'Ogilvy
JAS. A. OGILVY'S LIMITED
Ste-Catherine Ouest — angle de la Montagne.


Ensoleillez davantage vos heures de travail
VOUS êtes à une époque où vous avez besoin de toute votre énergie et de tout votre enthousiasme pour réussir. Il faut avoir bonne santé pour accomplir votre tâche de gaieté de coeur. C'est la source de votre vitalité.
Un des plus grands ennemis de la santé est la constipation ordinaire, qui engendre les maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. Elle peut compromettre votre capacité au travail.
Ayez raison de la constipation ordinaire en mangeant une délicieuse céréale. Des épreuves de laboratoire ont démontré que le SON PUR Kellogg renferme la "masse" et la vitamine "B", qui favorisent l'élimination. Le SON PUR est également riche en fer.
Cette "masse" dans le SON PUR est semblable à celle qu'on trouve dans les légumes verts. Dans l'organisme, elle absorbe l'humidité et forme une masse molle. Elle contribue doucement à chasser de l'organisme les matières de rebut. N'est-ce pas mieux que de prendre des remèdes brevetés — si souvent dommageables et asservissants?
Deux cuillerées à soupe de SON PUR Kellogg par jour — comme céréale ou dans les aliments cuits — auront raison de la plupart des cas de constipation. Dans les cas chroniques, à chaque repas. Si vous n'obtenez pas de soulagement de cette manière, consultez votre médecin. Procurez-vous le paquet rouge et vert chez votre épicier. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.


"Quand vous êtes en santé, vous êtes heureux"
"Votre santé — et votre bonne apparence — dépendent beaucoup de la nourriture que vous mangez. Voyez à ce que votre régime soit équilibré — avec suffisamment de "masse" pour assurer la régularité des intestins."
W. K. Kellogg

Théâtre STELLA
PL. 1166-1167 4053 rue St-Denis
"Le Monsieur de Cinq Heures"
Comédie en 3 Actes
de Maurice Hennequin et Pierre Veber
118—5 J

His Majesty's Deux fois par jour
2 h. 15 8 h. 30
Le triomphe de la saison
"DANTON"
Billets à la Société Canadienne d'Opérette, 3774, rue St-Denis, HA. 2183.
118-5E

THEATRES CONFEDERATION
CHATEAU St-Denis et Bélanger
3—grandes attractions—3
"Camp Volant"
avec MEG LEMONNIER
REX BELL dans "BROADWAY TO CHEYENNE", RALPH LYNN dans "THARK"
Ce soir, articles de toilette
CARTIER Notre-Dame et Couvent
Annabella, Albert Prejean dans "UN FILS D'AMERIQUE", Jean Bersheit, Jackie Searl dans "HEARTS OF HUMANITY".
—Sur la scène—
Tisoune, Fitre, Rose Ouellette et un groupe d'accortes danseuses.
MAISONNEUVE Ontario et Lasalle
Lowell Sherman, Lila Lee dans "FALSE FACES", "THE SIGN OF FOUR" avec une troupe d'étoiles. Ce soir — articles de toilette.
DOMINION Papineau et Mont-Royal
Ben Lyons, Zasu Pitts dans "THE CROOKED CIRCLE", Helen Twelvetrees, Charles Bickford dans "PANAMA FLO".
—Sur la scène—
3 bons numéros de vaudeville à
OUTREMONT Bernard-Champagneur
JOHN BARRYMORE dans "BILL OF DIVORCEMENT", "The Sport Parade", Joel McCrea, Marian Marsh.
EMPRESS Sherbrooke et Old Orchard
Ricardo Cortez, Karen Morley dans "The Phantom of Crestwood", Les quatre frères Marx dans "Horsefeathers".

Spectacles et Concerts

Les théâtres de New York seraient fermés

New-York, 10—Il est possible que tous les théâtres (non les cinémas) de New York soient forcés de fermer leurs portes en fin de semaine, par suite du refus de l'Union des musiciens de travailler sur une base coopérative avec la League of New-York Theatres, Inc.

Si l'Union des machinistes adopte la même attitude à son assemblée d'aujourd'hui, la fermeture sera inévitable, les propriétaires et directeurs de théâtres se trouvant dans l'impossibilité de poursuivre leur travail sur l'échelle actuelle des salaires.

Le Montreal Repertory Theatre a remporté la 1ère élimination

Le Montreal Repertory Theatre, qui présentait hier soir dans la salle du Gesù "Matines et Laudes", de M. Léopold Houle, a rencontré les faveurs du jury, composé d'un seul homme, et c'est lui qui en juin prochain aura le privilège de concourir à Ottawa pour le trophée Bessborough. A part cette association de théâtre amateur, deux autres étaient en lice: les Anciens du Collège de Montréal et les Anciens du Gesù. Dans l'esprit du jury composé d'un seul homme, la première aurait obtenu plus de points que les autres. Ajoutons ici que le jury a lu son verdict de la première à la dernière ligne.

Cette première éliminatoire, qui avait été organisée sous les auspices du Bien-Etre de la Jeunesse, avait réuni un auditoire d'élite, qui a souligné à bon escient les mérites des comédies et des interprètes.

Dans notre humble opinion nous aurions voulu que les Anciens du Gesù fussent mis sur un pied d'égalité avec le Montreal Repertory Theatre, quitte à avoir une seconde éliminatoire, privée celle-là, pour décider qui du Montreal Repertory et du Gesù remporterait la palme.

Mme Léon-Mercier Gouin, Mlles Berthe Lavoie et Jeanne Dépocas, les trois interprètes de "Matines et Laudes" n'ont reçu les félicitations pour leur sincérité, leur diction et leur parfaite aisance sur la scène. Les caractères à mettre en relief nécessitaient du doigté de la délicatesse, parce que sur le plateau on avait en présence deux religieuses et une mère-laïque. Mlle Jeanne Depocas, dans la Mère Supérieure, et Mme Léon Mercier-Gouin, dans Sœur Sainte-Hélène-Marie, avaient deux personnages difficiles à incarner, et la première comme la seconde s'en sont tirées avec honneur et talent. Mlle Berthe Lavoie, qui illustrait Claire, une jeune mondaine très moderne, tout en conservant son exubérance, son amour de la vie, se devait également de ne pas oublier qu'elle était en visite dans un monastère, et qu'autant que faire se peut, elle ne pouvait dépasser les règles du bon langage et celles de la maison. Comme ses compagnes, elle a traversé ce Rubicon difficile avec honneur et sans difficulté.

"Vient de paraître", d'Edouard Bourdet, dont les Anciens du Collège de Montréal nous donnèrent qu'un acte, plut au public, parce qu'interprété avec sincérité et talent. M. Gratien Gélinas, dans Monsieur l'Editeur, sut donner à son rôle beaucoup de vérité. Ce rôle, qui est la clé de cette fine comédie, réclamait du tact, parce que l'attention était dirigée constamment de son côté. Cette pièce très difficile à interpréter, à cause des multiples situations dans lesquelles se trouvent les personnages, commandait une grande variété de tons, de l'action et de l'allure. Le jury composé d'un seul homme a reproché à cette troupe de n'avoir pas toujours eu une diction parfaite, d'avoir omis certains détails de mise en scène et d'avoir manqué certaines sorties et entrées. Cependant, ces interprètes avaient du mérite, peut-être pas autant que les interprètes de "Matines et Laudes", mais entre nous.

Et les Anciens du Gesù maintenant! Dans le premier acte, "Une Affaire d'Or", de Marcel Gerbidon, ils ont brillé au premier rang. Le Dr Honoré David, dans Tom Gibbs, nous a campé un véritable homme d'affaires américain, froid et résolu, qui sait rire quand c'est le temps, et être sérieux, quand les circonstances bonnes ou valables, le réclament. Sur la scène, il évolue avec aisance. On croirait parfois qu'il croit que c'est arrivé et qu'il n'est plus David mais bien John Gibbs.

M. L.-P. Mercure dans Timothy Gibbs, tirera la page. Il a mis en relief l'astuce, la finesse, la bonhomie de ce banquier de projets, ce promoteur, qui sous l'abri de la plus candide innocence, réussit ses plans. Il simule simplement comme ça l'innocente bêtise du paysan, qui sous son masque cache un aventurier décidé à tout et qui aura coûté que coûte des "gars de ses parlers". Le vieux domestique Jim, M. Georges Bouvier, a donné du relief à ce rôle ingrat et l'a souligné d'une manière fort heureuse. M. L.-A. Lapointe, dans Patrick Hotcheson, M. Gaston Leblanc dans Sam Hughes et M. Henri Poirier dans LeSage étaient bien dans la note.

Nous n'étions pas du jury, mais faisons partie du public qui souvent sait apprécier. Pour nous les anciens du Gesù auraient dû partager les honneurs avec le Montreal Repertory Theatre, et cet avis paraissait être celui de beaucoup.

Le sort en est jeté maintenant. Toute discussion sera oiseive. Nos félicitations au Montreal Repertory Theatre qui a décroché la timbale.

AU LADIES' MORNING

Un autre triomphe pour les Casadesus

Le retour à Montréal de la Société des Instruments Anciens était attendu avec impatience, car les Casadesus avaient laissé un souvenir unique du concert donné au His Majesty's, il y a près de deux ans. La salle du Ritz était remplie hier après-midi, par les membres du Ladies' Morning Musical Club. Ceux et celles qui entendaient pour la première fois des ensembles joués par le claveciu se rendirent compte à quel point le mariage de cet instrument avec les cordes est supérieur à la mésalliance du piano avec celles-ci. Le quintette composé de Mme Régina Patorni-Casadesus, clavecin; de M. Henri Casadesus, viole d'amour (sorte d'alto); de M. Marius Casadesus, quinton (violon à cinq cordes); de Mme Lucette Casadesus, viole de gambe (violoncelle à six cordes); et de M. Maurice Devilliers, basse de viole est naturellement unique au monde. Ces grands artistes sont des virtuoses merveilleux qui savent se fondre parfaitement dès qu'ils jouent en groupe.

Le quintette a joué un divertissement de Mouret, "Le jardin des Amours", qui n'est pas sans charme mais que les artistes ont joué avec une perfection telle que l'on aurait pu croire que c'était là de l'excellente musique. Quelle grâce ils ont mise dans la Pavane, quel entrain dans la Gaillarde et que d'esprit dans "Canarie". La pièce la plus intéressante au programme fut peut-être "Une fête à la Cour des Miracles", une suite descriptive composée en 1893 et déjà teintée de romantisme. Cette œuvre très curieuse de Le Sueur méritait certes d'être sortie de l'oubli. Le répertoire de la Société des Instruments Anciens se compose d'ailleurs presque uniquement de musique intouvable ailleurs que dans ses cartons et les musées.

L'art incomparable de Mme Patorni-Casadesus en joue avec une aisance, une clarté et un charme vraiment célestes, a pu surtout être apprécié hier dans la pastiche d'Edmund Ayrton, compositeur anglais du début du siècle dernier. Rappelée avec enthousiasme, la belle artiste est venue jouer le "Concou" de Daquin et nous a prouvé combien ces œuvres anciennes perdent à être rendues au piano. Un autre exemple en fut donné par M. Henri Casadesus, qui joua en rappel la Chaconne de Bach. Dans un largo d'un divertissement de Camassa, le même artiste a atteint une profondeur de sentiment telle que chaque auditeur écoutait la mélodie en lui-même. Dans la sonatine de Francœur, M. Marius Casadesus a fait preuve d'une technique folle d'où cependant était absente toute ostentation. Son interprétation du rondo fut si riche, si pleine de pure joie intellectuelle que l'auditoire en fut pour quelques instants plongé dans l'étonnement devant cette véritable jeu de l'esprit.

Ce concert fut trop court et il ne nous reste que l'espoir d'une troisième visite à Montréal de la Société des Instruments Anciens.

Aujourd'hui au Saint-Denis

C'est aujourd'hui en matinée et en soirée, qu'une troupe de quinze artistes montréalais interprètera le beau drame "Sacrifice d'Amour", au théâtre St-Denis. Voilà une pièce qu'il ne faut pas manquer. Elle compte parmi celles qui ont obtenu le plus grand succès sur la scène montréalaise depuis une décade. Le programme de cinéma précèdera les deux représentations. Les enfants sont admis après 2 et 8 heures.—(Communiqué).

Italiens qu'on recherche

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10 — M. Fernand Dufresne, directeur de la police de Montréal, a adressé hier au chef de police Camirand, de cette ville, une dépêche dans laquelle il signale la disparition de Montréal de trois Italiens accompagnés de femmes et qui sont recherchés depuis quelques jours, pour vols à main armée dans la métropole. Les trois Italiens et leurs compagnes, à ce que croit le directeur Dufresne, voyagent dans un Pontiac portant la licence Québec 54642 de 1933. On ignore la direction qu'ils ont prise.

L'école de Dorion rasée par le feu

Vaudreuil, 10.—Près de quarante-cinq élèves ont été forcés d'évacuer leur école, hier après-midi, vers 2 h. 30, lorsqu'un violent incendie se déclara, activé par un vent dangereux. Le travail des pompiers, combattant les flammes sous les ordres du chef Victor Lamouche, fut excessivement ardu. Malgré tous les efforts accomplis, la destruction de l'immeuble a été complète.

La demeure incendiée est annexée à l'école et appartient au Dr A.-R. Ranger, de Montréal. On estime les dommages à plus de $3,000.00. Les maisons avoisinantes ont été légèrement endommagées. Les élèves évacuèrent les lieux du sinistre en bon ordre. Le professeur Charles-A. Charirand, s'occupa des élèves aussitôt que le cri: "Au feu" eut été lancé. Il habilla lui-même les plus jeunes et dirigea la fuite vers la cour de l'école.

Au bout d'une heure l'édifice était rasé.

Employé de banque en Cour de police

Collingwood, 10. — Colin Nadeau, comptable à la Banque de Montréal, comparaîtra, lundi en Cour de police, sous l'accusation d'un détournement de fonds de $37,000. D'après la police, Nadeau a remis aux officiels $10,000 en obligations et donna une vérification de son compte personnel à la banque aussitôt après son arrestation. Il fut remis en liberté provisoire sous un cautionnement de $100,000.

Une évolution sociale s'accomplit, au Canada

Toronto, 10. — Le capitaine Elmore-C. Philpott, ancien journaliste, soutient que la seule façon de ramener les choses à leur état normal est d'imposer la conscription de la richesse. Le capitaine Philpott, adressant la parole à une grande réunion publique, a déclaré qu'une évolution sociale importante avait actuellement lieu au Canada.

Le capitaine Philpott a ajouté que le peuple canadien ne désirait pas revenir à l'ancien système capitaliste. "Aussi, a-t-il dit, il faut établir un système "de juste milieu" entre les entreprises privées et les entreprises publiques, ou soit entre l'individualisme et le socialisme.

"Aujourd'hui, a continué le capitaine Philpott, il n'y a virtuellement pas d'hommes de métier travaillant à la construction. Donnons du travail aux 400,000 hommes, qui s'occupent de construction, et renvoyons les garçons de ferme, qui ont envahi les villes, dans les campagnes et la majorité de nos problèmes seront résolus".

On fête leur retour

Le docteur et Mme Henri Lavallée, Mlle Marcelle Lavallée, leur fille, et M. Jean Lavallée, leur fils, de la rue S.-Denis, étaient, mardi, l'objet d'une sympathique manifestation, à l'occasion de leur retour au pays, après une absence de quatre mois. Un groupe nombreux d'amis et de confrères du docteur Lavallée, assistaient à cette fête intime chez M. Aristide Robert, d'Outremont. Au cours de leur voyage, le docteur Lavallée et sa famille ont visité en particulier, la France, l'Italie et le sud de l'Afrique.

Une victoire féminine

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Comme il y a des milliers de femmes dans le service civil du Canada, le premier ministre, lorsqu'il réorganisera la commission du service civil du Canada, nommerait, dit-on, une femme parmi les trois commissaires qui composent la commission. A ce sujet on mentionne le nom de Mlle Edna Inglis, qui fait partie du personnel de la commission du service civil depuis plusieurs années.

Cette soirée du 14 mars

Les personnes qui ont des billets de la soirée qui sera donnée au Monument National, au profit des sourd-muets, sont priées de faire rapport aussitôt que possible, afin d'éviter l'encombrement, au guichet, le soir du 14 mars. Nous les prions de faire diligence et d'apporter à cette soirée de charité toute la sympathie qu'elle mérite. On peut encore se procurer de bons billets en appelant Dollard 8935 ou en s'adressant à l'Institution, 7400 St-Laurent.—(Communiqué.)

Cours et Conférences

AU MONUMENT NATIONAL

Le dimanche, 12 mars 1933, à 2 h. 30 de l'après-midi, M. le docteur C.-N. Valin, poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène traitera le sujet suivant: LA CONSTIPATION.

Le même jour, à 8 h. 30 du soir M. le professeur J.-B. Lagacé poursuivant sa série de conférences sur l'histoire de l'art, traitera le sujet suivant: L'art du 19e et du 19e siècle."

Ces conférences, données sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, seront illustrées à l'aide de projections lumineuses.

Entrée gratuite.

M. Walter-M. Maguire meurt âgé de 51 ans

M. Walter-M. Maguire, 2350, avenue Wilson, est décédé subitement hier à Ottawa, où il était allé en voyage d'affaires pour la maison James Robertson Co., Limited, dont il était le représentant depuis 30 ans.

Le défunt était âgé de 51 ans. Lui survivent sa femme, née (Thérèse) Emond, et trois enfants, Thérèse, Walter et Gérald.

Les funérailles auront lieu demain matin en l'église Saint-Augustin, à 9 heures.

Comme ministre des Etats-Unis au Canada

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 10. — MM. Warren-D. Robbins, chef du protocole du département d'Etat; Ray Atherton, conseiller de l'ambassade américaine à Londres, et Alvin Nowsley, de Dellas, Texas, ancien commandeur de la légion américaine, sont les trois noms les plus mentionnés comme ministre américain au Canada.

S'agirait-il donc d'une campagne de terrorisme ?

Toronto, 10. — La police enquête aujourd'hui sur les circonstances qui ont entouré hier soir l'explosion d'une "bombe puante" dans un théâtre fashionable de la ville. Plus de 300 spectateurs furent obligés de sortir et la plupart d'entr'eux demandèrent la remise de leur argent.

Cet incident n'est qu'un d'une série perpétrés dans différents théâtres depuis plusieurs mois. Les autorités croient qu'il s'agirait d'une campagne de terrorisme par une organisation qui ne prise guère la décision des propriétaires de théâtres de n'employer que des opérateurs canadiens.

Incendie à Lakeside

Un incendie d'origine inconnue a causé des dommages évalués à $400., à la maison d'été de Mme Shrimpton, Lakeside, hier soir. La maison de deux étages en bois était inoccupée lorsque l'incendie éclata. Les pompiers de Pointe-Claire, sous la direction du chef Palement, travaillèrent durant deux heures pour éteindre les flammes. Personne ne fut blessé durant les manoeuvres. Le feu faisant rage dans la cuisine fut découvert à 11 h. 30.

Avocat arrêté

Maxwell-B. Singer, avocat, a été arrêté hier midi sous cinq chefs d'accusations, notamment d'avoir accusé ou fait arrêter des personnes sous l'accusation de conspiration et d'avoir lui-même agi en cette circonstance avec l'intention d'en retirer un gain personnel. Il a comparu, à cinq heures, hier après-midi, devant le juge Maurice Tétreau et l'enquête préliminaire a été fixée au 16 du courant.

Possession illégale

Odilon Perrault a été condamné, ce matin, par le juge Tétreau à $200 d'amende et les frais ou un mois de prison pour avoir été trouvé en possession illégale de liqueurs enivrantes.

Tentative de suicide

Georges Garrick, 41 ans, célibataire, a comparu, ce matin, devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation de tentative de suicide. Il paiera coupable.

A une question du juge, Garrick avoua avoir commis son acte sous l'influence de spiritueux, mais possédé une vague notion de ce qui se produisit.

Le juge Tétreau lui fit remarquer que c'était l'acte d'un lâche, bien qu'on prétende qu'en ces cas il faut du courage. Sur la promesse d'être un abstème, à l'avenir, la Cour suspendit la sentence.

M. J. Moreau



M. JEAN MOREAU, gérant des rayons de la quincaillerie et de la vaisselle, est très enthousiaste au sujet des achats qu'il a faits en préparation pour le 65ème anniversaire de la maison Dupuis Frères Limitée.

Le canal Lachine doit être vidé le 20 de ce mois

On y effectuera les réparations nécessaires pour assurer l'étanchéité du tunnel.

Assemblée maritime

Si les conditions de la température le permettent, il est plus que probable que le canal Lachine sera vidé vers le 20 courant pour y entreprendre les réparations nécessaires à ses berges. Les travaux seront effectués dans un temps assez rapide pour donner passage aux vaisseaux vers le 24 avril. Le canal sera, toutefois, rempli à nouveau vers le 20. Un examen très sévère sera fait à l'endroit où se produisit, l'an dernier, presqu'à la même époque une première fissure par laquelle l'eau pénétra pour inonder la partie inférieure du tunnel de la rue Wellington. Comme on le sait, les travaux furent alors suspendus afin de permettre à la compagnie de retirer l'eau et continuer ses travaux. Dès que le canal sera complètement vidé, des experts sonderont le lit et les parois du canal pour bien s'assurer s'il existe des lézardes. Le tunnel de la rue Wellington sera complètement parachevé vers la fin de ce mois et toutes les précautions seront prises par le ministère des chemins de fer et canaux pour en assurer l'étanchéité.

Pour la prochaine saison

Les représentants des différentes compagnies maritimes y compris l'Associated Lake Freighters, Limited, ont été en assemblée pendant deux jours à l'hôtel Mont-Royal en vue d'étudier les préparatifs pour la prochaine saison de navigation sur les grands lacs et le fleuve Saint-Laurent. Interviewé hier soir, M. Arthur Mathewson, de Montréal, président de l'organisation, a expliqué que les délibérations avaient été très satisfaisantes ayant eu trait tout particulièrement aux avantages mutuels des divers propriétaires de navires. Il a ajouté être convaincu que l'Associated Lake Freighters, Limited, sera en meilleure position, la saison prochaine, de donner un service adéquat aux expéditeurs et aux propriétaires de navires. Sous ce rapport, il a rendu hommage à M. James Stewart, gérant de l'organisation avec quartiers généraux à Winnipeg. En plus de M. Mathewson, on remarquait: MM. T.-R. Enderby, vice-président, de Montréal; R.-A. Carter, secrétaire-trésorier; le capitaine H.-L. Beauvais, le capitaine Léon Beaupré, J.-D. Calvin, F. Godin, fils; T. Sieverman, E. Spence et le capitaine T.-W. Tinmouth, tous de Montréal.

MM. A.-B. Buckworah et le capitaine James-B. Foote, de Toronto; le capitaine Scott Misener, de Port Colborne; J.-J. Boland, E.-S. Crosby et E.-T. Douglas, de Buffalo, N.-Y., Norman-M. Paterson, de Fort William, et L. Wolvin, de Winnipeg. M. Mathewson a laissé entendre que le taux du transport du grain entre Fort William, Port Arthur et Montréal à l'ouverture de la navigation sera de 6 centins et demi le boisseau, bien que ce taux eût été décidé à Winnipeg avant l'assemblée tenue ici.

Voyage des municipalités

Bien qu'on n'ait rien décidé à propos du prochain voyage de l'Union des municipalités de la province de Québec, que certains disent annulé pour cette année, nous tenons de source certaine que la Canada Steamship Lines a approché l'honorable T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée législative et président de l'Union des Municipalités pour lui soumettre un projet de voyage qui sera fait au cours de l'été. Les membres s'embarqueraient à bord du "Noronic", le même navire qu'ils avaient pris il y a deux ans, mais pour se rendre cette fois sur le lac Michigan et faire escale à Chicago pour assister à l'exposition universelle de cette ville.

De retour

Après une croisière aux Caraïbes et trente jours de service entre New-York et les Bermudes, le "Duchess of Bedford", Pacifique Canadien, que la ligne Furness Bermuda nolisa à cette fin, quitte Saint-Jean, N. B., aujourd'hui à destination de Glasgow, Belfast et Liverpool.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Alsunia", ligne Cunard, de Liverpool, le 4, à Halifax, dimanche; le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, de Liverpool, le 3, à Halifax, aujourd'hui; l'"Assunia", ligne Cunard, de Halifax, le 4, à Plymouth, dimanche; le "Montcalm", Pacifique Canadien, de Saint-Jean, le 3, à Liverpool, dimanche; l'"Empress of Britain", Pacifique Canadien, de New York, le 3 décembre, à Yokohama; le "Carinthia", ligne Cunard, de New York, le 11 janvier, à Kalabahai, aujourd'hui; le "Lady Drake", Canadian National Steamships, de Halifax, le 26 février, à Demerara, dimanche; l'"Empress of Russia", Pacifique Canadien, de Vancouver, le 25 février, à Hong-Kong, le 16 mars; l'"Empress of Canada", Pacifique Canadien, de Vancouver, le 25 février, à Honk-Kong, le 17 mars; l'"Empress of Japan", Pacifique Canadien, de Hong-Kong, le 2 mars, à Vancouver, le 20; le "Bremen", ligne North German Lloyd, de Brême, le 7, à New York, lundi.

ARRIVAGES DES NAVIRES

A Vancouver

Lundby à Vancouver 8, Sharpness.
Ontariolite à Vancouver 8, de Talara.
Norway Maru, à Vancouver 2, de Yokohama.
Rajahstan à Vancouver 8, de Tyne
Theodore Roosevelt à Vancouver 8, de Oslo.
Langescrag à Vancouver 8, de Newport.
Hiye Maru à Vancouver 9, de Seattle.

DEPARTS

Radjestan, de Vancouver 8, à Hull.
Edda, de Vancouver 8, à Hambourg.
Koryu Maru, de Vancouver 8, au Japon.
Pacific Enterprise, de Vancouver 8, au Royaume-Uni.
Lundby, de Vancouver 8, à Hartlepool.

A Halifax

St. Cuthbert, à Halifax 9, de Banks.
Cathcart, à Halifax 9, de la Jamaique.

DEPARTS

Lady Somers, de Halifax 8, à Boston.
Victolite, de Halifax, 9, au Vénézuéla.

Autres pays

Southern Prince, à New York, 9, de Buenos Ayres.
Excalibur, à New York 9, de Marseille.
Rex, à New York 9, de Gênes.
United States, à Copenhague 9, de New-York.
City of Baltimore, de Hambourg 9, de Baltimore.

DEPARTS

Hamburg, de New York 9, de Hambourg.
Aquitania, de Cherbourg, 9, à New York.
Rochambeau, du Havre 8, à New York.
Conte di Savoia, de Gênes 9, à New York.
Empress of Britain, de Yokohama 9, de New York, pour Honolulu.

Techniciens agricoles des Cantons de l'Est en assemblée annuelle

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10. — Les techniciens agricoles des Cantons de l'Est tiendront leur assemblée annuelle, samedi le 11 mars, à Sherbrooke, sous la présidence de M. Eugène Boivin, inspecteur des agronomes des Cantons de l'Est.

M. J.-A. McClary, surintendant de la Ferme Expérimentale de Lennoxville et nouveau président de la Société des Eleveurs de Québec, ouvrira la discussion en exposant l'importance de promouvoir davantage ce élevage; M. R.-M. Elliott, propagandiste des bovins du ministère de l'Agriculture, traitera des possibilités des marchés; M. J.-E. Lemire, agronome du comté de Wolfe exposera ce qui s'est compli dans son comté; M. R.-L. Gale, de Waterville, parlera de ses expériences de l'élevage des bouvillons de l'ouest et M. Stéphane Boily, chef du service fédéral de l'industrie bovine dans Québec parlera de l'aide offerte par les deux ministères pour promouvoir l'élevage des bovins de boucherie.

La Ligue des propriétaires de Verdun et le moratoire

A une assemblée de la Ligue des propriétaires de Verdun tenue hier soir, M. Wilfrid Tessier, président, avertit les membres qu'à moins que six propriétaires n'allient enregistrer leur opposition, lundi prochain, entre 9 et 10 heures a.m., à l'hôtel de ville de Verdun, une mesure proposée par le conseil municipal à sa dernière assemblée à l'effet d'accorder un octroi de $300,000 réparti sur une période de trente ans à l'hôpital Général de Verdun sera adoptée automatiquement.

Après une longue discussion, la Ligue décida aussi de demander à l'hon. L.-A. Taschereau et à l'hon. Adélard Godbout de faire adopter une loi accordant un autre moratoire sur le paiement des hypothèques par les propriétaires.

La Ligue étudiera prochainement la question d'attirer de nouvelles industries à Verdun et aussi celle de la réduction des taux des différents services d'utilité publique tels que l'électricité, le gaz, le téléphone et les tramways.

Les taux d'électricité

L'échevin Dupuis a annoncé de nouveau qu'il allait réclamer la tenue d'une enquête sur les taux d'électricité et du gaz, à la séance de lundi. M. Dupuis revient à la charge par suite du refus de Québec de permettre à Montréal d'imposer une surtaxe sur les compagnies d'utilité publique.

VOYAGEURS A QUEBEC
Retirez-vous à
L'HOTEL ST-PAUL
Très moderne—à l'épreuve du feu—deux pas de la gare—chambre simple, $1.00

KEN LARGE
et sa musique de CKAC
Samedi, 8.30 p.m.
PALAIS D'OR
1226 rue Stanley
Dames 50c
Messieurs, 60c } Taxe incl.
Vestiaire 10c.

NAPOLEON PALACE
Rues Ontario et Orléans.
Appareil sonore à GRANDE PORTEE de la Northern Electric.
Aujourd'hui et demain: "THE BIG BROADCAST" et "THEY CALL IT FATE". Ce soir: CONCOURS DE BEAUTE.

ALEXANDRA
Aujourd'hui programme double
"DOWN TO EARTH"
avec Irene Rich, Dorothy Jordan
aussi "GOLDEN WEST"
avec George O'Brien, Janet Chandler

MIDWAY
Aujourd'hui et Demain:
Carole Lombard et Lyle Talbot dans
"NO MORE ORCHIDS"
Aussi "Young Blood", avec BOB STEELE
Comédie et Nouvelles

TOUT CE MOIS-CI
Patinage avec musique, après-midi et soir, y compris les fins de semaine.
COLISEUM GUY AT DORCHESTER

Théâtre ST-DENIS
Aujourd'hui matinée et soirée
2 autres Représentations Bénéfices
15 ARTISTES EN SCENE 15
qui interpréteront la célèbre pièce
"SACRIFICE D'AMOUR"
Admission:
Mat. 20c. Soirées 20c. 30c plus taxe
Les enfants seront admis après 2 et 8 h.
Commençant demain samedi
Première fois à Montréal
ANDRE LUGUET dans
SI L'EMPEREUR SAVAIT ÇA
En programme double avec
ARMAND BERNARD dans
M. de POURCEAUGNAC

ELECTRA
1114 Ste-Catherine Est CR. 9177
Aujourd'hui CLARK GABLE et JEAN HARLOW dans "RED DUST"; aussi JACK HOLT et RALPH GRAVES dans "WAR CORRESPONDENT", Comédie, nouvelles et autres
ADMISSION
Matinée: 10c. Soirée: 15c
Taxe comprise
Fin de semaine
Matinée: 15c. Tous les sièges
Soirée: 15-25 Taxe comprise

IMPERIAL
Dernier jour
"Les trois Mousquetaires"
1ère et 2e parties
DEMAIN
Le chef-d'oeuvre de la littérature devenu celui de l'écran
BERVAL et JEANNE BOITEL dans
Le "DON JUAN DE LA MONTAGNE"
d'après "MAURICE des MAURES"
(Un Film G.F.F.A.)

CINEMA DE PARIS
dernier jour
"CENDRILLON DE PARIS" et "l'Express de Shanghai"
DEMAIN—"L'enfant martyr"

United Theatres — Aujourd'hui
★ STRAND Mad. Butterfly Devil's Driving
Commençant samedi, CHARLES FARRELL et JANET GAYNOR dans "Tess of the Storm Country". WILLIAM HAYNES et Madge Evans dans "Fast Life".
★ AMHERST Mad. Butterfly Devil's Driving
Commençant samedi, CHARLES FARRELL et JANET GAYNOR dans "Tess of the Storm Country", "MEN ARE SUCH FOOLS", Vivienne Osborne.
★ BELMONT ED. G. ROBINSON et Bebe Daniels dans "Silver Dollar", JACK HULBERT dans "Jack's The Boy".
★ CORONA ED G. ROBINSON et Bebe Daniels dans "Silver Dollar", VICTOR McLAGLEN et Greta Nissen dans "Rackety Rax". VAUDEVILLE.
★ FRANCAIS Last Man. Marry Me. Vaudeville. Sam. — mardi. WALLACE BEERY et Karen Morley dans "Flesh", "The Cheyenne Kid", un film des moeurs de l'Ouest. VAUDEVILLE.
★ GRANADA RICHARD DIX et Ann Harding dans "Conquerors", SPENCER TRACY et Joan Bennett dans "Me and My Gal".
★ MONKLAND JACK HULBERT dans "Jack's the Boy", LORETTA YOUNG dans "They Call It Fate", "THE RED SHADOW" Bernice Claire et Alexander Gray.
★ MONT-ROYAL MARIE DRESSLER et Polly Moran dans "Prosperity", LUPE VELEZ et Conrad Nagel dans "Kongo".
★ PAPINEAU ★ RIALTO
"A FAREWELL TO ARMS" Helen Hayes, Gary Cooper et Adolpe Menjou. "THE HALF-NAKED TRUTH", Lupe Velez et Lee Tracy.
★ PLAZA ★ WESTMOUNT
"IF I HAD A MILLION", Gary Cooper et une troupe d'étoiles. "THE MOST DANGEROUS GAME", Joel McCrea et Fay Wray. COMEDIE LAUREL ET HARDY.
★ REGENT "MASK OF FU MANCHU" de Max Rabmer Lewis Stone, Karen Morley et Boris Karloff. VICTOR McLAGLEN et Greta Nissen dans "Rackety Rax". Film court BING CROSBY.
★ RIVOLI Call Her Savage Sherlock Holmes
Sam — mardi. RICHARD DIX et ANN Harding dans "Conquerors". JACK HULBERT dans "Jacy's The Boy". VAUDEVILLE.
★ ROSEMONT JOAN CRAWFORD dans "Rain", "EVENINGS FOR SALE", Herbert Marshall et Sari Maritza.
★ SEVILLE CLARA BOW dans "Call Her Savage". "SECRETS OF THE FRENCH POLICE" Gwili Andre et Frank Morgan.

Annoncez dans la "Presse"

Samedi
Un film qui vous intéresse au suprême degré.
L'unique
MAE WEST
"Diamond Lil" elle-même dans
"SHE DONE HIM WRONG"
Un film Paramount avec
CARY GRANT—OWEN MOORE
GILBERT ROLAND—NOAH BEERY
AVANT-PREMIERE
CE SOIR A 11 HRS
Dernier jour
JANET GAYNOR dans "State Fair"
Les personnes qui assisteront à la dernière représentation ce soir sont invitées à rester pour l'avant-première de "SHE DONE HIM WRONG"
10 AM. to 1 P.M. 25¢
PALACE

CAPITOL
AUJOURD'HUI
10 à 1 ... 25c
Après-midi ... 35c
Samedi Tous les soirs sam. compris 40c 50c
VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE ME DIRE CE QUE JE SUIS... JE LE SAIS
Ruth CHATTERTON as "FRISCO JENNY"
with DONALD COOK
A First National hit
2 grands films
"Il me faut un emploi à tout prix". Le cri du cœur de million de jeunes filles.
Warren WILLIAM ★ Loretta YOUNG in "EMPLOYEES' ENTRANCE"
A First National Picture

LOEW'S VAUDEVILLE & PICTURES
SAMEDI!
11h30 à 1 25¢
ELLE NE SE SOUCIAIT PAS de ce qu'il était ni de ce qu'il disait.
WARNER BAXTER in "Dangerously Yours"
— AVEC — MIRIAM JORDAN HERBERT MUNDIN
5 NUMEROS DE VAUDEVILLE
RAYE ELLIS & LA RUE dans "DANCES UNUSUAL" présentant le ballet "Under-the-Sea"
SID PAGE and his PAGES of FUN
GEORGES COMPO "Mime et Pantomime"
LLORA HOFFMAN Soprano prima donna
MAE WYNN FOURSOMI Etoiles de la danse internationale
Dernier jour "Whistling in the Dark"
5 Numéros de Vaudeville



L'Hygiène de la Bouche exige cette quintuple protection

Tous les soins qu'exigent vos dents *et vos gencives* sont résumés dans ce dentifrice agréable et rafraîchissant, qui assure l'hygiène buccale de 5 façons différentes et toutes également efficaces.

1. La Crème Dentifrice Squibb nettoie complètement et *sans danger*. 2. Elle polit les dents parfaitement et *sans danger*. 3. Elle prévient tout saignement des gencives en les maintenant saines — ce qui est la seule façon *rationnelle*. 4. Elle est économique, car elle procure aux dents et aux gencives un maximum de protection. 5. Elle enraye l'acidité, cause de la carie.

Servez-vous en toute confiance de la Crème Dentifrice Squibb. Comme tous les autres produits Squibb, elle est pure, efficace et *sans danger*. Pour la protection scientifique de vos dents, rien ne vaut la Crème Squibb.

Dans toutes les bonnes pharmacies — 25c et 40c le tube.

CRÈME DENTIFRICE SQUIBB

PRINCESS DEMAIN
L'AUTEUR DE "BAD GIRL" VOUS DONNE SON *meilleur* ROMAN
—faisant voir ce qui se passe dans les maisons à appartements.!
De VINA DELMAR
"UPTOWN NEW YORK"
avec JACK OAKIE SHIRLEY GREY LEON WYCOFF
Attraction supplémentaire
Tous vos ennuis s'évanouiront
MACK SENNETT'S Greatest and Funniest Comedy Feature
"HYPNOTIZED"
with MORAN & MACK (THE TWO BLACK CROWS) ERNEST TORRENCE WALLACE FORD MARIA ALBA - ALEX CARR CHARLIE MURRAY
25¢ 10-1 35¢ 1-6 50¢ 6-11 SAT 40¢
122—2E

Les activités des aéro-clubs de notre pays

Sur 23 organisations du genre, le club local se classe en quinzième place.

STATISTIQUES

Au Canada, on compte 23 aéro-clubs dûment enregistrés. L'aéro-club de Montréal s'est classé 15e pour les activités générales de l'année, en 1932. Le nombre d'heures de vol par les avions du club local s'est chiffré à 346 heures à comparer à 1,082 heures, en 1931, et à 1,248 heures, en 1930. De plus, le nombre de membres est tombé de 316, en 1931, à 139, l'an dernier. Les aéro-clubs de Toronto, Winnipeg, Windsor, Fort-William, Moose-Jaw, Edmonton et le Brant & Norfolk Aero Club comptent plus de membres que l'organisation locale. Le club de Saskatoon ne compte que 27 membres mais néanmoins il a enregistré un plus grand nombre d'heures de vol, en 1932, que le club de Montréal, soit 352 heures à comparer à 346 heures.

Trois permis de pilote privés seulement ont été émis à des aspirants du club local. Les autorités ont émis 129 permis privés et 27 permis commerciaux aux autres clubs. L'organisation locale n'avait que 28 élèves-pilotes sur un total de 872.

D'après le rapport du ministère de la Défense nationale, les avions des 23 clubs ont volé 10,450 heures, en 1932 à comparer à 11,507, en 1931; 14,686, en 1930; 16,612, en 1929, et 8,124, en 1928, première année d'opérations.

A la fin de l'année, on comptait au pays 356 pilotes privés, 419 pilotes commerciaux et 341 ingénieurs aéronautiques. On comptait également 65 aviens particuliers et 303 avions commerciaux. Le Canada possède 91 aérodromes et aéroports enregistrés.

Quoique le Montreal Light Airplane Club n'occupe pas une position prédominante, l'un de ses pilotes a cependant remporté le trophée "John-C. Webster" pour efficacité générale. L'heureux pilote est E.-C. Cox.

Heures de vols

Voici un tableau comparatif des heures de vol accomplies par les divers aéro-clubs du Canada. Ce tableau indique également la position qu'occupe chaque club :

	1932	1931
Winnipeg Flying Club	1,612	693
Halifax Aero Club	1,100	683
Edmonton and N. Alberta Aero Club	879	1,300
Toronto Flying Club	748	1,321
Border Cities Aero Club	703	885
London Flying Club	574	491
Kitchener-Waterloo Aero Club	543	341
Brandon Aero Club	536	492
Hamilton Aero Club	517	458
Aero Club of B.C.	949	694
Regina Flying Club	449	459
Moose Jaw Flying Club	365	318
Cape Breton Aero Club	360	282
Saskatoon Aero Club	352	404
Montreal Light Aeroplane Club	346	1,082
Ottawa Flying Club	330	209
Kingston Flying Club	322	533
St. Catharines Flying Club	276	382
Brant & Norfolk Aero Club	263	215
Saint John Flying Club	215	166
McGill Light Aeroplane Club	137	62
Fort William Aero Club	132	247
Calgary Aero Club	62	

Mme Croteau et ses enfants jumeaux à leur dernière demeure

Ces jours derniers ont eu lieu dans la cathédrale S.-Michel de Sherbrooke, les funérailles de Mme O.-A. Croteau, 33 ans, née Antoinette Gauthier, et de ses deux enfants, Rae-Martha et Harriette, décédées à l'hôpital S.-Mary, à Long Beach, Californie.

Elle laisse dans le deuil, son époux, M. O.-A. Croteau, C. P. O., marine américaine; son père et sa mère, M. et Mme Henri Gauthier, son frère, M. l'abbé Gustave Gauthier, ecclés., six soeurs: Marie-Anne (S. S.-Damase de Reine C.N.D.), Hélène (Mme J.-O. Mandeville); Laurette, (Mme J.-W. Gélinas); Elisabeth, G. M. E., Eliane et Marseille; sa belle-mère, Mme Charles Croteau, deux belles-soeurs (Stella et Laurette), trois beaux-frères, MM. Léo Croteau, J.-O. Mandeville, W. Gélinas.

Le cortège funèbre partit de la demeure de son père, 11 rue Gillespie, pour se rendre à la cathédrale S.-Michel.

Le deuil était conduit par M. H.-N. Brien. Les porteurs étaient MM. J.-O. Mandeville, R. Plamondon, le notaire P. Gauthier, Dr R. Gauthier, G. Darby, R. Choquette.

On remarquait dans le cortège: MM. O.-A. Croteau, Henri Gauthier, l'abbé Gustave Gauthier, Damase Gauthier, Henri-Paul Mandeville, Sinaï Christin, le notaire Ed. Boudreau, Maxe DeBlois, Thomas Tremblay, J.-A. Vinsberg, J.-T. McKeen, J.-L. Lelièrté, H. Fiselte, Marcel Dufresne, J.-Eugène Codère, F. Gannon, H. Langlois, A. Laverdière, Georges Boudrias, M. Boudrias, W. Landry, J. Saindon, E. Descoteaux, Lionel Leblond, L.-H. Collet, G. Lettre, M. Lachance, M. Giguère, J.-A. Lefebvre et autres.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Gervais. M. l'abbé J.-E. Gauthier chanta le service, assisté de MM. les abbés Fortier et Rousseau.

Assistaient au choeur: M. le chanoine A. Simard, M. le curé J. Têtu, MM. les abbés Emile Gervais, N. Pepin, Gaston Allard, Alb. Desiandes, A. Boiselair, Gustave Gauthier.

Dans le choeur de chant, on remarquait: M. le notaire Ch.-Emile Bachand, Raoul Gosselin, Marcel Dufresne, Max. Dubois, M. L.-E. Codère touchait l'orgue.

Sentences rendues à Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10.—Le juge J.-A. Robillard, siégeant en Cour du recorder, hier soir, a condamné à $20 d'amende, à $18 de frais, ou à 2 mois de prison, Charles Leclair, pour s'être porté à des voies de fait sur un ami dans un restaurant de notre ville.

—Aimé Provencher et Josaphat Shank ont été condamnés au temps fait en prison, pour avoir troublé la paix et ivresse.

Maison incendiée

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10.—Un incendie a détruit, hier soir, dans la 9e avenue (Dominion Park), Lachine, une maison en bois, à 1 étage appartenant à F. Mysko, un Polonais.

Aubaine pour les chômeurs

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10.—La violente tempête que nous avons eue hier a procuré du travail à plusieurs chômeurs. Le département de la voirie, en effet, sous la surveillance de l'ingénieur Robert Dorion, et du contremaître général Chs Simard, a employé de nombreuses équipes à l'enlèvement de la neige dans les rues et sur les trottoirs.

Une fillette périt dans le feu à Québec

Une autre est gravement brûlée et 62 personnes se trouvent sans foyer.

PLUSIEURS SAUVETAGES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Hier soir, alors que la tempête faisait rage, le feu s'est déclaré dans une maison de onze logements appartenant à M. Nap. Nadeau, située au coin des rues Sainte-Thérèse et Marie-Louise. Malgré les efforts des pompiers et des citoyens pour porter secours aux sinistrés, une fillette de 3 ans, Yvette, enfant de M. et Mme Albert Moisan, a été carbonisée. Un autre enfant de M. Moisan, Colette, âgée de ans, a été horriblement brûlée à un bras et transportée d'urgence à l'hôpital.

Dix familles composée de 62 personnes ont été mises sur le pavé; M. et Mme Georges Bélanger et 10 enfants, M. et Mme Paul Labbé et un enfant, M. et Mme Isidore Lambert et trois enfants, M. et Mme Sylvio Lévesque et un enfant, M. et Mme Joseph Gagnon et 5 enfants, M. et Mme Albert Moisan et 5 enfants, M. et Mme Napoléon Nadeau et 5 enfants, M. et Mme Lorenzo Boivin et un enfant, M. et Mme Jules Nadeau et 4 enfants, M. et Mme Alphonse Poulin et 5 enfants.

Des scènes émouvantes

Cet incendie a donné lieu aux scènes les plus émouvantes. Plusieurs sauvetages ont été accomplis par des pompiers et des jeunes gens. C'est ainsi qu'on a sauvé du toit de la manufacture "Long Ware Shoe", où elles s'étaient refugiées, cinq personnes: M. A. Giguère, qui a été administré il y a quelques jours; M. et Mme P. Labbé, leur enfant et Mlle Gertrude Nadeau.

M. Gérard Côté, accompagné de M. Xavier Côté, a sauvé du quatrième étage ses deux jeunes soeurs, Madeleine et Suzanne. Dans la rue, on assistait à de véritables scènes de désespoir: des pères et des mères cherchant leurs enfants dont ils avaient été séparés. La plupart des sinistrés s'éloignaient de leurs logements portant des vêtements légers, sans même avoir eu le temps d'emporter quoi que ce fût.

M. Albert Moisan, employé de tramway, était à son travail, lorsque l'incendie éclata. Le sous-chef Bélanger trouva le corps calciné de la fillette de M. Moisan, étendu sur un petit lit que les flammes avaient attaqué. Le malheureux père fut prévenu de la tragédie, quelques minutes plus tard. A minuit, on cachait encore à Mme Moisan la nouvelle de la mort de son enfant.

Cause prise en délibéré

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — La cause des quatre prévenus spirites, accusés d'avoir conspiré pour voler des choses sacrées, a été prise en délibéré, hier après-midi, par M. le juge Louis-G. Demers. Le jugement sera rendu vendredi prochain. Les quatre accusés sont Paul-Henri Demers, Jean Pomerleau, Amédée Guay et David Joubert. Ils ont été arrêtés à la suite du vol sacrilège commis dans l'église de Saint-Fidèle, mais ils ne sont pas accusés de ce vol. La prétention de la Couronne est que ces quatre individus étaient à la recherche d'un trésor caché et que dans leur idée, pour le trouver, ils avaient besoin d'une hostie consacrée, d'une étole et d'un ciboire. M. Valmore Bienvenue a donc tenté de prouver qu'ils avaient conspiré pour se procurer ces objets sacrés.

Multiples avantages des arrondissements

M. Armand Mathieu, secrétaire honoraire de la Ligue du progrès civique, à la fin d'une causerie prononcée hier soir, au poste CKAC, sur le système d'arrondissements, résumait ainsi les avantages du système, au point de vue particulier de Montréal:

1o — Il assure un gouvernement solide pour le Plus-Grand-Montréal.

2o — Il stabilise la valeur de la propriété.

3o — Il assure une administration économique des finances publiques.

4o — Il contribue à développer l'esprit civique.

5o — C'est le meilleur mécanisme pour aider l'urbanisme.

6o — Il assure l'efficacité de tous les services municipaux.

7o — Il élimine les gaspillages publics.

8o — Il développe le sens de la responsabilité publique, inhérent à chaque vral citoyen.

9o — Il provoque cet orgueil civique si nécessaire au succès du progrès de toute grande agglomération.

10o — Il est basé sur la démocratie et le sens commun.

11o — Le démagogue, le politicien de faubourg, le "grafter" n'ont aucune chance de réussir.

12o — C'est le meilleur moyen de concilier les différents intérêts et municipalités qui forment le vaste district métropolitain de Montréal.

Un simple appareil pour contrefaire la monnaie

Athanase Vlau, 2094 rue Amherst, a été trouvé coupable, hier, par le juge Amédée Monet d'avoir eu en sa possession des instruments pour la fabrication de pièces de monnaie. Il recevra sa sentence le 30 du courant. En attendant il a été laissé en liberté provisoire sous trois cautionnements de $950.

Le principal témoin dans cette cause fut le sergent T.-G. Srogg, de la Sûreté fédérale, qui produisit et expliqua un appareil composé de trois planchettes et d'une lime qui servait à l'accusé à faire les rayures du cordon sur les pièces de vingt-cinq sous en plomb qu'il fabriquait.

La crinoline va faire sa réapparition

Des jeunes filles porteront le fameux jupon de 1868 lundi chez Dupuis Frères.

LES ANCIENNES MODES

Un souvenir qui amène toujours le sourire chez les vieillards d'aujourd'hui, un sourire plein de bienveillance d'ailleurs, — car ils ne peuvent penser sans charme aux belles dames et jeunes filles de leur temps — c'est celui de la crinoline, ce vaste jupon bouffant, maintenu par des lames d'acier ou des baleines, que portaient nos grand'mères en 1868 au début de la Confédération du Canada. La maison Dupuis Frères, dans ses soixante et cinq ans d'existence, s'est appliquée à bien servir sa clientèle et elle fournit dès les débuts le beau sexe avec un soin tout particulier. Ses premiers catalogues contenaient des illustrations des charmantes, mais encombrantes crinolines. Aussi sera-t-il agréable aux visiteurs qui accourront en foule dès lundi prochain dans les grands magasins Dupuis frères d'admirer de gentilles jeunes filles parées de la fameuse crinoline. Au point de vue modes, il y en aura d'ailleurs pour tous les goûts, car la direction de la maison ressuscitera toutes les modes célèbres qui ont eu de la vogue depuis soixante et cinq ans et qui ont attiré les regards des admirateurs du beau sexe. Des jeunes filles habillées suivant les modes des différentes époques évolueront dans les magasins si populaires de la rue Sainte-Catherine est.

La maison Dupuis frères n'a rien négligé pour faire un succès sans précédent de la grande vente qui inaugurera lundi, 13 mars, la célébration de son 65e anniversaire. Dès demain, nos lecteurs pourront se rendre compte du grand effort fait au point de vue publicité, car ils trouveront dans la "Presse" douze pages consacrées à la grande vente du 65e anniversaire.

D'un coup de feu, un garçonnet crève un oeil à sa tante

(Du correspondant de la PRESSE)

Dupuy, 10. — Mlle Amonda Legaré, 25 ans, qui était en visite chez son beau-frère, M. Philippe Cormier, employé à la "Normetal Mine", à 13 milles d'ici, a reçu un coup de fusil dans un oeil. L'accident s'est produit comme suit:

Un des enfants de M. Cormier jouait avec une carabine 32 qui était hors d'usage, depuis des années. Dernièrement, un employé de la mine avait essayé la carabine, et ne parvenant pas à faire partir un seul coup, il l'avait remise à M. Cormier, oubliant par mégarde une cartouche dans l'arme.

Le fils de M. Cormier, âgé de 5 ans, prit la carabine et visa sa tante. Le coup partit et Mlle Legaré reçut des plombs dans l'oeil droit, à travers ses lunettes. L'oeil crevé, on la conduisit à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les funérailles de Mme Alexis Bouchard

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Alexis Bouchard, née (Emélie) Cassant, décédée à l'âge de 76 ans. Elle laisse, outre son époux, un fils, M. Joseph Mongeau.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Jean-Baptiste. La levée du corps fut faite par Mgr L.-A. Dubuc, P.D., curé. Le service fut chanté par le R. P. Mongeau, S.J., neveu de la défunte, assisté des abbés Roy et Dussault comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant, sous la direction de M. G. Lefebvre, rendit la messe de Pérosi. Les solistes furent M. G. Favreau, le Dr Verscheiden, MM. J. Lefebvre, E. Mongeau, L. Lapierre et E. Beauchamp.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, son fils, Joseph Mongeau, son beau-frère, Philippe Bouchard, ses neveux, Napoléon et Ernest Bouchard, A. St-Arnaud, Joseph St-Onge, E. Bouchard, A. Bouchard, P. St-Onge, H. Bouchard, L. Bienvenu, A. Lafleche, D. Bouchard, M. Prénovost.

On remarquait dans l'assistance: le R. F. Joseph, du collège Saint-Laurent, C.-J. Prigon, H. Prigon, J.-L. Roberge, Z. Maisonneuve, C. Charest, J.-L. Ritchot, A. Galarneau, A. Boismenu, E. Guénette, C. Bélanger, T. Bélanger, J. Sauvageau, C. Bernard, H. Corbeil, A. Lauzon, F. Renaud, A. Goyette, R. Charest, E. Galarneau et un très grand nombre d'autres.

Attaque contre M. Hepburn

Toronto, 10. — Des affaires de routine ont occupé l'attention de l'assemblée législative d'Ontario aujourd'hui, mais comme d'habitude la session sera très courte afin de donner aux membres le congé de la fin de semaine. Le premier ministre G.-S. Henry malade depuis quelques temps, fera son apparition en chambre aujourd'hui. Hier, l'hon. Léopold Macaulay, ministre de la voirie, a attaqué M. Mitchell Hepburn, en l'accusant de ne pas prendre ses responsabilités, parce qu'il refusait toujours d'abandonner son siège fédéral.

Mort d'un célèbre médecin

New-York, 10 — Le Dr George-David Stewart, l'un des plus célèbres médecins des Etats-Unis, est décédé ici, hier soir, à l'âge de 70 ans. Il était né dans le comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Il reçut sa principale éducation professionnelle à Truro, puis vint à New-York pour obtenir ses degrés au collège médical de l'hôpital Bellevue.

C'est dans ce dernier hôpital qu'il passa sa vie, devenant tour à tour professeur de chirurgie et directeur du département de la chirurgie.

Lui survivent, sa femme, née (Ida-M.) Robb; deux filles, Mme Edward-H. Coffey, et Mlle Mary Leslie Stewart.

Euchre des Artisans de S.-Vincent-de-Paul

Samedi dernier, dans la salle du collège Laval de S.-Vincent de Paul, les Artisans Canadiens-français, succursale No 93, ont tenu leur euchre annuel, sous la présidence du colonel P.-A. Piuze, président actif de cette succursale. La partie de cartes agrémentée des mélodies d'un excellent orchestre, dirigé par M. G.-L. Sauvant, secrétaire du préfet, fut un succès. Mlles Desrochers et M. Payne méritèrent les prix de popularité. Au cours de la soirée, il y eut présentation d'un cadeau du colonel Bédard, président général des Artisans, au colonel Piuze, pour le travail effectif qu'il a fait pendant l'année; M. Bélec, directeur, en fit la présentation. M. E. Jobin, secrétaire-trésorier de la succursale No 93, reçut des mains du même directeur, au nom de l'exécutif, une superbe bague avec l'emblème des Artisans, en reconnaissance du travail efficace de recrutement qu'il a accompli pendant la dernière année. Mmes P.-A. Piuze, Bédard, Hurtubise et Belec assistaient à la soirée. Etaient également présents: M. et Mme Arnaud, l'organisateur du district, M. Wilfrid Auclair, de S.-Vincent de Paul, obtint le premier prix des messieurs, pendant que Mme Arnaud gagnait celui des dames. A la suite de la partie de cartes, il y eut réception chez le lieut-colonel Piuze.

La plus grande valeur de 1933 en fait de Meubles Art Moderne

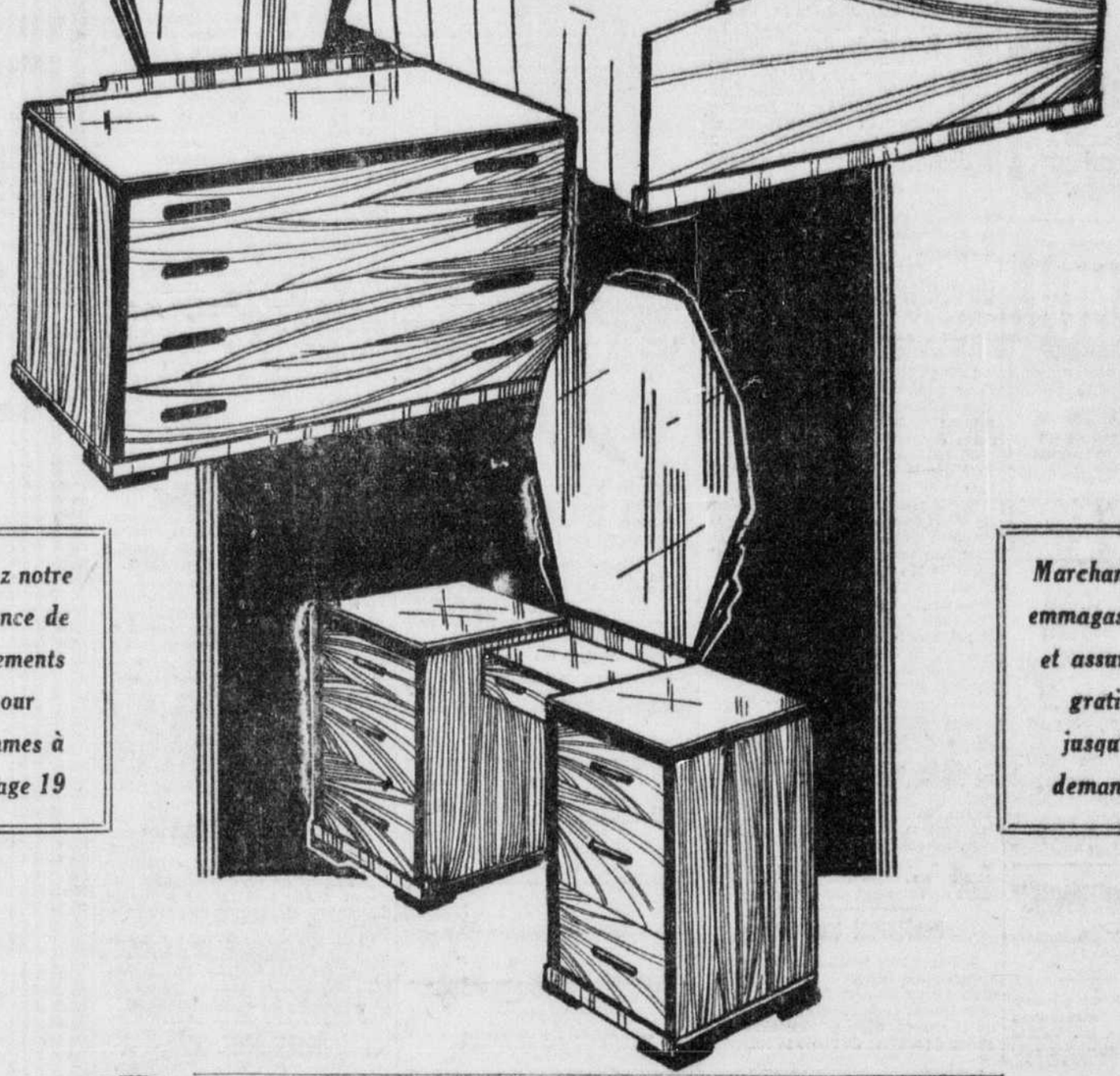
Ce beau mobilier de chambre à coucher Art Moderne de 4 morceaux, illustré ci-dessous, est en placage de noyer choisi avec soin et bordé d'acajou d'une riche nuance, produisant un agréable contraste de tons. Bureau 46". Vanity 42", et Chiffonnier 32". Ce mobilier est solide et substantiel. Il vous durera des années.

$5

assure la livraison à tout client dont le compte est approuvé.

$5 *par mois*

Pas d'intérêt



$125

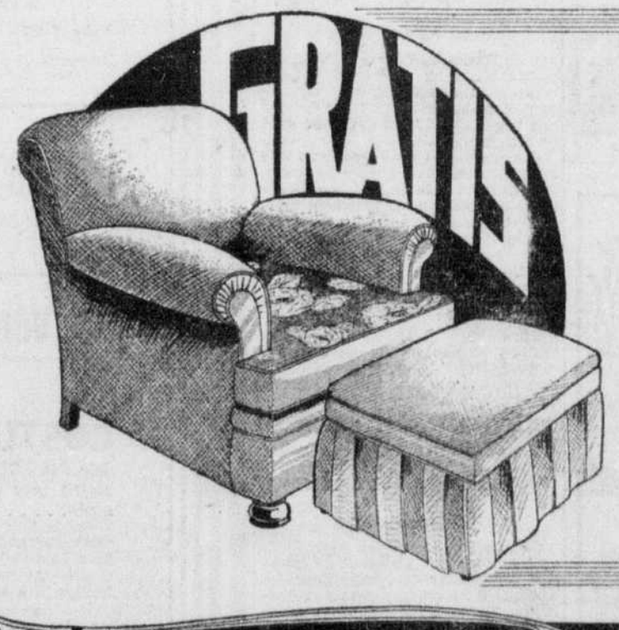
Prix rég. $225

Seulement 50 mobiliers à notre disposition.

Pas d'intérêt

Voyez notre annonce de Vêtements pour hommes à la page 19

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande



Avec chaque achat s'élevant à $100 ou plus nous donnerons cette magnifique chaise, avec le banc, (illustrés ci-contre) absolument gratis. Plusieurs couleurs et dessins différents au choix, en tapisserie ou damas. Construction à ressorts. La valeur de cette grosse chaise confortable est de $27.50. Venez au plus tôt. Un nombre limité à notre disposition. Une chaise et un banc seulement par client.

WOODHOUSE & CO., Limited

105, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Billets de chemin de fer payés jusqu'à 150 milles de Montréal si on achète pour plus de $100.00. Transport payé sur achats de $100.00 et plus jusqu'à 200 milles de Montréal.

— Les Grands Marchands de Meubles Britanniques

Affiliée à The British and Colonial Furniture Co. Limited, et à The Cavendish Ltd, Londres, Angleterre
Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne
Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande

Sirop de Pin de Norvège du



Dr Wood

Un rhume de poitrine amena une toux déchirante

Mme S. E. Wood, Elmwood, Man., écrit: — "Il y a quelque temps j'eus un gros rhume de poitrine qui me fit tellement tousser qu'il semblait que j'allais me détruire.

J'avais lu des annonces du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood et j'ai décidé de l'essayer. Après la première dose j'ai éprouvé du soulagement, et quand la bouteille fut vide ma toux avait complètement disparu".

Prix, 35c la bouteille; grosse bouteille de famille, 65c; dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux. Préparé seulement par The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

Franz Johnston, peintre, expose chez Simpson

Les connaisseurs n'auront pas manqué d'observer que dans la hâte d'une critique d'art rédigée à la vapeur, en marge de maintes autres préoccupations, il nous est arrivé de parler hier de Franz Jackson comme étant le peintre éminent qui expose actuellement chez Simpson des tableaux où chante toute la poésie des neiges, tandis qu'il s'agit en réalité (on aura pu s'en convaincre par une annonce à caractères très visibles à côté de notre article) de **Franz JOHNSTON**, A. R. C. A., artiste tellement connu que personne ne s'y sera trompé. Il arrive ainsi aux gens d'esprit "phantasmo-moteur" qu'ayant tout le temps en vue un artiste dont on leur a souvent parlé et qu'ils ont même eu l'honneur de rencontrer à loisir, ils puissent encore écrire un nom en pensant à un autre. On serait tenté alors de dire comme le Roméo de Shakespeare: "What's in a name?"

REYNALD

Anniversaires dans le clergé diocésain

Les prêtres suivants du diocèse de Montréal fêteront leur anniversaire de naissance dans la deuxième décade de mars:

11 mars, le P. Philippe Cayer, S. S. S., 59 ans; M. Joseph Verschelden, curé de Saint-Arsène, 58 ans; M. Gilles Gervais, vicaire à Chambly, 40 ans; M. Jean Lanoix, vicaire à Longueuil, 30 ans; le 12, le P. Grégoire Féré, S. J., 67 ans; M. Charlemagne Villeneuve, curé de S.-Eustache, 61 ans; M. Louis-Siméon Morin, curé de Saint-Canut, 50 ans; M. Ernest Coutu, vicaire à Saint-Eusèbe, 46 ans; le P. Diomède Thériault, S. M. M., 33 ans; le 13, M. Alphonse Kieffer, curé de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, 55 ans; M. Joseph Dennis, vicaire à Sainte-Catherine, 46 ans; M. Jean Boileau, P. S. S., 32 ans; le 14, M. Charles-J. Boyer, curé de Chambly-Canton, 49 ans; M. Almanzor Forget, visiteur des écoles, 39 ans; M. Jean Moreau, collège de Saint-Jean, 30 ans; le 15, le P. François Perdereau, O. M. I., paroisse S.-Pierre, 63 ans; le P. Laurent Boisvert, O. P., 60 ans; les PP. Augustin Tucci, O. S. M., curé de N.-D. du Mont-Carmel, et Joseph Bidet, S. M. M., curé de Dorval, 48 ans; le P. Hervé Morin, C. S. C., supérieur de l'externat classique de Sainte-Croix, 44 ans; le P. Eugène Deslauriers, S. J., 37 ans; le 16, M. Emile Filion, vicaire à Sainte-Philomène, 35 ans; M. Harold Doran, vicaire à Saint-Patrice, 32 ans; le 17, M. Léon Dimberton, P. S. S., supérieur du collège de Montréal, 71 ans; le P. Bichara Talge, vicaire à Saint-Sauveur des Syriens, 51 ans; M. Joseph Dalpé, aumônier, hôpital du Sacré-Coeur, 45 ans; M. Adalbert Labonté, aumônier, hôpital de Montréal-Est, 43 ans; le P. Hilaire Cholette, O. M. I., 41 ans; M. Albert Francoeur, vicaire à Saint-Anselme, 40 ans; M. Placide Valois, vicaire au Sacré-Coeur, 40 ans; le 18, M. Julien Simon, P. S. S., 70 ans, et M. Henri Gauthier, P. S. S., 69 ans; le 19, M. J.-Arthur Champagne, curé de Saint-François-Solano, 61 ans; M. Joseph Mallette, vicaire à Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 40 ans; le P. Frédéric Saintonge, S. J., 39 ans; le P. Jovite Doucet, eudiste, aumônier du Bon-Pasteur, 35 ans; M. Damase Bleau, vicaire au Très-Saint-Rédempteur, 24 ans; le 20, le P. Timothy Murphy, rédemptoriste, 43 ans; le P. Oscar Handfield, S. J., 34 ans; le P. Blaise Szymonek, conventuel, vicaire à Sainte-Marie des Polonais, 32 ans; le P. Irénée Tardif, missionnaire à Szépingkai, 28 ans.

TOUT SIMPLEMENT EPUISÉE?

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Y a-t-il quelque chose qui use plus la femme que cette routine perpétuelle des devoirs domestiques? Vous n'avez pas le temps d'être malade . . . vous êtes fatiguée . . . souffrante . . . cependant, vous ne pouvez arrêter. Il vient un temps où quelque chose éclate, et vous vous rendez compte que vous êtes tout simplement épuisée.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham vous soulagera. Son effet tonifiant vous donnera une vigueur nouvelle et vous fera paraître plus faciles vos tâches quotidiennes.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien . . . et observez les résultats.

RHUME de CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
du Dr CHRÉTIEN ZAUGG
PRESCRITE DEPUIS 30 ANS
Le meilleur antiseptique des voies respiratoires
26-m v r



Le remède que la Nature a mis à votre portée pour soulager RHUMES, TOUX, BRONCHITES, etc. Employez-le aujourd'hui — demain, vous chanterez ses louanges.



Expulsent facilement et sans aucun inconvénient les vers intestinaux, chez les enfants. Soulagent fièvre, état bilieux, manque d'appétit des tout petits. Agréables au goût.

En vente partout

"NEVRITE DETOURNEE"

Une garde-malade éprouve le traitement elle-même.

Nul de ceux qui souffrent de cette torturante douleur de névrite ne devrait s'empêcher de lire cette histoire. Voilà la preuve qu'une simple préparation—qui soulage déjà de bien des maux dans des milliers de foyers—peut arrêter cette persistante douleur. Nous reçumes cette lettre, par hasard, d'une garde-malade. Ecoutez ce qu'elle dit: "Je me suis servi de 'Thermogène' pour moi-même quand j'ai eu une névrite dans le bras après un accident d'automobile qui me l'avait démis. 'Thermogène' m'a aidée considérablement. Quand la douleur est aigue, je suis le traitement donné dans votre livret. Je recommanderai certainement 'Thermogène' à tous mes patients."

La douleur n'a pas d'heure. Ne vous privez pas de l'aide de "Thermogène." Elle vous soulagera avant la fin du jour.

Il suffit d'en mettre une couche sur la partie affectée. En un temps incroyablement court, les essences merveilleuses dont est imprégnée cette douce laine de coton produiront leurs effets bienfaisants. Vous sentirez la douleur s'arrêter. Elle s'en ira presqu'immédiatement. "Thermogène" est une méthode beaucoup plus sûre que les drogues. Elle n'amortit pas simplement la douleur comme les drogues. Elle la supprime à sa source—en supprimant la cause. N'hésitez pas. Procurez-vous "Thermogène." Elle est beaucoup plus propre à manipuler que les cataplasmes ou embrocations, et beaucoup plus efficace. Vous pouvez très bien porter cette ouate propre sous vos habits. Ça ne paraît jamais. Et, ne l'oubliez pas, elle domptera la douleur pendant chacune des 24 heures.

Tarif d'abonnement

(Au Canada hors Montréal)

EDITION QUOTIDIENNE: 1 an $6, 6 mois $3, 3 mois $1.50; 1 mois 60c. 2 semaines 30c; 1 semaine 15c

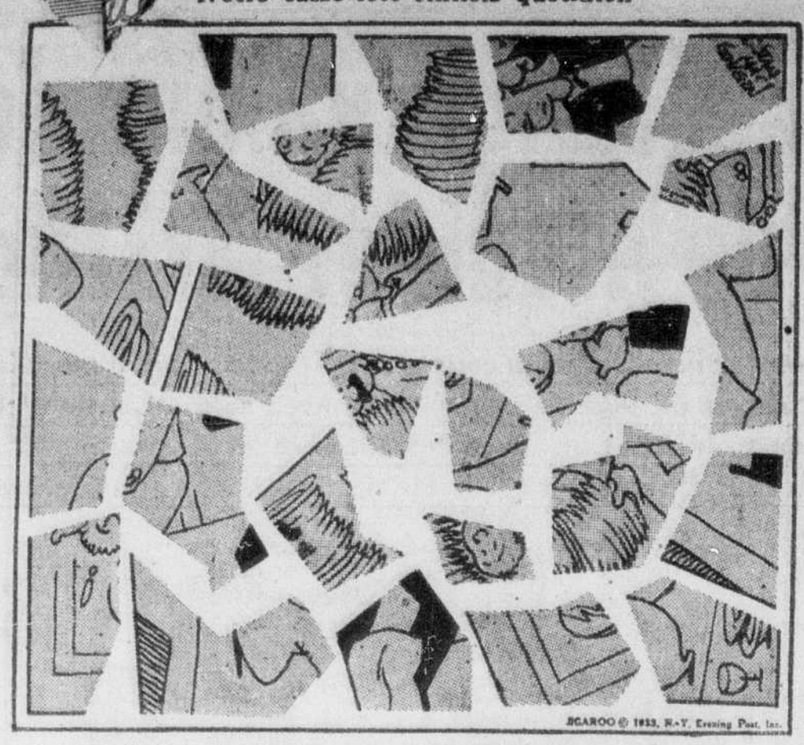
EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an $3, 6 mois $1.50

EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an $1.50; 6 mois 75c

L'abonnement est payable à l'avance

LA PRESSE

Notre casse-tête chinois quotidien



11.—"Les drames de la cuisine".

Prenez vos ciseaux, découpez les pièces puis formez une image. Solution demain.

Solution d'hier:



10.—"La cliente fashionable".

Un cultivateur qui poursuit pour $199

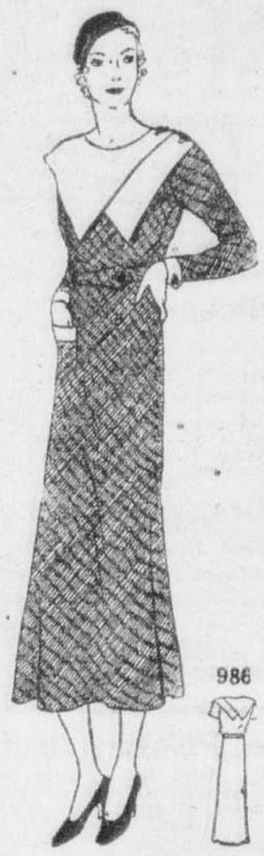
Devant l'hon. juge Loranger, de la Cour supérieure, M. Casimir Brossard réclame de E. Saint-Maurice, la somme de $199, en dommages à la suite des faits suivants: M. Brossard qui est un agriculteur avait loué des terrains vacants dans ville Saint-Michel pour y cultiver du céleri. Il planta en fait 50,000 pieds de céleri mais en ce faisant il aurait empiété, d'après la défenderesse, sur cinq lots vacants que celle-ci avait loués de Me J.-B. Bérard, avocat. Le céleri avait été planté en avril; au mois de juin, Mme Laurin avertit le demandeur de ne plus passer sur ces terrains et elle les entoura d'une clôture. Et le demandeur perdit une partie de sa récolte pour laquelle il réclame $199.

Morsure vengée

Jack Stevens et Jack O'Connor ont été condamnés à trois mois et à un mois de prison respectivement, ce matin, par le juge J.-O. Lacroix, sous l'accusation d'avoir mordu M. Laurion, un conducteur de tramway du circuit Lachine, au cours d'une discussion au sujet du paiement d'un billet de tramway par les accusés.

Restaurant cambriolé

A 7 h. 30 ce matin, le lieutenant Leduc était informé par téléphone d'un vol au numéro 124, rue S.-Viateur Ouest. Il se rendit sur les lieux où il trouva déjà le constable Lavallée du service de radio et constata avec ce dernier que le restaurant de M. Moé Levy avait été cambriolé. On avait brisé un cadenas et deux serrures. Le vol s'élève à $200.00.



PATRON No 986: Robe de lainage violine avec nouveau col-berthe mauve. Se fait pour 14, 16, 18 et 20 ans ou en 36 et 38 pouces de buste.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal, mandat d'express ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues et n'accepte aucun envoi par chèque. Prière de ne pas commander des mesures autres que celle ou sont spécifiées.

LA PRESSE Dépt des Patrons Montréal

Ci-inclus 25 cents pour patron No 986

Ecrire nom lisiblement

Grandeur

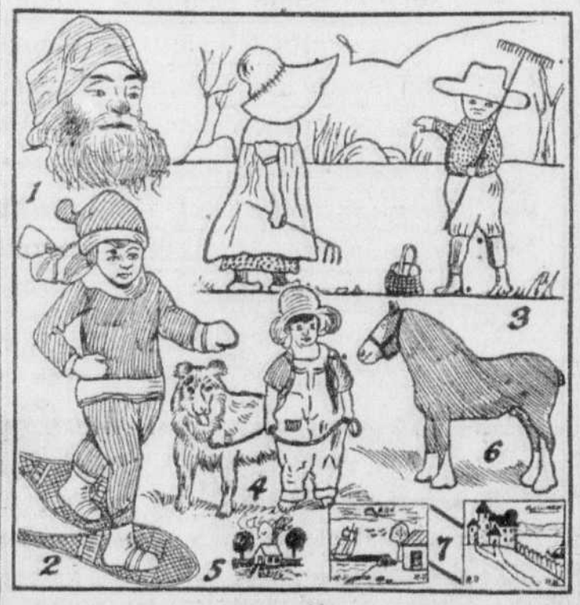
Rue et numéro

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

Coin des Enfants

NOS PETITS CHEFS-D'OEUVRE



1.—Père Noël, par Jacquot Michaud. 2.—Le petit raquetteur, par Arthur Binette. 3.—Sur la ferme, par P.-Emile Urbain. 4.—Deux amis, par Ernestine Pion. 5.—Manon, par Colette. 6.—Mon cheval, par Jeannine Dufour. 7.—Paysages, par Roméo Dupont.

L'éclairage des rues

L'échevin Legault espérait que la législature accorderait à Montréal le privilège d'emprunter $900,000 pour améliorer notre système d'éclairage de nos rues. "Il s'agit là, dit-il, d'un projet important. La ville, dans les districts éclairés au moyen de lampes à arc, profiterait d'un éclairage moderne et grandement augmenté. Partout, l'on verrait des lampes à incandescence, et il n'en coûterait pas plus cher à la ville pour l'entretien. La ville posséderait ses propres appareils d'éclairage, car les lampes à arc ne lui appartiennent pas, et les autres lampes seraient sa propriété.

FUGEREVILLE

—M. A. Marcotte, a été réélu maire par acclamation.

M. A. Piché, de passage ici.

—M. et Mme Wilfrid Boucher ont reçu leur fils religieux.

—M. et Mme Fred Charbonneau, de passage ici.

—Mme Omer Dupuis, et Mlles Irène et Rose Bourdeau, dans leurs familles.

9 pouces de neige au cours de la tempête

La tempête de neige est maintenant terminée. Toutefois le vent est toujours glacial et souffle à une vitesse de 38 milles à l'heure nous apprend-t-on à l'observatoire du McGill. Il est tombé 9 pouces de neige, du début de la tempête à ce matin. Le froid se continuera aujourd'hui mais diminuera d'intensité au cours de la nuit. Il fera fort beau demain.

Les routes ouvertes

La circulation dans les municipalités de l'est et du nord de l'île de Montréal se faisait très difficilement hier soir et ce matin mais toutes les artères principales étaient ouvertes. Le vent violent qui faisait rage, hier soir, aida à débarrasser les routes de la neige. On ne tenta pas toutefois de déblayer les chemins conduisant aux grandes routes.

A Montréal-Ouest, Hampstead, Montréal-Est et Ville Mont-Royal, toutes les routes sont restées ouvertes à la circulation. A Pointe-aux-Trembles, seules les routes principales étaient ouvertes mais la circulation était à peu près nulle. Le boulevard Pie IX à Montréal-Nord était fermé hier soir; la circulation se fit comme d'habitude sur le boulevard Gouin.

Toutes les routes de l'île Jésus sont restées ouvertes quoique les automobiles eurent une grande difficulté à passer à cause des bancs de neige.

Les autobus

La Compagnie provinciale de transport a suspendu la plupart de ses services, hier, à cause de la violence de la tempête. Seuls les autobus allant de Montréal à Laprairie, à Sainte-Geneviève et à Terrebonne ont fait leur service régulier. Le "Royal Automobile Club" avertit les automobilistes, hier, qu'il était imprudent de s'aventurer sur les routes en dehors de la ville, à cause du mauvais état des routes et la visibilité défectueuse.

Quatre cents hommes étaient employés à déblayer les routes des municipalités bordant le lac Saint-Louis, de Sainte-Anne de Bellevue à Lachine. Le vent soufflait à une vitesse de 60 à 65 milles à l'heure, hier après-midi et hier soir sur le lac Saint-Louis.

Le service des trains ne fut pas affecté par la tempête et les trains ne subirent aucun retard appréciable, des déblayeuses à neige ayant été mises à l'oeuvre sur toutes les lignes.

Révélations qui...

SUITE DE LA PAGE 3

win-S. Burke, de Newark, N. J., qui voulait ouvrir une succursale pour la vente d'huile à Montréal. Cependant, Constantin ne put que donner une vague description de Burke qu'il ne vit qu'une fois.

Constantin a ajouté que deux wagons arrivèrent subséquemment, consignés au nom de sa firme. Comme il ne reçut aucun paiement pour le loyer de sa voie de garage il se dédommagea en faisant transporter dans son hangar plusieurs fûts d'huile. Trois autres wagons arrivèrent par la suite mais il n'y prêta garde car ils n'étaient pas consignés à son nom.

Un sixième wagon arriva en novembre et des agents de douanes vinrent l'interviewer à ce sujet. Il leur expliqua la situation et déclara que l'agent de Burke, à Montréal, pourrait probablement leur fournir toutes les explications nécessaires.

Me Ernest Bertrand — Connaissez-vous cet agent?

Constantin — Je ne me rappelle pas son nom.

Une forte surprise

Constantin a admis, cependant, qu'il accompagna un agent de douanes pour puiser de l'huile pour les expertises nécessaires avant la libération de la cargaison. Plus tard, ayant des soupçons, il ouvrit plusieurs fûts et fut fort surpris, a-t-il dit, de constater que ces récipients contenaient de l'alcool et non de l'huile. Lorsqu'il apprit qu'un 7e wagon était arrivé, il se dépêcha de se rendre dans les cours du C. P. R. afin d'avertir les autorités du chemin de fer que ce wagon ne lui était pas consigné. Il ajouta qu'il écrivit même sur le wagon: "Pas pour l'Albany Oil & Gas Co., par J.-A. Constantin".

Me Bertrand — Pourquoi votre père a-t-il payé $140 de droits de fret sur le 6e wagon?

Constantin — J'avais ordonné de l'huile de Boston. Plus tard, je rescindai l'ordre mais j'oubliai d'en avertir mon père. Il crut que c'était la marchandise de Boston qui arrivait. Il paya les droits de fret.

Le ministère est représenté dans cette cause par Mes Philippe Lamarre et Auguste Boyer et la Couronne, par Me Ernest Bertrand. Les deux Constantin sont défendus conjointement par Mes Lucien Gendron et Armand Houle.

DENTIERS

KLING permet de manger avec plaisir

Que vos fausses dents soient fermement tenues et elles seront toujours confortables. Répandez du KLING sur votre dentier. Cette poudre améliorée forme un coussin confortable, cicatrise les gencives blessées, et tient le dentier si serré que vous mangez, parlez et riez tout aussi bien que si vous aviez vos propres dents. KLING est garantie supérieure à tout ce que vous avez déjà employé, ou votre argent vous est remis. Gros paquet de Kling, 35c seulement dans les pharmacies.

Décès du lieut.-col. Victor Tardif, V. D.

Le lieutenant-colonel Victor Tardif, V.D., est décédé ce matin.

Né à Montréal le 25 mars 1874, il fit de fortes études commerciales et il commença sa carrière comme typographe. Il fut durant plusieurs années au service de la "Presse". Il



fut président de l'Union typographique Jacques-Cartier, numéro 145, qu'il représenta à plusieurs congrès de l'Union internationale, entre autres à ceux de Boston, de S.-Louis etc.

En 1908, il fonda l'Imprimerie Modèle qu'il dirigeait depuis.

Mutualiste convaincu, le défunt était membre de la Société des Artisans Canadiens-français, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, du Royal Arcanum, des Amis Choisis, etc. Il était membre de la Chambre de Commerce.

En 1896, M. Tardif s'était enrôlé dans le 65e Régiment comme tambour. Il passa successivement par tous les grades pour devenir lieutenant-colonel et commandant de l'unité qui était alors connue sous le nom de Carabiniers Mont-Royal. Il avait été maire de Châteauguay en 1922-1923.

Le défunt habitait S.-Agathe des Monts depuis près de deux ans.

Il laisse dans le deuil son épouse née Cousineau (Anna), son fils, le capitaine Lucien Tardif, un petit-fils, Pierre-F. Tardif, une fille, Mme J.-A. Lambert (Annette), sa mère, Mme veuve J.-E. Tardif, un gendre, le Dr J.-A. Lambert, sa bru, Mme Lucien Tardif, quatre frères, MM Jules, Edmond, Gustave et Edouard Tardif, trois soeurs, Mlles Elvine, Edouardina et Marguerite Tardif, deux beaux-frères, MM. Vital Cousineau et Jules Huysman.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de son fils, le capitaine Lucien Tardif, 1489, rue de la Montagne, appartement 22.

L'avis des funérailles sera donné plus tard.

Les funérailles de M. J. Chevalier

Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de M. Jos. Chevalier, N.P., en l'église de S.-Sauveur des Monts, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Gohier. Le service fut chanté par M. l'abbé Robert Chevalier, assisté de MM. les abbés Gauthier et N. Lussier comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Jean, Charles-Auguste, Joseph, Armand, Gérald, Marc-André, ses beaux-frères, MM. J.-N. Gauvreau, Gaston et Wilfrid Clouthier, Arthur et Henri Porcheron et C. Latour, R. Paquet.

Parmi les assistants, on remarquait: MM. Paul Trudeau, Jean Chevrier, de la Maison Genin, Trudeau, de Montréal, W. Boucher, E. Bouchard, O. Charette, R.-L. Charlton et R. Sauvage, tous de Montréal, MM. V. Léonard, N.P., Gustave Léonard, N.P., et J.-E. Barent, N.P., A. Brien, N.P., de S.-Jérôme, O. Gauvreau, de L'Annonciation, H. Gauvreau, de Mont-Laurier, Matte, de S.-Jean, R. Lessard, Jos. Beauchamp, M. Courchesne, de S.-Adèle, Z. Pigmoureux, P. Latour, A. Forget, R. Pilon, O. Valiquette, A. Tourin, F. Reynolds, J.-B. Latour, de Mont-Rolland, MM. Dr O. Lapointe, Dr Pontbriand, F. Bossé, H. Béliveau, J.-E. Foisy, A. Filion, E. Chartier, N. Beauséjour, P. Beauséjour, G. Hétu, H. Tietgen, O. Sutherland, R. Beaudry, D. O'Shaughnessy, A. Chartier, L. Falardeau, D. Chartier, J.-E. Beaulieu, P. Monette, Beaulieu, J. Charette, A. S.-Denis, E. Jardins, W. Aubry, T. Lafontaine, B. C. C. Cyr, A. Boisclair, R. Foisy, J.-V. Lénard, A. Bélanger, A. Léonard, D. Trottier, P. Raymond, E. Pagé, A. Trudeau, C.-H. Hébert, F. Filion, F. Fournel, F. Mallé, L. Lafantaisie, T. Lafantaisie, P. Palement, Hébert, G. Gorget, F. Constantineau, Ratelle, C.-P. Béliveau, D. Beaulieu, Lanthier, C. Desjardins, B. Bélanger, Ivell, S. Valiquette, J. Desjardins, J. Chevalier, C. Bélair, O. Charron, M. Pin, Abbey, L. Prévost, M. Lafleur, J.-E. Pin, O. Pagé, A. Foisy, F. Corbeil, A.-R. Dan, A. Gladu, H. Filion, H. Dagenais, P. Cyr, Paradis, E. Legault, T. Michel, L. Cyr, Paquette, D. Legault, O. Beauséjour, Brazeau, M. Filion, D. Charette et autres.

Feu M. J. Langlois



Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église Saint-Jacques, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Joseph Langlois, décédé à l'âge de 73 ans. Il laisse dans le deuil ses frères, Thomas, Prudent, deux fils, Joseph et Philippe, ses filles, Mme A. Bourget, Mme P. Ferguson, Mme Marleau, Mlles Pia Langlois, et Arthémise, religieuse au couvent à Québec, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

SAINTE-ROSE DE WATFORD

—Il y a eu ici, en 1932: 65 baptêmes, 3 mariages et 9 décès, dont 3 d'adultes.

—M. Joseph Gilbert a été élu marguillier en remplacement de M. Pierre Goulet.

—Ces jours derniers, Mlle Angélina Rodrigue a épousé M. Lionel MacIntosh.

—Mlle Cécile Boulet a épousé M. Adrien Nadeau.

—M. Joseph Carrier a perdu son épouse née (Adélia) Vachon, âgée de 35 ans et 1 mois.

—M. E.-A. Dallaire est revenu de l'hôpital, après avoir subi une opération.

CHEZ EATON

QUELLE FIN DE SEMAINE POUR LE SKI!
QUELLE CHANCE D'ECONOMISER SUR CES ACCESSOIRES!

ACCESSOIRES ET ARTICLES DE SKI A MOINS QUE LES PRIX HABITUELS SAMEDI

quelques-uns réduits à moitié prix!



Cette fin-de-semaine sera, d'après toutes les apparences, la plus belle de la saison à date—ici et dans les montagnes. Ajoutez à ceci les nombreux jours idéals pour le ski que nous apporte la récente tempête de neige. C'est une chance merveilleuse de compléter votre ensemble de ski ou d'en acheter un. Le meilleur endroit est chez EATON, où de grands assortiments vous sont offerts à des prix réduits. Venez samedi — achetez pour maintenant ou pour la saison prochaine.

En plus de notre stock de skis que nous avons tout récemment réduits, nous offrons samedi tout notre assortiment d'accessoires et vêtements de ski à moitié prix.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au magasin

Tous nos skis sont à la moitié des prix d'auparavant

L'assortiment comprend des skis en frêne, merisier, noyer canadien, érable, et skis importés Neilsen. Auparavant 1.00 à 15.00. Samedi, la paire . . . . . **.50 à 7.50**

Skis Johansen Neilsen, en noyer faits en Norvège, 7' à 7½'. Auparavant 11.95. Samedi, la paire **5.95**

BOTTINES

Bottines de ski pour hommes, dames et garçons, pointures, 1 à 11, dans le lot. Rég. 1.98 à 6.50. Samedi, la paire

.98 à 3.25

Harnais de ski importés à dessus "Haug"

Rég. 4.00 Samedi **3.25**

Harnais de ski à dessus M. E.

Rég. 1.95 Samedi **1.29**

PANTALONS

Pantalons en Molleton, frise et tissu gabardine, pour dames, hommes et garçons. Rég. .98 à 4.95. Samedi

.29 à 2.45

Bâtons de ski Tonkin

en canne. Longueurs ordinaires. Rég. 1.25, 1.75 et 2.00. Samedi

.60, .85 et 1.00

VETEMENTS

Coupe-vent, manteaux et costumes de ski, pour hommes, dames et garçons. Rég. .99 à 5.25. Samedi, chacun

.49 à 2.60

Mitaines et chaussettes de ski

⅓ des prix d'auparavant. La paire

.99 et .49

Traines sauvages

½ des prix d'auparavant.

1.00 à 5.45

Ensembles de chandails

ENSEMBLES DE CHANDAILS POUR GARÇONS—Comprenant tuque, chandail et bas en couleurs combinées. Rég. 2.75. Samedi **1.35**

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

Vêtements de ski à ½ prix pour dames et Jeunes filles

En vente au troisième étage — Rue Victoria

COSTUMES DE SKI

Rég. 5.98 à 19.50. Moitié prix samedi . . . . **2.98 à 9.75**

Une quantité limitée seulement. En tissus de laine, confectionnés et finis avec soin, en modèles variés. Pantalons bouffants et jaquettes. Tons de bleu, marine, rouge, vert et tons contrastants. Quelques-uns importés de Suisse. Tailles 14 à 40.

PANTALONS DE SKI

Rég. 2.98 à 5.98. Moitié prix samedi . . . . . **1.49 à 2.98**

Ajustés à la taille avec ligne haute de taille, jambes larges et élastique à la cheville. Tons de brun, marine, rouge, vert, noir. Tailles 26 à 36.

CHEMISES

Rég. .98 à 1.49

Moitié prix samedi . . . **.49 à .69**

Chemises en lainage uni ou carreauté, de genre tailleur. Tons de marine, bleu, rouge et plaid. Tailles, 16 à 36.

CHANDAILS

Rég. 2.98 à 5.98 Moitié prix samedi

1.49 à 2.98

Modèles fermés à encolure tortue, épais ou légers. Tons de bleu royal, vert, rouille et rouge. Tailles, 16 à 36.

ACCESSOIRES

Rég. 1.00 à 15.75

Moitié prix samedi . . **.50 à 6.98**

Ensembles de chapeau, mitaines, chaussettes, écharpes dont quelques-uns sont importés. Aussi ensembles, 2 et 3 pièces. Grande variété de nuances.

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

CHEZ EATON

Une autre page de grands spéciaux!

VENTE "SPOTLIGHT" GÉNÉRALE

5000 articles de
Coutellerie "Imperial"
en plaqué argent Maywood



A .09 chacun
Petites et grandes cuillers à thé

A .14 chacun
Cuillers et fourchettes à dessert
Cuillers et fourchettes de table
Fourchettes à salade — Couteaux à beurre
Cuillers à sucre — Cuillers à soupe

A .24 chacun
Couteaux à dessert inoxydables à manches massifs
Couteaux de table inoxydables
Cuillers à baies et fourchettes à viande froide

Cabinets de 32 morceaux
ne ternissant pas
L'ensemble **6.95**

Une plus grande économie encore est représentée par cet ensemble comprenant les morceaux essentiels pour 6 personnes.

6 cuillers à thé
6 cuillers à dessert
6 fourchettes de table
6 fourchettes à salade
6 couteaux inoxydables à dîner
1 couteau à beurre
1 cuiller à sucre

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Ste-Catherine

★ Nappes à lunch
en coton blanchi

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacune . . **.49**

Solide coton blanchi, avec bordure arc-en-ciel d'or, rouge et vert. Estampées pour broderie de couleur en deux nouveaux dessins de corbeille et papillon. Environ 41" x 41". Serviettes harmonisantes, d'environ 12" x 12". Samedi . . . . . 2 pour **.15**

★ Coussins chesterfield
en satin baronet

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacun . . **1.49**

Ces grands coussins sont en bonne qualité de satin baronet, avec ruches et fronces. Rose, bleu, vert et or. Formes variées. Tous bien rembourrés de kapok.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

★ Nappes en toile
naturelle d'environ 52" x 66"

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacune **.69**

Solides nappes en toile naturelle offertes pour la première fois à ce prix. Avec bordures de bleu, or, rose ou vert.

Serviettes de bain
d'environ 22" x 42"
Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi

4 *pour* **1.00**

Une qualité offerte pour la première fois à si bas prix. Achetez-en pour plusieurs mois à ce prix. Ces serviettes se vendraient ordinairement .75 la paire. Bordures de bleu et vert.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université



Chambres à air

pour bicyclette. En épais caoutchouc rouge. 28" x 1½". Samedi, chacune . . . . **.49**

GONFLEURS A PIED samedi, chacun . . **.49**

SOLIDES PEDALES, samedi la paire . . **.75**

CLES AJUSTABLES. Pour noix jusqu'à 2 pouces de largeur, samedi, chacune **.20**

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

POUR LE SKI — ½ PRIX

Bottines de ski pour hommes et garçons
Rég. 1.98 à 6.50. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire **.98 à 3.25**

Coupe-vent, costumes et manteaux de ski pour dames et hommes
Rég. .99 à 5.25. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . . . . **.49 à 2.60**

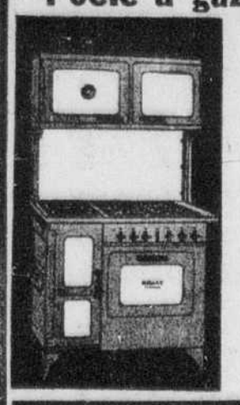
Pantalons de ski pour hommes, dames et garçons
Rég. .98 à 5.00. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacun . **.49 à 2.50**

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

VISITEZ
l'Allée d'Aubaines
Deuxième étage.

Plusieurs spéciaux extraordinaires sont offerts pour ceux qui viendront de bonne heure samedi matin.

Poêle à gaz et charbon
combiné au fini émaillé



Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi

85.00
au comptant

4 ronds pour le gaz et 2 ronds pour le charbon et le bois. Fours séparés pour le charbon et le gaz. Chaque four avec thermomètre.

Par Paiements Différés. 17.00 de dépôt et 10 versements mensuels de 7.27

Au sous-sol chez Eaton—Rue Université

★ Couvertures blanches
en finette de grandes dimensions

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire **1.98**

Pour lits doubles. Environ 70" x 90". Avec jolies bordures de rayures multi-colores. C'est une des plus belles offres depuis des mois.

Jolis couvre-lits
Environ 90" x 100"

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, chacun **3.95**

En nuances de rose, bleu, vert, et mauve. Bien faits et bien finis. Venez de bonne heure profiter de cette grande aubaine samedi. Ils se vendront rapidement à ce bas prix. Beau taffetas rayon.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Beaux papiers peints

Jolis dessins floraux en jaune, bleu et rose. Pour chambre à coucher. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, rouleau simple . **.12**
Bordure—Spécial de la Vente samedi . **.05**

Papiers de belle qualité
En dessins floraux et continus. Pour passages et autres pièces. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, rouleau simple . . . . **.15**
Bordure—Spécial de la Vente samedi . **.06**
Dessins scéniques et floraux en nuances tan pour vivoirs, salles à manger et dessins floraux en tons pastels pour les plus belles pièces. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, rouleau simple . . . . . **.23**
Bordure—Spécial de la Vente samedi . **.06**

Papiers à effet craftex
En tons de gris, jaune et tan pour passages, etc. Dessins en relief. 30" de largeur. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, rouleau simple . . . . . **.19**
Bordure—Spécial de la Vente samedi . **.06**

Au sixième chez Eaton—Rue Université



Chambre à coucher en noyer
avec lits jumeaux

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, 5 meubles **89.00**

Seulement 10 mobiliers . . . venez de bonne heure. Solides en noyer, de joli style. Commode, coiffeuse, bureau s'harmonisant aux lits jumeaux.
Banc harmonisant — **4.50**.
Ce mobilier avec lit double — **89.00**.

Par Paiements Différés: 17.80 au comptant, et 10 versements mensuels égaux de 7.82

Au cinquième chez Eaton

En vente de 9 à 11 a.m. seulement jusqu'à épuisement des quantités



Tables demi-lune
en noyer massif

au plus bas prix auquel nous les ayons offertes. Style de belle apparence — bon fini. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacune . . **1.00**

Pas de commandes téléphoniques C.O.D.

Au cinquième chez Eaton

Ce prix n'a pas été égalé

Sofa-lit Simmon's
jumeau de studio



Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi . . . **14.95**

Un lit idéal pour le fumoir ou le vivoir. Un simple mouvement et il devient un lit double ou deux lits jumeaux. Deux solides sommiers, deux matelas confortablement rembourrés et 3 gros coussins de kapok. Couverts en un choix de couvertures pâles ou foncées.

Au quatrième chez Eaton—Rue Victoria

Téléphone PLateau 9211

Si vous ne pouvez venir au Magasin, écrivez à notre Service d'Achats, Montréal, ou téléphonez à PLateau 9211. Les frais de transport sont payés jusqu'à la gare la plus rapprochée de votre demeure dans le Québec et l'est de l'Ontario, sur les achats au montant de 5.00 ou plus.

Tapis Wilton Worsted
de belle qualité avec frange

Environ 4'6" x 7'6". Spécial de la Vente samedi **24.50**
Environ 6'9" x 9'. Spécial de la Vente samedi **42.50**
Environ 9' x 10'6". Spécial de la Vente samedi **64.50**
Environ 9' x 12'. Spécial de la Vente samedi **74.50**
Petites carpettes d'environ 27" x 54". Spécial de la Vente samedi **7.50**

Cette qualité est fabriquée spécialement pour nous par un des meilleurs manufacturiers canadiens.

Linoléums incrustés

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la verge carrée **.90**

Couleurs inaltérables jusqu'au canevas. Grand choix de dessins de tuile, marbre, blocs et effets similimodernes pour chambre de toilette, cuisine, etc.

Au sixième chez Eaton—Rue Victoria

Notez ce bas prix record!

Service de 15 morceaux
en verrerie

Vous avez six verres à "Hi-Ball", six verres à eau de Seltz, une carafe, un sceau à glace et un brasse-cocktail. Les verres seuls valent le prix spécial d'aujourd'hui.

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, le service **1.19**



Téléphonez à PLateau 9211 de bonne heure

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

★ Rideaux de marquisette

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire **1.00**

Fabriqués dans notre manufacture et offertes à très bas prix. 29" x 2¼ verges. Pour fenêtres de dimensions ordinaires. En solide marquisette de qualité avec frange de 3" sur les côtés et au bas. Riche ton écru.

Draperies de damas

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire **9.75**

Draperies inaltérables bien faites, finies avec tête plissée à crochets. Rose, rouge, or, vert, bleu, mûre, rouille, etc. Fabriqués de damas de 50", et 2¾" de longueur finies.

Au sixième chez Eaton—Rue Université

★ Peinture anglaise

¼ gallon. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi **1.85**
1 gallon. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi **3.50**

Peinture manufacturée en Angleterre. Blanc brillant, garanti pour intérieur comme extérieur.

★ Cire Old English

Une belle qualité qui est très bien connue. Achetez tout ce qu'il vous faut samedi à ces bas prix.

★Cire en pâte
1 livre. Spécial de la Vente samedi . . **.47**
2 livres. Spécial de la Vente samedi . . **.93**
4 livres. Spécial de la Vente samedi . . **1.75**
8 livres. Spécial de la Vente samedi . . **3.25**

★ Cire liquide
1 pinte. Spécial de la Vente samedi . . **.93**
½ gallon. Spécial de la Vente samedi . . **1.75**
1 gallon. Spécial de la Vente samedi . . **3.00**

Au sixième chez Eaton—Rue Université



Lampes de bridge
et abat-jour

Lampes de bridge. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi **2.95**
Abat-jour. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi **1.25**
Les lampes sont en finis plaqués bronze et cuivre en jolis dessins. Les abat-jour sont en parchemin

★ Ampoules claires et dépolies à l'intérieur
Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . 6 pour **.85**
Solides. 25, 40 et 60 watts. Livraison garantie.

★ Ampoules claires ou dépolies à l'intérieur de 100 watts
Modèles à longs cols. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi 3 pour **.89**



Au cinquième chez Eaton—Rue Victoria

Articles de Ménage

Commandes téléphoniques acceptées. PLateau 9211

Cafetières françaises
capacité de 6 tasses, en aluminium de qualité. La meilleure manière de faire le café, goutte à goutte. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, chacune . . . **.89**

Balais de 12" pour parquet
mélange de crin et fibre. Long manche. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, chacun . . . **.59**

Vadrouilles sèches
en coton de couleur. Manche poli de 54". Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacun . . . . . **.39**

Balais de maïs
4 et 5 cordes — maïs de qualité. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi 2 pour **.45**





Au sous-sol chez Eaton—Rue Université

Lubrifiant "Lubriol"

Voici deux consistances:

No. 1. Pour service des cylindres du haut. (La partie qui reçoit le moins de lubrification par les huiles ordinaires.)
No. 2. Pour ajouter au carter.
Le No. 1 est employé de 1 à 1½ onces par 5 gallons de gazoline dépendant du genre de moteur. No. 2 est employé ½ chopine à chaque gallon d'huile ordinaire.

Mesures impériales.

Chopine. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi **1.00**
Pinte. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi **1.50**
1 gallon. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi **4.25**

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

ARTICLES DE TOILETTE

★Crème à barbe Pinaud
Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi . 2 pour **.35**



Commandes téléphoniques acceptées

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

Bonbons

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la livre . . **.15**
2 livres **.27**
Menthes Glacier de Foxe, la livre . . **.39**

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

VENTE SPOTLIGHT AU MAGASIN DU SOUS-SOL

★ **Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.**



★ Chaussures pour hommes
1000 paires en vente de 9 à 11 a.m.

Spécial de la Vente Spotlight, la paire **1.55**

Bottines et oxfords pour la toilette ou les affaires, plusieurs avec semelles à véritable trépointe Goodyear. Chaussures pour hommes jeunes ou vieux. Toutes les pointures 6 à 11 dans le lot.

★ Complets de garçons
Tous avec 2 culottes

Spécial de la Vente Spotlight samedi **3.95**

Quelle économie! Cheviote solide de laine et coton, bleu, en modèle à devant croisé. 1 culotte droite et 1 culotte bouffante. Pour 6 à 12 ans.

★ Costumes lavables et robes à pantalons



Vente Spotlight Spécial de la samedi, chacun **.67**

Par des fabricants connus comprenant Goosey Gander. Robes en broadcloth ou imprimés, inaltérables, avec pantalons harmonisants. Costumes de garçons en linene ou broadcloth de coton, avec ceinture, poches, emblèmes, manches courtes ou sans manches. 2 à 6 ans.



★ Bons complets
pour hommes

Spécial de la Vente Spotlight samedi **10.50**

Pantalon supplémentaire . **3.00**

Une autre quantité de ces beaux complets en worsteds de laine et serge sont offerts en vente samedi. Si vous n'avez pas profité de cette offre pendant la Vente Spotlight de Vêtements au Sous-Sol, faites-le sans faute samedi. Un dessin, une nuance et un modèle pour pratiquement chaque homme. Tailles 34 à 46.

Bonbons

Cerises couvertes de chocolat, la livre . . **.25**
Caramels recouverts de chocolats, 2 livres pour **.29**
Réglisses, variées, 2 livres pour **.25**
Balles au Butterscotch, la livre . . . . **.19**

Pas de commandes C. O. D.

2500 épaisses
★ Chemises
en broadcloth pour hommes
à prix sensationnel, chacune **.50**



Col à même ou faux-col harmonisant. Un tissu de qualité splendide avec couleurs et dessins pour convenir à tous les goûts. Profitez-en pour acheter en quantité. Encolures 14 à 17½ dans le lot.

★ Crêpe plat et canton imprimé
de vraie soie

38" de largeur. Grande variété de nouvelles nuances du printemps. Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, la verge **.79**

★ Couvertures 'Esmond Cortex'

d'environ 60" x 80". Belle laine avec bordure de satinette de laine. Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi chacune **1.49**

Cherchez les étiquettes spéciales de
"Spéciaux non-annoncés"
de la Vente Spotlight Générale

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

★ Chaussettes pour hommes
6000 paires "Imparfaites" de fantaisie

Spécial de la Vente Spotlight samedi, la paire **.17**

Des aubaines sensationnelles seront trouvées dans ce lot, comprenant des chaussettes en fine laine botany, laine et rayon, rayon et fil et rayon et soie. Des centaines de dessins de couleurs. Pointures 10 à 11½ dans le lot.



★ Manteaux polo
pour dames et jeunes filles

Spécial de la Vente Spotlight samedi **5.95**



Voici une offre dont toute femme ayant besoin d'un manteau de printemps nouveau devrait profiter. Vous n'avez probablement jamais vu ce genre de manteau à ce prix près. Confectionnés et finis avec soin, entièrement doublés, avec manches raglan, ceintures tout autour et poches. Gris, sable, brun, bleu, vert et vin. Tailles 14 à 40.

★ Manteaux de printemps
pour fillettes de 8 à 14 ans

Spécial de la Vente Spotlight samedi **3.98**

Tissus tout laine, unis ou fléchés, ainsi que manteaux tailleur en tissu polo (pour 7 à 10 ans) et tweeds. Modèles très fashionables et toutes les couleurs en demande.

Fleurs

10,000 jonquilles fraichement coupées, la douzaine . . **.25**
Roses fraichement coupées, la douzaine . . . . . **.89**

Pas de livraison sauf pour articles volumineux

★ Jupons-combinaisons
Princesse en crêpe de chine
Spécial de la Vente Spotlight samedi **1.00**



Encore! De beaux jupons-combinaisons en crêpe de chine, de modèles ajustés, tailleur et finis avec nervure. Venez de bonne heure pour ne pas être désappointée. Blanc, chair et rose thé. Tailles 32 à 44 dans le lot.

CHEZ EATON

VENTE "SPOTLIGHT" GÉNÉRALE

La grande série de Ventes Spotlight pour cette saison finit samedi avec une collection d'aubaines sensationnelles Spotlight en marchandises voulues dans presque tous les rayons du Magasin. Nécessités opportunes pour vous, votre famille et votre maison, à bien moins que les prix habituels, pour attirer des foules à chaque étage de ce grand Magasin, toute la journée samedi. Venez de bonne heure — visitez chaque rayon — vous serez heureux d'être venu chez EATON samedi.

Charmantes robes

pour dames et jeunes filles

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi



2.98

Nouveaux modèles en ces robes qui ont été si populaires!... Et cette fois, elles sont en vraie soie et Celasole—ajoutant économie sur économie pour cette Vente Générale!... Tons unis et imprimés, en une variété de modèles et couleurs pour le printemps. Certaines sont unies, garnies de gais imprimés. Tailles 14 à 20.

Au troisième chez Eaton —Rue Université

Elégants costumes

pour très jeunes filles

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi



10.00

Modèle tailleur populaire cette année, joliment garni, avec manches amples au-dessus du coude, larges revers, et avec jupe de très bon ajustement! Voyez la vignette — n'est-elle pas attrayante?... Et vous pouvez choisir ce costume en tweed beige, bleu, gris et vert. Tailles 13 à 19.

Au troisième chez Eaton —Rue Université

Cherchez les Spéciaux "Non-Annoncés" de la Vente Spotlight

qui seront offerts par tout le Magasin — en plus des aubaines de la Vente Spotlight Générale qui sont annoncées sur ces deux pages.

Ils seront marqués par une étiquette "Non-Annoncé"

★ Elégants complets

à 2 pantalons pour garçons

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi

7.95



Tweeds, tissus croisés et cheviotes en textures solides, dessins et couleurs populaires pour le printemps. Gris pâle et moyen, brun, fauve et marine. Modèle à devant droit ou croisé. Bien finis. Un prix extraordinaire pour un complet 4-pièces — profitez-en! Tailles 29 à 37 pour garçons et jeunes gens.

Au deuxième chez Eaton —Rue Victoria

Ces combinaisons

Wolsey au prix régulier de 4.95

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi

3.45



Pas de commandes téléphoniques C.O.D.

Solde de la balance de notre stock de combinaisons Wolsey, d'épaisseur moyenne. Entièrement façonnées en laine Botany de belle qualité, avec genoux, coudes et fond renforcés. Tailles 34 à 44. Achetez-en pour le reste de la saison — et pour la saison prochaine.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Beaux échantillons

Manteaux pour jeunes filles

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi



19.50

Crêpe de laine, tweed, lainages "Rabbit's Hair" (nom enregistré). Modèles de sport ou de toilette, unis ou garnis de fourrure: loup, renard vicuna (mouton) et lapin tondu. En gris, vert, beige, marine, brun. Tailles pour jeunes filles dans le lot, mais presque tous des échantillons en taille 16. Un item important de votre garde-robe printanière.

Au troisième chez Eaton —Rue Université

★ Parures de cou

Une double économie



Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi

.69

C'est une économie d'acheter une parure pour rafraîchir une robe dont vous êtes fatiguée... c'en est une autre de l'acheter de ce groupe... d'un genre habituellement vendu beaucoup plus. Organdi frais et blanc, et nouveau crêpe "Matelassé" si populaire à Paris. Une grande variété de nouveaux modèles pour le printemps.

Mouchoirs initiales

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi . . . **6 pour .29**

Echantillons très réduits! Linon suisse blanc, avec bord de ¼" ourlé à jour et initiales de tons pastels, pour dames.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

Nouveaux bijoux

pour le printemps et l'été



Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacun

1.00

Ils sont d'apparence très dispendieuse, mais un achat spécial de 1000 morceaux nous permet de vous les offrir à 1.00 chacun! Boucles d'oreilles, broches, pinces, colliers, harmonisants, en joli travail de filigrane, avec effets de doré ou argenté antique, et combinaisons de couleurs printanières. Colliers français en métal ou combinaisons de couleurs, ou simili-cristal. Venez de bonne heure pour mieux choisir!

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Beaux gants en suède

de 2.50 et 4.00 pour dames

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire

1.49



De confection française, avec l'élégance, la qualité, l'ajustement des gants français! Longueur de 4, 6, 8, 12 et 16 boutons. Quelques-uns lavables. Noir, blanc, beige, fauve, ficelle, gris. Pointures 5¾ à 7¾ dans le lot. Achetez ce qu'il vous faut pour le printemps et l'été à ce prix sensationnel — c'est une chance rare!

Gants

pour hommes

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire **1.49**

De légères marques sur les peaux en font des imparfaits — c'est tout — et cela vous permet de les acheter à presque la moitié du prix habituel. Au poignet avec bouton pression ou genre pull-on. Arabe et naturel. Pointures 7 à 10.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

"Jolis n'est-ce pas"?

direz-vous en les voyant!

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi

1.85



Tous les nouveaux canotiers penchés, turbans, chapeaux à voilette, modèles de genre fez avec calotte drapée... en pailles approuvées par le monde fashionnable, telles que: pédaline suisse, charmeuse, pailles de Milan, pailles rugueuses... en noir, brun, gris, beige, marine, rouge.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Jupons-combinaisons

en crêpe de Chine de vraie soie pour dames et fillettes

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi



1.59

POUR DAMES: L'un taillé en biais et garni de dentelle — un autre taillé en biais et tailleur — le dernier de genre princesse garni de dentelle. Tailles 34 à 44.

POUR FILLETTES: deux modèles taillés en biais, l'un tailleur et l'autre garni de dentelle. Pour 12 à 18 ans. Rose thé et blanc.

Hoovers, blouses de travail

et robes du matin

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacune . . **.79**

Robes en coton ou linene imprimés, de jolis modèles et à bien moins que le prix habituel. Tailles 34 à 52 dans le lot. Blouses et Hoovers en petites, moyennes et grandes tailles.

Au troisième chez Eaton —Rue Université

Corsets échantillons

pour dames minces ou moyennes



Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi

2.98

Echantillons d'une qualité se vendant habituellement pour 4.00 à 8.00! Corselettes à ceinture, ceintures fermées, ceintures agrafant en avant ou sur le côté, de marques aussi connues que Nemoflex, D & A et Rose Marie. Grande variété de modèles. Pas de C.O.D. Tailles 32 à 40 et 26 à 30.

Autre groupe de Corsets

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . . . . . **.98**

Ceintures agrafant en avant, corsets laçant en arrière, ceintures fermées, ceintures agrafant sur le côté, en coutil à dessins de rayon. Corselettes unies ou à ceinture, fermement baleinées, avec haut en même tissu. Tailles 32 à 40 et 24 à 32.

Au troisième chez Eaton —Rue Université

Messieurs! Economisez sur votre nouveau complet!

La vente continue samedi

Complets à 2 pantalons

Faits sur mesure ou tout faits

25.00

- Confectionnés à la main là où c'est important
- Tous nouveaux tissus importés pour le printemps
- Choix de 200 tissus.

Deuxième étage Rue Sainte-Catherine

Riches sacs à main

à moitié prix samedi!

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, chacun

.95 à 17.50



Habituellement 1.95 à 35.00! Sacs en veau, alligator, antilope, lézard, requin, "Pin Seal", et cuirs grenus de fantaisie... sacs de soir en velours cordé, crêpe, petit point, broderie Beauvais et sacs perlés... tous à prix de solde rapide!

Articles en cuir de fantaisie

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, chacun

.25 à 13.75

A moitié prix! Porte-billets, porte-cigarettes, porte-monnaie, cadres, étuis pour flacons, serviettes, boîtes à bijoux, étuis de bridge, etc. Rég. .50 à 27.50

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Robes en Celanese

Cinq fascinants modèles pour dames

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi, chacun

2.98



Modèles frais comme le printemps! De plus, ces robes sont lavables et inaltérables au soleil — vous voyez donc quel achat avantageux vous pouvez faire! Vous feriez bien d'en choisir deux! Blanc et tons pastels — Notez l'encolure et les effets étudiés aux manches! Tailles 16 à 44.

Robes de 1.98 à 2.98

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . . **.98**

Pas de commandes C.O.D.

Pour solder samedi! Robes en jersey, tweeds de coton et tricot de fantaisie, en brun, marine, vert, noir et effets de deux tons. Tailles 14 à 20 et 36 à 42 dans le lot.

Au troisième chez Eaton —Centre

★ Super-aubaine!

Lingerie de rayon pour la première fois à ce bas prix!



Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, chacun

.50

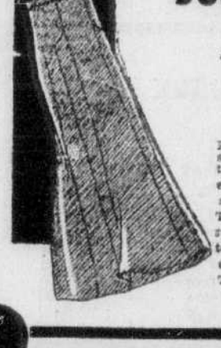
Pas de commandes C.O.D.

Pantalons bouffants, camisoles, pyjamas, robes de nuit, jupons-combinaisons, en rayon uni délustré ou rayon indémaillable dans le lot. Tailleur ou garnis de dentelle, en tons de lingerie. Comprenant 600 camisoles et bouffants en rayon délustré indémaillable au fini de crale, les bouffants avec élastique libre et boutonnière adaptable!

Au troisième chez Eaton —Rue Université

Jolies jupes

de 4.98 et 5.98



Spécial de la Vente Générale Spotlight, samedi

2.98

Elles sont faites de coupons de tissus dispendieux, taillées et confectionnées dans notre propre atelier, et vous savez ce que cela représente d'ajustement satisfaisant! Tweeds tiédés ou monotones, tissus croisés... presque tous importés. Brun, vert, marine, noir, et autres nuances du printemps. Tailles 14 à 44.

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

★ Bas en soie

Imparfaits de séries dispendieuses

Chiffon service en soie jusqu'au haut, et service en soie jusqu'à l'entrée. Tous sont à bord fini picot. Taupe mist, colombe, poivre, beige noisette, "chukker", Deausan. Pointures 8½ à 10½ dans le lot.



Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire

.55

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Centre

Ces "Little Spartan"

Souliers reconnus pour fillettes

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire

1.69



Faits en cuir de belle qualité, avec fausses-semelles coussinées et semelles en cuir. Tous à talons de caoutchouc. Modèles à lanière en cuir verni, oxford en veau noir ou brun. Pointures 11 à 2. Les mamans prudentes viendront de bonne heure pour profiter de l'économie!

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Elégants souliers

de belle qualité pour dames

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi, la paire

3.79



Pas de C.O.D.

Remarquables non seulement par leur bas prix — mais par leur qualité exceptionnelle! Souliers à lanière, souliers lacés et escarpins, en chevreau et suède, noir et brun, avec talons cubains ou français. Dans le lot sont des échantillons, et quelques souliers en reptile de tons pâles. Pointures 3 à 7 et largeurs AA à C dans le lot.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Robes pour enfants



Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . . . . **.79**

Imprimés de coton en modèle de ligne droite, avec ceinture tout autour, col rond, manches bouffantes. Pantalon harmonisant. Rouge, bleu et vert. Pour 3 à 6 ans dans le lot. Venez de bonne heure!

Robes lavables

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . . . . **.98**

Guingans et gais imprimés de coton pour charmantes petites filles! Jolis modèles avec pantalons harmonisants — une grande aubaine pour moins qu'un dollar! Rouge, bleu, jaune dans le lot. Pour 2 à 6 ans dans le groupe.

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

Robes et costumes

Pas de C.O.D.



Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . . . . **.98**

Costumes tricotés en laine ou soie et laine, de genre 2-pièces. Bleu, vert, fauve, mais, avec tons contrastants. 2 à 5 ans. Robes 2-pièces en jersey de laine dans le lot. Certaines avec bouffant harmonisant. Pour 2 à 6 ans dans le lot.

Lits pour enfants

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi **3.95**

Juste ce qu'il faut à bébé! Petits lits en bois ivoire, environ 20" x 35", avec ressorts de fil de fer, roues sur roulettes et matelas de coton. Complet à ce prix.

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

La vente Spotlight de voiturettes de bébés — articles sur roues — et jouets continue samedi



Au quatrième chez Eaton—Rue Victoria

Spécial à .05 du samedi pour enfants Balle "Kum-Bak"

5¢

En vente au Chalet Suisse, quatrième étage de 9 à 11 a.m. seulement, jusqu'à épuisement des quantités. Pas plus qu'un à chaque client. Pas de livraison.

Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

En crêpe rayon

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi **1.95**



Charmantes robes avec nids d'abeilles, et manches courtes bouffantes. Deux jolis modèles en mauve, pêche, bleu, rouge, corail, vert, jaune, marine. Pour 7 à 10 ans.

Blouses imprimées

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi . . . . **.69**

Blouses imprimées en voile ou broadcloth de coton en rouge, vert, bleu, mais et mauve. Manches courtes pour 6 à 14z ans.

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

Costumes swagger

Spécial de la Vente Spotlight Générale samedi . . **9.95**



Encore de ces costumes populaires, la jupe de genre jumper, le manteau et chapeau harmonisant. Tweeds tiédés de laine en bleu, vert et brun. Pour 10 à 14z ans.

Robes en broadcloth

Spécial de la Vente Spotlight Générale, samedi **1.49**

Fraîches robes lavables, avec ceinture de cuir verni ou ceinture en même tissu. Bleu, vert, rouge, mais et mauve. Pour 7 à 10 ans, avec bouffants harmonisants. Pour 8 à 14 ans, sans bouffant.

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

49e ANNEE — No 122
MONTREAL, VENDREDI, 10 MARS 1933

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 13

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Le mouvement de retour à la terre

Va s'accentuant, et il convient qu'il en soit ainsi.

Mais il semble que le meilleur moyen de lui imprimer un nouvel élan;

Le meilleur moyen d'aider à la rapide solution de ce problème économique,

Réside dans la constitution immédiate de bureaux de placement exclusivement agricoles, conformément au plan déjà soumis dans la "Presse".

Crier à la dépression, c'est simplement faire le jeu des pessimistes; c'est une besogne démoralisante à laquelle, pour sa part, notre journal n'entend nullement se prêter.

Nous préférons plutôt y aller de suggestions pratiques, susceptibles de remédier aux difficiles conditions de l'heure, tout en faisant largement écho aux initiatives d'ordre également constructif pouvant nous venir du dehors.

Bref, nous abandonnons volontiers à d'autres la tâche si facile de claironner aux quatre vents du ciel que tout va de mal en pis, sans jamais rien proposer ni rien offrir qui soit propre à parer aux embarras qu'affrontent nos gouvernants.

On ne peut que souhaiter, avec le "Financial Times," de Londres, que la crise bancaire traversée en ce moment par les Etats-Unis soit pour eux le point culminant de la dépression économique, et que les choses vont aller sans cesse en s'améliorant jusqu'au retour de la prospérité d'autrefois. Le Canada ne sera pas le dernier à bénéficier de la reprise générale des affaires dans la république américaine. Sous mainte rapports, les intérêts matériels des deux pays se confondent ensemble: les épreuves qui atteignent les Etats-Unis ont une répercussion certaine sur notre Dominion. C'est ce qu'on oublie parfois.

Il en coûte $312.79 par personne pour rapatrier ceux des nôtres qui, mécontents de leur sort aux Etats-Unis, veulent revenir dans la province de Québec. Sans interrompre cette campagne de rapatriement, n'apparaît-il pas que si les pouvoirs publics dépensaient une somme égale pour établir sur des terres neuves les anciens cultivateurs émigrés dans les villes, notre communauté en général s'en trouverait mieux, tout en assurant une vie saine et des moyens de subsistance aux familles ou aux particuliers rendus à l'agriculture par ce système? Dans les circonstances difficiles actuelles, cette entreprise n'est pas moins nécessaire que l'autre et, bien conduite, elle devrait donner d'excellents résultats.

Ce qui reste de l'immeuble du vieux St. Lawrence Hall va disparaître bientôt et seul le nom de cet hôtel autrefois fameux, qui abrita tant de célébrités, survivra quelque temps encore avant de s'abîmer dans l'oubli. Nous ne savons pas ce qu'il advint des registres de cet établissement qui, il y a plus de quatre-vingts ans, s'appelait Hogan's Place; mais il est certain qu'ils constitueraient une documentation d'une valeur inestimable du fait de leur collection d'autographes et sauraient inspirer des pages intéressantes aux fervents de la petite Histoire. Montréal prit du temps à se déshabituer de cette hotellerie (devenue simple taverne à la fin de 1927) où logèrent Edouard VII alors prince de Galles, puis Jefferson Davis, président des Etats confédérés durant la guerre civile américaine; Wilkes Booth, l'acteur qui assassina Lincoln; Charles Dickens, la Patti, le colonel William Cody passé à la postérité sous le nom de "Buffalo Bill", et par la suite Cartier, Macdonald et nombre d'autres hommes d'Etat canadiens. Si les murs de cette maison avaient une langue en plus des oreilles, que de souvenirs, de légendes, de savoureux potins d'un autre âge ils pourraient confier à quelque reporter avide de renseignements curieux!

Une restitution

M. Arthur Laing, percepteur des douanes et de l'accise, accuse la réception d'un dollar comme restitution.

LES PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

M. Dupré analyse les problèmes de l'heure

Lauréats : le R. P. Patrice Robert, o.f.m., Mme A. Grégoire-Coupal, MM. Pierre-A. Daviault, Paul-E. Gagnon, Gérard Tremblay, Esdras Minville, Harry Bernard, Jean Bruchési.

LE PRIX DE LA "PRESSE"

La soirée de couronnement des Prix d'action intellectuelle, organisée chaque année depuis 1919 par le comité central de l'A.C.J.C., a eu lieu hier soir à la Palestre. Quelque trois cents personnes ont assisté à la séance publique au cours de laquelle M. Lionel Leroux, président général de l'Association, a proclamé les noms des huit lauréats du concours de la dernière année. M. Bernard Vinet, baryton, accompagné au piano par Mlle J. Servêtre, a fait les frais du chant.

Présenté par M. Rodolphe Godin, président de la Palestre, et remercié avec finesse par le R. P. Louis Lalande, s. j., président de la soirée, l'hon. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, a donné avec une belle diction et de façon très littéraire une conférence sur les problèmes propres aux Canadiens français dans le passé et à l'heure actuelle.

Après avoir expliqué par les luttes sévères combattues pour l'existence et les droits notre infériorité économique et nos retards dans les voies de la haute culture, il a rappelé le rôle joué par les éveilleurs d'il y a un quart de siècle, nationalistes en tête et salué le dévouement du clergé à cet égard. Il faut se féliciter, dit-il, de ce que l'après-guerre marque une orientation ferme vers l'ordre et du renouveau dans tous les domaines. Des principaux défauts qui retardent encore le plein épanouissement de nos énergies, la critique injuste est l'un des pires; on a tort surtout de tant dénigrer nos hommes politiques, au lieu de les servir avec un esprit public bien éclairé.

Le rôle de minoritaires

M. Dupré a résumé lui-même à la fin de son intéressante causerie les points principaux qu'il a touchés. Voici ses propres conclusions:

"Notre groupe minoritaire ne peut compter seulement sur lui-même, ses énergies prolifiques, son ardeur au travail, son essor économique, la force de ses élites s'il veut — à tout le moins — maintenir ses positions présentes. D'inévitables conflits s'élèvent entre les deux races, même sans intervention malicieuse, de par la seule puissance mystérieuse de ce que l'on appelle, faute d'un meilleur terme: la force des choses. L'affirmation courtoise et motivée d'un droit certain est nécessaire. Si nous ne nous défendons pas, personne ne le fera pour nous; mais la condescendance outrée est néfaste quand elle s'exerce au détriment du droit.

"Lorsqu'il s'agit de la lutte en faveur du bilinguisme, continuons nos efforts tout en nous gardant des provocations qui peuvent nuire à la cause. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est le but à atteindre. La compréhension mutuelle est à la base de l'entente indispensable. Pour comprendre, il faut savoir. Pour savoir, il faut apprendre. Pour apprendre, il faut travailler. Pour travailler, il faut y avoir été dressé. D'où la nécessité de précepteurs. D'où l'urgence d'une élite qui dirige et donne les disciplines.

Besoin d'élites

"Dans la mesure où les nôtres s'efforceront à exceller, ils s'imposeront. Pour cela, soutenons ceux qui s'efforcent de travailler au bien commun. Ne déprécions pas, ne dénigrons pas. N'ayons pas la stupide manie de démolir pour démolir. Aidons nos hommes d'affaires, nos commerçants, nos industriels, nos professeurs, nos spécialistes, nos professionnels, nos hommes politiques. Chaque fois que nous abattons témérairement l'un d'entre eux, c'est à notre collectivité que nous faisons mal. Si nous voulons avoir partout la pleine mesure de justice, à laquelle nous avons droit, produisons des hommes — qu'ils soient spécialistes ou fonctionnaires — qui puissent soutenir avantageusement la concurrence de l'autre race. Faisons en sorte qu'il n'y ait pas chez nous ce qui est toujours lamentable et désespérant: une pénurie d'hommes qualifiés.

Importance de la politique

"Gardons à la politique son importance, mais ne la mettons pas toujours au premier plan, surtout là où elle n'a rien à voir. Au-dessus des divergences respectables et des critiques légitimes, il y a la collectivité, l'intérêt national de notre petit peuple, qui doit primer tout le reste. Et ne transplantons pas, dans un champ étroit des querelles de parti, des problèmes vitaux, auxquelles ne peuvent que nuire des manifestations intempestives, irritantes, et toujours inutiles.

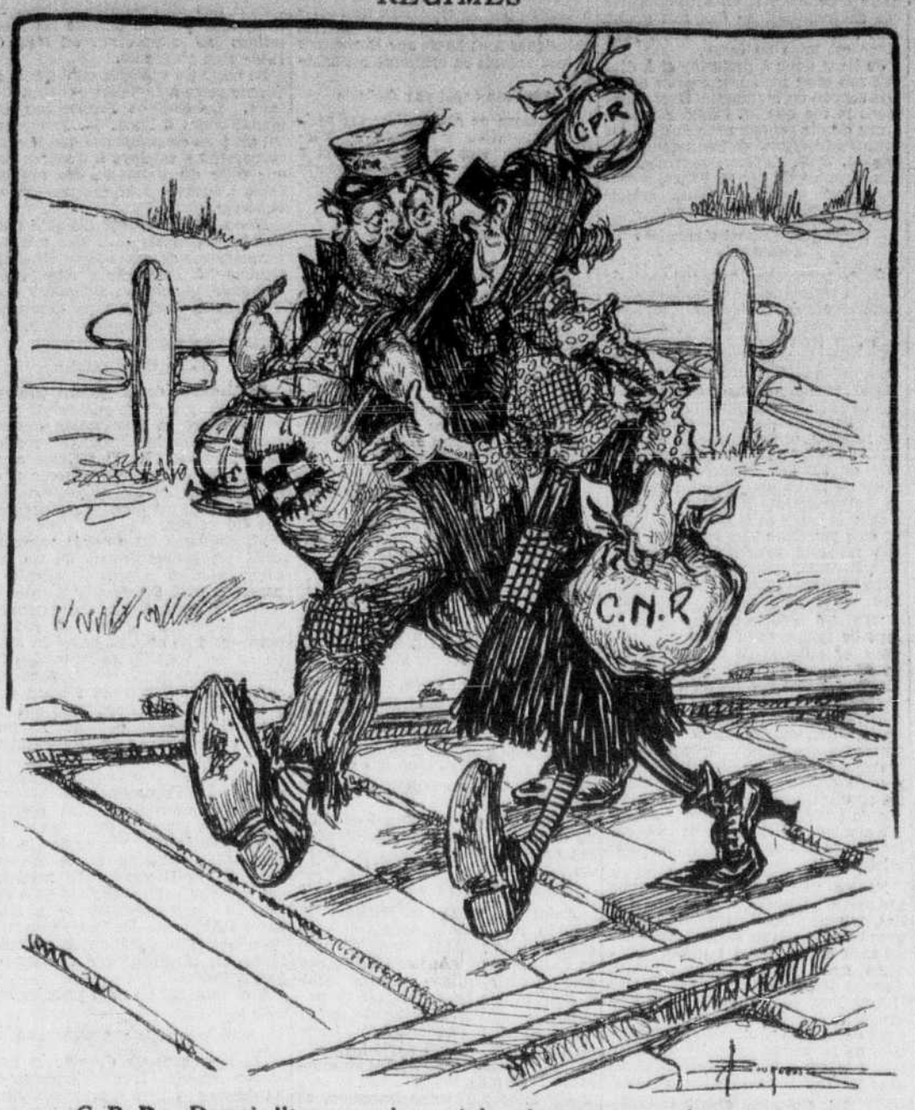
"N'ayons pas peur de l'effort, du travail persévérant, de la hardiesse. Ne nous laissons pas vaincre par le poids morne des routines et la sottise malfaisante des idées toutes faites. Disons-nous que le prélude nécessaire à l'action économique ou politique à longue portée, c'est la préparation de l'esprit et la droiture du coeur. En d'autres termes, il sied, comme on

A SUIVRE SUR LA PAGE 21



Les huit lauréats des Prix d'action intellectuelle pour le concours d'octobre 1931 à octobre 1932, proclamés hier soir à la Palestre, sont: 1—le R. P. PATRICE ROBERT, o.f.m., en sciences religieuses; 2—Mme ANTOINETTE GREGOIRE-COUPAL, en narration française; 3—M. PIERRE-A. DAVIAULT, en critique littéraire; 4—M. PAUL-E. GAGNON, en sciences techniques; 5—M. GERARD TREMBLAY, en sciences sociales; 6—M. ESDRAS MINVILLE, en économie politique; 7—M. HARRY BERNARD, en littérature; 8—M. JEAN BRUCHESI, en histoire. Le prix n'a pas été décerné dans la section Poésie non plus qu'en philosophie.

REGIMES



C. P. R.—Depuis l'temps qu'on suit la même route, on devrait s'marier, sous le régime de la communauté.

C. N. R.—Vous pensez pas qu'on serait mieux sous le régime du Secours Direct ?

Autre pièce à conviction découverte

Ruban gommé trouvé dans un automobile troué de balles.

Denver, Colorado, 10. — Resserrant toujours son filet autour des deux prévenus poursuivis en rapport avec l'enlèvement du jeune Charles Boettcher, la police a commencé aujourd'hui une enquête définitive et les détenus ont comparu devant un commissaire fédéral. Carl-W. Pearce a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir écrit des lettres demandant une rançon au père du jeune Boettcher. Son cautionnement a été fixé à $50,000, et il fut reconduit en prison. Arthur Youngberg, un canadien, Mme Ruth Kohler et Mme Verne Sankey devaient être remis aux mains des autorités fédérales aujourd'hui.

Le mari de Mme Sankey et Gordon Elkhorn sont recherchés par les détectives. Le capitaine détective William-J. Armstrong, qui est retourné de South Dakota par avion, a rapporté au chef de police Clark qu'un rouleau de ruban gommé, probablement comme celui employé pour bander les yeux du captif, a été trouvé dans un auto troué de balles non loin de la maison de ferme de Sankey, près de Chamberlain. Le capitaine a déclaré qu'il croyait que l'automobile en question était celui employé par les ravisseurs dans leur fuite de Denver avec le montant de la rançon.

M. B. de la Bruère à l'Ecole de tourisme

On nous apprend que M. Montarville Boucher de la Bruère, trésorier de la Société historique de Montréal, remplacera M. Louis Francoeur, journaliste, comme conférencier du cours de topographie, à l'école de tourisme de l'université de Montréal, ce dernier étant dans l'impossibilité de donner ce cours, cette année.

Outre le cours de M. Boucher de la Bruère, il reste encore un cours sur les organisations sportives, dans le programme de l'école de tourisme. Comme par les années passées, il sera présenté par M. E.-C. Saint-Père, M. P.. Les élèves sont priés de prendre note qu'il n'y aura pas de cours ce soir, ni lundi. Le prochain sera annoncé par la voie des journaux.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 12 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée par l'abbé Joseph-Marie Melançon, aumônier au couvent d'Hochelaga. Il parlera de Jésus, médiateur et prêtre.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 20 audition de chant religieux.

Deux cardinaux nommés lundi ?

Cité du Vatican, 10. — On annonce dans les cercles du Vatican que le Souverain Pontife au consistoire secret de lundi prochain, annoncera la nomination d'un ou deux autres cardinaux, en plus des six déjà nommés.

Cependant leurs noms ne seront pas publiés et ils ne recevront le chapeau que lors d'un nouveau consistoire ou dans le cas où le pape mourrait.

On mentionne le nom de l'archevêque Tedeschini, nonce en Espagne. Le pape a déjà étudié cette possibilité mais la nomination a été retardée à cause des événements actuels d'Espagne.

Ce serait la première fois que le pape adopterait la méthode de Benoit XV qui nomma le cardinal Bertram, archevêque de Breslau et l'archevêque Dehuyn, de Prague. Ce dernier cependant ne reçut jamais le chapeau, même de Pie XI.

La province pourra avancer l'argent aux municipalités

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Dans la loi concernant l'aide aux chômeurs, dont on a commencé l'étude, à la Chambre basse, hier, on signale une disposition de l'entente qui est toute nouvelle. A l'avenir, dans certains cas pressés, le gouvernement provincial pourra avancer l'argent dont une municipalité aurait absolument besoin en vertu de l'aide aux chômeurs, sans pour cela avoir l'autorisation du comité central fédéral. Le gouvernement provincial pourra ensuite se faire rembourser, sur rapport qu'il devra faire de l'emploi de l'argent avancé.

Le paiemeent des terres des soldats

Législation que présentera l'hon. W.-A. Gordon, à cet effet.—Autre projet de loi.

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10.—L'hon. W.-A. Gordon, ministre suppléant de l'immigration et de la colonisation, annonce qu'il proposera "qu'il y a lieu de modifier la loi d'établissement de soldats, pour prescrire la remise de l'intérêt, dans certains cas, et l'affectation de paiements faits à la réduction du principal de la dette; un crédit additionnel sur paiement de l'arrérage et les versements; l'abolition du privilège sur le matériel des soldats colons et l'application de certaines de ces dispositions à es familles anglaises de colons, sur consentement du gouvernement britannique."

M. J.-A. Bradette, député libéral de Témiscamingue, a présenté une requête de l'"Algoma Central and Hudson Bay Railway Company", Sault-Ste-Marie, Ontario, pour une "loi à l'effet de proroguer le délai pour commencer et terminer une ligne de chemin de fer à partir d'un point près de Hearst, Ontario, à un point sur la Baie James, pas plus au nord que la rivière Equam, tel qu'autorisé par sa loi de constitution en corporation et les lois la modifiant."

M. Bradette demandera également plusieurs renseignements concernant la monnaie canadienne et le total des réserves d'or que détient le Dominion du Canada; le montant des billets du Dominion en circulation sur la garantie de ces réserves d'or. Il désire aussi obtenir le total des dettes contractées par le Dominion et chaque province du Canada, depuis la Confédération; le montant total des dettes que des particuliers ont contractées sur hypothèque ou autrement, d'après les estimations ou les statistiques les plus justes et les plus récentes.

Les pensions du service civil

M. Hanbury, libéral, demandera au gouvernement s'il a nommé un comité consultatif composé de cinq représentants du personnel, d'après la loi de la pension du service civil. "Si tel est le cas, le gouvernement a-t-il reçu du comité des rapports contenant des propositions d'amendements à la dite loi et le gouvernement a-t-il l'intention de proposer, durant la session actuelle du Parlement, quelque mesure législative relative à ces propositions?"

Le Dr Pierre Hébert ranime une personne

Le docteur Pierre Hébert, coroner-adjoint, a exercé sa profession de médecin, ce matin, auprès d'une jeune femme atteinte d'une crise d'épilepsie, dans une salle d'attente du Palais de Justice. Mandé par téléphone, le docteur Hébert quitta son bureau et se rendit sur les lieux. Il trouva la malade étendue sur un banc, entourée de son mari et de quelques personnes qui se prodiguaient de leur mieux. Le docteur Hébert brisa une ampoule de nitrite d'amyl et ranima par ce moyen radical, la jeune femme. Constatant que l'état de la patiente n'était pas très grave, le coroner-adjoint retourna à ses bureaux.

Boulangerie non responsable

L'action qui avait été prise par la ville contre la Dorfman's Bakery Ltd, accusée d'avoir délivré du pain le dimanche, a été renvoyée ce matin par jugement du recorder Thouin. Il a été prouvé par la défense que cette compagnie, ayant loué ses voitures à un tiers, n'était pas responsable de l'usage qu'en faisait ce dernier.

La question du mandat étudiée par l'Exécutif

L'échevin Trépanier prêt à réclamer une nouvelle assemblée s'il y a renvoi du débat.

Québec vs Montréal

A l'hôtel de ville, ce matin, il y avait de la poudre dans l'air et, à entendre parler plusieurs de nos édiles, on pourrait croire que Québec et Montréal sont en guerre, ou tout au moins, sur le point de l'être. Des échevins, M. Trépanier entre autres, sont certainement mécontents de voir que le comité des bills privés de l'Assemblée législative a refusé d'acquiescer à la clause du bill relative à la date des élections et au changement proposé.

"Montréal n'est plus un village, a dit le leader du Conseil municipal, et, dans le cas actuel, c'est tout un système financier que nous avons à modifier. Ce n'est donc point une affaire que l'on peut traiter à la légère. D'ailleurs, nous n'avons pas nourri ce projet, et il vient à la suite du rapport des experts. Jusqu'au moment où il en fut question devant la commission de législation, nous

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ



M. HENRI LAROSE, qui vient d'être réélu pro-maire, pour un 5e terme, de la paroisse Saint-Laurent. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

L'action bienfaisante de la S.-J.-Baptiste

Les rapports du président et du trésorier général sont soumis aux délégués officiels des comités régionaux et de plusieurs sections au congrès annuel.

La défense de nos droits

La Société Saint-Jean-Baptiste a tenu hier soir au Monument National son congrès annuel exigé par sa charte. Les délégués officiels des comités régionaux et des sections en règle ont approuvé les rapports que présentèrent M. Ernest-J. Brossard, président général, et J.-Albert Bariteau, trésorier général.

M. Brossard s'est contenté de mettre en relief les faits les plus importants qui se sont produits depuis le congrès de novembre dernier. Il a montré l'action bienfaisante des sections et des comités régionaux stimulés dans leur effort par les visites fréquentes des directeurs et du propagandiste de la société.

Il a rappelé l'organisation de la célébration de la fête nationale, le 24 juin, des concerts populaires dans les parcs publics de la ville pendant la saison de l'été, l'institution d'un concours annuel d'histoire du Canada auquel prennent part les rhétoriciens de toutes les maisons d'enseignement secondaire du Canada, la publication de l'"Oiseau bleu", revue illustrée pour la jeunesse, la reproduction par nombre de journaux des "Contes historiques" en images de la Société, la défense de la langue française, la revendication des droits des Canadiens-français dans les services publics du pays, la préparation d'émissions radiophoniques hebdomadaires au poste C. K. A. C., l'établissement de relations fraternelles entre les divers groupes de langue française d'Amérique.

Un timbre spécial

Le président de la Société a de plus annoncé que la retraite fermée annuelle aura lieu à la Villa Saint-Martin du 20 au 23 juillet prochain et que le Conseil général prépare la célébration du centenaire de la société fondée en 1834 par Ludger Duvernay. Il a rappelé que la Société Saint-Jean-Baptiste a demandé au ministre des postes l'émission d'un timbre-poste à l'effigie du commandeur Jacques Viger, premier président de la société et premier maire de Montréal, afin de commémorer par ce geste la fondation de la société et l'accession de Montréal au rang des cités.

M. J.-Albert Bariteau, trésorier général, a fait connaître aux congressistes l'état financier de la Société et celui de ses filiales: la Caisse Nationale d'Economie, la Caisse de Remboursement, la Société Nationale de Fiducie et le Monument National.

M. Hector Lalonde, avocat, indiqua dans le rapport qu'il présenta quels sont les meilleurs moyens de pratiquer l'épargne et M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la Cathédrale et l'un des directeurs de l'Action nationale, précisa ce qu'il faut entendre par le bilinguisme et insista fortement sur l'importance pour les Canadiens-français de parler la langue française en toutes circonstances.

Voeux et résolutions

Le Conseil général fit applaudir par les congressistes divers voeux et résolutions dont nous publions le texte ci-après.

Ces voeux et résolutions avaient été préparés par un Comité formé par le Conseil général et composé de MM. Guy Vanier, V.-Elzéar Beaupré anciens présidents, et Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général.

Attachement au sol et retour à la terre

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réunis en congrès au Monument national, ce 9 mars 1933, prient le gouvernement provincial de rendre au domaine public les bonnes terres arables incultes, qu'elles soient en seigneurie, qu'elles aient été données en boni par les gouvernements, et de les mettre à la disposition des familles canadiennes qui veulent s'établir au pays;

Ils le prient également d'accepter l'aide du gouvernement fédéral, afin de faciliter l'établissement du plus grand nombre de familles possible sur des terres arables;

Ils l'invitent enfin à prendre les moyens appropriés pour que chaque famille canadienne et chaque fils de cultivateurs encore à la campagne ou rendus en ville et en âge de fonder un foyer puissent s'établir sur un lopin de terre et de faciliter à tous la tâche de mettre cette terre en valeur pour leur bénéfice, celui de la province de Québec et du Canada.

Les Canadiens-français et les emplois publics

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les délégués des sections réunis en con-

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Veillée d'armes à Notre-Dame le 21

Une veillée d'armes aura lieu à l'église Notre-Dame de Montréal, le mardi soir 21 mars, à 8 heures. M. Benoit Poirier, organiste de Notre-Dame, donnera un récital. M. l'abbé Alphonse Tricot, prédicateur de la station quadragésimale, fera une causerie destinée aux collaborateurs de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Les cartes seront remises à l'assemblée de la Fédération, qui aura lieu à l'hôtel Windsor (chambre 32) le samedi après-midi 11 mars, à 3 heures, aux présidents et présidentes des arrondissements, qui voudront bien en faire la distribution parmi leurs collaborateurs et collaboratrices.

France-Canada NOUVELLES D'ACTUALITÉ

Communisme en déroute

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 10. — Une grande déception se marque chez les militants communistes, car ils ne sont pas sans constater que leur parti s'effrite dans toute la France, et que son autorité morale va déclinant. Beaucoup ne se rendent plus à leurs cellules.

Loyauté fiscale

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 10. — M. Léon Blum insiste dans ses articles sur la "loyauté fiscale" et il affirme, notamment, qu'il y a en pays anglo-saxons "une loyauté fiscale qui n'existe pas chez nous".

M. Joseph Caillaux, président de la Commission des finances du Sénat, commentant ces déclarations riposte:

—"Me sera-t-il permis de demander à mon collègue socialiste s'il est bien sûr que le défaut de loyauté fiscale soit l'apanage d'une seule classe de notre nation? Question indiscrète, n'est-ce pas? Je me garde d'insister".

Fin d'une alliance

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 10. — Une dépêche reçue de Genève dit:

"La désertion de la Pologne dans la question du désarmement et son adhésion aux thèses de l'Allemagne produit ici une grande impression. On envisage la rupture prochaine et inévitable de l'alliance franco-polonaise pour laquelle la France avait fait de si gros sacrifices d'argent et de concessions de toutes sortes. Les Allemands s'en montrent particulièrement satisfaits, car ils y voient la certitude de la suppression du Couloir de Dantzig. Jamais plus, disent-ils, la France ne risquera une guerre pour maintenir à Dantzig la Pologne qui vient de l'abandonner de cette manière si inattendue."

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche le 12, à l'église S.-Cécile pour 3 heures.

. . . Il faut que la Charité soit aussi grande que la Misère

AVRIL 1933

LA VOIX DU PARLEMENT DE QUÉBEC

L'hon. M. Laferté a répondu à M. Pouliot

Il qualifie d'injustes et inconsidérés les propos du député de Témiscouata concernant la misère dont souffriraient certains colons. — $450,000 pour les forêts.

M. Cléophas Bastien, député de Berthier

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 10. — D'intéressants débats ont marqué les séances d'hier après-midi et de la soirée à la Chambre des députés. Le premier a été soulevé par une résolution concernant le vote d'une somme de $450,000 en vue de la protection des forêts, mais il ne fut, à bien dire, qu'une répétition du débat de la veille sur le vote du même crédit. La discussion s'est poursuivie entre l'hon. M. Mercier, ministre des terres et forêts, et le chef de l'opposition. Le crédit de $450,000 a été finalement voté.

Peu après le début de la séance de l'après-midi, l'hon. Hector Laferté a fait une mise au point au sujet de certains propos tenus par M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata aux Communes, qui prétend que des colons établis dans certains cantons de son comté ont eu de la misère au point qu'ils en étaient réduits à manger de l'herbe. Le ministre de la colonisation proteste avec énergie contre ces propos qu'il qualifie d'injustes et d'inconsidérés. Les accusations portées par M. Pouliot sont, déclare M. Laferté, des plus erronées.

Un bon et solide discours sur l'agriculture

Puis la Chambre entendit un bon et solide discours sur l'agriculture par M. Cléophas Bastien, député de Berthier, qui a donné un très intéressant aperçu de ce qu'avait fait, en ces derniers temps, le gouvernement de la province en faveur des développements de l'agriculture dans les circonstances pénibles que nous traversons. Le discours du député de Berthier résume parfaitement les oeuvres du gouvernement de ce côté et, en particulier, les initiatives prises par l'hon. M. Godbout notamment en faveur des avantages offerts aux cultivateurs grâce à la politique du chaulage des terres, des engrais chimiques, des concours d'exploitation rationelle, des fermes, de l'amélioration dans les grains de semence, etc. Il a parfaitement démontré les progrès accomplis grâce à ces méthodes, dans la grande culture, dans l'élevage, dans l'industrie animale et partout ailleurs, sur la ferme.

Le discours du député de Berthier fut à bien dire le seul de la séance de l'après-midi. M. Joseph Filion, du Lac S.-Jean, a ajourné le débat soulevé par la motion de M. Bastien.

L'hon. J.-N. Francoeur

La première partie de la séance du soir a été consacrée à une discussion sur les résolutions basées sur un bill présenté par l'hon. J.-N. Francoeur concernant la loi de l'aide aux chômeurs 1933. Il s'agit de donner suite à l'entente passée à Ottawa entre les provinces et le pouvoir central. Un assez long débat s'ensuit entre l'hon. M. Francoeur et M. Aimé Guertin en particulier qui accuse le gouvernement surtout d'avoir retardé de payer les argents dus au chômage, ce que nie avec énergie et preuves le ministre des travaux publics.

Suivant une résolution inscrite au feuilleton du jour, la Chambre a dû reprendre, hier, l'étude d'un crédit de $450,000 au département des terres et forêts pour la protection de notre domaine forestier.

M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis a résumé le débat. M. Duplessis: Il s'agit d'un crédit pour la protection des forêts. Le gouvernement de Québec, qui était au pouvoir en 1897, n'a pas cru devoir prendre plus tôt les dispositions nécessaires pour protéger notre domaine forestier. Ce n'est qu'en 1924 que la protection des forêts a été instituée et un organisme a été créé à cette fin. En 1921 et en 1923 nous avons cependant constaté plusieurs incendies en forêts et plusieurs millions ont été engloutis par faute du manque de protection de notre domaine forestier. Ce n'est que vingt-sept ans après son arrivée au pouvoir que le gouvernement actuel a songé à protéger cet actif précieux. Je ne veux pas dire que le gouvernement est responsable de tous ces feux de forêt, mais je dis qu'il n'a pas vu assez tôt à protéger cette richesse nationale. Le gouvernement a également négligé d'assurer la protection de la forêt au point de vue de l'exploitation forestière. Il a négligé la perception des primes de transfert, des droits de coupe; il a accordé des réductions sur les pénalités, et réduits les droits de coupe ainsi que les droits de rente foncière. Le trésor a été ainsi privé de plusieurs centaines de mille dollars. On a diminué les droits sur le bois brulé et c'était une prime à l'incendie en forêt. L'opposition n'a pas d'objection à voter les argents nécessaires à la protection de notre domaine forestier, et même elle serait prête à approuver des sommes plus élevées à cette fin, pourvu que ces sommes soient dépensées à bon escient et que des modifications soient apportées aux méthodes actuelles de protection."

L'hon. Honoré Mercier

M. Mercier: On dit que nous avons trop retardé pour protéger notre domaine forestier et que le gouvernement n'y a pas songé avant 1924. Pourtant avant 1924 il existait un système de protection de la forêt en cette province, suivant les moyens que le gouvernement avait à sa disposition. La protection était à la charge des concessionnaires forestiers ou des compagnies. Le ministre des terres et forêts n'avait aucun contrôle sur ce système et c'est là la différence avec le spstème d'aujourd'hui. Depuis 1924 nous avons au-del de 2,000 hommes au service de la protection des forêts et d'autres associations instituées aux mêmes fins ont un nombre égal d'hommes à leur service. Notre système de protection est égal à celui de n'importe quel grand centre de l'Amérique. Nous avons obtenu de beaux résultats. Les citoyens coopèrent avec notre département.

Les voyageurs plus prudents

Ils sont plus prudents quand ils voyagent en forêt. On prétend encore que nous avons dilapidé cette richesse. Pas du tout. A l'heure actuelle nous avons 40,000 milles carrés de forêt passés à l'inventaire avec l'aide des compagnies, et il y a un beau travail de fait de ce côté. On nous reproche d'avoir réduit les droits de coupe. Si nous avons agi ainsi, c'est pour aider les colons à vendre leur bois.

M. Duplessis: Plus la surproduction est considérable, plus on embête le colon.

M. Mercier: Si ces droits n'avaient pas été réduits, plusieurs usines auraient été forcées de fermer leurs portes et la misère aurait été plus grande chez les colons. Ce qu'il faudrait maintenant, c'est une réduction des taux de transport pour le bois des colons de la Gaspésie et de l'Abitibi.

Après ces remarques de M. Mercier, le crédit de $450,000 est définitivement voté, puis l'hon. M. Hector Laferté, ministre de la colonisation, de la chasse et des pêcheries, se lève pour faire la déclaration suivante:

L'hon. Hector Laferté

Avant d'aller en subsides, je me lève non pas sur une question de privilège, mais pour discourir sur un sujet d'intérêt public, comme m'y autorise l'article 322 du "Règlement de l'Assemblée Législative".

Dernièrement, à la Chambre des Communes, le député de Témiscouata, M. J.-F. Pouliot, a cru devoir s'apitoyer sur le sort des colons que nous avons établis dans cette province et particulièrement dans son comté. Il est même allé jusqu'à prétendre que dans Témiscouata les nouveaux colons ont été réduits, l'été dernier, à se nourrir d'herbes et de racines, et que dans une autre paroisse bicoque, où hommes, femmes et tie de la province on les a logés dans enfants, la plupart étrangers les uns aux autres, devaient vivre ensemble dans des conditions tout à fait déplorables.

Je crois devoir défendre ma province et mes compatriotes contre de telles accusations.

Renseignements qui ne sont pas véridiques

Je ne sais réellement pas où M. Pouliot a pris ses renseignements, mais je tiens à déclarer de mon siège qu'ils ne sont pas véridiques, et que même si quelques cas isolés de misère avaient pu se produire, nous n'en serions aucunement responsables.

Libre à l'honorable député de faire les commentaires que bon lui semblera sur n'importe quelle question publique; quant à moi personnellement, je n'aurais pas relevé cet incident, mais malheureusement, il a fait le tour de la presse, et les journaux d'Ontario, entre autres, après ces déclarations, en ont fait grand état et la réputation de notre province est mise en cause.

Je tiens donc à protester et à dire que nos gens sont loin d'avoir souffert comme on le prétend. C'est tellement le cas que M. l'abbé Bilodeau a cru devoir réfuter avec énergie les avancés du député de Témiscouata et que M. J.-E. Laforce, représentant des chemins de fer de l'Etat, a fait la même chose dans un article adressé à plusieurs journaux.

Témoignage du missionnaire-colonisateur

Je me permettrai, pour ma part, de citer le témoignage du missionnaire-colonisateur de Témiscouata, M. l'abbé Léo-Pierre Bernier, témoignage que l'on trouve dans le rapport de mon département, à la page 128. Parlant du comté de Témiscouata, M. l'abbé Bernier s'exprime comme suit: "Comme résultat pratique, quatre nouvelles paroisses, qui ont leur prêtre résident, ont été fondées: Auclair, (Saint-Emile), Biencourt, (La Nativité de Marie), Robinson, (Saint-Jean de la Lande), Saint-Elzéar de la Petite-Rivière-Bleue; deux missions: Lejeune et le Lac-des-Aigles; et cinq paroisses plus âgées ont reçu des renforts considérables: Saint-Benoit-Abbé, Saint-Eusèbe, Les-Etroits, Squatec et Saint-Juste-du-Lac.

"Un tel développement dans un laps de temps aussi court est inouï dans les annales de la colonisation de notre comté et peut-être de la province, grâce à la politique bienfaisante du retour à la terre que votre département a préconisée, grâce aux secours qui ont été donnés sous diverses formes, principalement par les travaux d'ouvertures de chemins, les secours directs, les primes spéciales, les charités, la distribution des graines de semence et les octrois accordés aux traversiers en faveur des colons placé sau delà du Lac Témiscamingue."

Encore une fois, je n'ai aucune animosité quelconque contre M. Pouliot, je n'ai jamais eu de difficultés avec lui et je serais réellement étonné qu'il m'en voudrait personnellement, mais j'ai cru devoir me lever de mon siège pour protester comme il convient contre ces accusations erronées, et pour revendiquer aux yeux des autres provinces, la réputation de la vieille province de Québec, et je le fais dans les circonstances avec le plus de modération possible.

M. Cléophas Bastien

Le député de Berthier, ayant demandé copie des rapports et correspondance en la possession du gouvernement relativement à la propagande de l'amélioration des sols, des semences et de l'industrie animale, appuie sa motion par un discours et déclare qu'il a pour but de faire connaitre à la province le travail accompli par nos techniciens agricoles.

Dans plusieurs régions autrefois fertiles, dit-il, les basses terres du Saint-Laurent, la vallée du Richelieu et les régions du lac Saint-Jean et du Témiscamingue, on a abusé de la terre et elle a maintenant besoin d'un traitement raisonné. Le reste de notre domaine agricole n'est pas très riche non plus. Il manque de chaux et d'acide phosphorique. Pour améliorer la situation, le département de l'agriculture a lancé sa campagne de l'égouttement des sols, il a fait connaitre les meilleurs procédés de conservation du fumier, et il a institué la politique du chaulage des terres et de la vulgarisation des engrais chimiques.

Un inventaire des sols de la province

Le département de l'économie rurale a d'abord fait l'inventaire des sols de la province, et il s'est rendu compte qu'il y a trois régions dont la fertilité initiale était élevée: les basses terres du Saint-Laurent, la vallée du Richelieu, la région du Lac Saint-Jean et du Témiscamingue.

Malheureusement, l'enquête a démontré que ces sols ont été négligés et aujourd'hui ils ont besoin d'un traitement raisonné si l'on veut obtenir de bonnes récoltes.

A quelque exception près, le reste de notre domaine agricole n'est pas très riche en lui-même. L'on trouve, la plupart du temps, des sols plutôt légers, assez pauvres en éléments de fertilité.

75% de nos terres manquent de chaux et un pourcentage considérable manque d'acide phosphorique.

Le département de l'agriculture s'est immédiatement mis à l'oeuvre en dépensant des sommes considérables pour l'égouttement des sols. Il a aussi fait dépenser de l'argent et de la propagande pour faire connaitre les meilleurs procédés de conservation des fumiers, puis il a institué la politique du chaulage des terres et la vulgarisation des engrais chimiques.

Les engrais chimiques

Depuis deux ans, le gouvernement fait circuler, d'autre part, à travers certaines parties de la province, un train-exposition destiné à populariser l'emploi de la chaux et des engrais chimiques. Cette année un camion-école a aussi circulé à ces fins. Près de 8,500 cultivateurs ont visité ces trains-écoles et ils y ont apporté 6,000 échantillons.

Afin de répandre l'emploi des engrais chimiques, le gouvernement les ordonne dans la culture des champs et des fermes de démonstration. Il est prouvé par les résultats obtenus sur ces fermes de démonstration, que l'emploi des engrais chimiques, chez nous, permet même à l'heure présente de réaliser des profits, lorsqu'ils sont employés avec connaissance de cause. Les octrois accordés par le ministère de l'agriculture pour l'achat des engrais chimiques sont basés sur la richesse de ces engrais en éléments assimilables.

Système copié par Ontario

Au risque de scandaliser ses amis de l'opposition, le député de Berthier dit que ce système d'octroi a été copié par la province d'Ontario et que, unanimement, dans un congrès tenu à Winnipeg l'an dernier, tous les spécialistes agricoles en ont fait de grandes louanges.

L'an dernier, le ministère a octroyé une somme de près de $150,000.00 comme prime à l'encouragement des engrais chimiques.

Malgré ces encouragements généreux, certains pessimistes intéressés parcoureront encore le province en disant que le gouvernement ne fait rien pour développer l'agriculture.

Comme complément de ces différentes améliorations des sols, le département a organisé les concours d'exploitation rationnelle des fermes, lesquels ont obtenu un succès qui a dépassé de beaucoup les espérances des promoteurs.

Ces concours visent, notamment, à développer sur chaque ferme une ou plusieurs productions spéciales pouvant contribuer à l'accroissement des recettes de l'exploitation de la ferme, et à initier nos cultivateurs à tenir un système de comptabilité agricole.

Il existe actuellement dans les comtés de la province 22 de ces concours qui groupent 616 cultivateurs. Dans les comtés où ces concours fonctionnent, il n'est pas rare de rencontrer des agriculteurs qui, après avoir consenti à dépenser une somme annuelle de $100.00 à $150.00, ont vu après trois ou quatre ans leurs revenus doubler.

Le député de Chambly est heureux de déclarer qu'au printemps l'un de ces concours sera organisé dans son comté.

Les grains de semences

Autrefois, ajoute M. Bastien, la grande partie des semences de tous genres était achetée dans l'Ontario et dans l'Ouest. Aujourd'hui, grâce aux efforts intelligents de nos techniciens et à la bonne volonté de nos cultivateurs, ceux-ci peuvent acheter leurs semences dans Québec. Saiton qu'en 1931, 315,000 livres de trèfle de la province furent livrées au commerce. En plus, 150,000 livres de mil, 80,000 minots d'avoine Bannière, et 200,000 livres de lentille furent vendues dans la province après avoir été classifiées et certifiées. En face de tels résultats, je suis porté à croire que tous les esprits bien pensants de notre province admettront que dans Québec depuis 10 ans, nous avons brûlé les étapes et marché de l'avant dans le domaine agricole plus que dans n'importe quelle autre province du pays.

L'orateur expose ensuite la politique des concours de semences et signale les heureux résultats obtenus.

Le député de Berthier ajoute, au sujet de l'industrie animale:

Les activités du service de l'industrie animale peuvent se résumer comme suit: protection de la santé des animaux de la ferme et amélioration de ces derniers, afin de rendre cette industrie plus profitable.

Le département apporte une attention spéciale à la santé des animaux de la ferme et il met à la disposition des cultivateurs un groupe de médecins vétérinaires compétents. En plus de traiter les animaux malades, ces vétérinaires font l'éducation des cultivateurs en ce qui concerne les méthodes curatives et préventives des diverses maladies, soit organiques ou parasitaires. Avec beaucoup de raison, le ministre de l'agriculture a signalé les succès extraordinaires remportés contre la tuberculose bovine. Grâce à la généreuse compensation offerte par le ministère, ce fléau sera bientôt une chose du passé dans la province.

Afin d'améliorer les troupeaux, le service de l'industrie animale offre des avantages substantiels aux cultivateurs, tels que primes et prêts à ceux qui veulent se procurer des reproducteurs de race pure.

Avantages offerts aux cercles agricoles

Aux cercles agricoles qui veulent améliorer leurs troupeaux en achetant des animaux de race pure, le département prête les ⅔ du prix d'achat de ces animaux.

De plus, au cours de l'année 1932, 5600 primes ont été payées aux membres des cercles agricoles qui font l'élevage d'animaux de race pure, soit $427,149.49.

L'élevage du cheval qui avait été délaissé dans la province, s'améliore d'une manière remarquable à chaque année.

En terminant, M. Bastien dit un mot de l'industrie avicole.

Le département a été généreux dans ce domaine comme dans d'autres, mais les officiers de cette section méritent des félicitations spéciales. Il est cependant vrai de dire que l'industrie avicole est l'une des plus payantes dans le moment. Dans un avenir très rapproché, la province de Québec n'aura plus besoin d'importer d'oeufs de l'Ouest et des Etats-Unis.

On dira peut-être, comment admettre cette idée de progrès chez les cultivateurs de notre province, lorsqu'ils ont tant de difficultés dans le moment.

A ceux-là on peut répondre ce que leur disait l'honorable ministre de l'agriculture l'autre jour: ce qu'il faut aux cultivateurs dans le moment, ce sont des marchés, et les marchés dépendent du gouvernement fédéral.

Après ces remarques de M. Bastion, le député du lac Saint-Jean, M. Joseph Filion, ajourne le débat, puis le comité plénier entreprend l'étude du bill modifiant la Loi de la commission municipale de Québec.

Le bill de la Commission municipale

Les deux principales clauses de ce bill se lisent comme suit: "La commission peut autoriser une municipalité, sur demande qui lui est faite sur simple résolution du conseil à contracter un ou des emprunts temporaires aux conditions et pour la période du temps qu'elle détermine".

De plus, une autre clause de ce projet de loi dit ce qui suit: "Dans le cas d'une municipalité en défaut, après l'expiration des six mois qui suivent la date de l'avis du dépôt du rôle de perception, la commission peut ordonner au greffier ou au secrétaire-trésorier, ou à toute personne qu'elle désigne, de vendre les immeubles qu'elle détermine sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie."

La gauche commence à passer ces deux articles au crible, mais comme il est six heures, le comité rapporte progrès.

L'hon. M. Taschereau se lève alors pour présenter une motion de condoléances à l'occasion de la mort de M. le Dr Omer Fauteux, père du Dr Gaspart Fauteux, député de Sainte-Marie et beau-père de l'hon. Honoré Mercier. Cette motion est secondée par M. Duplessis et approuvée par toute la Chambre, puis on décrète l'ajournement en signe de deuil.

Séance du soir

A la reprise du travail sessionnel, à 8 heures et trois quarts, l'hon. M. Godbout fait passer en 2e et 3e lectures un bill modifiant la loi de la protection des plantes. M. Laurent Barré félicite le ministre de l'agriculture pour ce projet de loi.

Deux autres projets de l'hon. M. Godbout sont présentés et référés au comité des bills publics. L'hon. M. Francoeur propose ensuite les résolutions se rapportant au bill de l'aide aux chômeurs.

Le ministre explique qu'il s'agit de donner suite à l'entente passée à Ottawa. Le chef de l'opposition demande alors à l'hon. M. Francoeur s'il est à sa connaissance que le gouvernement a employé à d'autres fins que celle du chômage, des argents reçus d'Ottawa pour des travaux de chômage.

L'hon. M. Francoeur dit qu'il n'est pas à sa connaissance que des détournements de fonds aient été faits. Comme M. Duplessis a cité le cas d'Aylmer, le ministre dit qu'il y a eu des retards mais pas de détournements. D'ailleurs, ajoute-t-il, ces retards ont été peu nombreux.

Instructions suivies

Le leader de la gauche prétend aussi qu'il y a eu du patronage politique dans la distribution des secours. L'hon. M. Francoeur répond dans la négative. Il affirme avoir donné des ordres très sévères à ce sujet et que les instructions du fédéral comme ses propres instructions ont été suivies.

M. Maurice Duplessis reproche aussi au gouvernement de ne pas avoir montré assez de célérité à payer ce qu'il devait aux municipalités. Il prétend que le gouvernement a retenu la part du fédéral parce qu'il ne pouvait payer la sienne et ne voulait pas prendre les moyen de se procurer l'argent nécessaire. M. Francoeur répond qu'il y a eu de rares retards. Ce qui explique des retards, c'est que l'argent n'était versé qu'après approbation des comptes par Ottawa.

Le chef de l'opposition demande alors à M. Francoeur s'il prétend que le gouvernement ne pouvait payer la part due par les municipalités en vertu de la loi de chômage, même si le gouvernement l'avait voulu. Le ministre des travaux publics déclare qu'à son avis, le gouvernement ne pouvait payer cette part. M. Duplesssis pose de nouveau la question de diverses façons et M. Francoeur finalement parait indécis.

A ce moment entre le premier ministre.

MM. Duplessis et Taschereau

—Je suis heureux de voir le procureur-général. Il me fait plaisir de lui donner ce titre comme d'ailleurs ses autres titres; premier ministre, procureur-général et presque chef de l'opposition.

—C'est un titre que je vous abandonne entièrement, répond le premier ministre en souriant.

M. Duplessis—J'ai demandé tout-à-l'heure au ministre des travaux publics si le gouvernement pouvait payer la part des municipalités en vertu de la loi du chômage, s'il l'avait voulu.

M. Taschereau—Et qu'est-ce que le ministre des travaux publics a répondu.

M. Duplessis—Il a dit "oui".

M. Taschereau—Eh bien, je dis oui, moi aussi.

A ce moment M. Aimé Guertin entre en Chambre et prononce un discours formulant les mêmes reproches que son chef. Il suggère qu'une fois pour toutes le gouvernement contracte un emprunt qui lui permette de payer ses dettes. M. Guertin veut, entre autres choses, que le gouvernement paie les propriétaires pour les loyers des chômeurs. Il ne trouve pas suffisant qu'il se contente de payer, d'après la loi, un certain pourcentage qui permet au propriétaire de payer ses taxes et de maintenir ses logements. Il demande à tous les propriétaires de la province d'insister auprès du gouvernement pour que celui-ci pale les logements non-payés des chômeurs.

Les primes de défrichement

La discussion finit par aboutir à la politique du retour à la terre. M. Duplessis ayant accusé le gouvernement de ne pas avoir payé les primes de défrichement.

L'hon. M. Laferté: Il s'est fait du défrichement, l'an dernier, plus que jamais. Nous devrons demander une somme de $75,000, à part le budget ordinaire puour couvrir tous les cas. Il a pu y avoir des retards, mais nous avons payé $25,000 ces jours derniers. Il reste $75,000, à payer, et nous les paierons.

M. Laurent Barré: Je prendrai le témoignage de M. Jean-François Pouliot. Ses expressions ne seraient probablement pas tolérées, si un membre de l'opposition les employait ici. Nous sommes en session depuis deux mois. Nous avons perdu notre temps, bien que l'opposition ait donné au gouvernement toute la latitude voulue. Que le gouvernement agisse car il y aura un soulèvement à Montréal et ailleurs.

M. J.-A. Francoeur: Le député de Rouville parle d'un peu de toutes sortes de choses, et il a cru bon d'attaquer tous les députés. Je travaille autant que le député de Rouville, ici. Il parle de troubles à Montréal. Son discours est bien propre à soulever des troubles. Le député de Rouville n'est pas sincère dans ses critiques contre l'agriculture. Le dépeuplement des campagnes est dû à des discours comme le sien. Je mets le député de Rouville au défi de prouver que le député de Dorion ait perdu son temps à la Législature

Un homme dangereux

L'hon. M. Taschereau: Prenant la pleine responsabilité de ce que je vais dire, je déclare que l'opposition fait oeuvre très mauvaise. On dit: "Si vous n'agissez pas, c'est le soulèvement".

M. Barré: J'ai dit que s'il y avait des soulèvements, le gouvernement en serait responsable.

L'hon. M. Taschereau: — Bonnet blanc, blanc bonnet. Celui qui peut tenir un langage comme celui-là est un homme dangereux pour la paix publique. Si vous continuez de cette manière et s'il fallait donner la moitié de ce que vous demandez, la province irait à la ruine. Vous êtes des prêcheurs de défaitisme, quand vous dites aux ouvriers que nous les oublions, aux cultivateurs que nous les négligeons. Défaitistes sur toute la ligne.

"Nous ne payons pas nos dettes, dites-vous. Nous donnons tout ce que nous recevons. J'ai déjà dit que nous avons retardé deux fois notre emprunt, à cause d'Ottawa. Nous avons payé tout ce qu'il y avait moyen de payer. Quand vous voyez diminuer les revenus de 5, 6, 7, 8 et 10 millions, que voulez-vous faire? La province de Québec serait heureuse d'échapper au désastre qui menace le monde. Si nous pouvions nous décharger du fardeau qui pèse sur nos épaules nous serions chanceux.

"Ne prêchez pas le défaitisme, vous de l'opposition. Tous nous donnons le meilleur de nous-mêmes. Au lieu de votre coopération, c'est votre mauvais vouloir que nous avons. Je laisse le député de Rouville réfléchir sur la doctrine néfaste qu'il prêche. Quand nous ne sommes pas là, il va encore plus loin. S'il arrive des troubles, les responsables ne seront pas les membres du gouvernement mais (désignant la gauche) ces prêcheurs de défaitisme. Nous poursuivrons notre tâche, mes collègues et moi, et nous avons le sentiment de faire notre devoir".

La réponse de M. Duplessis

M. Duplessis: — "Je répondrai d'abord au ministre de la colonisation. Dans l'accomplissement de mon devoir, j'ai parlé des plaintes des colons, des dettes dues au sujet des primes de labour. Je dis que le gouvernement n'a pas payé les primes parce qu'il n'avait pas d'argent. S'il y a quelqu'un qui a fait preuve de coopération, c'est le chef de l'opposition. Mais si on entend par coopération la complicité et le silence, je n'y suis plus et l'opposition n'y est pas.

"Maintenant je réponds au premier ministre. Le premier ministre agit comme quelqu'un qui ne sait que jeter l'insulte. J'aime mieux le rôle d'un homme qui fait sans crainte son devoir qu'un gouvernement qui ne paye pas ses dettes, diminue le crédit de la province, menace de compromettre le mouvement du retour à la terre.

"Nous traversons des temps difficiles, c'est vrai, mais le premier ministre ne gagnera rien à dire des choses qu'il devra regretter ensuite. Nous sommes des défaitistes? J'aime mieux mon attitude que celle du premier ministre. Ceux qui sabotent la province ce sont ceux qui ne payent pas leurs dettes. Ceux qui aident la province ce sont ceux qui veulent sauver la province, malgré le gouvernement".

M. Hector Authier (Abitibi) relève ensuite la déclaration attribuée à M. Jean-François Pouliot. Il explique comment on a procédé dans le mouvement du retour à la terre.

A minuit, on adopte la première résolution, et la Chambre s'ajourne à cet après-midi, à 3 heures.

Réponses faites à quelques interpellations

Le gouvernement a répondu à quelques interpellations au début de la séance d'hier après-midi.

A M. Fischer, l'hon. M. Stockwell a appris qu'à même la somme de $20,000 mentionnée au chapitre 9, 22 Georges V des Statuts de Québec, loi concernant les Caisses Populaires dites Desjardins, le gouvernement a dépensé à date la somme de $8,000 mais on ne peut pas dire avant le rapport qui sera présenté en juin seulement, d'après entente, par la fédération des Caisses Populaires, comment a été employé cet argent.

A M. Duplessis, l'hon. M. Stockwell a répondu que, à part la somme de $549,419.81 qui aurait été payée par la province pour intérêts depuis le 1er juillet 1931 jusqu'au 1er juillet 1932 et à part $208,160.59 payés par le gouvernement de la province depuis le 1er juillet 1932 jusqu'au 10 février, 1932, aucune somme n'a été payée si ce n'est l'intérêt.

L'hon. M. Laferté a appris à M. H. Authier, de l'Abitibi, que depuis le 1er janvier 1932 au 31 décembre inclusivement, la valeur totale des rapatriés apportée à la province se chiffre à $558,033.00, que la valeur moyenne par famille est de $1,405.52 et la valeur par personne est de $312.79.

A M. Elie, l'hon. M. Francoeur a appris que relativement au pont public sur la rivière Saint-François, entre Saint-François du Lac et Pierreville, la province a dépensé à date la somme de $419,526.81, qu'il a été payé la somme de $376,141.84 et que les travaux sont terminés; que pour le pont de Yamaska, la province a dépensé $354,285.17, a payé la somme totale dépensée et que les travaux sont terminés; qu'en ce qui regarde le pont sur la rivière Richelieu entre Saint-Joseph de Sorel et la cité de Sorel, la province a dépensé la somme de $745,069.81, qu'il a été payé sur cette somme $376,141.84 et que les travaux sont terminés.

Contre la fusion des 2 chemins de fer du pays

Le très hon. M. King présente, en ce sens, un amendement au bill des chemins de fer, et le très hon. M. Bennett le prie de le retirer.

A QUI APPARTIENT LE C. N. R. ?

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 10. — A la façon de ces tempêtes qui débutent par une pluie douce et fine, le débat sur le bill des chemins de fer, commencé dans le calme, a pris, hier, une importance énorme, des proportions imprévues. On vit tout-à-coup MM. King et Bennett croiser le fer, engager un de ces duels dont les députés, haletants, suivent les péripéties. L'un et l'autre apportèrent dans un combat les armes de leur nature et s'en servirent à la manière que la vie leur apprit. Le très hon. Mackenzie King qui est un économiste et fut un brillant professeur s'appuya sur les principes ainsi qu'il convient à un théoricien. Le très hon. R.-B. Bennett, qui fut un grand avocat d'affaires se basa sur les faits. Il jongla avec des chiffres qu'une longue pratique lui a rendus familiers.

Précisons que la divergence de vues entre les deux hommes, c'est-à-dire entre les deux partis, est moins grande que n'est large l'allée qui les sépare, en Chambre. Sur le principe même du bill, l'économie, ils sont d'accord. Il ne leur reste plus qu'à s'entendre sur les moyens propres à les réaliser. Mais une de ces questions d'amour-propre qui s'enveniment et parfois deviennent dangereuses a surgi entre eux: une motion que M. King refusa de retirer, à la demande du premier ministre, mais sur laquelle M. Bennett donna au chef de l'opposition toutes les assurances, sinon tous les apaisements.

Le très hon. M. King

"Il y a beaucoup de choses à dire, commença le très hon. Mackenzie King, sur ce projet de loi qu'à défaut d'arguments on étaye d'appels au sentiment qui nous anime tous: celui de l'amour du pays.

"Je tiens à dire tout de suite qu'à mon sens et à celui de mes amis, ce projet de loi ne devrait en rien porter atteinte à l'intégrité des deux compagnies. Avant d'entrer dans le sujet même qui fait l'objet de mes observations, je mets la Chambre en garde contre le danger d'aller trop loin. Prenons garde qu'en donnant aux administrateurs carte blanche, sous prétexte de réprimer certains abus, nous n'ouvrions la porte à d'autres plus nombreux et plus graves. Prenons garde qu'en voulant leur donner des pouvoirs trop étendus, le gouvernement ne se désiste de son autorité, tout en conservant la responsabilité des actes qu'accompliront ceux à qui il la confie".

"Je tiens à déclarer, de la façon la plus nette et la plus catégorique, que mes amis et moi approuvons le principe du bill, qui est l'économie. Mais si ce bill, par une disposition obscure, avait pour objet de permettre au gouvernement d'amener les deux compagnies de chemins de fer à la fusion, nous nous y opposerions de la façon la plus déterminée. Nous sommes pour les économies, c'est entendu, mais encore faudra-t-il s'entendre sur les moyens à prendre pour les réaliser. C'est ce que nous nous efforcerons de résoudre, lorsque nous étudierons le bill, article par article et clause par clause, en comité.

Des pouvoirs trop étendus

"Le bill propose de remplacer les directeurs par des administrateurs. Ils sont actuellement dix-sept: c'est beaucoup et c'est probablement trop. Mais trois administrateurs, c'est peu et ce n'est peut-être pas assez. Les pouvoirs que l'on conférera à ces trois hommes seront plus grands que ceux dont sont investis les directeurs. Il y a là un danger.

"On veut, poursuivit M. King, mettre l'administration du Canadien National hors des atteintes auxquelles ne peuvent se soustraire les administrations de l'Etat. En soi, cette mesure est bonne. Mais la Chambre doit prendre garde de ne pas se désister de son droit de contrôle. Il y a là un autre danger.

"Le Parlement est le gardien de droits inaliénables, ceux entre autres des provinces maritimes. Il faudra voir à ne pas donner aux administrateurs des pouvoirs tels que sous prétexte que la ligne qui dessert ces provinces ne rend pas, ils la suppriment. Il faudra voir que pour la même raison qui, du point de vue commercial n'est pas sans valeur, ils ne suppriment pas également l'exploitation de la ligne de la baie d'Hudson.

"J'ai l'impression que le bill dépasse les suggestions et les conclusions du rapport de la commission royale dite commission Duff. Il faut aussi prendre garde de ne pas prêter la main à une fusion possible et plus ou moins forcée des deux compagnies. Ce bill peut contenir une clause dont le sens obscur présentement se dissimule.

L'amendement proposé

"Reste à savoir si le sens apparent du bill ne recouvre pas un sens caché. J'estime qu'il nous faut, sur ce point, des assurances formulées. Pour les obtenir et faire disparaitre nos doutes, je propose d'ajouter au bill un amendement. Le ministre des chemins de fer nous a proposé l'autre jour de faire passer le bill, non par la commission permanente des chemins de fer, mais par le comité de la Chambre. Je me demande dans quel but il a formulé cette proposition. Le meilleur moyen de le savoir c'est de déposer cet amendement:

"Que la deuxième lecture de ce bill soit ajournée jusqu'à ce qu'il ait été établi, à l'entière satisfaction de la Chambre, qu'il ne contient aucun article, aucune clause, aucune disposition susceptible d'autoriser le gouvernement à opérer la fusion du Pacifique Canadien et du Canadien National, de priver la Chambre de ses droits de contrôle des dépenses des fonds publics affectés au Canadien National et, par conséquent, des impôts que ces dépenses comportent; et que les dispositions générales du bill soient conformes à cette déclaration et que l'adoption de cet amendement par la Chambre constitue la déclaration de son intention et de son objectif ci-contre établi".

"J'espère, dit en terminant M. King, avoir suivi l'exemple du ministre des chemins de fer, en me plaçant en dehors des considérations de parti pour discuter ce bill. Je souhaite que cet amendement permette à la Chambre de se prononcer à l'unanimité sur cette importante mesure. Il aurait pour effet de couper court au débat. Si, au contraire, le gouvernement refuse de l'accepter, j'y verrai ainsi que mes amis, l'indication très nette que ce projet de loi contient précisément une disposition cachée, recouvre une intention sinistre".

Le très hon. M. Bennett

Le chef de l'opposition reprend son siège, au crépitement des applaudissements de ses amis. Le silence rétabli, le très hon. R.-B. Bennett se lève.

"Cet amendement que mon très hon. ami vient de présenter révèle très clairement, dit-il, sa pensée, bien que son objet soit, prétend-il, de découvrir la mienne. Je tiens à donner au leader de l'opposition et à ses amis les assurances les plus complètes et les plus formelles. Le projet de loi des chemins de fer ne contient pas de tiroir à double-fond dans lequel se cachent des dessins sinistres. Ce n'est pas dans ma manière et ce n'est pas dans la tactique de mes amis. Notre politique est sans pièges comme sans détours.

"On affirme que le Canadien National est la propriété du gouvernement. Ceci est bientôt dit. Je prétends qu'il suffit d'examiner sa situation pour se rendre compte qu'il appartient surtout à ceux avec l'argent de qui il a été construit.

"Qu'est-ce au juste que le Canadien National? Tout simplement la résultante de plusieurs compagnies de chemins de fer en faillite qu'on a réunies. Qu'on ne se scandalise pas de ces mots: nombre de compagnies de chemins de fer ont fait faillite aux Etats-Unis.

"Qu'est-ce que c'est que le Grand-Tronc Pacifique, sinon une compagnie en faillite avant même que sa voie fût construite? C'est ainsi qu'il est tombé entre les mains de la Couronne, qui en a fait le réseau de l'Etat. L'Intercolonial a été construit avec l'argent du peuple. Sa voie ne fut pas construite là où elle aurait dû l'être. Pour des raisons stratégiques et pour d'autres peut-être, elle est là où nous la trouvons. N'insistons pas.

"Le Canadien National est un éléphant dont nous avons hérité. Le problème des chemins de fer est le résultante d'une situation que nous n'avons pas créée. Nous devons en chercher la solution sans perdre de vue qu'elle doit peser le moins possible, sous forme d'impôts, sur le contribuable.

"Il est un autre chemin de fer que le peuple a lourdement subventionné en terres et en argent. Il est devenu, à un moment, une très prospère compagnie privée. C'est le Canadien Pacifique. Je me demande comment on a pu croire que trois chemins de fer transcontinentaux pourraient prospérer dans notre pays qui n'en pouvait raisonnablement en faire vivre deux. Pourquoi on n'a pas vu ou pas voulu voir que ces deux compagnies, en doublant leurs voies, courraient à un désastre; comment, pour organiser ce désastre inévitable, les a-t-on laissé faire appel aux économies du peuple; pourquoi les a-t-on laissées lui emprunter un milliard trois cents millions?

"Le gouvernement canadien a garanti aux porteurs de titres du Canadien National l'intérêt et le principal d'un milliard cinq cents millions. Le service de l'intérêt de ces obligations draine de plus d'un million par semaine la fortune nationale.

Les prévisions de l'hon. M. Blair se réalisent

"J'étais dans l'Ouest, il y a trente-cinq ans, lorsque l'on commit cette pure folie de construire trois voies transcontinentales. On croyait alors à la fusion du Grand Tronc Pacifique et du Canadien-Nord. L

LA VOIX du PARLEMENT CANADIEN

L'électrification de nos chemins de fer est suggérée comme un des remèdes à la situation actuelle

Le Dr Hermas Deslauriers croit qu'une telle amélioration procurerait du travail à nombre d'ouvriers canadiens, pendant une vingtaine d'années. —Plébiscite possible sur la fusion.

La défense des cheminots

(Du correcpondant de la "Presse")

OTTAWA, 10. — Un plébiscite, aux prochaines élections générales, pour obtenir l'opinion du peuple canadien sur la question de la fusion des chemins de fer, comme on l'a fait il y a quelques années sur la question de la prohibition, n'est pas une impossibilité. Le très hon. R.-B. Bennett, dans son discours sur le bill des chemins de fer, actuellement à l'étude aux Communes, a laissé entendre qu'il se demande si ce ne serait pas le temps de consulter le peuple à ce sujet.

Cependant, il n'y a encore rien de définitif.

Les libéraux continuent à s'opposer à toute fusion et le très hon. Mackenzie King, afin d'enlever tout doute à ce sujet, a proposé un amendement déclarant que le projet de loi n'est pas assez précis sur cette importante question. Tout indique que la discussion sur le bill des chemins de fer sera plus longue qu'on s'y attendait.

Il y a eu neuf discours hier, les principaux étant prononcés par le premier ministre et le chef de l'opposition. Le Dr Hermas Deslauriers de Montréal, parlant en français, a suggéré l'électrification des chemins de fer.

Les boites postales

M. J.-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, demande au gouvernement si des boites postales pour la campagne ont été achetées, du 1er août 1930 au 1er mars 1933.

—Oui, déclare l'hon. Arthur Sauvé, ministre des postes, à M. Amédée Lesieur, de Montréal, agent manufacturier; 10,000 boites ont été achetées à $2.75 chacune, plus la taxe de vente, f.o.b., Montréal. A la date de cette commande, il y avait en magasin 18,294 boites postales pour la campagne, dont 1,108 à Montréal, 1,501 à Ottawa, 3,471 à Calgary, 1,12[illegible] à Edmonton, 1,125 à Edmonton, 1,225 à Mosse-Jaw, 1,990 à Saskaton, 1,74[illegible] à London, 4,624 à Toronto, 720 à Vancouver, 488 à Winnipeg, 141 à Québec et 11 à North Bay.

Pendant la même période, 155 contrats ont été signés avec des courriers pour de nouvelles lignes postales à la campagne, couvrant une distance de 3,275 milles. Ces nouvelles routes ont exigé 5,546 boites nouvelles.

M. Pouliot demande aussi les renseignements suivants: Aux dates suivantes: 1er janvier 1931, 1er juillet 1931, 1er janvier 1932, 1er juillet 1932, 1er janvier 1933, 1er mars 1933, le ministère des postes avait-il en magasin des boites postales pour la campagne? Si oui, combien, à chacune des dates mentionnées plus haut?

Voici la réponse du ministre: 1er janvier 1931, 23,002; 1er juillet 1931, 20,088; 1er janvier 1932, 18,294; 1er juillet 1932, 25,760; 1er janvier 1933, 25,638; 1er mars 1933, 25,412.

Le bill des chemins de fer

M. Humphrey Mitchell, travailliste de Hamilton-Est, reprend le débat sur le bill des chemins de fer et traite la question, particulièrement au point de vue ouvrier. Il annonce que lorsque le bill sera examiné en comité, il y aura quelques amendements à proposer.

Le ministre des chemins de fer a laissé entendre que les conditions qui existent au Canada sont aussi celles que l'on constate dans le monde entier et qu'il faudrait une action mondiale pour y remédier. Il ne partage pas cette opinion. M. Mitchell croit qu'il faut d'abord examiner la situation au point de vue national pour légiférer de manière à rencontrer les obligations des problèmes canadiens. Depuis quelques années des milliers d'employés de chemin de fer ont été congédiés dans un but d'économie, après avoir oublié sans doute que ces hommes ont eu une large part dans le développement de l'industrie du transport en ce pays. En cherchant à régler le problème qui nous occupe, dans le moment, c'est à eux que l'on devrait d'abord songer. Leur situation devrait primer celle du paiement de l'intérêt sur les obligations des deux grandes corporations ferroviaires du Canada.

On peut difficilement réaliser la position dans laquelle ces gens se trouvent. Lorsqu'un homme a atteint l'âge de 45 ans, qu'il a passé toute sa vie dans un genre de travail, il est excessivement difficile pour lui de s'adapter à un autre genre de vie. Si l'on tient compte également de la longue liste de jeunes gens et de jeunes filles qui attendent l'occasion de travailler, on comprendra mieux la difficulté qu'il y aura à placer des gens de 40 ans et plus.

On a beaucoup entendu parler de la situation prospère des chemins de fer, en 1928 et 1929. M. Mitchel dit qu'en cette période, les chemins de fer étaient plutôt outillés et aménagés pour les millionnaires que pour le commun des mortels. Mais ce qui est arrivé ensuite, autrement dit la débâcle, n'est certainement pas la faute des employés des chemins de fer. La moyenne de leurs gages, pendant cette période de prospérité, ne devait pas dépasser celles des ouvriers dans les industries, qui était d'environ $1,200.

Sur ce point l'hon. Peter Heenan, ancien ministre du travail remarque que la moyenne des gages des employés de chemin de fer étaient alors d'environ $1,400.

Le choix des régisseurs

M. Mitchell croit qu'il serait dans l'intérêt du Canadien National d'augmenter le nombre de régisseurs à cinq et de compter parmi eux un représentant de la classe ouvrière. Si cette représentation n'est pas accordée, le travail organisé considérera que le projet de loi est une mesure rétrograde. Lui aussi croit comme M. Euler que les régisseurs devraient être imbus de l'esprit public et être en faveur du principe de l'étatisation. Le bureau d'arbitrage créé par ce bill donnera beaucoup trop de pouvoirs à un seul homme, et la commission des chemins de fer pourrait aussi bien faire le travail qu'on lui destine.

M. G.-B. Nicholson, conservateur d'Algoma-Est, appuie le bill et remarque que si les véritables régisseurs sont choisis, ils recommanderont ce qui aurait dû être fait depuis des années. Il a fallu des millions de dollars, trois fois plus qu'on ne le croyait, pour faire du Canadien National un chemin de fer de premier ordre. Il y a au pays 16,000 milles de voies ferrées payant 5 pour cent du revenu brut et 4,000 milles payant plus que ce pourcentage.

La grande question est de savoir si le Canada est en position de supporter le fardeau toujours augmentant en rapport avec ses chemins de fer. M. Nicholson croit que si dans l'avenir l'on diminue les activités aux termini des chemins de fer, cela signifie que de nombreuses personnes perdront leurs positions. Dans les circonstances, ces gens devraient recevoir une compensation. Il ne croit pas que les gages payés aux employés de chemins de fer soient la cause des déficits.

Ouvriers chargés de responsabilités

Il remarque, en prenant la défense des employés contre ceux qui les ont attaqués, qu'il faudrait à n'importe quel député au moins une année pour apprendre les règlements qu'un mécanicien de locomotive doit savoir, s'il veut conserver sa position. Pas une seule autre section de la classe ouvrière du Canada n'a autant de responsabilités, ne doit subir une aussi grande tension nerveuse et être constamment sur le qui-vive. La vie de nombreux passagers est entre leurs mains. Il y a aussi les dangers des passages à niveau. M. Nicholson cite le cas d'un mécanicien qui a été envoyé en prison, parce qu'il avait frappé un automobile à un passage à niveau et tué une personne. Cependant, ce mécanicien avait fait tout son possible pour prévenir l'accident. L'enquête a démontré qu'il était innocent et il fut acquitté, mais après une foule de tracas qui sont toujours possibles dans ce métier.

Le très hon. M. King

Le très hon. Mackenzie King admet qu'il y a beaucoup de choses dans le projet de loi qui rencontrent son approbation, mais il y a aussi des choses qui exigent des renseignements de la part du gouvernement, entre autres l'article qui concerne les pouvoirs des régisseurs. Ces derniers remplaceront le bureau actuel de direction du Canadien National. Soustraire le Canadien National de la politique est une bonne chose, en autant que cette décision est conforme au contrôle que le Parlement doit exercer sur la propriété du peuple canadien.

Il n'est pas certain qu'en vertu de ce projet de loi les régisseurs n'auront pas le droit de cesser d'opérer l'Intercolonial ou le chemin de fer de la baie d'Hudson, s'ils le jugent à propos. Une décision de ce genre devrait être prise par le Parlement et non laissée au bureau des régisseurs. M. King croit que sous certains aspects le projet de loi à l'étude va encore plus loin que le demandait le rapport de la commission Duff. Le chef de l'opposition demande que la classe ouvrière soit représentée dans le bureau des régisseurs. Il se déclare opposé à la fusion des chemins de fer et propose un amendement en ce sens.

La réponse du premier ministre

Le très hon. R.-B. Bennett fait l'historique des chemins de fer depuis trente-cinq ans, et déclare que le projet de loi est conforme aux recommandations de la commission Duff. Il félicite le Sénat de la façon dont il a fait son travail sur cette question. Le gouvernement veut faire ce qu'il y a de mieux pour le peuple canadien.

Le premier ministre dit qu'il est impossible de fusionner les chemins de fer sans le consentement du peuple, et aucun gouvernement ne possède cette autorisation. M. Bennett se demande s'il ne serait pas opportun de consulter le peuple sur cette question, au moyen du plébiscite aux prochaines élections, comme on l'a fait pour la prohibition.

Pour la concurrence

M. J.-L. Illsley, libéral de Hants-Kings, dit que certaines personnes croient qu'en continuant à réaliser des économies, il y aurait moyen de remettre le Pacifique Canadien en position de payer des dividendes et le Canadien National en position de rencontrer les intérêts de sa dette. Il craint que cette opinion soit trop optimiste. Le retour à la prospérité sera tellement lent que si le pays ne prend pas maintenant des mesures plus sévères qu'une politique de laisser faire, dans un an ou deux, il sera forcé de le faire.

Quant à la fusion, cela ne veut pas dire la vente ou le transfert du Canadien National au Pacifique Canadien, ceci est demandé par un très petit nombre, mais l'unification de l'administration des deux réseaux. Le sentiment public n'approuvera pas la fusion des deux réseaux. Il reste les recommandations du rapport Duff. Dans plusieurs commerces et industries, il existe de la coopération, tout en maintenant une certaine concurrence, et bien que ce soit d'application difficile, il en préfère encore le principe.

M. Illsley critique le bill en ce qui concerne la nomination des régisseurs. C'est le gouvernement qui les nommera non seulement pour sept ans mais pour de longue années à venir, des générations, probablement, car lorsqu'un régisseur se retirera, les deux autres seront du groupe qui désignera son successeur. L'influence du gouvernement qui désignera le premier bureau de régisseurs persistera. Sur ce point, il est en désaccord avec le projet de loi.

Si l'on doit bannir la politique de chemins de fer, il faudrait le faire dès les premières nominations. M. Illsley remarque qu'il y a un an, il avait plus de confiance qu'aujourd'hui dans les nominations du gouvernement actuel. Et à ce sujet, il critique la nomination de la commission nationale de la radio.

Qui pourra empêcher la fusion ?

Revenant aux régisseurs, il ne voit pas quel contrôle le gouvernement exercera sur eux, en vertu de ce bill ni comment il pourra les empêcher de mettre la fusion en vigueur, peu à peu. Rien ne les empêche de louer l'International ou une autre partie du réseau. Les régisseurs sont pratiquement suprêmes. Ils n'ont aucun budget à présenter à un comité de la Chambre et peuvent faire ce qu'il veulent. La seule chose que pourrait faire le gouvernement serait de refuser de leur voter de l'argent. Il est nécessaire de passer un amendement clair, à l'effet d'établir l'autorité du Parlement sur les régisseurs. Les grandes difficultés qui sont survenues, depuis quelques années, avec le Canadien National, ne sont pas dues à l'intervention politique mais plutôt au fait qu'il n'y en a pas eu suffisamment.

M. Alfred Speakman, de Red Deer, du groupe des fermiers unis, dit que si dans l'avenir il est nécessaire de faire une fusion de nos deux grands chemins de fer et d'établir un monopole, ce dernier devrait appartenir au peuple canadien. Un bureau plus nombreux de régisseurs serait désirable. Il critique aussi, comme l'a fait M. Illsley, la procédure mentionnée dans le projet de loi pour remplir les vacances au bureau des régisseurs.

Il veut également que les intérêts des cultivateurs soient protégés, comme on cherche à le faire pour ceux du Pacifique Canadien et du Canadien National. Lui aussi désire que les régisseurs soient des disciples de l'étatisation. M. Speakman dit qu'il votera pour la deuxième lecture du bill, mais il se réserve le droit de critiquer certains articles, en comité.

A cause des taux élevés

M. J.-H. Myers, conservateur de Queens, remarque que le Canada doit maintenir ses chemins de fer; que le trafic des véhicules-moteurs existe pour toujours et que les contribuables du Canada ne peuvent pas payer indéfiniment un déficit de $1,000,000 par semaine pour le Canadien National.

Pendant la dernière saison, l'île du Prince-Edouard a souffert de moyens de transport que les chemins de fer auraient pu faire disparaître. Le seul marché pour les pommes de terre étaient Québec et Ontario. Les prix étaient tellement bas pour ce produit qu'il fallait nécessairement le transporter à bas prix. Les taux par voie ferrée étaient de 30 cents les 100 livres, jusqu'à Montréal, et de 38 cents à Toronto. Par eau, on demandait 20 cents, et pour la première fois dans l'histoire du commerce, les vapeurs ont transporté du fret directement de l'île du Prince-Edouard au Canada central. L'expédition par chemins de fer aurait été préférable, et ces derniers, en refusant de diminuer leurs taux, ont perdu un chiffre d'affaires assez considérable.

Les lamentations de Jérémie

M. William Duff, libéral d'Antigonish, remarque que le discours du premier ministre représente les lamentations de Jérémie. Ce dernier pleurait sur les péchés du peuple, mais le premier ministre pleure sur ses propres péchés et ceux de son gouvernement. Il croit comprendre qu'il y a quelques années, M. Bennett aurait été satisfait d'un seul transcontinental, mais le peuple du Canada en voulait un autre, pour obtenir de la concurrence. Sir Wilfrid Laurier a obtenu un mandat du peuple pour la construction du transcontinental et du Grand-Tronc Pacifique. Est-ce que les députés des provinces maritimes s'y sont opposés? Et M. Bennett parle aujourd'hui de dépenser des millions de dollars pour la canalisation du Saint-Laurent, sans que le peuple ait été consulté!

M. Duff diffère d'opinion avec le rapport de la commission qui prétend que la canalisation du Saint-Laurent ne nuira pas aux chemins de fer. Il fait une revue de la situation, des dépenses sous les régimes conservateurs et unionistes. Lorsque le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir, il a bien fallu faire des dépenses au capital pour les chemins de fer, parce qu'ils étaient dans une telle condition que la vie des gens était en danger. Cependant, si les conditions étaient restées comme celles de 1929, le bill actuel n'aurait pas sa raison d'être.

M. Duff dit que M. Bennett est arrivé en Chambre avec la langue fourchue du mensonge (his tongue in his cheek), mais le président Black fait observer que cette expression n'est pas parlementaire et M. Duff la retire, en ajoutant qu'il aurait dû dire "avec la langue dans sa bouche". Dans son opinion, ce projet de loi ne sera jamais efficace.

M. Duff ne croit pas que le projet de loi ait été réellement préparé pour donner des résultats. Nous ne pouvons pas, dit-il, oublier nos anciennes amours.

Les actionnaires du C. P. R. sont assez bien protégés

Quelles que soient les années de mariage, même le nombre d'épouses que l'on a eues, on ne peut oublier Mary. M. Duff condamne la partie 3 du bill, celle qui concerne le bureau d'arbitrage. Nous n'avons pas le droit d'intervenir dans l'administration du Pacifique Canadien. Cette compagnie possède assez de statuts en plus de la commission des chemins de fer, pour protéger les intérêts de ses actionnaires. Faire des lois pour le Canadien National, très bien! mais non pour une compagnie privée.

M. Duff croit en la coopération volontaire, mais agir comme on demande au parlement de le faire ce sera simplement soulever une compagnie contre l'autre. Le député d'Antigonish annonce qu'il votera contre le bill.

Le Dr Hermas Deslauriers, libéral de Sainte-Marie (Montréal), fait l'analyse du rapport de la commission Duff. La situation actuelle des chemins de fer est due à la longueur excessive du parcours (mileage), à la crise commerciale, aux taux élevés du transport, au coût élevé de la main d'oeuvre, aux travaux que l'on a dû faire sur les vieux chemins de fer qui ont été inclus dans le réseau national. En réduisant le "mileage" on diminuera les dépenses d'exploitation et du matériel roulant.

La consolidation de certains servic

La consolidation des services de télégraphes et des messageries aussi bon. Le Dr Deslauriers défend le transport par véhicules-moteurs, car les chemins de fer ne peuvent pas faire tout ce genre de transport. Relativement à l'administration du Canadien National, il est bon qu'il n'y ait pas trop d'influence politique, mais ceci ne doit pas être exagéré, car les députés ont le devoir de surveiller les intérêts de la propriété du peuple. D'après lui, il est difficile d'abandonner complètement la politique.

Le Dr Deslauriers croit que la canalisation du S.-Laurent nuira aux chemins de fer. Il est opposé à l'arbitrage mentionné dans le bill, car on n'a pas le droit de ruiner une compagnie prospère (C.P.R.) pour sauver l'autre de la faillite. On ne devrait pas déposséder les actionnaires du C.P.R. de leur droits. Le problème actuel dépasse la situation des chemins de fer.

Les producteurs dans toutes les lignes ne peuvent pas trouver d'acheteurs, car il y a actuellement plus de 500,000 hommes sans travail. Le Dr Deslauriers croit qu'un des remèdes à la situation serait l'électrification de nos chemins de fer. Cette amélioration moderne a été mise en pratique en France, aux Etats-Unis, au Portugal et dans d'autres pays avec succès. Le Canada est mieux favorisé que ces pays pour réaliser ce projet qui donnerait de l'emploi à un grand nombre d'hommes, pendant une vingtaine d'années. Montréal, qui dépense des millions par année en houille, huile, bois pour le chauffage, trouverait un [illegible] dans une plus grande électrification.

L'hon. James Malcolm, libéral, continuera le débat, cet après-midi.

Amélioration qui s'impose

M. le Dr H. Deslauriers, en parlant de l'électrification de nos chemins de fer, a fait les observations suivantes, en ce qui concerne Montréal:

"Considérant tous les avantages de la locomotive électrique sur la locomotive à vapeur, avantages démontrés de façon incontestable et à tous les points de vue, les grands centres tels que Montréal, n'ont pas de raison de tolérer la locomotive à vapeur, de lui permettre de sillonner ses rues de long en large, au détriment de la santé publique, salissant croisées, habitations, lingeries, faisant un tapage d'enfer jour et nuit, troublant le sommeil de l'enfant malade, d'une mère épuisée et d'un homme harassé par son travail de chaque jour.

"Je dis que comme à Paris, à New-York et à Londres, il y a longtemps que la locomotive à vapeur aurait dû disparaître de nos grandes villes. Cette réforme tarde à s'accomplir. J'en trouve l'explication dans l'incurie de nos hommes publics réfractaires à tout progrès, incompétents à tous les points de vue. Je crois qu'il est bon de leur rappeler à la mémoire de temps à autre que l'électrification de nos chemins de fer est un progrès qui s'impose, dans l'intérêt du public en général."

Contre la fusion...

SUITE DE LA PAGE 14

surpris pour plusieurs raisons, et notamment pour celle-ci qu'il aurait dû réfléchir avant de la formuler. Un étudiant en droit de première année ne l'eut pas déposé. Comment, mais c'est le chef de l'opposition qui propose un amendement dont l'objet avoué est que la Chambre se désiste de ses droits? Est-il sérieux?

"Je renouvelle à mon très hon. ami la demande de retirer son amendement. Nous sommes en présence d'une situation grave où les intérêts du pays sont engagés. Les mesures que nous allons prendre s'apparentent à une opération chirurgicale qui, pour être efficace, doit être radicale. Je lui donne ainsi qu'à ses amis, l'assurance formelle que des dispositions très claires seront prises pour qu'aucun doute ne subsiste, quant au principe du bill. Elles lui donneront tous les apaisements que le projet de loi ne contient aucune de ces intentions sinistres qu'il redoute, mais qui n'existent que dans son imagination".

Le premier ministre avait parlé sans qu'on s'en aperçut, une heure et demie. Il était six heures; la séance fut levée. M. Bennett reçut, dans le "lobby", une triple ovation de ses amis réunis.

M. F.-W. Perras

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — M. F.-W. Perras, député libéral de Wright à la Chambre des Communes, célèbre aujourd'hui le 57e anniversaire de sa naissance. Il est né à Hull; il fut maire de Gracefield pendant 15 ans et préfet du comté de Hull. M. Perras est député à la Chambre des Communes depuis octobre 1925.

Le régime impérial ne sera pas rétabli

Les Nazis ont trop longtemps aspiré à gouverner et ils ont lutté avec trop d'énergie pour se prêter, aujourd'hui qu'Hitler est chancelier du Reich, à un rétablissement du régime impérial. Bien qu'il soit très possible que l'ancien Kaiser reçoive, un jour ou l'autre, l'autorisation de rentrer en Allemagne, un tel événement ne saurait signifier nullement le retour au pouvoir des Hollenzollern.

C'est là l'opinion qu'exprimait hier dans une entrevue à l'hôtel Mont-Royal, le Dr Hermann Loeb de Frankfort, une autorité de l'Allemagne moderne en matière d'art, et comme tel attaché au Staede'schesa Kunstinstitut (Musée des Beaux Arts de Frankfort), actuellement dans notre ville.

Le Dr Loeb vient de parcourir les Etats-Unis et le Canada dont il a visité les principaux [illegible] pour le compte de l'Institut auquel il appartient. Son opinion sur ces établissements n'est pas défavorable et tenant compte du fait que plusieurs de ces établissements dont d'une création toute récente, surtout au Canada, l'expert allemand a été plutôt étonné des collections qui ont pu être rassemblées dans un espace de temps relativement si court. Le Dr Loeb a beaucoup admiré en particulier l'ensemble des textes d'imprimerie et des dessins que contient le National Gallery d'Ottawa, collection que peu de grands musées peuvent se vanter de posséder.

Pour ce qui est des musées canadiens, le principal obstacle à leur développement selon le Dr Loeb, c'est qu'ils dépendent du gouvernement des provinces et non d'un organisme fédéral qui permettrait un effort plus puissant et mieux coordonné.

S. E. Mgr Me'anson prend possession de son siège

Gravelbourg, Saskatchewan, 10. — Son Excellence Mgr Arthur Melanson, deuxième évêque de Gravelbourg, a pris possession de son siège épiscopal, hier après-midi, au cours d'une cérémonie imposante. A son arrivée, le nouvel évêque a été acclamé par la population entière de sa ville épiscopale. Les autorités lui souhaitèrent publiquement la bienvenue. Plusieurs représentants de l'Eglise et de l'Etat assistaient à cette cérémonie d'intronisation. On comptait notamment trois archevêques: Leurs Excellences Nos Seigneurs A.-A. Sinnott, de Winnipeg; H.-J. O'Leary, d'Edmonton, et J. McGuigan, de Régina.

Réunion à Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10. — A sa réunion d'hier soir, en la salle Tessier, l'Association des hommes d'affaires, sous la présidence de M. Raoul Deslauriers, a décidé d'aller en députation lundi soir, rencontrer les autorités municipales pour insister fortement sur la nomination de 2 ou 3 membres de l'Association dans la commission du chômage municipale. Au nombre d'une quarantaine, les signataires de la requête vont exposer l'avantage d'avoir des marchands dans la commission, au conseil, et profiteront de leur entrevue aussi pour discuter certaines questions dans l'intérêt de l'Association.

A la suggestion de M. E. Richer, l'Association va faire une enquête sur le nombre d'adolescents de 14 à 15 ans, qui travaillent dans les magasins en série et le salaire qu'ils reçoivent.

Le président de la réunion a conseillé aux membres de faire plus de propagande, pour augmenter leur nombre et souligna les moyens à prendre pour y arriver.

MM. C. Gauthier et P. Leclaire ont été admis dans l'Association.

CHEVROLET ANNONCE

GRANDS POINTS DE QUALITE

MOTEUR SIX CYLINDRES—Il développe 60 chevaux, est monté sur caoutchouc souple et est facilement le moteur six cylindres le plus souple de sa classe—atteignant une vitesse d'un mille à la minute sans vibration ennuyeuse et sans effort apparent. Parmi les caractéristiques de qualité de l'unité motrice se trouvent le graissage par pression, la carburation descendante et la ventilation du carter.

CARROSSERIES FISHER—Le nouveau Chevrolet Six Régulier est un des plus beaux autos en circulation. Sa Carrosserie Fisher a le nouveau style fuyant "wind-stream" et les garde-boue drapés qui caractérisent les modèles Maîtres Six.

VENTILATION SANS COURANT D'AIR—Grâce à la Ventilation Fisher Sans Courant d'Air, chaque passager peut régler exactement le volume et la direction de l'air qui entre dans l'auto. Il y a un ventilateur à treillis métallique dans le haut du capot pour donner un maximum de refroidissement. Les portes sont du type à recouvrement au bas, éliminant complètement les courants d'air.

VITRE DE SURETE—Un pare-brise en Vitre de Sûreté Duplate, incliné à 10 degrés, sans réverbération, est d'équipement régulier sur tous les modèles Six Réguliers. Les volets de ventilation sont aussi en Vitre de Sûreté.

CHANGEMENT DE VITESSES—La deuxième vitesse du Six Régulier est aussi silencieuse, même aux grandes allures, que la grande vitesse ordinaire, grâce aux engrenages taillés en hélice qui sont constamment engagés. Et tout le système du changement de vitesses est construit de manière à rendre l'opération silencieuse, rapide et sans effort.

CARACTERISTIQUES DE COMMODITE—Le relevé qu'a fait la General Motors a démontré que les automobilistes portent un intérêt tout particulier aux "petites choses". Le nouveau Chevrolet Six Régulier possède un grand nombre de perfectionnements légers que les Canadiens ont demandés. Par exemple, l'allumage et toutes les serrures de l'auto fonctionnent avec une même clé. Les phares à double rayon sont abaissés au passage, en touchant un bouton commode sur le plancher. Les instruments sont du type aviation, avec gros caractères faciles à lire. Il y a une grande poche dans la porte.

CHASSIS—L'empattement du nouveau Six Régulier est de 107". Le cadre d'une épaisseur exceptionnelle, avec cinq entretoises solides, et des freins puissants aux quatre roues, sont d'importants facteurs de sûreté. La construction stabilisée de l'avant protège le radiateur, les phares, les garde-boue et autres parties de l'assemblage de l'avant, contre les chocs de route qui occasionnent souvent des réparations. Toute la construction du châssis vous donne une agréable impression de rigidité et de solidité quand vous êtes au volant du Chevrolet Six Régulier.

PRODUIT AU CANADA

CHEVROLET — GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

UN NOUVEL AUTO A BAS PRIX

comme ligne complémentaire de la présente série de Chevrolet Six

UNE autre nouvelle ligne fameuse d'autos venant du leader! Dignes compagnons du présent Chevrolet Maître Six, l'auto le plus populaire du monde! Chevrolet présente aujourd'hui le nouveau Six Régulier—aux plus bas prix jamais posés sur les autos Chevrolet six cylindres avec carrosserie fermée.

Chaque type de carrosserie est un gros auto mobile de dimension et de longueur régulières. Chacune de ces voitures est complètement nouvelle—le fruit de plus de deux années de préparation, de développement, d'épreuves et de perfectionnement. Et ce sont toutes des Chevrolet dans toute l'acception du mot... offrant les mêmes standards de qualité . . . de performance . . . de fidélité et d'économie qui ont fait de CHEVROLET le plus grand nom dans l'automobilisme à bas prix.

Comme son ainé, le Maître Six, le nouveau Chevrolet est *fait sur commande pour les Canadiens*. Il a les caractéristiques que les automobilistes canadiens ont demandées lors de la grande consultation des automobilistes du Dominion par Chevrolet.

Grâce à la présentation de ce nouvel auto, c'est la première fois que le public canadien puisse acheter un automobile de dimension régulière dans lequel un maximum de qualité vienne s'associer à un maximum d'économie générale. Ne manquez pas de voir ce Chevrolet Six Régulier. C'est un auto sur lequel tout automobiliste canadien voudra se renseigner complètement—aujourd'hui!

$750

POUR LE COUPE REGULIER LIVRE A VOUS A MONTREAL

$766 POUR LE COACH

$797 POUR LE COUPE AVEC SIEGE EXTERIEUR

A MONTREAL

Ces prix couvrent l'équipement complet et comprennent tout ce que vous avez à payer, sauf la licence, pour ces autos, livrés à l'acheteur à Montréal.

VISIBLE DANS LES SALLES DE MONTRE DES DEPOSITAIRES CHEVROLET

C-9AR

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
1380 rue SAINTE-CATHERINE OUEST — PLateau 7891

DEMERS AUTOMOBILE REG'D
302-306 ST-ZOTIQUE EST — CR. 1147
(PRES RUE ST-DENIS)

LEDUC AUTOMOBILES LIMITED
3447 AVENUE DU PARC

DUVAL MOTORS LIMITED
3920 STE-CATHERINE EST — CL. 3509

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
Succursale de Verdun: 4730 RUE WELLINGTON — YOrk 4560

BOURSE LOCALE PAISIBLE ET STABLE—LE BLÉ AVANCE À WINNIPEG

Nouvelles brèves

Les échanges sont paisibles à la bourse locale ma's les cours conservent une allure ferme.

* * *

Grâce aux achats provenant de Chicago, le marché des céréales de Winnipeg enregistre une hausse.

Vigueur de la livre à Montréal

La livre sterling a débuté d'une façon vigoureuse à Montréal; le cours accusait à l'ouverture une hausse de 2 cents à $4.15. La devise anglaise était forte à Paris, où elle faisait 88.35 francs.

Le franc a débuté à 4.69 francs, en légère baisse par rapport à la fermeture d'hier.

Vers midi, la livre sterling avait encore amélioré ses positions et cotait $4.18, une avance de 5 cents sur hier; le franc français cotait 4.73 cents, un gain de près de 4 points.

* * *

Berlin, 10. — Le dollar américain cotait 4.18 marks ou à peu près le pair en calculant le mark à 23.88 cents.

* * *

Amsterdam, 10. — Le dollar américain était ferme; il n'y avait pas de transactions mais la cote variant entre 97.85 et 100.28 cents.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

Angleterre—livre	
câble	4 17
chèque	4 17
France—franc	0477
Belgique—	
franc	033f
belga	169f
Italie—lire	0678
Espagne—peseta	3316
Suisse—franc	4050

La bourse de Londres a une tendance ferme

Londres, 10. — Les opérateurs furent favorablement impressionnés par la ligne de conduite du président Roosevelt; à l'ouverture le marché avait une bonne allure et les valeurs américaines accusaient peu de changements sur la fermeture d'hier. U. S. Steel montrait une baisse de ¼ à 29¼ et Brazilian Traction un fléchissement de 1/16 à 9 13/16; Hydro-Electric et International Nickel accusaient une avance de 1/16 mais Canadian Pacific était stable à 13¾.

Les valeurs de tout repos et les mines d'or étaient stables mais les obligations allemandes avaient une tendance à rétrograder.

Le puits principal de la Randall Mines aura atteint son objectif prochainement

M. Alfred Tremblay, président de la Mines Development Corporation et en même temps l'un des directeurs de la Randall Mines Corporation, arrive des anciens terrains miniers de la Mines Development.

Comme on sait, la Randall Mines Corporation, dont M. Gustave-H. Rainville est président, possède les deux tiers de la Mines Development Corporation et elle a entrepris des travaux importants sur ces propriétés.

M. Tremblay estime que le puits principal (puits No 1) aura atteint son objectif de 200 pieds dans environ douze jours. Ce puits est présentement rendu à 142 pieds de profondeur. Aussitôt qu'il aura atteint 200 pieds, on procédera au percement des travers-bancs et des galeries.

On a trouvé beaucoup d'or natif en descendant le puits; les sondes à diamant ont démontré que la veine principale No 7 trouvée en surface se continuait en profondeur. Actuellement, il y a environ 2000 pieds de sondages faits à la foreuse au diamant.

La machinerie servant à l'extraction des déblais du puits est excellente et les camps bâtis sur les propriétés de la mine sont bien aménagés pour les besoins actuels.

Hausse du marché du coton de Liverpool

Liverpool, 10. — Les livraisons futures du coton montrèrent de la fermeté à l'ouverture du marché de Liverpool aujourd'hui, avançant de 6 à 10 points et montrant des gains de 10 à 16 points même autour de 2 p.m. Les livraisons immédiates s'élevèrent jusqu'à 17 points.

Les offres furent légères et le sentiment généralement plus optimiste. On enregistra quelques ventes de livraisons immédiates de coton russe. Les acheteurs de Manchester n'achètent que pour leurs besoins immédiats.

Consommation moindre de gazoline en 1932

La consommation de gazoline au Canada en novembre a été de 38,208,000 gallons, contre 43,913,000 en octobre et 44,414,000 en novembre 1931; en décembre elle a été de 29,683,000 gallons, au lieu de 33,455,000 l'année précédente. Le total de l'année s'est établi à 563,452,000 gallons, au lieu de 554,989,000 gallons en 1931.

ASSEMBLEES ET DIVIDENDES

La BANQUE d'EPARGNE de la CITE et du DISTRICT de MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de trois dollars par action sur le capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après samedi le 1er avril prochain, aux actionnaires inscrits mercredi le quinze mars prochain, à trois heures P. M.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le Directeur général,

T. TAGGART SMYTH.

Montréal, le 27 février 1933. 114-9

STABILITE DES VEDETTES A LA BOURSE LOCALE

Les échanges ont quelque peu ralenti pendant la matinée à la bourse locale, mais les vedettes ont présenté une allure stable; 3,440 actions ont changé de mains.

Le titre le plus achalandé a été B.C. Power "A", qui a monté d'un point à 17¾ sur un virement d'au-delà de 1,000 actions. Brazilian Traction a progressé de ¼ à 8¼ et International Nickel a gagné ⅛ à 9¾. Montreal Power à cédé ¼ à 28⅞; Canadian Pacific, Bell Telephone et Shawinigan Power n'ont pas bougé. Consolidated Smelters a gagné ½ à 64½.

Le groupe des mines d'or a montré peu d'animation au Curb; sur un déplacement très restreint les principales valeurs ont affiché de légères pertes. Noranda a cédé 10 cents à $23.00 et Lake Shore a décliné de 50 cents à $33.25; Siscoe a perdu 4 cents à $1.41, et Ventures, 1 cent à $1.05.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie 84 rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Bell Telephone—10 à 89.
B. C. Packers—10 à 11½.
B. C. Power "A"—100 à 17; 100 à 17; 100 à 17¼; 100 à 17; 500 à 17; 10 à 17¼; 100 à 17¾; 10 à 17¾.
B. C. Power "B"—15 à 4; 50 à 4; 39 à 4; 1 à 4.
Brazilian—10 à 8⅛; 100 à 8¼; 25 à 8¼; 10 à 8⅛; 25 à 8¼; 5 à 8⅛; 5 à 8⅛; 1 à 8; 10 à 8¼; 2 à 8¼; 3 à 8¼.
Can. Car—10 à 34.
Can. Car pfd—1 à 104.
Can. Cement—10 à 2⅝.
Can. Cement pfd—5 à 15.
Can. Celanese pfd—15 à 70.
Can. Ind. Alcohol "B"—15 à 90.
Can. Pacific—300 à 11⅜; 11 à 11⅜; 5 à 11⅜; 5 à 11⅜; 3 à 11½; 100 à 11⅜.
Cons. Smelting—10 à 64; 5 à 64; 10 à 64; 5 à 64½; 2 à 64; 2 à 64; 25 à 64½; 25 à 64½; 25 à 64½; 30 à 64⅝; 4 à 64; 1 à 64; 2 à 64; 25 à 64½; 5 à 64½; 25 à 64½; 25 à 64½; 5 à 64½; 10 à 64½; 1 à 64⅝; 20 à 64⅝; 40 à 64½; 10 à 64⅝; 5 à 64⅝; 5 à 64⅝; 25 à 64⅝; 25 à 64⅝.
Dom. Bridge—5 à 15.
Dom. Steel Coal "B"—25 à 55; 25 à 55; 25 à 55; 25 à 55; 20 à 55.
Dom. Textile—100 à 47¾.
Gen. Steel Wares — 100 à 0.90.
Gurd — 25 à 4.
Int. Nickel — 40 à 9⅜; 25 à 9⅜; 10 à 9⅜; 10 à 9⅜.
Mont. Power — 20 à 29; 3 à 29; 5 à 29; 5 à 29; 5 à 29; 15 à 29; 25 à 29; 30 à 29; 35 à 29; 20 à 29; 20 à 29; 2 à 29; 25 à 29; 25 à 29; 25 à 29; 10 à 28; 2 à 29; 10 à 28¾.
Penmans—15 à 25.
Shawinigan — 100 à 19⅝; 20 à 19⅝; 10 à 19⅝; 5 à 11; 5 à 11; 50 à 10⅝; 50 à 10⅝; 50 à 10⅝; 50 à 10⅝; 25 à 10⅝; 90 à 10⅝; 25 à 10⅝; 15 à 10⅝.
Sherwin Williams pfd—25 à 40; 40 à 40
Steel of Canada—5 à 17; 5 à 17.

BANQUES

Montreal—3 à 164; 3 à 164; 7 à 165.
Royale—25 à 120.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3½—2 à 41; 5 à 41; 3 à 41; 4 à 41; 25 à 41; 1 à 41; 4 à 41; 25 à 41; 5 à 41; 25 à 41; 25 à 41; 2 à 41; 25 à 41; 25 à 41; 25 à 41.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

B. C. Power "A" — 5 à 17.
Can. Cement pfd — 5 à 15.
Can. Gypsum — 10 à 15.
Cons. Smelting — 1 à 64½; 25 à 64½.
Steel of Canada — 5 à 17, 1 à 17, 2 à 17, 2 à 17.

BANQUES

Montréal — 2 à 163.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3½ — 25 à 41.
Victoire 1933 — 700 à 100.30.

Nouveau bas pour les commandes de Steel

New-York, 10. — Les commandes en carnet de l'United States Steel Corporation ont décliné de 44,444 tonnes en février; à la fin du mois elles s'élevaient à 1,854,200 tonnes. C'est le chiffre le plus bas que la compagnie ait jamais publié. En janvier les commandes avaient diminué de 60,493 tonnes.

Wall Street s'attendait à une diminution parce que les achats ont été entravés par les congés jancistes pendant une bonne partie du mois.

Au cours des dernières années le mois de février a généralement apporté une diminution dans les commandes en carnet; l'an dernier celles-ci s'établissaient à 2,545,629 tonnes.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie 84 rue Notre-Dame ouest

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

B. A. Oil—100 à 8¼.
Beauharnois — 10 à 0.80; 410 à 0.80; 25 à 0.80; 25 à 0.85; 175 à 0.85.
Hiram Walker — ¼ à 4⅜; ¼ à 4⅜; 2½ à 4⅜; 3¾ à 4⅜; 3¾ à 4⅜.
Hiram Walker pfd. — ¼ à 9⅜; ¼ à 9⅜; 2½ à 9⅜; 3¾ à 9⅜.
Int. Petroleum — 10 à 11⅜.

MINES

Arno Mines — 100 à 0.03; 100 à 0.03; 1000 à 0.03½; 100 à 0.03; 100 à 0.03.
Dome Mines—50 à 14.50.
Lake Shore—25 à 33.25.
Moss Mines—100 à 0.16½; 100 à 0.16½; 200 à 0.16; 50 à 0.17.
Noranda—10 à 23.00; 10 à 23.00; 25 à 23.00; 50 à 23.00; 50 à 23.00; 50 à 23.00; 50 à 23.00; 10 à 22.90.
Parkhill—100 à 0.18; 100 à 0.18; 100 à 0.18.
Peninsular Pete — 100 à 0.03½.
San Antonio — 200 à 0.88.
Stadacona — 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 200 à 0.03¾.
Siscoe — 50 à 1.41; 25 à 1.41; 100 à 1.37; 10 à 1.38.
Sullivan — 200 à 0.31; 200 à 0.31; 100 à 0.30½.
Sylvanite — 100 à 0.58.
Ventures — 100 à 1.03.

Rendement des valeurs

(Par Oswald & Drinkwater)

ACTIONS ORDINAIRES		Div.	Prix	Rend.
B.A. Oil		.80	8½	9.85
B.C Power "A"		2.00	16¼	12.31
Bell Telephone		6.00	90	6.67
Building Prod. "A"		1.00	12	8.33
Calgary Power		6.00	125	4.80
Can. Malting		1.80	13¾	10.91
Can. North. Power		.80	12	6.67
Can. Bronze		1.25	10	12.50
Can. Converters		2.00	15	13.33
Dominion Bridge		2.00	15	13.33
Dominion Glass		5.00	60	12.50
Dominion Stores		1.20	14	8.57
Dominion Textile		4.00	47¾	8.38
Gen. Gurd		.60	5	12.00
Imperial Oil		.50	8⅝	5.97
Imperial Tobacco		.52½	7¾	6.67
McColl Frontenac		.60	8	7.50
Montreal Power		1.50	23	6.17
Montreal Tramways		9.00	95	9.47
National Breweries		1.80	15¾	10.42
Ogilvie		8.00	100	8.00
Ottawa L., H. and P.		6.50	88	6.83
Price Hersey		3.00	45	6.67
Penmans		3.00	34	12.59
Quebec Power		1.00	12	8.33
Shawinigan		.50	10¾	4.65
South. Can. Power		1.00	12¾	8.00
Steel of Canada		1.75	16½	10.61
ACTIONS PRIVILEGIEES				
Can. North. Power		7.00	75	9.33
Can. Bronze		7.00	80	8.75
Can. Car and Foundry		1.75	10¾	16.09
Can. Fairbanks Morse		6.00	60	10.00
Can. Gen. Elec.		3.50	52¾	6.65
Can. Hydro Elec.		6.00	37	16.22
Dominion Glass		7.00	100	7.00
Dominion Textile		7.00	97	7.22
Goodyear		7.00	86	8.14
Jamaica Pub Serv.		7.00	75	9.33
Lindsay, C.W.		6.50	39	16.66
Mackinnon Steel		7.00	80	8.75
Montreal Cottons		7.00	70	10.00
National Breweries		1.75	27½	6.31
Ogilvie		7.00	115	6.09
Ottawa L., H. and P.		6.50	89	7.30
Penmans		6.00	70	8.57
Power Corp.		8.00	80	12.00
South. Can. Power		6.00	78	7.69
Steel of Canada		1.75	25¾	6.80
Tuckett Tobacco		7.00	106	6.60
MINES				
Dome		1.40	14.75	9.49
Hollinger		.75	7.00	10.71
Lakeshore		3.00	33.50	8.96
McIntyre		1.80	23.50	6.38
Pioneer		.24	5.75	4.18
Siscoe		.12	1.45	8.28
Sylvanite		.05	.85	5.09
Teck Hughes		.80	4.15	14.46
Wright Hargreaves		.20	4.25	4.71

Un raid se prépare contre le dollar

Londres, 10.—Les milieux officiels américains apprennent de plusieurs sources que les spéculateurs européens sur les changes, en particulier ceux qu'on est convenu de désigner sous le nom de "groupe des Balkans", sont en train d'organiser un raid contre le dollar. Ce groupe subit de lourdes pertes en cherchant à déprécier le dollar en novembre 1931; il s'était engagé jusqu'à concurrence de $250,000,000 mais la reprise de la devise américaine avait entraîné d'énormes pertes.

Les mines sont très paisibles à Toronto

Toronto, 10.—Les échanges étaient à peine suffisants pour tenir occupés les boursiers sur le parquet du Standard Stock & Mining Exchange; les grosses mines d'or étaient particulièrement tranquilles et à midi Dome non plus que Pioneer n'avaient pas encore paru au tableau des ventes. Hollinger, Lake Shore et McIntyre ne fournirent qu'une demi-douzaine de transactions.

Les opérateurs hésitent à pousser les prix au-dessus de ce qu'ils étaient lors de la fermeture du marché de New-York.

Les titres des mines de métaux basiques maintinrent leurs positions; Nickel avança même à $9.60. Ailleurs les reculs furent insignifiants; Noranda déclina de 15 à $22.85 et Falconbridge céda 8 à $2.75. Le titre le plus actif de toute la liste fut Sudbury Basin mais il déclina de 4 points à $1.01; Pend Oreille avança d'un point à 75 cents.

Au compartiment des mines d'or Lake Shore baissa à $33.50, Hollinger à $3.85, Teck-Hughes à $4.10 et Wright-Hargreaves à $4.17.

Les mines d'argent se replièrent, Eldorado à $1.35, Nipissing à $1.65 et Mining Corporation à $1.49.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange de Toronto, fournis par la maison Geoffrion & Rainville 225 rue Notre-Dame ouest

	Ouvert	Midi
Amulet	18	18½
Larry Hollinger	1 26	—
B. C. Pioneer	5 65	—
Bobjo	12	12
Dome Mines	1 35	1 35
Falconbridge	2 60	2 57
Granada	1 33	1 29
Howey Gold	67	67½
Int. Nickel	9¾	9¾
Kirkland Lake	38	38
Lake Shore	33 75	33 50
Macassa	31	31
McIntyre	23 75	23 75
Mining Corp.	1 49	1 47
Moffatt Hall	24	24
Moss Mines	13½	18½
Nipissing	1 65	1 65
Noranda	23 00	23 00
San Antonio	88	86
Sherritt Gordon	43½	43½
Siscoe	42	—
Stadacona	3½	3½
Sudbury Basin	1 04	1 03
Sylvanite	91	87
Tashota	2	2
Teck Hughes	4 15	4 15
Wright Hargreaves	4 17	4 17
HORS-LISTE—		
Eldorado	1 35	1 33
Kirk. Hudson	73	—
McLeod River	4½	4¾
Nordon	13	—
Treadwell Yukon	1 75	—
Ventures	1 05	1 02
Curb—Brewster	3	3¼
Kirkland Town	14	—

Hausse de 1 c. dans les cours des oeufs

Les prix des oeufs frais se hissèrent de 1c la douzaine à Montreal au marché de gros. La baisse de la température et la dernière chute de neige affectèrent la production ainsi que les envois. Au wagon ou en fractions de lots les frais classés rapportent 24-25c pour les extras, 22-23c pour les premiers, 21-22c pour les oeufs de poulets et 20-21c pour les seconds. Le marché montre même une tendance plus ferme du fait que la tempête ne semble pas vouloir cesser. Les arrivages pour la journée totalisèrent à 1,105 caisses, en comparaison de 726 caisses le même jour la semaine dernière. Il n'y a pas de sur-approvisionnement toutefois. Les prix au détail demeurèrent inchangés en grande partie par rapport à la journée antérieure. On s'attend tout de même à une hausse très prochaine.

	La douzaine en cartons — libres	
Spéciaux	29c	28c
Frais extras	27c	26c
Frais premiers	25c	24c
Frais de poulets	24c	23c
Frais seconds	23c	22c

Le marché du beurre garda l'avance de la journée précédente à 25 c. et 25¼ c. la livre au wagon ou en fractions de lots pour le no 1. Les arrivages se chiffrèrent par 14 boîtes.

Le fromage demeure très stable à 10 c. et 10½ c. la livre pour les arrivages courants de coloré d'Ontario. Les arrivages se chiffrèrent pour la journée à 18 boîtes.

Les pommes de terre ne bougèrent pas pour la peine et les prix du gros au détail, en fractions de lots, livraison au chemin de fer, furent de 70 c. à 75 c. les 80 livres pour les montagnes vertes du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et 65 c. à 70 c. les 80 livres aussi pour les blanches de Québec.

Les ventes de bestiaux canadiens à Glasgow

M. G. B Johnson, commissaire du commerce du Canada à Glasgow, nous communique que des bestiaux canadiens au nombre de 449 têtes, arrivés à bord du vapeur "Sulairia", ont été vendus à l'enchère publique au Quai Merklands, à Glasgow. Les acheteurs furent nombreux et les ventes animées. Les bestiaux étaient d'une qualité excellente, l'envoi renfermant plusieurs boeufs de premier choix, d'une bonne classe et de bon poids. La moitié au moins de l'envoi, cependant, renfermait des boeufs d'engrais de bon poids, que les cultivateurs achetèrent pour les engraisser. D'une façon générale, les prix furent un peu meilleurs que ceux réalisés à la dernière vente. Les restrictions qui s'appliquaient apparavant aux boeufs canadiens ont maintenant été enlevées.

Forget & Forget: La reprise du mouvement de hausse au marché du blé amènera de meilleurs prix au marché des valeurs mobilières.

Bruits et Commentaires

LES CHANGES :

Le sterling et le franc français sont tous les deux en avance marquée ce matin. Le premier, en effet, fait de $4.16 à $4.19 en regard de $4.12 et $4.13 hier, et le second fluctue entre 04.70 et 04.73 comparativement à 04.67 et 04.71 jeudi.

Le Federal Reserve Board vient d'ordonner à ses membres de lui livrer les noms de toutes les personnes qui ayant retiré de l'or depuis le 1er février ne l'ont pas déposé au 13 mars. Le gouvernement a la ferme intention de sévir contre les thésauriseurs.

En France aussi l'on thésaurise comme l'indique la circulation fiduciaire de la Banque de France qui dépasse actuellement de cinq cents millions de francs celle de la fin de 1932 et d'un milliard et demi celle d'il y a une semaine. Les banques ont pris les mesures nécessaires pour faire face à des retraits massifs de fonds. L'afflux de l'or des Etats-Unis, de la Suisse et de la Hollande contrebalance les retraits opérés par la Banque d'Angleterre.

Ainsi que nous le laissions pressentir, les réserves d'or de la Banque d'Angleterre viennent de toucher un nouveau sommet dans l'histoire de cette institution, 72,373,000 de livres sterling à rapprocher de 71,181,000 le 25 juin 1931.

LE PETROLE :

La production mondiale du pétrole, l'année dernière, accuse une diminution de soixante-sept millions de barils ou de cinq pour cent, s'établissant à un milliard 305 millions et demi comparativement à un milliard 372 millions et demi en 1931. Aux Etats-Unis, elle a fléchi de 851 millions à 781 millions; en Russie, de 162 millions à 155 millions; au Vénézuéla, elle s'est maintenue à peu près au même niveau que l'année précédente.

Le gouvernement italien vient de voter de forts crédits pour l'exploitation des champs pétrolifères récemment découverts en Albanie. On croit que la production de ces puits servira amplement à la consommation domestique. On construira une "pipe-line" jusqu'au port de Valone d'où le pétrole sera transporté en Italie par des navires-citernes.

LA BOURSE :

C'est le calme plat à Montréal. Les quelques valeurs qui apparaissent au tableau sont néanmoins en progrès. Sur une transaction de cent parts Dominion Textile avance d'un point et quart. B. C. Power "A" gagne un point et le titre "B" trois huitièmes. Enfin Brazilian Traction et Nickel montent tous les deux d'un quart. Smelters, assez actif, n'offre pas de changement. Il en va de même de Pacifique Canadien, Montreal Power, Shawinigan, Sherwin-Williams privilégié.

LES MINES :

Confirmant ce que nous avions écrit en marge des récentes élections du cartel du cuivre, une dépêche de Paris mande que les Anglais essaient de faire de Londres le marché mondial du cuivre et paraissent en voie d'y parvenir malgré l'instabilité du sterling. Le gouvernement britannique n'a pas encore soumis au Parlement le projet de loi qui tendait à instituer un droit de douane à l'entrée du cuivre électrolytique étranger. Ce projet, comme on le sait, avait reçu l'approbation d'une conférence de producteurs.

De récentes statistiques expliquent le malaise qui pèse sur l'industrie cuprifère américaine. D'après ces statistiques la consommation du cuivre aux Etats-Unis serait revenue d'un million de tonnes en 1929, à 300,000 en 1932. Celle de l'Europe a passé de 800,000 tonnes il y a trois ans à un peu plus d'un demi-million l'an dernier.

Depuis hier, le prix du cuivre marque une avance d'un demi sou aux Etats-Unis, cotant 5½ la livre. Le prix du zinc a progressé de vingt points à trois sous la livre. Le cours de l'argent est en léger recul.

Les titres miniers perdent de nouveau du terrain ce matin. Noranda glisse de dix points, San Antonio de trois et Ventures d'un.

PETITES NOUVELLES :

Le marché du froment se rétablit. L'option de mai gagne trois quarts de point, celle de juillet trois huitièmes. L'option d'octobre est à la baisse.

* * *

Dans un livre qui doit paraître la semaine prochaine, le président Roosevelt se déclare catégoriquement contre l'inflation et prédit que les "jours de titans de la finance sont à jamais révolus".

* * *

L'émission de trois millions et dem. (livre sterling) d'obligations quatre et quart première hypothèque de la General Electric de Londres a été oursouscrite.

* * *

La récolte de sucre d'Hawaï égalera celle de l'an dernier qui était de 1,025,354 tonnes. Les exportations de Cuba, du 1er janvier au 25 février sont de 121,419 tonnes contre 312,804 l'époque correspondante 1932.

V. B.

Grosse usine d'éclairage de la Minorand Co-operative

On est actuellement à installer à la mine de Minorand Cooperative Company, dans le canton de Dubuisson, la deuxième plus grosse usine d'éclairage électrique des champs aurifères de la province de Québec.

On s'attend à une expansion considérable dans un avenir très rapproché et c'est la raison pour laquelle on installe un pouvoir qui peut produire plus que pour les besoins immédiats.

Pratiquement tous les matériaux lourds de construction sont rendus à la mine et l'érection procède rapidement.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 mars 1933 se sont élevées à $2,105,635 contre $2,736,592 durant la période de 1932 correspondante, une diminution de $630,957.

Ces chiffres comprennent les revenus du Vermont Central mais non ceux des lignes de l'Est.

Ex-dividende aujourd'hui

Hollinger Cons. Gold Mines, 1% par action.
Siscoe Gold Mines, 3 cents par action.
Pioneer Mines of B.C., 6 cents par action.

L'argent en barre

Londres, 10. — L'argent en barre fléchit de 1/16 à 16 3-16 d. l'once.

Le dividende de Chas. Gurd & Co. est retardé

Les directeurs de Charles Gurd & Company, Ltd., ont décidé de retarder jusqu'à leur réunion d'avril leur décision au sujet du dividende sur les actions ordinaires; ils ont autorisé la distribution du dividende trimestriel régulier de $1.75 sur les actions privilégiées le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Production d'huile brute

La production d'huile brute au Canada a été de 82,778 barils en janvier, contre 80,834 en décembre et 96,912 en janvier 1932, d'après les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. L'Alberta a compté pour 70,356 barils, dont 65,585 barils de naphte brut et 1,183 barils d'huile légère de la vallée Turner, 2,938 barils d'huile légère des champs de Red Coulee et 650 barils d'huile lourde de Wainwright.

Production de gaz naturel

La production de gaz naturel en janvier s'est chiffrée par 2,945,452 mille pieds cubes, contre 2,698,612 en décembre et 3,220,087 en janvier 1932.

Les importations de gaz mixte (naturel et artificiel) ont été de 8,936 mille pieds cubes, au lieu de 10,472 en décembre.

TRANSACTIONS D'HIER EN BOURSE LOCALE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Der. Vente	Chang.	Offert	Dem.
72	Bell Telephone	89	90	89	89		87½	90½
446	Brazilian	8	8	8	8	inch.	8	8¼
15	B. C. Power	16¾					16¼	17
33	Can. Car	3¼	3¾	3¼	3¾		3¼	
2	Do. pfd	10¾					10½	10¾
5	Can. Cement pfd	15						17
10	Can. Hydro-Electric pfd	37						
30	Can. Ind. Alcohol "B"	1	1	1	1	inch.	90	1 00
810	Can. Pac. Ry.	11⅜	11½	11⅜	11⅜	— ⅛	11⅜	11½
123	Cockshutt Plow	4	4	4	4	— ⅛	4	4¼
312	Con. Smelting	65	65	64	64	— ¾	63	64½
440	Dom. Bridge	15¾	15⅝	15	15	—1	15	16
150	Dom. Textile	47¾	47¾	47¾	47¾	— ¼	46½	47¾
5	Eastern Dairies	3					3½	3
830	Hollinger	7 00	7 10	7 00	7 00	— 20	6 95	7 00
1,741	Int. Nickel	9¾	9¾	9½	9½	— ⅛	9½	9¾
150	Massey-Harris	3	3	3	3	inch.		3
5	*McColl-Frontenac	8					7½	8
1,430	Mont. Power	29	29	29	29	+ ⅛	28½	29
30	Nat. Breweries	15¾	15¾	15¾	15¾	+ ⅛	15¼	15½
20	Nat. Steel Car	6					6	6½
1	Ogilvie	105					105	
10	*Do pfd	115					115	
75	Quebec Power	12	12	12	12	inch.	11¾	12
511	Shawinigan	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞	inch.	10¾	10⅞
95	Sher. Williams pfd	40	40	140	40	—10	40	50
15	Steel of Canada	17					16½	
	— OBLIGATIONS —							
$9,800	Power Debs	41	41½	41	41	...	41	41½

*-Ex-dividende. †-Nouveau haut. ‡-Nouveau bas.

— VENTES —

	Hier	Mercredi	L'an dernier
Actions	7,313	11,217	4,333
Obligations	$9,800	$5,500	$11,100

Le grain continue de s'élever après un début vigoureux

Winnipeg, 10.—Les achats d'outre-mer fournirent un bon appui au marché des céréales à l'ouverture et les prix du blé montèrent de ¼ à ½ cent. La petite quantité des ventes et la hausse des prix à Liverpool agirent aussi d'une manière favorable.

Quelques minutes après l'ouverture les échanges ralentirent mais les prix se stabilisèrent; le blé de mai cotait 51½-51⅝, celui de juillet 52⅜-53, et celui d'octobre 54½-54¾.

Quoique moins abondantes qu'hier les commandes d'achat de Chicago, où le marché est fermé, furent suffisantes pour stimuler le sentiment.

Les options futures continuèrent d'avancer tranquillement. Les offres demeurèrent très légères et les avances furent très facilement maintenues. Les opérations furent passablement actives. Après avoir débuté ¼-½ c. plus haut, les livraisons futures continuèrent de s'élever régulièrement, et plus d'une heure après l'ouverture étaient ⅜ à ⅝ plus haut à 52½ pour juillet et 54⅞ pour octobre.

Les hausse des prix à l'ouverture de la place de Liverpool et la rareté de la pression furent les facteurs favorables de la matinée avec les gros achats des maisons du sud. Les achats de Chicago ne furent pas aussi élevés que ceux d'hier, mais furent toutefois suffisants pour stimuler sensiblement le marché.

Pour la cinquième journée consécutive on n'enregistra aucun commerce d'exportation de blé canadien, à cause de la situation incertaine du change.

Le blé canadien ouvrit plus haut à Liverpool; les cours vers la fermeture étaient de ⅛ d. plus haut. Buenos Ayres à midi, montrait un gain de ⅛.

Les expéditions de blé de l'Argentine cette semaine se totalisèrent à 4,500,000 boisseaux. Les envois de l'Australie s'élevèrent à 7,500,000 boisseaux.

Le classement du beurre et du fromage au Canada

Ottawa. — M. Jos. Burgess, chef du service des produits laitiers, division de l'industrie laitière et de la réfrigération, ministère de l'agriculture, Ottawa, a déclaré que les conditions dans lesquelles se trouvait l'industrie laitière avant 1923 ont nécessité l'introduction d'un système de classement. Tous les systèmes qui avaient été essayés jusque-là pendant les vingt années précédentes n'avaient donné aucune satisfaction; le ministère de l'agriculture prépara des définitions des différentes catégories et des types modèles pour ces catégories. Plus tard il établit des centres de classement. Ces recommandations devenaient loi le 1er avril 1923; depuis cette date il est illégal d'exporter du beurre de beurrerie ou du fromage de fabrique qui ne sont pas officiellement classés.

Par contre, l'amélioration de la fabrication a été des plus marquées depuis l'inauguration du classement obligatoire, et à l'heure actuelle le fromage canadien occupe la première place sur le marché anglais, malgré la concurrence acharnée qui lui est faite. Pendant les dix années que le classement officiel a été en vigueur, plus de 90 pour cent des fromages fabriqués au Canada ont été classés.

Les provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de Québec et d'Ontario sont les trois provinces du Canada qui produisent à peu près tout le fromage d'exportation. L'Ontario en fournit environ 73 pour cent, Québec 25½ pour cent, et l'Ile du Prince-Edouard 1½ pour cent de la quantité totale. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique fabriquent également un peu de fromage, et une partie de la production de ces provinces a été classée, mais la demande locale n'en laisse que très peu pour l'exportation.

Bourse de Paris

Paris, 10. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 78.95 francs; les rentes 4½ pour cent, à 90.20 francs; le change sur Londres, à 88.47 francs. Le dollar américain n'est pas coté.

Obligations françaises

Cours fournis par la Société de Placements du Canada, 231 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

Rentes Françaises	4%	1917	38.75—40.50
Rentes Françaises	4%	1918	39.10—41.80
Rentes Françaises	4½%	1932	41.15—42.85
Crédit National	5%	1919	26.80—28.40
Crédit National	5%	1920	23.40—25.20
Crédit National	6%	1921	23.10—25.10

Cours établis en fonds canadiens.

Le cours des obligations

	Offre	Dem.
Dominion du Canada:		
4½, 1935	99	100
4½, 1952	90¼	91¼
5½'s, 1933	100	101
5½'s, 1934	100½	101½
5½'s 1937	108	108½
5's, 1937		111¼
4½'s, 1940	98¼	99¼
5's, 1943	100½	101½
4½'s, 1944	98	99
4½'s, 1946	98	99
4½'s, 1946-56	98¼	98½
4½'s, 1947-57	95	96
4½'s, 1948-58	95½	96¼
4½'s, 1949-59	96¼	97¼
5's, 1936	100¾	101¼
5's, 1941	100¾	101¾
Garantie du Dominion:		
C.N.R. 4½'s 1951	96½	97½
C.N.R. 4½'s, 1954	98¼	97½
C.N.R. 4½'s, 1956	98½	97½
C.N.R. 4½'s, 1957	96¼	97¼
C.N.R. 4½'s, 1968	96	97
C.N.R. 4¾'s, 1958	98½

L'or reflue en panique

Sous la menace de sanctions graves, les Américains se précipitent vers les banques fédérales pour se défaire de leur or qui, parait-il, leur brûle les doigts.

(Service de la Presse Associée.)

New-York, 10. — (Par R. Crowley)—L'or aujourd'hui était rouge, il brûlait les doigts, rougissaient les consciences et il obligeait les thésauriseurs à s'en défaire au plus vite.

Par milliers, dans tous les Etats, ils accouraient vers les banques afin de se faire nettoyer de la tache jaune qui est, pour le gouvernement, la marque de l'homme qu'il faudra envoyer en prison.

Dans des sacoches, des coffres d'acier, des poches de pantalons et des camions blindés, l'or arrivait aux banques pour s'y déverser en pièces ou en barres.

La crainte éveillant la conscience le faisait dégringoler vers les coffres du gouvernement. La crainte qu'il avait fait cacher dans les vieux bas et les voûtes le faisait revenir vers le gouvernement. Cette crainte était salutaire car les sanctions annoncées sont de 10 ans de prison et $10,000 d'amende pour les thésauriseurs impénitents.

Total de $1,000,000,000 à revenir

En certains milieux, on prévoyait qu'un milliard en or reviendrait dans quelques jours renforcer les fondations sur lesquelles repose la monnaie nationale. On n'a pas de chiffres officiels mais il semble qu'environ $200,000,000 en or ont été rendus à la Réserve fédérale durant la semaine. Partout le gouvernement se prépare à punir les rebelles. On vise surtout les gros détenteurs d'or.

Des articles en or et des lingots sont échangés au bureau d'essai fédéral pour de la monnaie. Quelques personnes ont même déposé des dents et des montres.

Un homme téléphona à une banque de New-York hier, disant qu'il avait $700,000 en or et demandant des instructions sur la façon de s'en débarrasser. Il les eut tout de suite.

Les petites gens n'étaient pas moins effrayées. Des gens qui avaient gardé des pièces d'or comme souvenirs s'en séparaient avec de gros soupirs. Un homme d'affaires qui venait de recevoir un $5.00 en or pour avoir assisté à l'assemblée du conseil d'administration, le déposa immédiatement.

Il n'y a pas à dire, l'or brûle les doigts aujourd'hui.

Pas les moyens d'être pauvres

Milwaukee, Wis., 10. — Une petite enquête a révélé qu'une douzaine de citoyens d'ici ne peuvent se payer les moyens de faire faillite, parce qu'il leur manque les fonds immédiats nécessaires pour faire une demande en banqueroute.

Sioux-City, Iowa, 10. — Un fermier s'est présenté au couvent de Morning-Side avec un porc de 300 lbs et 100 lbs de miel en paiement des frais d'instruction de sa fille. Les autorités ont accepté.

Une réaction nécessaire

Green Bay, 10. — Depuis la crise bancaire, on assiège les bibliothèques publiques pour avoir des histoires comiques. Les bibliothécaires déclarent que les gens aiment à faire de l'humour dans leur détresse.

Oklahoma City, 10. — Après l'avoir caché pendant 20 ans, un contribuable s'est présenté aux bureaux du trésorier du comté avec un certificat-or de $100 pour payer ses taxes. "Je l'avais mis de côté", dit-il, "en cas de grand besoin".

Cupidon payé par versements

Nebraska City, Neb., 10. — La campagne du président Roosevelt pour remettre en circulation l'or entassé a probablement aidé Cupidon dans le cas suivant.

Le premier billet de banque de l'ancien format à être présenté en Cour de comté depuis plusieurs mois a été un billet de $10, un versement sur le prix d'un permis de mariage.

Rockford, Ill., 10. — Ce qui semble être des cavernes béantes dans les dents ne pourra être rempli d'or, annonce-t-on chez les dentistes de Rockford, à cause de la situation monétaire.

Roosevelt attaque...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

ment pratique, mais elle suit la procédure du gouvernement constitutionnel.

Je demande aussi que cette législation entre en vigueur immédiatement, même sans attendre le commencement de l'année fiscale.

Une bataille en vue

Washington, 10. — (Presse Associée). — Le Congrès américain se prépare à un bataille au sujet de la détermination de Roosevelt de réduire les dépenses fédérales de $500,000,000 surtout en diminuant les allocations des anciens combattants.

Le deuxième message présidentiel, bref mais important, n'était pas arrivé au Capitole que sénateurs et députés recevaient des liasses de télégrammes de protestations des associations de vétérans. Le bill sur la demande présidentielle d'économies pourrait passer par le stage de comité contrairement au bill d'hier pour qui cette formalité n'a pas été respectée. Mais les chefs démocrates expriment la conviction que le président triomphera finalement.

Les derniers développements

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Le système bancaire américain est aujourd'hui sous la domination du président Roosevelt et du département du Trésor en vertu des pouvoirs étendus qui ont été conférés à l'administration par une législation d'urgence.

Voici quelques développements issus de la nouvelle dictature monétaire:

1) Le gouvernement se hâte de faire une enquête sur toutes les institutions bancaires afin de déterminer quelles sont celles qui sont assez solides pou. rouvrir;

2) aucune banque ne rouvrira avant demain mais on exprime l'espoir que la plupart reprendront leurs affaires lundi prochain;

3) l'extension du congé est amenée par deux raisons: a) l'enquête sur la situation des b..nques; b) un délai pour permettre aux banques de se dégager des affaires accumulées pendant le congé.

4) La Chambre de compensation de New-York a commencé à remettre en circulation les chèques immobilisés au début du congé;

5) Les thésauriseurs se pressent de remettre leur or;

6) Le gouvernement fédéral imprime la nouvelle monnaie au taux de $30,000,000 par jour;

7) Les transactions non officielles à l'étranger montrent que le dollar américain n'a subi qu'une légère dépréciation.

Congé prolongé indéfiniment

Voici une vue générale de la situation bancaire aux Etats-Unis présentée en phrases détachées par le service de nouvelles Presse Associée.

Le président Roosevelt prolonge indéfiniment le congé bancaire.

L'or entassé revient dans les banques de Réserve fédérale.

Le président parachève son plan de réduire les dépenses administratives de $500,000,000 en retranchant certaines allocations aux anciens combattants et en diminuant les salaires.

Une proposition présidentielle de faire une émission de $500,000,000 en obligations pour donner du travail à 500,000 hommes dans des travaux de reboisement, contrôle des inondations, aménagements hydro-électriques et améliorations diverses sera présentée au Congrès demain probablement.

La nouvelle loi bancaire stipule, entre autres choses, que les "banques solides" rouvriront avec l'approbation du Trésor.

La Réserve fédérale croîtra

Le sénateur Glass croit que la prolongation du congé bancaire signifie qu'on veut permettre à nombre de banques d'Etat de passer sous l'égide de la Réserve fédérale.

Les stocks de vivres sont abondants et les prix sont stables.

Les Bourses de New-York resteront fermées jusqu'à la fin du congé national.

Les banques d'épargne de New-York annoncent qu'elles recommenceront aujourd'hui à effectuer des remboursements limités à leurs déposants.

La nouvelle monnaie sera disponible aussitôt que les banques rouvriront.

Travail rapide au Congrès

Les événements se sont déroulés rapidement hier. A midi, le Congrès s'assemblait et commençait à s'organiser. Puis il reçut un message du président demandant qu'on agisse promptement. Et l'on fit diligence.

A 2 heures 55 p.m., la Chambre commençait l'étude du bill bancaire qu'elle adoptait à 4 heures 5 sans une seule voix discordante. Le Sénat considéra cette mesure 25 minutes plus tard et l'adopta par un vote de 73 à 7, à 7 heures 23. Elle fut signée par l'Orateur et le vice-président. Elle fut ensuite signée par le président Roosevelt à 8 heures 36. 94 minutes plus tard, le président se servait des pouvoirs à lui conférés par cette loi pour prolonger le congé.

Plus de $2,000,000,000

Washington, 10. — Quand et pour quel montant la nouvelle monnaie sera-t-elle mise en circulation? Voilà deux questions auxquelles les officiers du Trésor ne peuvent donner actuellement de réponses précises.

La question de la date d'émission est une des raisons qui ont incité M. Roosevelt à prolonger le congé bancaire. Le nouvel argent sortira quand les banques rouvriront.

Le montant de l'émission dépendra entièrement de la quantité de fonds d'Etats, mandats, lettres de change et acceptations bancaires échangées par les 12 banques de Réserve Fédérale contre la nouvelle monnaie.

Sans aucun doute, le montant d'argent émis dépassera considérablement $2,000,000,000. Le système de Réserve fédérale sera l'agent qui lancera ces sommes dans leur mission de stimuler les affaires.

Une opinion canadienne

Toronto, 10. — Commentant la législation adoptée par le Congrès américain hier, sir Thomas White, ancien ministre des finances, a dit hier soir: C'est là une mesure courageuse et constructive. Elle devrait mettre fin à la panique américaine et remettre graduellement en opération les banques des Etats-Unis.

Les I.O.U. de l'Ohio

Cleveland, O., 10. — L'Ohio, manquant du nerf de la guerre depuis 12 jours, a serré sa ceinture d'un cran, s'est contenté de mets moins recherchés et s'est occupé de ceux qui n'avaient rien en banque avant le congé bancaire.

"Nous passerons bien à travers", telle est l'opinion du simple citoyen comme du bourgeois. Les grossistes de l'épicerie ont réprimé la tendance de certains détaillants à accumuler des stocks dans la crainte d'une famine. "Il y en aura pour tout le monde, disent-ils, si certains d'entre nous ne font pas de raids contre les entrepôts". Cependant, les épiciers de Cleveland rapportent une augmentation de 25 à 50 pour cent dans les ventes de conserves; le prix de quelques provisions a augmenté légèrement.

On acquitte les listes de paie: quelquefois, il y a de l'argent, dans l'enveloppe, d'autre fois, c'est un billet à ordre du patron, une sorte de monnaie privée rachetable dans 15 à 120 jours.

Les chômeurs sont protégés

A Columbus, la paie des employés municipaux est suspendue depuis trois semaines tandis qu'on utilise un fonds de $145,000 pour payer ceux qui sont employés à des travaux de chômage. Cincinnati continue de distribuer hebdomadairement $3.00 en espèces et $2.00 en marchandises à ceux qu'elle secourt. Partout, on fait des sacrifices pour que les chômeurs n'aient pas de fardeau additionnel à porter.

Les gens sont humains après tout.

Maire de Lewiston, Me



Le Dr ROBERT-J. WISEMAN, ancien maire démocrate de Lewiston, Me., qui a été élu, à ce même poste par une majorité de 2377, contre le capitaine Joseph-Otto Fisher, républicain.

Pour tenir lieu d'un moratoire des hypothèques

On suggère la création d'une commission qui disposerait de chaque cas particulier.

M. MENDOZA LANGLOIS

Pour remédier à la situation dans laquelle se trouvent un nombre considérable de propriétaires, parce que leurs charges ont augmenté et parce que, dans une multitude de cas, ils ne perçoivent qu'une partie du loyer qui leur est dû, ou ne perçoivent pas de loyer du tout, M. Mendoza Langlois, président de la Chambre de l'Immeuble de Montréal, est d'opinion que la création d'une commission qui se chargerait d'examiner les cas particuliers et d'accorder des délais supplémentaires aux débiteurs hypothécaires, incapables, pour de bonnes raisons, de faire honneur à leurs échéances, serait un moyen beaucoup plus approprié et beaucoup moins désavantageux qu'un moratoire général.

M. Langlois trouve qu'il ne serait pas juste d'exposer tous les prêteurs à ne rien recevoir de l'argent qui leur est dû, même de la part de propriétaires capables de payer.

Cette commission serait composée d'un juge, d'un avocat d'un représentant des propriétaires, d'un représentant des agents d'immeubles et d'un représentant des prêteurs, ou autrement mais de façon à faire représenter tous les intérêts dans la commission qui examinerait les demandes de sursis et accorderait ou refuserait, dans chaque cas particuler, l'application d'un moratoire virtuel.

Ainsi le but que se proposent les honnêtes gens qui favorisent un moratoire serait plus complètement atteint et moins d'abus seraient à craindre, dit M. Langlois, qui déclare parler en son nom personnel et non au nom de la Chambre de l'immeuble.

Le service de l'immigration des Etats-Unis

Il reste à Montréal en charge de l'inspecteur en chef Arthur-T. Grégoire.

Déménagement probable

Les bureaux du service de l'immigration des Etats-Unis, qui sont sous la direction de M. Arthur-T. Grégoire, inspecteur en charge, restent ouverts comme d'habitude pour l'examen des personnes qui vont aux Etats-Unis, soit pour y séjourner, soit pour un séjour temporaire. Ainsi donc le transfert des bureaux du commissaire de l'immigration américaine de Montréal à Newport, Vermont, ne touche en rien au service de l'inspecteur. Cependant, par suite du changement, l'édifice de l'immigration des Etats-Unis, 667, rue Lagauchetière (à l'ouest de la côte du Beaver Hall, près de l'édifice de téléphone Bell) est devenu trop grand; en effet le service du commissaire comprenait un personnel de 42 à 45 fonctionnaires. Aussi, depuis quelques jours, l'écriteau "A louer" est-il apposé à la façade. Il n'y a rien de décidé définitivement et il est possible que le service de l'inspecteur en fin de compte reste dans la même bâtisse. M. l'inspecteur Grégoire a sous ses ordres un personnel de quatorze fonctionnaires. Parmi ceux-ci, mentionnons tout particulièrement le doyen, M. N.-K. Malouf, qui occupe le poste d'interprète depuis trente et un ans et trois mois. (Entré en fonctions le 14 janvier 1902.) M. Malouf est un admirable polyglotte.

L'inspecteur Grégoire

M. l'inspecteur Arthur-T. Grégoire, le chef du service local d'immigration des Etats-Unis, est très estimé de tous ceux qui le connaissent. Sanglé dans son uniforme militaire, il a la démarche d'un commandant. Il semble froid d'abord et d'un oeil habitué, il observe et scrute ceux qui se présentent à lui et il s'en forme en quelques instants un jugement infaillible. Encore très blond, il est un peu chauve. Il parle également bien l'anglais et le français. Son anglais est si parfait que beaucoup d'Américains ignorent qu'il sait le français.

Il est né à North-Troy, Vermont, tout près de la frontière, le 15 juin 1881, du mariage de Treffié Grégoire, maintenant décédé, et d'Aglaé Daudelin. Son père était natif de Saint-Alexandre, comté d'Iberville, et sa mère est née à Sutton, comté de Brome, P. Q. M. Arthur-T. Grégoire fit ses études primaires à Richford, Vermont, et étudia trois ans au collège Sainte-Croix de Farnham. Il entra dans le service d'immigration à Richford en février 1904. Il quitta Richford en 1908 et demeura un an à Derby Line. Il fut en fonctions, de 1909 à 1913 à Newport, Vermont, et il est à Montréal depuis 1913, prenant charge du bureau en 1920.

M. Grégoire avait vingt ans quand il perdit son père. L'aîné d'une famille de dix enfants, sa plus jeune soeur ayant alors seize mois, il n'hésita pas à aider sa mère et toute sa famille, qu'il amena avec lui à Montréal et ce n'est qu'une fois qu'il eut éduqué et placé ses frères et soeurs, qu'il songea à se marier. Il est père de trois enfants.

AU BUREAU DE L'IMMIGRATION DES ETATS-UNIS



L'inspecteur Arthur-T. Grégoire photographié avec son personnel dans l'édifice de l'immigration, 667, rue Lagauchetière ouest. On remarque, de gauche à droite, assis, Mlle HELEN DAVIES, M. ARTHUR-T. GREGOIRE, inspecteur en charge; M. LEO-A. McLAUGHLIN et Mme BIEDERMAN; debout, MM. WALTER-W. SPEAR, JOSEPH ZWILLICH, le Dr C.-T. LUNDON, N.-K. MALOUF, HERBERT PETERSEN, A.-F. O'BRIEN, JOHN-M. VRANKEN, J. SCOTT. (Cliché la "Presse").

Dans l'Ontario, l'eau sera chauffée à l'électricité

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — M. Stanley Lewis, l'un des commissaires municipaux d'Ottawa, annonce que la Commission hydro-électrique d'Ontario a fait une entente avec des manufacturiers d'appareils pour chauffer l'eau à l'électricité, pour obtenir 50,000 de ces appareils qui seront distribués gratuitement dans la province. L'installation devra être faite par les électriciens des municipalités, mais le travail sera payé par la commission. Le but est de développer la consommation de l'électricité. Le contrôleur Lewis dit qu'il a cru comprendre que 300,000 de ces appareils seront distribués gratuitement dans l'Ontario.

Feu Mme T.-C. Wright

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10—Mme veuve Thomas-C. Wright, de Wrights-Grove, à six milles d'Ottawa, est morte hier à l'âge de 95 ans. Son mari était un des descendants de Philémon Wright, fondateur de Hull.

Religieux qui construiront une école moderne à Ottawa

Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10—Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont l'intention de remplacer l'édifice de l'académie de la Salle par un nouvel édifice qui coûtera environ $500,000. Ce projet serait réalisé dans le courant de l'année; les plans pour la nouvelle académie sont à l'étude.

Zangara sera...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Des officiers de police se précipitèrent vers Zangara et l'emmenèrent en toute hâte hors de la cour, pendant qu'il continuait à hurler ses dernières imprécations.

Les spectateurs ne purent sortir de la salle d'audience que lorsque le prisonnier eut été conduit à l'ascenseur qui le porta à l'étage de sa cellule en prison.

La date de l'exécution

En vertu de la loi de la Floride, la date de l'exécution sera fixée par le gouverneur de l'Etat et par les autorités du pénitencier d'Etat à Raiford.

La sentence prononcée par le juge Thompson ordonne que Zangara soit enfermé dans la prison du comté de Dade jusqu'à son transport à Raiford, et qu'il soit ensuite détenu à cet endroit jusqu'à ce que le gouverneur ait fixé la semaine de l'exécution. L'heure et la date de cette semaine doivent être fixées par le surintendant de la ferme pénitentiaire.

La sentence se lit ensuite comme suit: "Et à tel lieu et place la peine de mort vous sera infligée en faisant passer à travers votre corps un courant d'électricité suffisant en intensité pour causer une mort immédiate, et l'application de ce courant devra être continuée jusqu'à ce que vous soyez mort.

"Cette peine de mort devra vous être infligée en dedans des murs de la chambre permanente de mort de la prison d'Etat de la Floride".

Voyage d'affaires



M. A. Léger, gérant des articles pour garçons, arrive d'un voyage au cours duquel il a visité les grands centres manufacturiers canadiens. Il réserve d'agréables surprises aux mères économes lors du 65e anniversaire de la maison DUPUIS FRERES Limitée, lundi 13 mars. (2)

Protestation contre Londres

Buenos-Ayres, 10. — Le journal "La Prensa" a demandé aujourd'hui au gouvernement de l'Argentine de protester auprès des autorités postales internationales à Berne contre un timbre des îles Falkland émis par l'Angleterre.

L'Argentine prétend que ces îles lui appartiennent, explique le journal, et n'a jamais renoncé à ses droits à ces îles. "La Prensa" suggère au gouvernement de faire payer double affranchissement aux lettres qui porteront ces timbres et rappelle que cela a déjà été fait par la Perse contre l'Angleterre qui s'était arrogé des droits sur l'île Bahrein à laquelle prétendait la Perse.

Garanties données aux artistes de Hollywood

Hollywood, 10. — Les employés de l'industrie cinématographique qui ont accepté la réduction de leurs salaires de 25 à 50 pour cent ont reçu, de la part de l'Association des producteurs de films, l'assurance que cette coupe, qui doit durer huit semaines, ne servira aucunement de base à la prochaine échelle de salaires.

97 pour cent des vedettes de films ont accepté une réduction de 50 pour cent, et la décision des autres est attendue aujourd'hui.

Par contre, les membres de cinq unions ont rejeté hier soir la proposition de réduction qui leur avait été faite.

Il est possible qu'après tout, les studios soient forcés de fermer leurs portes.

Hôtel qui va disparaître

Les autorités du Pacifique Canadien ont admis, ce matin, que c'est leur intention de démolir le St. Lawrence Hall, vieil et historique hôtel de la rue Craig ouest. On projette d'y organiser à la place un lieu de stationnement. La date du commencement de démolition de l'édifice n'est toutefois pas encore déterminée.

Les syndicats coopératifs

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Au comité des bills publics, ce matin, présidé par l'hon. M. Taschereau, l'on a adopté deux bills de l'hon. M. Godbout qui tous deux ont un but identique: celui d'empêcher un, des individus ou des compagnies de se servir des syndicats coopératifs pour faire des affaires au point de vue commercial.

Une nouvelle croisière de l'Université de Montréal

Pour la troisième fois, l'Université de Montréal organise de nouveau cette année un voyage dans l'est du pays, jusqu'à Terre-Neuve, à bord du "New Northland" de la Clarke Steamship Co. Afin de permettre aux voyageurs de jouir d'une plus belle température, la croisière aura lieu une semaine plus tard que l'an dernier, a déclaré ce matin le directeur du voyage, M. L.-D. Jasmin, l'assistant secrétaire général de l'Université de Montréal.

Le départ se fera de Montréal vendredi soir le 30 juin et les voyageurs pourront entendre la messe, le dimanche, à Sainte-Anne des Monts. Une nouvelle escale sur la côte du Labrador sera ajoutée aux autres à Corner Brook, les Sept Iles, Charlottetown, Gaspé, etc. De notables réductions seront faites pour cette luxueuse croisière de dix jours.

LE JEU DE DAMES

REUNION CE SOIR

Tous les membres du bureau de direction de la Ligue du Jeu de Dames Canadien inc., sont cordialement invités d'assister à une assemblée, qui aura lieu chez le proposé aux records de la ligue, M. Luc Pelletier 5145—3ième Avenue, Rosemont.

Le président Montreuil estime que tous se feront un devoir d'être présents.

Plusieurs questions dans l'intérêt général de la ligue doivent y être discutées, et il faut que chacun y soit afin de prendre des résolutions définitives.

LE PUBLICISTE.

CLUB ROYAL

Dimanche dernier, le pairage était complet inauguration d'un concours entre six joueurs du club, et cela pour l'honneur de la suprématie.

Ce tournoi met aux prises, MM. A. Lessard, A. Aubertin, H. Lamoureux, J.-H. Larose, R. Gagnon et A. Dufour, les rencontres entre ces joueurs sont cédulées à l'avance, et c'est dire que l'attraction est plus importante.

Dimanche dernier le pairage était comme suit: Lessard contre Lamoureux, puis Gagnon contre Dufour et Aubertin avec Larose, cette dernière joute fut remise par une indisposition de M. Aubertin, la reprise aura lieu ce soir.

Les amateurs sont invités d'assister à ces joutes, l'intérêt ne manque pas et l'enthousiasme est générale au club Royal.

Le rapport de la première ronde donne un point à Lessard sur Lamoureux puis un point à Gagnon avec Dufour, et tout comme nous le disons plus haut il y aura reprise ce soir, afin de continuer ces joutes qui attirent l'attention de tous les membres du club. Situé au coin des rues Plessis et Logan ou plus exactement 1392 rue Logan, le club Royal est à la portée de tous, et une visite des amateurs du damier peuvent être assurés d'une cordiale réception.

LE SECRETAIRE.

TOURNOI CLASSE "A"

Les parties de ce tournoi doivent se jouer au club Delorimier, mais si deux joueurs le désirent ils peuvent jouer leur partie au club le plus près.

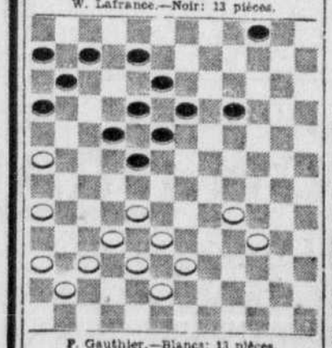
Voici l'appariement de vendredi, 10 mars:
A. Vinet vs A. Lorrain;
V. Dearochers vs A. Biron;
x-J.-C. Nepveu 0; E. Clermont, 1;
x-C. Cardinal 0; H. Léger, 1;
M. Gendron vs M. Bourdias.
G.-E. Caron, au repos.
x-Ces joueurs ont déjà jouer leurs parties.

DIMANCHE 12 MARS.
G.-E. Caron vs A. Biron.
A. Vinet vs E. Clermont;
X-V. Dearochers vs H. Léger;
J.-C. Nepveu vs M. Boudrias;
C. Cardinal vs M. Gendron.
x-M. Desrochers ne pouvant jouer le dimanche après-midi, cette partie est remise au lundi 13 mars.—P. LALONDE.

Tournoi National

4EME RONDE

W. Lafrance.—Noir: 13 pièces.



P. Gauthier.—Blancs: 13 pièces.

Blancs. Gauthier.	Noirs. Lafrance.
40—A—29	33—A—46
51—A—40	8—A—14
56—A—52	22—A—28
57—A—51	27—A—34
40—A—27	21—A—34
51—A—46	13—A—20
53—A—48	7—A—13
63—A—58	5—A—12
50—A—45	12—A—17
58—A—50	15—A—21
46—A—42	9—A—15
61—A—56	23—A—29
45—A—39	34—A—45
50—A—39	21—A—27
45—A—40	15—A—21
47—A—41	27—A—34
40—A—27	21—A—45
41—A—36	29—A—35
55—A—49	28—A—34
56—A—50	45—A—56
49—A—62	34—A—40
62—A—57	26—A—33
58—A—51	33—A—39
57—A—50	14—A—21
43—A—37	19—A—23
50—A—44	21—A—26 gag.

XÉRÈS AUSTRALIEN
pour un prix moindre!

VOUS apprécierez la qualité et la saveur excellentes du Vin Emu, type Xérès. En le goûtant, vous constaterez que ce vin, produit d'une nation-soeur, est l'égal de vins étrangers beaucoup plus coûteux. Essayez *l'Emu, type Xérès,* à la prochaine occasion. Vous serez étonné qu'un vin d'une telle qualité puisse se vendre à un prix aussi modique.



75¢ la bouteille de 26 onces

VIN Australien **EMU** TYPE XÉRÈS

VIGNOBLES EMU, Méthoot Vale, Australie S.

NOUVEAU TERMINUS

Nous avons ouvert un nouveau terminus au United Cigar Store, coin sud-ouest des rues Notre-Dame et Viau, pour la commodité des gens de ce district.



EN VIGUEUR LE 7 MARS

TARIF: PASSAGE ET DEMI RETOUR SUR TOUTES LES ROUTES

(Bon pour aller du vendredi midi jusqu'au dimanche midi; retour jusqu'au lundi à minuit).

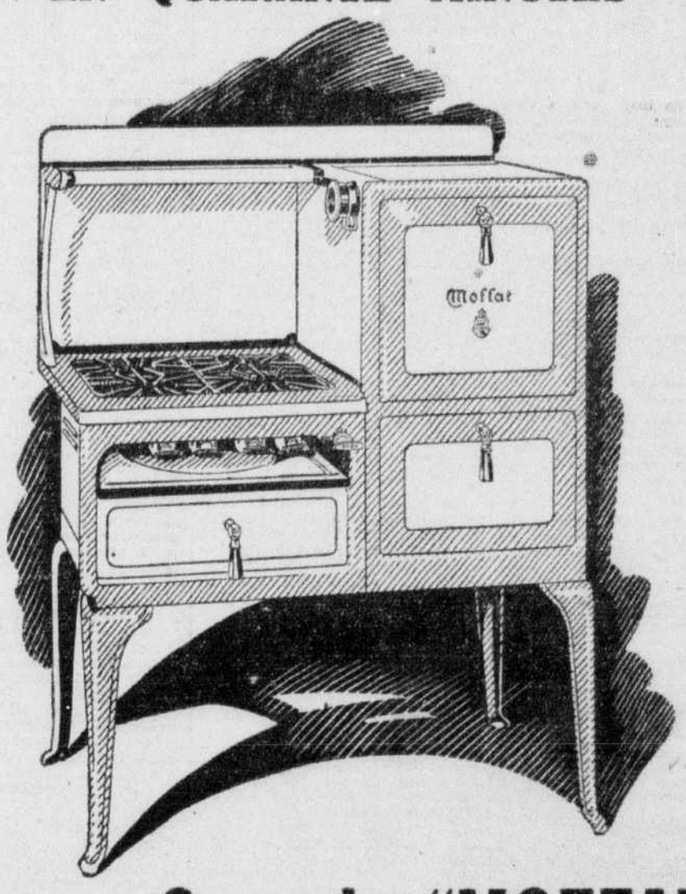
AVEC l'approche du printemps, la Compagnie de Transport Provincial annonce une bonne nouvelle à ses nombreux amis en inaugurant un nouveau tarif — passage et demi retour pour tous les voyages de fin de semaine.

La prochaine saison, peut-être, plus que toute autre, verra la prédominence du voyage en autobus, à cause de son confort et de son économie. Suivant la grande route, traversant des paysages de la plus grande beauté, les autobus vous conduisent directement à votre destination, au grand air et avec une satisfaction générale évidente tout le long du parcours.

PROVINCIAL TRANSPORT COMPANY

1227 Square Phillips — Plateau 7141 — Montréal

UN DÉLICIEUX RÔTI
EN QUARANTE MINUTES



Avec ce Superbe "MOFFAT"
ENTIÈREMENT ÉMAILLÉ GRIS ET BLANC

TEL QU'ILLUSTRE: — Jamais vous n'avez pu rencontrer autant de qualités dans un poêle à un prix aussi modique. Fourneau et rôtissoire avec intérieur porcelaine — tiroir à ustensiles — nouveaux brûleurs économiques — thermomètre.
Régulier de $69.00. Spécial à . . . .

$49.50

FINDLAY, poêle à gaz 3 brûleurs, tout émaillé, Reg. $47.50	**$23.75**
LAUREL, poêle à gaz 4 brûleurs, avec tablette, Reg. $51.50	**$29.00**
CINDERELLA, cabinet tout émaillé et isolé, Rég. $115.00	**$69.00**
BI-OVEN, poêle combiné, 2 fourneaux, 1 réchaud, Reg. $95.00	**$69.00**
GURNEY, poêle combiné tout émaillé gris et blanc, Reg. $130	**$99.00**
ESSEX, poêle pour bois et charbon, devant émaillé, Spécial	**$44.30**

Echangez votre vieux poêle — Conditions très faciles

COMPAGNIE **P.T. LEGARÉ** LIMITÉE

1200 RUE AMHERST — PRES STE-CATHERINE — Tél. PLateau 8011
6960 RUE SAINT-HUBERT — COIN BELANGER — Tél. DOllard 5668
3534 NOTRE-DAME OUEST — SAINT-HENRI — Tél. FLeuroy 6994
1682 MONT-ROYAL EST — PRES PAPINEAU — Tél. AMherst 7370

LE CANADIEN REPREND, SEUL, LA TROISIÈME POSITION

Le Canadien tient le Montréal en échec et reste victorieux

Adoptant un style singulièrement effectif, les Canadiens ont paralysé les manoeuvres des Maroons et les ont battus, hier, par 3 à 1.

Howie Morenz compte deux points

Une victoire contre le Montréal au pointage de 3-1, couronnant un ensemble d'efforts extrêmement laborieux, s'est ajoutée au crédit du Bleu Blanc Rouge, hier soir. Les Canadiens faisaient les honneurs de la réception aux Maroons, au Forum; les trois quarts d'une foule de plus de 11,000 amateurs ont donné libre cours à leur joie lorsque fut décidé le sort de cette partie.



HOWIE MORENZ

Les mouvements hésitants, les imprévus, les malchances des premières semaines de la campagne n'ont pas permis, cette année, au Tricolore de prendre une belle avance qui lui eût assuré vite la participation aux séries de championnat. Talonnés par un concurrent qui leur dispute énergiquement l'honneur de figurer au troisième plan dans les semi-finales, les Canadiens n'avaient aucun risque à prendre, hier soir, dans une lutte contre des adversaires puissants, obstinés, mûs par cette vieille rivalité bien connue qu'avive toujours et constamment le souvenir de revers cinglants des luttes passées.

S'élançant à l'attaque avec toute la fougue de ses années de gloire, faisant appel à toutes les ressources dont il dispose encore, le Canadien trouva deux fois le fond du filet dans l'engagement initial pour prendre une avance d'un point sur ses adversaires et après qu'il en eut ajouté un autre à son actif dans le second, il se retrancha sur ses plus solides positions pour barrer la route à ses ennemis courroucés, énervés, exécutant mal leurs charges en avant et perdant la tête au point de devenir à peu près inoffensifs pour le gardien de buts Hainsworth.

La foule a pu voir du jeu extrêmement rapide et savant de la part des deux équipes dans la première période de cette joute mouvementée; les vieux troupiers, les tirailleurs qui depuis des années bataillent toujours avec la même verve, se font à chaque occasion qui se présente de véritables luttes sans merci, étaient dans la mêlée pour gagner et ne se faisaient jamais quartier. Morenz, le grand Morenz, était redevenu ce qu'il fut dans des luttes mémorables où il connut ses grands triomphes sous les couleurs du Bleu Blanc Rouge. Deux de ses lancers boldes devaient prendre en défaut le jeune gardien dont la tenue admirable avait pourtant annihilé bien d'autres brillants efforts.

ON SE SURVEILLAIT

Surveillant leurs vis-à-vis avec un soin jaloux, les antagonistes étaient en train de confectionner une partie sans point, tant ils se tenaient en échec, lorsqu'Albert Leduc put s'échapper de sa ligne bleue avec la rondelle, se faufiler le long de la rampe et s'approcher finalement de la cage de Kerr pour fournir à Larochelle une courte passe que Wildor transforma en un point, le premier de la soirée. L'exploit des deux Canadiens fouettant le sang des Maroons, le jeu devint rapide, vertigineux; les grandes lignes en présence se transportèrent tour à tour d'un bout à l'autre de la patinoire et finalement Howie Morenz s'approchant de Kerr reçut de Joliat la passe qui lui permit de compter le second point de la soirée. Mais on contesta ce point; les Maroons prétendirent que le disque n'avait jamais touché le fond du filet avant de rebondir en dehors. Le juge des buts affirma le contraire et l'arbitre accepta ce témoignage. On parlementa et la rondelle étant remise au jeu au centre de la glace, le jeu reprit avec furie. Le mécontentement des Maroons se transforma vite en une attitude coléreuse qui les servit fort mal. Si l'arbitre ferma les yeux sur bien des impolitesses et des rudesses qui auraient pu valoir aux Maroons plusieurs autres absences, son indulgence ne servit pas beaucoup leur cause par suite de l'énervement qui rendit inutiles une foule de méritoires efforts à l'attaque. Northcott et Conacher perdirent un moment la tête et des tactiques trop brutales pour être laissées impunies les éloignèrent du champ de bataille. Le travail mal coordonné des autres Maroons ne leur donna aucun résultat. Disons aussi que la grande surveillance exercée par les troupiers du Canadien sur les faits et gestes de leurs plus puissants adversaires ne permit pas à ces derniers de se faire valoir comme à l'ordinaire.

Extraordinaire travail défensif

En plus du travail extraordinaire fait par le météore de Stratford et ses rusés copains Joliat et Gagnon, il faut dire que le jeu défensif de George Hainsworth, de Lépine au centre, de Larochelle et de Georges Mantha qui suivaient comme des ombres les plus dangereux Maroons, a fait tout autant dans cette victoire du Tricolore aux dépens du Montréal.

Singulièrement effectif avec son crochet, Lépine a paralysé en compagnie de Larochelle et Georges Mantha le travail superbe de la ligne Haynes-Trottier-Robinson, les héros de la dernière rencontre Canadien-Maroons.

Morenz, Joliat et Hainsworth s'étant parés de leur couleur des grands jours et la défense Mantha-Carson ou Leduc-Bourgault se comportant avec un rare talent, il devenait quasi impossible pour le Montréal de vaincre. Même en admettant les prétentions des Maroons qui nièrent le second point, compté par Morenz, le score reste encore en faveur des vainqueurs d'hier. La réelle stratégie déployée par eux pour tenir en échec, un par un, les équipiers du Montréal, indique assez la force du Canadien dans une rencontre importante.

Dave Kerr eut à soutenir une terrible attaque; le tir de ses adversaires aurait intimidé plus d'un autre concierge dans les circonstances; il n'est nullement responsable d'un échec inévitable pour ses couleurs.

Larochelle score

Les Canadiens commencèrent la partie en cyclones et dès les premiers instants de la lutte leurs adversaires purent réaliser qu'ils auraient une tâche formidable à les tenir en échec Grandement déterminés à remporter les honneurs de cette rencontre d'une extrême importance pour eux, les Canadiens commencèrent dès la mise au jeu de la rondelle une série d'attaques et d'assauts qui plongèrent aussitôt l'immense assistance dans une vive excitation.

Au bout de huit minutes, Albert Leduc, qui devait être l'une des vedettes du match, traversa la patinoire à toute vitesse après avoir bloqué une dangereuse attaque des Maroons contourna Wentworth et Wilcox qui composaient alors la défense du club anglais et tira. Kerr bloqua le coup mais en arrêtant la rondelle le jeune gardien des buts des Maroons tomba sur la glace et Wildor Larochelle, qui avait suivi Leduc, en profita pour reprendre le disque et le glisser dans le filet non protégé.

Mais quelques sept minutes plus tard, Hooley Smith et Jimmy Ward faisaient une série de belles passes en dedans de la ligne bleue des Canadiens et le premier parvenait à prendre Hainsworth en défaut. La défense du Bleu Blanc Rouge était trop occupée à surveiller Ward, qui était allé se placer juste en avant du filet de Hainsworth, négligea de surveiller Smith et le vétéran ne perdit pas une aussi belle occasion de se distinguer et d'un lancer précis envoya la rondelle se loger dans le filet du Tricolore.

Un point protesté

C'est moins d'une minute plus tard, alors que les applaudissements des partisans des Maroons n'avaient pas encore cessé que Howie Morenz compta le point qui devait être tant protesté par les joueurs et la direction du Montréal. Joliat, qui s'était emparé du disque au centre de la patinoire, le passa à Morenz en rivant à la ligne bleue du Montréal. Sans perdre une seconde, Howie lança et presque aussitôt la lumière rouge derrière le filet des Maroons s'allumait, indiquant qu'il y avait eu point. Les joueurs du Montréal s'élancèrent aussitôt vers l'arbitre George Mallinson et protestèrent violemment contre la décision du juge des buts, déclarant que la rondelle avait frappé le poteau en fer du filet et n'avait jamais pénétré à l'intérieur des buts. Mais après une courte consultation avec le juge des buts, Bill Brosseau, qui lui déclara comment il avait vu la rondelle pénétrer dans le filet, Mallinson fit recommencer le jeu au centre de la patinoire, accordant le point au Bleu Blanc Rouge.

Les Maroons en furie

Cette décision eut le don de soulever l'ire des joueurs du Montréal. Perdant tout sang-froid, les hommes d'Eddie Gerard s'en prirent aux joueurs du Canadien et commencèrent à les bousculer et à les étendre rudement sur la glace. Mais comme toujours ils eurent à regretter ces tactiques car Conacher et Northcott prirent tour à tour le chemin du pénitencier et Kerr dut faire appel à toute son adresse et son habileté pour écarter la multitude de coups dirigés vers la forteresse. La période se termina sans autre point.

Des punitions

Les Maroons étaient encore d'une humeur massacrante à la deuxième période et peu après la mise au jeu de la rondelle Northcott cherchait à en venir aux coups avec Johnny Gagnon. Un repos de deux minutes à la clôture permettait aux deux hommes de calmer leur ardeur trop belliqueuse. Pendant leur absence, Georges Mantha fit une course sensationnelle à travers les rangs de ses adversaires, mais après avoir franchi la défense du Montréal et à quelques pieds seulement du filet il lança maladroitement la rondelle à plusieurs pieds des buts pour manquer un point certain. Quelques instants plus tard, le Montréal connut sa plus belle chance de la soirée de compter lorsque Leduc fut puni et allar ejoindre que Leduc fut puni et alla rejoindre Gerard lança ses protégés à l'assaut de la forteresse du Canadien, mais Hainsworth était infranchissable. Avec sang-froid, George écartait les coups les plus difficiles.

Un lancer terrible

A son tour, le Montréal se vit forcé de jouer avec un homme de moins, Conacher ayant mérité deux minutes à la clôture pour avoir frappé Carson à la figure avec son bâton. Le grand joueur de défense était à peine de retour à son poste que Dave Trottier allait prendre à son tour un repos forcé.

C'est pendant son absence que Howie Morenz compta son deuxième point de la soirée, qui devait décider du sort de la rencontre. Ce point fut enregistré sur le lancer le plus rapide, le plus terrible et le plus foudroyant encore vu sur la glace du Forum cette année. De la ligne bleue, le centre du Canadien tira avec une force terrible. Kerr n'eut que le temps de faire un geste pour éviter de recevoir la rondelle sur la figure. Le caoutchouc pénétra comme un boulet dans les buts du Montréal, passant par-dessus l'épaule du jeune Kerr.

Ce fut le dernier point de la soirée, car malgré des efforts inouïs,le Montréal ne put percer la solide défense du Canadien et encore moins déjouer la vigilance de l'invincible George Hainsworth pendant la balance de la période et durant toute la troisième reprise. Pendant ce dernier engagement, le Canadien se contenta de pratiquer un solide jeu de défense qui tint complètement son adversaire en respect.

Maroons		Canadiens
Kerr	buts	Hainsworth
Conacher	défenses	S. Mantha
Noble		Carson
Smith	centre	Morenz
Northcott	ailes	Gagnon
Ward		Joliat

Substituts des Maroons: Trottier, Robinson, Brydson, Haynes, Duguid, Wilcox, Wentworth, Kilrea.

Substituts du Canadien: Leduc, Lépine, Larochelle, Giroux, Harrington, Hart, G. Mantha, Bourgault, Starr.

Arbitres: Mallinson et Bell.

Première période

1—Canadien: Larochelle-Leduc 7.55
2—Maroons: Smith-Ward 14.55
3—Canadien: Morenz-Joliat 15.23

Punitions: Conacher, Northcott, Morenz.

Seconde période

4—Canadien: Morenz 11.44

Punitions: Gagnon, Northcott, Leduc, Conacher, Trottier.

Troisième période

Aucun point.

Aucune punition.

Lancers par:

Maroons	9	11	3—23
Canadiens	10	9	10—29

Le premier point que Morenz a scoré a été fort critiqué. D'aucuns prétendaient que la rondelle avait pénétré dans le filet pour sortir aussi vite qu'elle y était entrée; d'autres ont déclaré à qui voulaient l'entendre que la rondelle n'avait jamais été dans le filet. Plusieurs disaient que c'était un "roi manifeste..."

Dans la N.H.L.

Section canadienne

Club Toronto: 33 victoires, 15 défaites, 5 joutes nulles, 51 points.

Points, buts et assists: Haynes, Maroons, 16 buts, 23 assits, 39 points.

Buts: Jackson, Toronto, 24.

Assists: Haynes, Maroons, Gagnon, Canadiens, 23 chacun.

Punitions: Horner, Toronto, 134 minutes.

Shutouts: Hainsworth, Canadiens, 7.

Section américaine

Club Détroit: 22 victoires, 15 défaites, 8 joutes nulles, 52 points.

Points, buts et assists: W. Cook, Rangers, 21 buts, 20 assits, 41 points.

Buts: F. Cook, Rangers, 22.

Assists: Boucher, Rangers, 26.

Punitions: Johnson, Rangers, 123 minutes.

Shutouts: Thompson, Boston, 10.

Les huit meilleurs scoreurs:

	P.	A.	T.
W. Cook, Rangers	21	20	41
Haynes, Maroons	16	23	39
Jackson, Toronto	24	14	38
Northcott, Maroons	21	15	36
Joliat, Canadiens	16	20	36
F. Cook, Rangers	22	13	35
Gagnon, Canadiens	13	21	34
Morenz, Canadiens	13	21	34

LIGUE NATIONALE

Division canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	43	23	15	5	106	96	51
Montréal	42	18	18	6	113	100	42
Canadien	43	17	22	4	86	105	38
American	43	11	20	10	77	101	32
Ottawa	43	9	25	9	74	116	27
Division américaine							
Détroit	45	22	15	8	103	90	52
Boston	43	22	15	6	111	81	50
Rangers	42	21	14	7	114	89	49
Chicago	44	16	17	11	80	86	43

Nouvelles de baseball

LE BASEBALL LE DIMANCHE AUX E.U.

New-York, 10.—Une enquête faite par les représentants de la Presse Associée a révélé que dans 25 Etats américains, il existe une loi prohibant les sports le dimanche, mais que dans six Etats seulement on a constamment fait des efforts pour maintenir en vigueur cette loi. Le baseball cette loi, enfin que dans cinq autres des bills à l'effet de la rappeler sont actuellement à l'étude de la part des autorités gouvernementales. La Pennsylvanie est un de ces Etats et l'on s'attend à ce que les partisans du baseball le dimanche remportent cette année une victoire qu'ils attendent depuis 1894.

WILSON A LES MAINS LIBRES

Miami, Flo., 10.—N'ayant pu convaincre Hack Wilson de signer un contrat de $10,000 avec leur club, les Dodgers de Brooklyn ont permis aujourd'hui à leur gros voltigeur de négocier avec d'autres clubs de la ligue Nationale. Joseph Gilleaudeau, gérant d'affaires du Brooklyn, proposait une diminution de salaire de $6,500 à Wilson et ce dernier n'y veut rien entendre.

DEUX POSTES A LUI OFFRIR

Bradenton, Flo., 10.—Ernest Orsati est aujourd'hui considéré comme le candidat le plus sérieux au poste de voltigeur du centre des Cardinals de S.-Louis pour la prochaine saison, mais on l'a avisé de ne pas mettre de côté son gant de premier but. Il se peut qu'il reste au premier sac mais son brillant travail dans le champ fait que Gabby Street hésite entre les deux postes à lui offrir.

UNE RECRUE QUI FRAPPE LOIN

San Antonio, Texas, 10.—Hank Greenberg, recrue des Tigers de Détroit, a répété aujourd'hui l'exploit de Gerald Walker et a frappé la balle par-dessus la clôture de 18 pieds de haut dans le champ gauche du parc, à 353 pieds du marbre. Tous les joueurs, à l'exception de Earl Webb, sont au camp.

UN RETARD PARDONNE

St.-Petersburg, Flo., 10.—Une semaine en retard, Robert Lee Worthington, voltigeur des Braves de Boston est arrivé au camp d'entraînement et a présenté à ses coéquipiers sa jeune épouse, Bernice Brown, jolie brunette qui fut sa compagne de classe et qu'il vient d'épouser. Le gérant Bill McKechnie lui a pardonné son retard. Sa jambe brisée au cours de la dernière saison semble bien guérie et il a commencé tout de suite son entraînement.

Ski à Mont-Rolland

(Du correspondant de la PRESSE)

Mont-Rolland.—Le Comité du ski du cercle Norbert-Morin (A.C.J.C.) avait organisé pour les samedi et dimanche, 4 et 5 mars des courses et sauts en skis.

Les courses ont eu lieu le samedi après-midi et ont réuni une trentaine de partants.

Un "cross-country" pour équipes de deux coureurs a donné le résultat suivant:

1ère équipe—Hubert Létourneau, jr., et Paul Bohémier.

2ème équipe—Rosario Giroux et Lionel Filion.

3ème équipe—Marcel Desjardins et Raphaël Ethier.

Une course pour skieurs juniors, environ 1½ mille, a été gagnée par René Constantineau, Edmond Couraol, Paul Durocher et René Duprocher.

Parmi les enfants, Albert Pagé et Côme Quevillon se sont distingués.

Les sauts du dimanche ont réuni un groupe de spectateurs qui ont acclamé les gagnants: Marcel Desjardins, Rosario Giroux, Louis Langevin et Ernest Létourneau.

FORUM
WILBANK 6131
Ce soir à 8.15
Championnat amateur senior
S.-FRS.-XAVIER
vs
ROYAL
Enfants 25c. Admission générale 50c. Loges et promenade 75c. Taxe incluse.

Pipe Parfaite du
Dr PLUMB
Le nom est estampé sur le fourneau — et le mot "PLUMB" est imprimé en blanc sur la tige.
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS
$1.00
Grande variété de modèles au choix.
Modèle No 168FT
Marchands, demandez renseignements à:
RUBINOVICI & HASKELL LIMITED
440, rue McGill Montréal, P.Q.

Détroit perd aux mains des Rangers

Cecil Dillon compte le point décisif dans la période finale.

UNE BELLE PARTIE

New-York, 10. — Les Red Wings de Détroit, meneurs de la section américaine de la Ligue Nationale, ont subi une nouvelle défaite, perdant aux mains des Rangers de New-York par le score de 3 à 2, hier soir, au Madison Square Garden.

Alors que le score était de 2 à 2 à la troisième période, Cecil Dillon a pris Roach en défaut après une belle montée avec Frank Boucher et Johnson. Par suite de cet échec, le Détroit n'a plus que deux seuls points en avant du Boston qui menace de lui enlever la première position.

La partie a fourni du jeu rapide intéressant et très contesté. Les points de Bill Cook et de Frank Carson ont été des exploits de toute beauté.

Rangers		Détroit
Aitkenhead	buts	Roach
Seibert	défense	Evans
Johnson	défense	Young
Boucher	centre	Goodfellow
W. Cook	aile	Carson
F. Cook	aile	Emma

Substituts des Rangers: Somers, Seibert, Dillon, Murdoch, Osmundson, Pettinger, Heller, Brennan.

Substituts du Détroit: Aurie, Hay, Goldsworthy, Sorrell, Voss, Lewis, Moffatt, Gallagher, Buswell.

Arbitres: Daignault et French.

Première période

1—Rangers—Brennan 10.40

Punitions: Johnson, Goldsworthy, Seibert.

Seconde période

2—Détroit—Sorrell (Goldsworthy) 8.45
3—Détroit—Carson 10.37
4—Rangers—W. Cook 19.45

Punitions: F. Cook, Evans.

Troisième période

5—Rangers—Dillon (Johnson, Boucher) 9.10

Punition: Evans.

Lors de la victoire du Bleu Blanc Rouge

Howie Morenz!

Et George Hainsworth!

Voilà les deux joueurs qui ont contribué le plus au grand triomphe que le Canadien a remporté sur le Montréal hier soir au Forum.

Plus de 12,000 spectateurs ont vu les deux héros du Bleu Blanc Rouge jouer comme il y a trois ans, lorsque le Canadien s'acheminait vers le championnat du monde.

Georges Mantha, Aurèle Joliat et Pit Lépine ont aussi brillé. Joliat a donné plusieurs fois des exhibitions de son fameux "tricotage" et il a été fortement applaudi.

Hier soir, la célèbre deuxième ligne d'attaque du Montréal n'a absolument rien fait de brillant lorsque Lépine, Larochelle et Mantha étaient sur la glace.

Hooley Smith, Jimmy Ward et Dave Kerr ont été les étoiles du club de langue anglaise de la métropole.

Durant toute la rencontre, quatre-vingt-quinze (95) joueurs sont tombés sur la glace. Pour plus de précision, 36 joueurs sont alités, soit sur le dos, soit sur le côté, soit sur le ventre, sur l'immense surface glacée, au cours de la première période. La deuxième reprise en a vu 31 et le dernier engagement, 28.

Nous avons ignoré les fois que les gardiens de buts se sont jetés sur la glace soit pour sauver un point, soit par manque d'équilibre.

Les porte-couleurs du Montréal ont lancé 23 fois sur Hainsworth et sur ce total, le petit mais brillant gardien de buts du Tricolore a laissé, malgré lui, la rondelle pénétrer une seule fois dans le filet.

Sur les 29 lancers qu'ont fait les joueurs du Canadien, Kerr en a arrêté 26.

Les arbitres ont rappelé le jeu 44 fois pendant la partie. Nous n'avons pas compté les trois fois que la rondelle a été mise au jeu après les trois points de la soirée.

Il n'y a eu que deux bâtons cassés.

Le public a applaudi, tantôt les joueurs du Montréal, tantôt ceux du Bleu Blanc Rouge, 29 fois au cours de la soirée. Nous voulons parler des grandes acclamations, celles qui ont duré plusieurs secondes.

Par contre, les spectateurs ont hué 14 fois soit les décisions des arbitres, soit les tactiques d'un tel ou d'un tel joueur. Les exclamations, les Oh! les Ah! et les mots d'esprit, il nous a été impossible de les compter.

Hainsworth a dû accomplir des tours d'acrobatie, hier soir, pour sauver ses buts. Il n'a pas été rare de voir George bloquer un lancer avec une jambe et de frapper le disque comme il aurait frappé un ballon.

Jimmy Ward s'est aperçu que Morenz avait encore de l'agilité. Ward a voulu donner un "body-check" à Howie, à la fin de la première période. Morenz a fait un léger écart et Ward est allé se frapper le dos et la tête sur la rampe. Il avait la bouche en accent circonflexe. Soit par le mal, soit par dépit . . .

Mais le plus bel exploit de Morenz a été accompli dans le deuxième engagement, lorsqu'il est parti au centre de la patinoire pour se diriger du côté gauche et lancer la rondelle comme un boulet. Kerr n'a rien vu. Il s'est penché la tête et le disque, qui était devenu presque invisible à cause de sa rapidité extraordinaire, est allé se loger dans le fond du filet.

Pit Lépine a donné une éclatante exhibition de son savoir-faire et a montré au public comment on devait se servir de son gouret pour pratiquer le "poke-check". Toutefois sa leçon a servi énormément au Canadien, car tant que Lépine était sur la glace, au début de la dernière période, Haynes, Trottier et Robinson, qui sont généralement dangereux, ne sont guère allés faire un tour dans le territoire du club canadien-français.

Lorsque le Montréal a compté un point à la fin de la deuxième période, Northcott était complètement dans les buts du Canadien et Hainsworth était par terre, incapable de se remuer. Les arbitres n'ont pas alloué le point. La lumière rouge ne s'est pas allumée . . .

Larochelle, Carson, Sylvio Mantha et Gagnon avalent des numéros flambants neufs.

Au moment qu'on s'y attendait le moins, Albert Leduc s'est emparé de la rondelle et à force de déjouer ses adversaires en poussant la rondelle avec le bout de son bâton, il s'est rendu dans le territoire ennemi. Comme Larochelle se trouvait devant Kerr, Leduc lui a passé le disque et Wildor s'en est débarrassé aussitôt en le jetant dans les buts du Montréal.

Ottawa et Chicago font partie nulle

Le Chicago enregistre trois points dans la dernière reprise.

Punitions coûteuses

Ottawa, 10. — L'Ottawa et le Chicago se sont rencontrés, hier soir, pour la dernière fois de la saison et ont fait match nul de 3 à 3, à l'Auditorium devant une faible assistance.

Après avoir pris une confortable avance de trois points, le club local a perdu la partie par la faute de ses joueurs qui voulurent recourir à de brutales tactiques avec le résultat qu'ils furent envoyés à la clôture et que le Chicago profita de leur absence pour reprendre le terrain perdu.

Cox compta le premier point de la soirée à la première période puis Weiland enregistra un second but à la deuxième reprise. Howe porta ensuite le score à 3 à 0 au début de la période finale. Le club local semblait bien assuré de la victoire lorsque Jenkins, Cook et Burch comptèrent tour à tour pour le Chicago, parvenant à placer leur club sur un pied d'égalité avec les Sénateurs.

Aucun but ne fut scoré dans la période supplémentaire et la joute prit fin avec un score de 3 à 3.

Chicago		Ottawa
Gardiner	buts	Beveridge
Abel	défense	Shields
Graham		Burke
Cook	centre	Weiland
McFayden	aile	Kilrea
Jenkins		Finnigan

Substituts du Chicago: MacKenzie, Burch, Romnes, Gottselig, March, Coulter, Thompson.

Substituts de l'Ottawa: Touhey, Cox, McInenly, D. Roche, Forslund, Howe, E. Roche.

Arbitres: Cameron et Wagner.

Première période

1—Ottawa — Cox (E. Roche, D. Roche) 17.40

Punition: March.

Seconde période

2—Ottawa — Weiland (Finnigan) 19.54

Punitions: March, Coulter.

Troisième période

3—Ottawa — Howe (Forslund) 4.10
4—Chicago — Jenkins (Cook, Thompson, McFayden) .. 8.40
5—Chicago — Cook 10.00
6—Chicago — Burch (Gottselig) 13.30

Punitions: Rockburn, Burke, Burch, Rockburn, majeure, Shields, 10 minutes.

Période supplémentaire

Aucun point.

Aucune punition.

Arrêts par:

Beveridge	14	9	7	9—39
Gardiner	7	10	9	8—34

AVEC LES RANGERS



JEAN PUSIE, jeune joueur de défense local de talent qui vient d'être acheté des Maroons, de Vancouver, par les Rangers de la N. H. L.

Heuser s'attaque au champion Rosenbloom

New-York, 10 — Maxie Rosenbloom défend ce soir son titre de champion poids mi-lourd du monde contre un aspirant allemand, Adolph Heuser, dans un combat de 15 rondes au Madison Square Garden. Rosenbloom, dont le championnat n'est reconnu que par la Commission athlétique de New-York, est le favori dans la proportion de 2 contre 1, mais on dit que des connaisseurs prennent de plus grands risques encore sur ses chances de succès contre Heuser.

Un don que possède Maxie Rosenbloom est extrêmement ennuyeux pour ses adversaires: il a le talent de les faire paraître très piteux devant lui. Sans être doué d'un coup de poing solide, il cogne si souvent qu'il finit par devenir dangereux et à tout événement fort encombrant pour les meilleurs pugilistes qu'on puisse lui opposer. La seule chance qu'on concède à Heuser de gagner contre lui est de lui porter un coup qui le mettre hors de combat. L'Allemand n'a pas encore été battu en Amérique et il s'est qualifié pour cette rencontre avec le champion en battant Harry Ebbets, de Freeport, N. Y.

CLUB EXCELSIOR

Le club Excelsior a terminé sa saison de hockey avec 21 victoires, une défaite et d'ux parties nulles. Le club se réorganisera la saison prochaine. Inf. DUpont 7713 ou 573 Jarry, Lionel Fortelance.

Clapper compte 3 buts pour Boston

Il est le héros de la victoire de son club sur l'American.

8,000 SPECTATEURS

Boston, 10. — Devant la plus maigre assistance de la saison, une foule d'environ 8,000 personnes, le Boston a infligé une décisive défaite de 4 à 2 à l'American de New-York, hier soir, pour se rapprocher sensiblement du Détroit, leader de la division américaine de la N.H.L.

L'American a enregistré le premier but de la soirée moins de trente secondes après le début du match mais le Boston ne tarda pas à reprendre tout le terrain perdu, déjouant trois fois la vigilance de Roy Worters pendant la balance de la reprise. Les deux clubs scorèrent chacun un point dans la deuxième période mais la troisième reprise se passa sans un seul but.

Dit Clapper, le redoutable allier droit des Bruins, a été l'étoile de la rencontre, mettant trois points à son crédit, dont deux sur des passes de Beattie. L'autre point du Boston a été enregistré par Nelson Stewart.

Boston.		American.
Thompson	buts	Worters
Smith	défense	Brydge
Shore	défense	Dutton
Barry	centre	Hime
Beattie	aile	Sheppard
Clapper	aile	Wasnik

Substituts du Boston: Ripley, Stewart, Lamb, Heximer, Chapman, Oliver, Galbraith, Owen, Hitchman.

Substituts de l'American: Jackson, Burke, Klein, Patterson, Regan, Dutkowski, Martin, Ayres, McVeigh.

Arbitres: Rodden et Smith.

Première période

1—American—Sheppard (Brydge, Hime) 6.30
2—Boston—Clapper (Owen, Beattie) 10.22
3—Boston—Stewart 11.43
4—Boston—Clapper (Shore) 16.03

Punitions: Lamb 2, Dutton 2.

Deuxième période

5—American—Sheppard (Hime, Brydge) 10.35
6—Boston—Clapper (Beattie) 16.30

Punitions: Smith, Brydge.

Troisième période

Aucun point.

Aucune punition.

LEÇONS DE BOXE

A. Pigeon, entraîneur, donnera ses leçons de boxe à partir de lundi, le 13 mars. Ces leçons seront données les lundi, mercredi et vendredi, au No 7573 S.-Hubert. Quelques pugilistes se sont inscrits pour suivre ces cours.

CANADIEN-DRUMMOND

Le Canadien-Drummond a battu le C. P. Lop'en, de la Ligue Courchesne, par le score de 4 à 2. Il a aussi fait boule nulle de 10 à 10 avec le Jeune Victoria.

Inf.: Gilles Guévremont, hôtel Windsor, Drummondville.

Les Rangers achètent Jean Pusie

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

(De notre extra d'hier)

NEW-YORK, 9. — Les Rangers de New-York, ont annoncé cet après-midi qu'ils avaient acheté Jean Pusie, étoile des Maroons de Vancouver, de la Ligue de l'Ouest. Pusie devra se rapporter au gérant Lester Patrick des Rangers au mois d'octobre prochain. Quoique joueur de défense, Pusie est le meilleur compteur de sa ligue avec 51 points à son crédit.

HAUTE VALEUR A CE PRIX



LAMES
Lucky Stroke
POUR RASOIRS GILLETTE
UN PRODUIT DE
Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited
1085 rue St. Alexandre, Montréal, Que.

Vos Invités...
témoigneront eur admiration de votre goût en l'imitant flatterie le plus sincere ..lorsque vous leur offrez
The Grand Macnish Scotch Whisky
Distillé mélangé et mis en bouteilles en Ecosse
26½ ozs. $3 85 40 ozs. $5.30

SALLE DE QUILLES LAWRENCE
M. Lawrence, propriétaire de la salle de quilles, située à 1843 Ontario Est, est à organiser un grand tournoi de petites quilles ouvert à tous les quilleurs de Montréal sans exception, Classe A, B, C.
La bourse comprendra $100 en prix ou en argent.
Les concurrents sont déjà nombreux et tous les quilleurs qui désireraient y participer devront s'inscrire à la salle Lawrence avant le 11 mars, car l'ouverture de ce tournoi aura lieu le 13.

MAINTENANT EN VENTE
PALETOTS DE PRINTEMPS
"Fashion-Craft"
Une occasion exceptionnelle de vous procurer pour le printemp
LES MEILLEURES VALEURS JAMAIS OFFERTES!
LES PLUS BEAUX TISSUS IMPORTES — UNE CONFECTION SOIGNEE A L'EXTREME — ELEGANCE DE LIGNES. RICHES DOUBLURES EN SOIE. CES VETEMENTS REPRESENTENT LE NEC PLUS ULTRA DE LA QUALITE.
$15.
VALEURS JUSQU'A $45.
Llamas, Shetlands, Tissus Double-face, Tweeds.
Genres: Droit et Raglan—Tous les types—
Gris Beige, Tan, Lovat, Lavande
MOYENNANT UN LEGER ACOMPTE NOUS METTRONS DE COTE LE PALETOT QUE VOUS AUREZ CHOISI JUSQU'A CE QU'IL SOIT REQUIS

MAGASINS
FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
281, STE-CATHERINE EST
974, STE-CATHERINE OUEST
375, SAINT-JACQUES OUEST

POMORSKI SIGNE SON CONTRAT

John Pomorski partira lundi pour Orlando

John Pomorski, le brillant jeune lanceur polonais qui porte depuis déjà quelques années les couleurs du Montréal, a signé cet avant-midi son contrat avec la direction du Royal et partira dès lundi prochain pour le camp d'entraînement à Orlando, Floride.

Shaughnessy, le gérant général du Montréal, a déclaré qu'il n'avait eu aucune difficulté à obtenir la signature de Pomorski qui s'est déclaré enchanté de jouer de nouveau cette année pour le club local. Le jeune Polonais s'est déclaré en grande condition et confiant de connaître une fructueuse saison.

Le Montréal a maintenant treize joueurs sous contrat car cet avant-midi Shaughnessy a reçu le contrat signé de Clarence Fisher, le lanceur vétéran. Shag croit que seize joueurs auront accepté les offres de la direction du club lorsqu'il partira pour Orlando, lundi prochain. Il n'entrevoit aucun "hold out" car tous les joueurs ont reçu des offres des plus alléchantes si l'on tient compte de la situation actuelle.

CLUB QUINTAL

Le club de ballon sur glace Quintal vient de subir sa première défaite aux mains du Sunny Boy, 1-0. Le Quintal a triomphé des clubs suivants : Lapointe, 2-0; All-Star, 1-0; Lucky Boy, 2-1; Lapointe, 1-0.

Noms des joueurs : A. Gauthier, L. Houle, R. Hamelin, L. Marois, L. Gaumont, F. Gaumont, E. Dinelle, L. Desmarais, D. Desmarais, P. Boulerice.

Ce soir, le club jouera contre le Boyly du Parc Lalancette. Inf. A. Gauthier, CLair-val 1131, entre 6 et 6.30.

MESUREZ LA VALEUR PAR LA QUALITÉ

C'est la seule manière !



SERVICE— UN GRAND FACTEUR

Nous pouvons nous présenter à vous de cette façon parce que nous savons que notre produit a une valeur de 100%.

Nous vous donnons le service de pressage, d'époussetage et de réparation gratuitement pendant toute la durée du vêtement — c'est là une valeur extra pour vous.

Vous ne pouvez pas acheter des vêtements bon marché, de la pacotille — c'est ce qu'il y a de plus dispendieux. Faites que votre argent vous rapporte — c'est la qualité qui détermine l'avantage du prix. Dundee vous donne le maximum de qualité au plus bas prix possible — plus un service gratuit qui vous assure 100% de satisfaction. Ne prenez pas de risques — portez des

COMPLETS OU PALETOTS DUNDEE

FAITS SUR MESURES

Chaque vêtement confectionné à la main par des ouvriers unionistes

$19.75

DUNDEE TAILORS LIMITED

968 rue Ste-Catherine Ouest (En face de Simpson)

211 rue Ste-Catherine Est (près av. de l'Hôtel de Ville)

1201 rue Mont-Royal Est (Angle De la Roche)

3975 rue Ste-Catherine Est (Près Jeanne d'Arc)

3969, Wellington, Verdun. (Entre Hickson et de l'Eglise)

Le Saint-François jouera contre le Royal, ce soir

La première partie pour le championnat sénior de la province aura lieu, ce soir, au Forum, entre les clubs S.-François-Xavier, de la Ligue Mont-Royal et Royal, du Groupe Sénior. La supériorité entre les ligues rivales de la métropole a été discutée depuis le début de l'hiver et l'opinion prévaut chez maints amateurs que le Royal est supérieur au S.-François-Xavier. Il est assez difficile de comparer les deux équipes car dans une courte série de deux parties, il peut se produire tellement d'incidents ou de faits inattendus par des joueurs inconnus qu'il est impossible de faire un choix sérieux sur l'issue. Les partisans du S.-François Xavier sont confiants et ils ont raison de l'être. La manière dont leur club a joué depuis dix jours a été tout à fait sensationnelle. Lucien Gervais, pilote des champions de la Ligue Mont Royal, est assuré de la victoire en autant que ses hommes continueront à jouer comme ils l'ont fait dans la série contre le Verdun.

Hello Gagnon, gardien de but, est l'étoile du S.-François, suivi de Phil. Watson.

Contre la rapide équipe de la Ligue Mont-Royal, le groupe du Forum opposera le Royal que dirige Gus. Ogilvie. Ce club comprend Jimmy Coulter, ex-gardien de but du Saint-François en 1930 et 1931, Kit Massey Bill McKenzie et Jim Wilson, défenses. Des trois joueurs de défense, McKenzie en est l'as. On peut dire de lui qu'il est dans une classe à part et il fera sûrement la garde pourvu que son club se fasse éliminer. McKenzie terminerait la saison avec les Maroons. Bill est le meilleur joueur de défense amateur de Montréal en ce moment.

Le vainqueur de cette série décrochera le trophée Howard Stewart et rencontrera le champion intermédiaire de la province et pour le privilège de jouer avec le champion des Provinces Maritimes. Le match revanche aura lieu dimanche après-midi, à l'Aréna Mont-Royal. Oscar Benoit, gérant de l'Aréna, annonce que les billets sont déjà en vente et annonce que les prix sont les mêmes que pour les parties de la Ligue Mont-Royal.

Les arbitres seront Jean Sauvé et Billy Bell.

Tournoi de billard au Conseil Lafontaine

Voici le résultat des parties jouées hier soir: MM. D. Allard, 250, J.-A. Marchessault, 172, N. de Tilly, 250, et T. Viau, 239.

Voici dans quel ordre sont classés les concurrents pour les parties jouées jusqu'ici, gagnées et perdues: MM. C. Allard, 3-0; J.-D. Quinn, 3-1; D. Allard, 3-2; N. de Tilly, 3-2; E. Pelletier, 2-2; J.-H. Bernier, 3-3; T.-O. Viau, 1-4; J.-A. Marchessault, 1-5. La première partie de ce soir, entre MM. C. Allard et E. Pelletier, commencera à 7 h. 30, et la deuxième aura lieu à 9 h. entre MM. J.-D. Quinn et J.-A. Marchessault.

Prochain programme de boxe le 20 mars

Nous avons appris, hier soir, au Forum, que le promoteur Alec Moore est à préparer un autre bon programme pugilistique qu'il offrira aux amateurs le 20 mars au vaste amphithéâtre de la rue S.-Catherine ouest.

Nous apprenions en même temps que Johnny Keller sera tout probablement l'un des figurants à ce prochain programme, avec un pugiliste de calibre, comme adversaire.

Le Lachine défait le Mont-Royal, 6-0

Le club de l'hôtel Mont-Royal, détenteur du trophée Pat Lynch, a été éliminé des séries pour le championnat de l'Association Indépendante, hier soir, subissant une défaite aux mains du Lachine par 6 à 0. Le club Ahuntsic a vaincu le Caughnawaga par 3 à 1.

Samedi et dimanche, le Collegian Boy, le Hamel, le Pain Lauzon, le Tougas, les Marchands du Nord et quelques autres clubs se feront la lutte dans ce tournoi indépendant.

Mont-Royal, 0 — Parsons, Booth, MacDonnell, Manner, Williams, Ewing, Smith, Sussey, Heckman, Cadin.

Lachine, 6 — Muir, Fairweather, Brisebois, Galbraith, Demaine, G. Lafontaine, C. Lariviere, L. Lafontaine, Poirier, Robert.

Première période

1—Lachine, Brisebois (Demaine).. .. 4.00
2—Lachine, R. Robert (Lafontaine, Larivière). 13.35

Aucune punition.

Deuxième période

3—Lachine, Galbraith (Brisebois) .. 9.26
4—Lachine, Galbraith 12.32

Punitions: Ewing, Brisebois.

Troisième période

5—Lachine, Brisebois (Larivière, Lafontaine).. 8.30
6—Lachine, Galbraith (Larivière) .. 14.45

Aucune punition.

Caughnawaga, 1 — Norton, Rombough, Jacobs, Snow, G. Lafontaine, Cross, French, Blue, S. Norton, Alfred, Delisle, Desrosiers Ahuntsic, 3 — Hogue, Penstone, Gennett, Nelson, Martineau, Cave, G. Gauthier, J. Gauthier, Ouimet, Michaud, Bird.

Première période

1—Ahuntsic, Martineau (Cave, Nelson).. 5.19
2—Ahuntsic, Martineau (Nelson) 11.35

Punitions: Bennett 2.

Deuxième période

3—Ahuntsic, Martineau 4.20

Aucune punition.

Troisième période

4—Caughnawaga, Desrosiers 9.26

Punitions : Jacobs, Alfred, Rombough, Penstone, Jacobs, Bennett, Rombough, Alfred, Jacobs.

Arbitres: Tally Lanthier et Cy Taylor.

Le Mont Bruno rencontrera le Chambly Canton, demain

Lors du deuxième programme du tournoi provincial, les clubs Mont Bruno Floral et Chambly Canton se rencontreront dans une joute éliminatoire pour la coupe Chevalier-Morin. La partie commencera à 8.30 heures demain soir à l'Aréana Mont-Royal. Une excursion est organisée aux deux endroits pour amener une foule nombreuse de partisans.

Le Chambly Canton, aligne des joueurs très agressifs qui tiennent à offrir une victoire à leur populaire gérant, M. Davignon.

Le Mont Bruno Floral, avec trois joueurs venant de Chambly Bassin, promet de livrer une lutte serrée à ses adversaires. Ce club possède un magnifique record pour la saison 1932-33 et n'entend pas terminer avec une défaite aux mains de leurs plus grands rivaux. Les choses marchent rondement avec les organisateurs Chevalier et Morin.

COURSES A PIEDS

Une course à pieds de Sainte-Thérèse à Pont-Viau aura lieu, le 26 courant. Le départ se fera de l'hôtel Cloutier, et l'arrivée à l'hôtel Vanda.

Inf. Edgar Desjardins, 2117 boulevard Gouin Est ; René Cardinal, 10836 Du Pressoir, Sault aux Récollets.

Inf. Dupont 2918.

Brosseau Company: J. Verrier, 156; D. Dechêne, 152; T. Lambert, 147; J. Demers, 173—628.

Can. National: Gauthier, G., 132; C. B. Morreau, 140; J. Hamel, 166; W. Lambert, 152—590.

Z. Tremblay, 83; A. Dechêne, 163; T. Lambert, 119; J. Demers, 143—508.

G. Gauthier, 150; C. B. Morreau, 162; J. Hamel, 115; W. Lambert, 147—574.

J. Verrier, 75; A. Dechêne, 129; T. Lambert, 158; J. Demers, 153—515.

G. Gauthier, 133; C. B. Morreau, 97; J. Hamel, 133; W. Lambert, 157—522.

Z. Tremblay, 135; A. Dechêne, 104; T. Lambert, 128; J. Demers, 106—473.

G. Gauthier, 136; C. B. Morreau, 123; J. Hamel, 156; W. Lambert, 126—541.

LE RESTAURANT LEROUX

Le club de ballon sur glace Restaurant Leroux a défait le Fitzgibbon par 2 à 1; le restaurant Gosselin par 3 à 1 et il a fait partie nulle avec le S.-Louis de Gonzague.

VICTOIRE DE LA TUQUE

La Tuque—La Tuque a battu le Thread Home par 3 à 1 dans une joute de la ligue provinciale.

Joutes de Hockey

LIGUE NATIONALE

Canadien 3, Montréal 1.
Boston 4, American 3.
Rangers 3, Détroit 2.
Chicago 3, Ottawa 3.

LIGUE INTERNATIONALE

Cleveland à Détroit, contremandée.

Q.A.H.A. INTERMEDIAIRE

La Tuque 1, Granite 1. (Première partie de la série finale).

ACADEMIQUE INTERMEDIAIRE

Mont Royal 3, West Hill 1. Mont Royal remporte le championnat.

ASSOCIATION INDEPENDANTE

Lachine 6, Mont Royal 0.
Ahuntsic 3, Caughnawaga 1.

C.B. SENIOR

Trail 3, Vancouver 0. (Trail gagne la finale en trois parties consécutives).

SASKATCHEWAN SENIOR

Régina 6, Saskatoon 0.

COUPE MEMORIAL

Calgary 6, Trail 0.

NOUVELLE-ECOSSE JUNIOR

Truro 8, Halifax 0. (Truro remporte le championnat).

NOUVEAU-BRUNSWICK JUNIOR

Moncton 10, Campbellton 4. (Moncton remporte le championnat).

N. O. H. A. JUNIOR

Sudbury, 6, New Liskeard, 3. (Sudbury remporte le championnat).

WINNIPEG JUNIOR

Winnipeg 2, Kenora Thistles 1. (Winnipeg gagne la série finale par 2 parties à 1).

PROVINCES MARITIMES INT.

Halifax 2, Charlottetown 2. (Halifax remporte le championnat).

INTERNATIONALE

National de Toronto 0, Davos, Suisse, 0.

PARTIES DE CE SOIR

Q. A. H. A. SENIOR

Royal vs S.-François au Forum. (Première partie de la série finale de deux joutes).

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Windsor.

LIGUE CAN.-AMERICAINE

Providence à Québec.

PROVINCES MARITIMES SR.

Moncton à Halifax.
Saint-Jean à Antigonish.

THUNDER MAY SENIOR

Fort William à Port Arthur.

MANITOBA SENIOR

Selkirk vs Falcon.

O. H. A. SENIOR A

Niagara Falls à Port Colborne.

N. O. H. A. SENIOR

Timmins à Sudbury.

SASKATCHEWAN JUNIOR

Saskatoon à Régina.

La Raquette

LE LAURIER

Le club de raquetteurs Le Laurier s'est rendu à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, et il remercia l'infatigable de sa magnifique réception. Mercredi dernier, il y a eu assemblée générale. Les membres étaient présents en grand nombre. Des questions très importantes furent discutées.

Ce soir, si la température le permet, il y aura sortie en raquettes. Départ angle de la rue Mont-Royal et avenue du Parc, à 9 heures.

Dimanche, le club prendra part aux courses du club Les Coeurs Joyeux, et aura plusieurs représentants. Les membres des deux sections sont priés de se rendre, pour 1 heure 30, angle Première Avenue, Viaurille, et Notre-Dame, et aussi emporter leurs raquettes.

LA FEUILLE D'ERABLE

Ce soir, sortie en raquettes sur la montagne. Tous les membres des deux sections devront se rendre au local du club, 1383A, rue Mont-Royal Est, pour 8 heures 30 précises, où aura lieu le départ. Après la randonnée, retour au local pour finir cette agréable soirée.

AUX COUREURS DU NATIONAL

Tous les coureurs de fond du National sont priés de se rendre au Parc Richelieu, Bout de l'Ile, dimanche le 12 courant, pour 2.00 hres p.m. alors qu'ils participeront à la course organisée par le club Les Coeurs Joyeux.

COURSE A MATANE

Matane — Dimanche le 5 mars avait lieu à Matane une intéressante course de cinq milles en raquettes.

Les coureurs se sont classés comme suit:

1er—Dollard Guy 43.30
2ème—Lucien Bélanger 44.00
3ème—Réal Blouin 44.10
4ème—Antonio Bernier 44.45
5ème—J.-M. Vézina 47.00

Il y eut aussi une course d'exhibition d'un mille parM.Chs-Ang. Ross. Temps: 5.30.

Granby vs Farnham à l'Arena, demain

Faisant partie du second programme organisé par MM. Chevalier et Morin, la partie Granby vs Farnham qui commencera à 9.30 heures, le 11 mars, promet de fournir un match très captivant. Ces deux clubs s'amènent avec un record imposant et de forts joueurs pour défendre leur honneur.

Le Granby, avec Casavant, Fournier, Mitchell, Porter, Aubin et S.-Onge, est assuré de l'appui d'une foule nombreuse des Cantons de l'Est qui feront le trajet à Montréal à cette occasion. Par contre, le Farnham n'en est pas moins redoutable, ayant remporté des victoires sur Iberville, Woodhouse champion de la Ligue des Manufactures, etc. En dix-sept parties, quatorze fois la victoire lui a souri; samedi soir, le Farnham n'entend pas allonger sa liste de défaites et veut faire l'impossible pour vaincre l'adversaire qu'il redoute le plus.

Trois autres parties sont à l'affiche, entre autres la partie qui alignera le Mont Bruno Floral et le Chambly Canton. En plus, les vainqueurs de dimanche soir se rencontreront dans les préliminaires pour le championnat du district de Montréal.

Les skieurs du National se rendront à Shawbridge

La dernière grande excursion de skieurs à Shawbridge est organisée pour dimanche, si la température est favorable. Le départ se fera de la gare de l'avenue du Parc à 9 hrs. Retour à Montréal vers 9.15 p.m.

Tous les membres du National et leurs amis sont cordialement invités à s'y joindre en donnant leurs noms à Marcel Gagnon, Atlantic 0188.

Au Gymnase Beauchesne

Voici le programme de la séance de lutte, ce soir, à 8.30 au Gymnase Beauchesne, 1114 rue Beaubien est, près de Christophe-Colomb.

20 minutes: Jack Larouche, 165 vs Stanly Cordash, 168. 30 minutes: Roger Sauvageau, 156 vs Bob Currie, 152. 45 minutes: Lucien Grégoire, 141 vs Armand Courville, 140. 2 dans 3 à finir: J.-Bte Paradis, 165 vs Aurel Lebel, 167.

L'arbitre sera E. Boucher et l'annonceur F.-X. Narbonne.

EDDY'S OWN DRIVE-UR-SELF

Le club Eddy's Own jouera samedi soir contre le Tourist Tavern à l'Aréna Mont-Royal dans une joute pour le championnat indépendant de la province. La partie commencera à 7½ hrs et sera suivie de trois autres bonnes parties. Le club invite tous ses partisans à venir l'encourager à la victoire. Les billets sont maintenant en vente chez Eddy Archambault, 5554 St-Laurent, DO. 0427.

Etant libre dimanche prochain, le club aimerait à visiter un bon club de la campagne. Pour inf. Lucien Delcourt, gérant, Dollard 8989 ou E. Archambault, Dollard 0427.

LE CLUB DOIRON

Le club Doiron a défait le Palais du Nord par 3 à 1 et la maison Tooke par 5 à 1. Il fut ensuite battu par le Restaurant Ouellette par 7 à 4 mais dans une nouvelle rencontre avec ce même club il fit partie nulle de 2 à 2.

Le Doiron jouera demain soir à 8 h. au par-Laurier, le club Daignesult.

JEUNE VICTORIA

Le Victoria, de Drummondville, a défait le C. P. Tessier par le score de 8 à 2. Il a fait partie nulle de 10 à 10 avec le Canadien Drummondville et a été défait par le Canadien Drummond, 8-1.

CANADIEN MAPLE LEAF

Le Canadien Maple Leaf a blanchi les Canadiens Voltigeurs par 6-0.

NUMEROS DES JOUEURS POUR LA JOUTE S.-FRANÇOIS-ROYAL

S.-François-Xavier		Royal
1—Gagnon	buts	Coulter— 1
3—Gervais	défense	McKenzie— 2
10—Mongeon	défense	Massey— 3
4—Valois	centre	Neville— 7
7—Baril	aile	Delahey— 8
6—S.-Jean	aile	S.-Germain—16

Substituts du S.-François-Xavier : Watson — 11; Archambault — 16; Bourgouin — 8; Easton — 5; Armand — 14; Beauchamp — 12.

Substituts du Royal : Wilson — 11; MacQuisten — 8; J. Kelly — 10; P. Kelly — 5.

Notes de Sport

MONCTON GAGNE

Moncton, 10. — Le Moncton a remporté le championnat junior du Nouveau-Brunswick, ici hier soir, en battant le Campbellton Junior par 10 à 4. Les champions ont gagné la série par le score de 18 à 7.

WINNIPEG TRIOMPHE

Winnipeg, 10. — Le Winnipeg a remporté le championnat junior de la ville de Winnipeg, hier soir, en battant le Kenora par 2 à 1.

PARTIE NULLE

Davos, Suisse, 10. — Le National de Toronto a fait partie nulle de 0 à 0 avec une équipe de hockey locale, hier après-midi.

TURFMAN DECEDE

Prescott, Ont., 10. — Dennis-Joseph Higgins, turfman bien connu, est mort de bonne heure hier, à l'âge de 59 ans.

A ORIENTAL PARK

La Havane, 10. — Polar Sea a gagné sa cinquième course consécutive, ici hier après-midi, décrochant les honneurs de la principale épreuve de la journée.

HALIFAX VAINQUEUR

Charlottetown, 10. — Le Halifax a gagné la série finale pour le championnat intermédiaire des Provinces Maritimes en battant le Charlottetown par 4 à 3.

RUFFINS SIGNE

S.-Petersburg, Floride, 10. — Charles Ruffins, considéré comme le meilleur lanceur des Yankees de New York, a signé son contrat pour la prochaine saison, hier. Babe Ruth et Lou Gehrig sont les seuls joueurs des Yankees qui n'ont pas encore signé leurs contrats. Ruth a pratiqué avec le club, hier. Il attendait l'arrivée du Col. Jacob Ruppert.

BANQUET DU WESTWARD

Le club de football de la Westward A. A. A., organisera un banquet en l'honneur de ses joueurs, demain soir, à 6.30, à l'hôtel Windsor.

WILSON AU CAMP

Miami, Floride, 10.—Hack Wilson, des Dodgers de Brooklyn, est arrivé au camp d'entraînement, hier, et aura une conférence avec Joseph-A. Gilleaudeau aujourd'hui. Joe Stripp et Wilson n'ont pas encore signé leurs contrats.

MILLER GAGNE

Hamilton, Bermudes, 10.—L. Miller, fils, de Montréal, a gagné un match des quarts de finale du tournoi de golf pour le championnat de Belmont Manor, hier. Il a battu C.-B. Webster, de Morristown, N.J., 3 et 1.

LEWIS S'EN RETOURNE

Boston, 10.—Ed "Strangler" Lewis, ancien champion du monde, qui devait rencontrer Gus Sonnenberg à la Havane, demain soir, a contremandé le match, hier, et est parti aussitôt pour Los Angeles. Il a déclaré qu'il s'était blessé au cours de son entraînement et qu'il s'en allait se rétablir.

ANGLAISES EN FINALE

Belleair, Floride, 10.—Diana Fishwick, et Barabara Pyman, d'Angleterre, jouent aujourd'hui dans la finale du tournoi de golf pour le championnat féminin de Belleair.

A HIALEAH PARK

Miami, Floride, 10.—Crapshooter, à W.-N. Adriana, a décroché la bourse Lakeworth, hier après-midi, à Hialeah Park.

TRURO VICTORIEUX

Truro, 10.—Le Truro a remporté le championnat junior de la Nouvelle-Ecosse, hier soir, en gagnant la série finale contre le Halifax, par 14 à 4.

FRY VICE-PRESIDENT

Edmonton, 10.—W.-A. Fry, de Dunnville, Ont., a été élu vice-président de l'Union Athlétique Amateur du Canada, hier soir.

DANS LES LAURENTIDES

La grosse bordée de neige qui est tombée mercredi et hier, favorisera beaucoup les skieurs qui se rendront en fin de semaine à Shawbridge, Piedmont, Mont-Rolland, S.-Marguerite, Val-Morin, S.-Agathe et S.-Jovite.

LOUISVILLE SOUS SEQUESTRE

Louisville, Ky., 10. — Le club de baseball Louisville de l'American Association a été mis sous séquestre, hier. Thomas-A. Barker, un avocat local, dirigerait le club, cette saison.

ATHLETIQUES VAINCUS

Fort Myers, Floride, 10. — Les Yannigans ont vaincu les Athlétiques de Philadelphie, hier, par 7 à 4, dans une joute disputée au camp d'entraînemeit.

IL FAUT UN CHAMPION

Ottawa, 10.—A moins que la Ligue Sénior d'Ottawa ne proclame son champion ce soir, le club Brockville sera proclamé champion sénior de l'Association de hockey d'Ottawa et du district.

SUDBURY CHAMPION

New Liskeard, Ont., 10. — Le Sudbury, qui a remporté le championnat junior du Dominion, l'an dernier, est aujourd'hui champion de l'Association de hockey amateur du nord de l'Ontario, pour avoir battu hier soir le New Liskeard par 6 à 3, gagnant ainsi la série finale par 10 à 3.

MONT-ROYAL GAGNE

Le West Hill High School a subi une défaite aux mains du Mount Royal High School par 3 à 1, hier soir. Cette dernière équipe a gagné la série par 3 à 2, et a remporté le championnat intermédiaire de la ville.

EDMONTON CHAMPION

Toronto, 10—Cliff Manahan et son club le Royal d'Edmonton, ont gagné, hier le trophée Macdonald Brier, emblème du championnat de curling du Canada, battant le club représentant le Manitoba par 11 à 3.

BROWNING VAINQUEUR

Toronto, 10—Joe Malcewicz, Utica, a perdu aux mains de Jim Browning dans un match de lutte qui a duré deux heures, ici hier soir. Plus de 9 500 personnes ont assisté à ce match intéressant. Dans la semi-finale, Earl McReady Amulet, Sask., a vaincu Sol Slagel, Topeka, Kan., en 18 minutes. Dans un autre match, Howard Cantonwine a annulé avec Sandor Szabo, Hongrie.

SCHMELLING vs BAER

New-York, 10—Jack Dempsey a déclaré qu'il "avait décidé" d'organiser un combat de 15 rondes entre Max Schmelling et Max Baer, au Stadium des Yankees, le 1er juin ou le 8 juin. Cette rencontre aura probablement lieu avant celle de Sharkey-Carnera.

UNITY CHAMPION

Saskatoon, 19—Le club Unity a remporté le championnat intermédiaire de la Saskatchewan, hier soir, et rencontrera le vainqueur de la série Colombie-Britannique-Alberta pour le championnat de l'Ouest du Canada, à North Battleford, mardi et jeudi de la semaine prochaine.

LUSCAR CHAMPION

Medicine Hat, Alberta, 10—Les Indiens de Luscar, champions intermédiaires de l'Alberta et le Kimberley, champion de la Colombie Britannique, joueront la deuxième partie de leur série, demain soir. Hier soir, les deux clubs ont fait partie nulle de 2 à 2.

JOUTES REMISES

Détroit, 10. — A cause de la rareté de l'argent causée par la fermeture des banques, le Cleveland et le Détroit ont décidé de contremander les deux parties qu'ils devaient jouer ce soir et demain. Ces deux parties sont des joutes régulières de la Ligue Internationale.

DUPUIS VAINQUEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Joseph d'Alma.—Voici les résultats du derby de chiens qui eut lieu ces jours derniers entre S.-Joseph d'Alma et S.-Coeur de Marie et retour, soit une distance de 19 milles: 1er, Léger Dupuis, Roberval, 1-17-20; 2. R. Morin, Mistassini, 1-23-40; 3. Donat Gélinas, Dolbeau, 1-27-9; 4. Gustave Gagnon, Alma, 1-27-10; 5. R. Simpson, Pointe Bleue, 1-27-30; 6. Léon Harvey, Alma, 1-31; 7. Jos. Bouchard, Alma, 1-32-40; 8. Nap. Marois, Dolbeau, 1-33; 9. René Harvey, S.-Jérôme, 1-38-35; 10. Romeo Tremblay, S.-Nazaire, 1-44-30.

Angrignon veut un match-retour

Il veut une autre chance de s'attaquer à Jacques Trudeau.

PROCHAINE LUTTE

René Angrignon, qui doit lutter lundi prochain au Club International contre Pit Goyer, est rétabli de l'accident dont il a été victime mardi dernier contre Jacques Trudeau.

"Je ne m'attendais pas à une attaque de la sorte de la part de Trudeau, de nous faire remarquer Angrignon, car l'été dernier, lorsque j'avais lutté contre lui nous avons fait nul de 30 minutes et il avait lutté en parfait gentilhomme, mais je ne puis en dire autant de la semaine dernière, et maintenant qu'il a changé son style et que je le sais, je vais demander au promoteur Deslongchamp de m'accorder une autre rencontre avec lui aussitôt qu'il pourra le faire".

La rencontre de lundi prochain entre Goyer et Angrignon est limitée à 30 minutes et comme une demi-heure n'est pas bien longue pour des hommes de cette catégorie on peut être assuré que ce combat se fera en vitesse. Il y a longtemps que Goyer ambitionne de rencontrer Angrignon: nul doute qu'il fera tout son possible pour démontrer à ses partisans de S.-Laurent qu'il est de taille à rivaliser avec n'importe quel homme de sa classe, même l'aspirant au championnat poids-léger René Angrignon. Fred Lebel, l'autre très logique aspirant au championnat poids-léger, est tout à fait surpris de la manière de parler de son adversaire de lundi prochain, Jos. Levasseur, de Québec.

"Il me semble que Levasseur est à peu près certain de venir chercher une victoire ici, lundi, de la manière dont il parle dans les journaux. Eh bien! monsieur le champion de Québec, sachez qu'ici à Montréal on ne gagne pas nos rencontres dans les journaux et vous vous apercevrez lundi qu'il est plus facile d'obtenir une victoire sur le papier que sur le matelas. M. Levasseur, laissez-moi vous dire que le promoteur Deslongchamp ne m'a jamais fait autant plaisir que lorsqu'il m'a demandé de faire un match avec vous. Je veux profiter de cette occasion pour montrer à mes amis ce que je peux faire et s'il y a moyen, je vous battrai plus vite que ne l'a fait René Angrignon, au commencement de l'hiver.

Stockton rencontrera Tesluck, lundi à Verdun

La séance de lutte de lundi soir à la Legion Hall, 4638 Verdun, près de la Première avenue, promet d'être très intéressante. La direction offre pour la circonstance des rencontres entre lutteurs mi-lourds.

La finale mettra en présence Graham Stockton, de Verdun, contre Alex Tesluck, champion polonais. Stockton qui a remporté une victoire sur Fred Brunode, l'automne dernier, au Marché S.-Jacques, n'est pas toujours doux, mais cette fois il rencontrera un homme qui ne s'en laisse pas imposer et qui pourra remettre le change au besoin.

La semi-finale suscite aussi beaucoup d'intérêt étant donné qu'elle mettra en présence Rolland Labrie et Jean-Baptiste Paradis, ex-champion du monde. Le programme au complet sera comme suit:

20 minutes ou une chute: Jean Lanoix vs Alex. Boyer.

30 minutes ou une chute: Rémi Fontaine vs Eddie Marquette.

Semi-finale, 45 minutes ou une chute: Rolland Labrie vs J.-B. Paradis.

Finale, 2 dans 3 à finir: Graham Stockton vs Alex Tesluck.

Le premier match commencera à 8 h. 30 et comme toujours il y aura cinq prix de présence.

Dix-sept joueurs sont encore récalcitrants

New-York, 10—Leur humeur apaisée par la crise financière des dix derniers jours, les derniers récalcitrants du baseball professionnel s'empressent de regagner pour la plupart les camps d'entraînement du sud des Etats-Unis, mais il reste encore une équipe d'étoiles, ayant à sa tête Babe Ruth et Lou Gehrig, qui persiste à défier les fléaux de la dépression et les foudres des propriétaires de clubs.

Quelle influence, par exemple, pourrait exercer dans la course au championnat, l'absence de joueurs comme ceux qui se font encore tirer l'oreille soit dans la Ligue Américaine soit dans la Ligue Nationale?

Premier but: Lou Gehrig (Yankees), Don Hurst (Philadelphie) et Harley Boss (Cleveland).

Deuxième but : Frankie Frish (S.-Louis).

Arrêt-court: Bill Urbanski (Boston).

Troisième but: Joe Stripp (Brooklyn).

Voltigeurs: Babe Ruth (Yankees), Hack Wilson (Brooklyn), Dick Porter (Cleveland) et Vince Barton (Chicago).

Lanceurs: Wes Farrell et Hudlin (Cleveland); Lloyd Brown, Bump Hadley (S.-Louis); Dazzy Vance et Lindsey (S.-Louis) et Larry Benton (Cincinnati).

De tous ceux-là le joueur dont le refus de signer est le plus surprenant est Bill Urbanski, le rapide arrêt-court des Braves, autrefois du Royal de Montréal, qui est un des rares joueurs des ligues majeures à qui on a offert une augmentation de salaire pour la prochaine saison.

Son refus a tellement courroucé McKechnie, le gérant du Boston, qu'il a bien envie de dire à Bill de rester tout l'été à raser ses clients dans son salon de barbier de Perth Amboy, N.J.

Les Jeux de l'Empire auront lieu à Londres

Londres, 10.—Les Jeux de l'Empire Britannique auront lieu ici en 1934. Les Jeux ont été disputés à Hamilton, Ont., en 1930, et cette année, ils devaient avoir lieu en Afrique du Sud.

Les athlètes se disputeront la palme dans les courses à pieds, le cyclisme, les quilles, la boxe, la lutte et la natation.

Le Granite et le LaTuque font partie nulle, 1 à 1

Québec, 10. — Le Granite de Québec et le LaTuque ont fait joute nulle de 1 à 1, ici hier soir, dans la première partie d'une série de deux pour le championnat intermédiaire de la province de Québec. La deuxième partie aura lieu dimanche à LaTuque. Le vainqueur de cette série rencontrera le champion sénior provincial la semaine prochaine.

Amy et Genois ont scoré hier soir.

Sommaire:

LaTuque: Boldue, Hanrahan, Mongrain, Braithwaite, S. Lajoie, Genois, Lapointe, Wilkins, R. Lajoie, Rioux.

Granite: Cauchon, J. Leclerc, L. Leclerc, Henry, Gravel, Amy, Nadeau, O'Connell, Quinn, Duffy, Munroe.

Arbitre Leo Heffernan, Montréal.

Première période

1—Granite — Amy-Henry 10.30

Punitions: Tanrahan, Nadeau.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: O'Connell, Quinn, Hanrahan.

Troisième période

2—LaTuque — Genois-R. Lajoie .. 12.28

Aucune punition.

LIGUE PAIN MODERNE

Samedi soir, le 11 mars, aura lieu la première partie de la série du Pain Moderne. Cette série, consiste en trois rencontres entre les opérateurs, et les vendeurs, pour la coupe Poirier offerte par le gérant des ventes, Paul Poirier.

WOODHOUSE & CO. LIMITED

Grande Vente de Complets sur Mesures

La vente de complets sur mesures de Woodhouse mérite votre attention immédiate. Venez voir. Un coup d'oeil vous suffira pour comprendre qu'il s'agit ici de quelque chose qui n'a jamais été accompli auparavant. Vêtements en tissus à la dernière mode du printemps confectionnés sous notre surveillance directe. Vous agiriez sagement en profitant de cette valeur merveilleuse à un prix étonnamment bas.



$2.50 comptant assurent la livraison à tous ceux dont le compte est approuvé.

$16.95

$2.40 par mois pendant six mois pour payer le solde. Absolument pas d'intérêt.

10 caractéristiques de qualité

Poches Bartell
Coutures en soie
Revers Hymo
Bride rabattue en feutre
Renfort de bord en feutre retréci
Fond en feutre
Collet piqué à la main
Renfort aux poches
Toile irlandaise pure et rétrécie
Protecteur de devant en Silésia.

- Les plus beaux worsteds anglais
- Les plus beaux tweeds anglais
- Flanelles anglaises
- Croisés Irlandais
- Serge botany anglaise épaisse, bleue

WOODHOUSE & CO. LIMITED

— *Les Grands Marchands de Meubles Britanniques*

105, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Affiliée à The British and Colonial Furniture Co. Limited, et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

A votre service ! La petite annonce dans la "Presse" rend d'immenses services à tous, puisqu'elle met en rapport le vendeur et l'acheteur

CLASSIFICATION ET TARIF

Accordeurs de pianos.. 37
Achats de créances... 93
Accessoires d'auton ... 70
Adoption ... 33
A échanger ... 94
Agences demandées... 6
Agents demandés.... 8
A louer ... 17
Ameublements ... 77
Animaux ... 69
Agences de Placement 7A
Appartements à louer 15
appartements à vendre 100
Appts demandés ... 14
Appts meublés à louer 16
Argent à prêter ... 98
Argent demandé ... 97
Argenterie, nickel.... 39
Articles de ménage... 78
Articles de sport 76
Associés demandés.... 7
Autos-Camions ... 72
Autos à louer ... 73
Autos à vendre..... 71
Autos demandées..... 74
Aux malades ... 40
A vendre, divers ... 75
A vendre ou à échanger 95
A vendre ou à louer . 96
Aviation ... 41A
Avis de responsabilité 41
Bateaux et Engins 42A
Bicycles, Motocyclettes 79
Bijouteries ... 42
Blanchissage ... 9
Bois et charbon ... 80
Bonbons, pâtisserie.... 43
Brevets ... 44
Broderies ... 78A
Brûleurs à l'huile..... 78B
Buanderies ... 45
Bureaux à louer 18
Cadres et Miroirs.... 46
Calendriers ... 47
Camionnage ... 48
Cartes postales ... 49
Chambres à louer 19
Chambres demandées 20
Chambres et pension . 21
Cha. et pension dem. 22
Cha. pension d'enfants 23
Chambre pension d'été 24
Cha. pens. d'été dem. 25
Change pour change.. 80
Chevaux et voitures.. 81
Coiffeuse ... 11
Collection ... 81
Commerce à vendre... 82
Cottages à louer 36
Cottages à vendre.... 102
Cottages demandés.... 101
Cottages meub. à louer 26A
Cott. meub. à vendre 102A
Cours, femmes, filles.. 10A
Co.-Associé demandé.. 8A
Démolisseurs ... 83
Disparus ... 84
Divers ... 85
Professeurs ... 86
Profession demandée fem 3
Position demand. hom. 1
Profession ... 114
Propriété ca. à vendre 106
Radios ... 91
Rembourrage ... 88
Réglements dettes.... 89
Réparations ... 86
Résidences d'été dem. 24
Salle à louer ... 35
Service domestique.... 12
Suggestions ... 74A
Terrains à vendre.... 110
Terrains à louer 108
Terrains demandés... 109
Terres à vendre 112
Terres à louer 113
Terres demandées.... 111
Transports ... 87
Vêtements ... 92

PIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, REMERCIEMENTS, OFFRANDES DE MESSES, DE FLEURS, DE SYMPATHIES; BOUQUETS SPIRITUELS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 50c, par insertion. Pour autres détails, voir colonnes de ces avis dans une autre page.

EMPLOIS DEMANDES, 2 centins par mot avec minimum de 30c ou 16 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 60c et de quinze mots par insertion.

EN-TETE EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

Montréal, 9 juin 1933. la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

BON tapisseur 1.50, chambre garantie, plafond 1.25, blanchi. FR. 3077. 0—122-2

1 POSITION DEMANDEE, HOM.

COUPLE responsable prendrait conciergerie connaissant plomberie et peinture. S'adresser CAlumet 4873J. 1—120-4

JARDINIER-chauffeur d'expérience, cherche place. S'ad. 2115 rue Clarke, chambre 6. 1—122-2

TOUT ouvrage de peinture, décoration, imitation. Aussi, ménage, murs, plafonds. Ouvrage garanti. AMherst 2881. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

BONNE fille campagne, références ville, désire position, maison privée ou hôtel. YOrk 5675w. 2—

CUISINIERE, fille générale, désire position, premières références, ville ou campagne, WIl. 4696. 2—

CUISINIERE générale âgée demande position maison privée, références. Harbour 1310. 2—

DAME désire position chez personne seule. Appeler vendredi matin à 9 heures. Différer 3643. Appelez samedi matin à 9 hrs. 2—

DAME demande position ménagère ou cas de maternité, bonnes références. CHer. 9791. 2—

DAME française demande lavage, repassage, livraison domicile. LA. 8368. 2—

FILLE désire position dans famille sans enfant. CH. 5389. 2—

FILLE désire position ouvrage général. AMherst 7004. 2—

FILLE campagne, position maison privée, références. CLairval 8364w. 2—

GARDE-MALADE recommandée, cas tour, nuit, prix modéré. Harbour 1310. 2—

GARDE-MALADE prendra maternité, cas généraux, prix réduit, MArquette 9013. 2—

GARDE-MALADE graduée désire cas privé, position permanente. AM. 5741. 2—

JEUNE fille bonnête désire, emploi chez dame âgée seule, légers travaux de ménage, salaire raisonnable. FR. 2371. 2—

STENO-DACTYLO active, compétente, demande position, salaire modéré. DOllard 4028. —118-6

VEUVE d'un âge moyen, honnête et fiable demande emploi chez personne seule. Mme L. Duval, 179 Ave Verdun. 2—121-2

3 ELEVES DEMANDES

LE STUDIO MONTCALM Enr. a une ouverture pour deux étudiants qui désirent apprendre à finir portraits artistiques. S'ad. entre 2 hrs et 8 hrs à 1491 Ste-Catherine Est. 3—

PROFESSEUR culture physique, prix spécial, domicile. EL. 3619. 3—

PROFESSEUR René Savoie, I. C. I. E. B. A. B.S.A., brevets cours classique, commercial 1448 ouest, Sherbrooke PLateau 4717 3—76-1-mM-J-9

5 AGENTS DEMANDES

25 VOYAGEURS pour ville et campagne, pour vendre à domicile, tables brevetées de 9 jeux, bonne commission, tout ou soir. Bisson, 316 Bourget, WIl. 9300. 5—122-1

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé immédiatement, petit capital, nouveau système de garage, service jour et nuit, débossage, peinture, mécanique, appointement. CHerrier 2691, 1975 Dorion. 7—

FORMATION, organisation, compagnie liquidation, réorganisation sur nouvelle base, 20 St-Jacques Est. Chambre 4. 7—122-2

8 HOMMES, GARÇONS, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 8 256-n

AU CHAR et 50.00 désirerait homme sérieux avec 35.00, ouvrage année, bon salaire. 2015A Panet. 8—

AGENTS demandés pour la vente d'un excellent article pour l'or, l'argent, le cuivre, l'aluminium, boiseries, etc., à bas prix et se vendant facilement. Echantillons gratuits. United Sales, 2 Bresdalbane, Toronto 8—119-4n

BON chef cuisinier ou cuisinière faisant cuisine Canadienne, bonnes références. S'adresser 23 Broadway, tél le soir Pointe-aux-Trembles 213. 8—

HOMMES actifs demandés pour conduire le commerce mondialement connu de Service à domicile Rawleigh dans le Comté. Personnes actives peuvent gagner $25 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W. T. Rawleigh Co., Ltd., Dépt. CN-79-S, Montréal, Canada. 8—3,4,10,11,17,18,24,25

GAGNEZ $10.00 à $20.00 et plus par semaine, en cultivant champignons dans caves, granges et hangars, toute l'année. Expérience pas nécessaire. Nous achetons votre récolte. Livret illustré gratuit. Royal Mushroom Company, Dept. 1, Montreal. 8—6,8,10,13,15

HOMME énergique pouvant se qualifier dans les ventes, trouvera position à l'année, s'adresser à M. Meunier, 4281 Sainte-Catherine Est, de 9 à 11 a.m. 8—121-3

HOMME demandé avec petit capital. Aura position immédiatement. Gros salaire. Argent garanti. 1562 Dorchester Est. 8—

HOMME pour service de radio avec char et tester demandé immédiatement. Canadian National Radio, 6207 St-Hubert. 8—

CINQ HOMMES

Emploi continu dans le service des ventes d'une grande entreprise manufacturière canadienne pour cinq hommes ambitieux. Doivent avoir bonne apparence et vouloir travailler fort pour réussir. S'ad. personnellement 428 University Tower. 8—hF

JEUNE homme avec 350.00 argent garanti pour bureau collection immeuble. Caster 95 La Presse. 8—122-2

SI vous désirez désirez plus d'argent et de l'ouvrage facile, favorisez vos amis et connaissances avec le meilleur et unique service jamais offert à la population de Montréal. Pas d'inquiétude, pas de dépenses, revenus considérables. Voyez M. Gratton à Plumbery Protective Service, 1260 Université, Ch. 33, entre 4 et 6 p. m. lundi ou mardi. 8—122-2

VENDEURS pour compagnie d'assurance-vie, accident, maladie, chance d'avancement, pour l'homme qualifié, gérant, 3406 St-Denis. 8—

VENDEUR d'expérience dans sollicitation à domicile. Bonne chance d'avancement à l'homme qualifié. Tél. DOllard 2489. Ouvert jusqu'à 9.00 heures ce soir. 8—

VENDEURS expérimentées avec automobile préféré, prospects fournis, commissions libérales payées immédiatement. La Liberté, 3735 Notre-Dame Ouest. 8—

VENDEUR de chars usagés demandé. Inutile de se présenter sans expérience. P. Pelletier, 1448 Dorchester ouest. 8—121-2

9 ECOLES DE METIERS

APPRENEZ le métier de barbier en quelques semaines. Facilités de paiement. Modern Barber School, 1107 rue St-Laurent, Montréal. 9—118-6

APPRENTIS barbiers demandés. Quelques semaines suffisent. Positions assurés. Diplôme. Termes faciles. Etabli depuis 40 ans. Ecole Moler, 914 S.-Laurent. 9—118-6

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Organisation la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile Programme cours le 13 mars. Venez ou écrivez 200 Ouest, rue Sherbrooke 9—93-319

HOMMES, garçons et demoiselles. Oubliez pas que la meilleure place pour apprendre métier barbier, avec prix spécial est chez Arthur Moreau, 930 St-Laurent. 9—118-6

10 FEMMES, FILLES, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 10 256-n

COUTURIERES demandées. En écrivant donner numéro de téléphone. Ecrire à Case 89 La Presse. 10—

DRAPEUSES d'expérience demandées immédiatement. S'adresser à Victoria Hat Mfg. Co. Ltd., 448, rue Ste-Hélène. 10—122-2

OPERATRICES de paille demandées. S'ad. à Justine Hat Mfg Co. Ltd., 627 rue Notre-Dame O. 10—

VENDEUSES, pouvant rencontrer femmes d'affaires et employées de magasin. Chance d'avenir, gérant, 3406 St-Denis. 10—

VENDEUSES SERIEUSES pour ventes extérieures faciles. Article $2.95, donnant bénéfice commission 0.75 sous. Se présenter 10 hrs à midi et 2 à 5 p.m., chambre 314, édifice Amherst. 10—122-2

11 COIFFEUSES

A BAS petit salaire. Prix spécial, coiffure culture de beauté enseignés par experte. Salon Marvel, 8 Ste-Catherine Est. 11—118-6

ACADEMIE coiffure cours complet 15.00 diplôme garanti, position, termes faciles jour et soir. Coiffure gratis 2005 Chambly, près Ontario. FRontenac 1535 11 110-N.O

APPRENEZ cours complet, méthode rapide, 8 jours, position garantie, diplôme. Ecole Mme Blanche, Harbour 9745. 11—121-6

COIFFEUSE demandée, doit savoir faire les ondulations Marcel et avec le doigt et parler un peu l'anglais. 4610 ave du Parc. 11—

COIFFEUSE d'expérience demandée, bilingue, disposant d'un appareil pour permanent. 5904 Sherbrooke Ouest. 11—

COURS coiffure, saisire en apprenant; coiffure gratis Madame Boyer 94 Ste-Catherine Ouest, LAncaster 5344 11 51-306

ONDULATION Marcel gratis, pour appointement, s'ad. HArbour 9463. 11—

12 SERVICE DOMESTIQUE

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie 12 258-n

JEUNE fille pour garder trois à quatre jours par semaine, demeurant dans les environs. S'adresser 4692 Boyer. 12—

JEUNE FILLE 15 ans, pour deux personnes, devra coucher chez elle $2.50 semaine. Références 775 Mont-Royal Est. 12—

SERVANTE générale, famille deux personnes, sachant faire un peu cuisine, références exigées, 6913 Chateaubriand. 12—

13 ON DEMANDE A LOUER

BATISSE ou grande salle demandée, convenable pour club social, centre de la ville. Ecrire 969, 7e ave Verdun. 13—121-2

DEMANDE maison chauffée meublée 5 appts, bas, dans paroisse St-Louis de France. Tél. FRontenac 6859. 13—

DEMANDE à louer, nord ville, près école garçons, un bas, logis moderne, 5 à 6 pièces séparées, planchers bois franc, cave cimentée, cour seule, garage, ménage fait, possession immédiate, paiera 12 mois loyer d'avance, faites offres avec détails, 517 Marie-Anne Est. 13—121-3

OUTREMONT ou environs, Blvd St-Joseph Est, 5 ou 6 pièces séparées, chauffées, 2ème ou bas, avec cave, au plus 35.00, bon locataire. Ecrire 1489 Mt-Royal Est. 13—

PLAIN-PIED demandé, chauffé, cinq grandes pièces, éclairées, Boulevard St-Joseph entre St-Denis et Papineau. Loyer 30. A 35.00. Téléphoner HArbour 4281 entre 9.15 a. m. et 12.00 p. m. 13—

3 OU 4 PIECES séparées bon marché, ménage fait, 5 minutes théâtre Papineau. CHerrier 1700. 13—

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

AHUNTSIC, appartements Jean Guy, 10761 Grande Allée, 4 et 5 pièces chauffées, eau chaude à l'année, garde comprise, taxes de l'eau et du frigidaire payées, de $35.00 à $45.00. Moderne. DUpont 3494, DUpont 3124. 15—121-3

APPARTEMENTS THERESE, 451 Boul. St-Joseph Est, 3 4 pièces, frigidaires, incinérateur, lit Murphy, eau chaude, concierge. 15—120-5

AVE METCALFE 156 au sud de Sainte-Catherine 5 pièces eau chaude WEllington 6683. 15—121-3

BONS appartements modernes, un à six pièces, dans les meilleures parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques ouest. HA. 2185. 15—1,3,6,8,10,13,15

J. - T. - Z. PATENAUDE

Bureau : 5040 Ave du Parc, Tél. DOl. 4545 le soir, DOllard 6968. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $30.00 et plus. 15—116-L,V,S,F

MILGROVE

4558 Ste-Catherine Ouest, 4 chambres, cuisine, bain, frigidaire, concierge, très moderne. 15—122-2F

ONTARIO, coin Sanguinet, 1737—5 chambres, chauffé, bain, ménage fait. Prix réduit. 15—122-2

16 APPTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS LAFAYETTE

Une et deux pièces meublées, frigidaire, cuisine, bain, service du concierge, 2000 McGill College. 16—8,10,11F

APPARTEMENTS Richelieu, 1544 rue Stanley, chambre double, bain, cuisinette, conciergerie, accommodation pour touristes, aux bas. MA. 1934. 16—117-6

APPARTEMENTS Castle, 5249 Ave. du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—117-26

"BIRMINGHAM", une, deux, trois pièces, $25 à $40 par mois, meublées à neuf, décorées ou non meublées, cuisinette, frigidaire, chambre de bain en tuiles, poêle à gaz, taxes d'eau, d'adr. au concierge, appt 7, 366 Ontario ouest. HArb. 7062 ou LAn. 8671. 16—122-2

BLVD ST-JOSEPH Est, 400, Joli appartement, gaz, éclairage payés. Demandes concierge, téléphone PLateau 0952. 16—

DESERY 3520, près Sherbrooke, quatre pièces meublées, neuf, chambre bain, 5.00 par semaine. Harbour 3913. 16—

DROLET, près Roy, 2 appts meublés, chauffés, gaz, électricité fournis, 329 Roy. 16—120-3

MENTANA, 3685, une et deux pièces, cuisinette, gaz, électricité, téléphone gratis. 3.00 à 7.00 semaine. 16—

MOUNTAIN, 1436, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité, compris, concierge. 16—118-6

ST-DENIS 1043, appt deux pièces très bien meublées, cuisinette, eau chaude, tout le confort 16—121-2

ST-HUBERT 1156, nouveaux appts, chacun, eau chaude, cuisinette, baignoire, douche, pharmacie, balcons, solariums, cordes. 16—118-6

ST-HUBERT 1039, appts, meublés avec poêle à gaz. S'ad. au concierge. 16—122-2

ST-HUBERT 1771, vivoir, cuisinette, bain, foyer réduit, comprend gaz, électricité, glace. 16—122-2

SHERBROOKE Est, 3 appts, gaz, électricité, concierge, meublés; taxes payées, eau chaude. Téléphones AMherst 2636. 16—8,10,11

SHERBROOKE, coin St-Denis, Appt Balaberry et 825, Sherbrooke, voisin St-Hubert, une, deux, trois chambres, cuisine, bain. 16—121-3

UNE OU DEUX pièces avec balcon, cuisine, chambre de bain, 1039 St-Hubert. 16—122-2

17 A LOUER

SALON de barbier non meublé. Pour information s'adresser à 7156 Chemin Côte-des-Neiges. 17—115-8

18 BUREAUX A LOUER

BUREAU avec grand entrepôt à louer ou à vendre, adresser Albert Thinel, St-Jérôme. 18—122-3

ST-JACQUES ouest, 210, suite de deux bureaux privés et grande salle d'attente. Yorkshire Insurance Co. HArbour 1711. 18—118-12

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, petites, grandes chambres, un ou deux lits, poêle à gaz, chauffé eau chaude, confort, maison tranquille. Personne seule 1.50, 2.00, couple 2.00, 2.50, 3.00, 3.50. 1016 St-Dominique, 911 Hôtel de Ville, 1018 St-Timothée. 19—

A 6 MONTEE DU ZOUAVE près St-Denis Sherbrooke, belle chambre ensoleillée, poêle, fort chez-soi. 19—122-2

AVENUE LAVAL, 3451, près carré St-Louis, chambres avec confort du chez-soi. Possession immédiate. 19—

BELLES chambres sur devant, gaz, eau chaude, téléphone, 2.00, 2.50, 3.00. — 292 Ontario Est. 19—121-3

BELLE CHAMBRE sur devant avec tout confort, petite chambre, 3.00, près Ontario, 2015 St-Denis. 19—

BLVD ST-JOSEPH, chambre ensoleillée, confortable, belle localité, système chauffage, 2.00, 2.00 et 4.00. DOllard 3625. 19—

CHAMBRES, 2.00, 2.50, 3.00, gaz, eau dans appt., confortable, 376 Mont-Royal, coin St-Denis. 19—

CHAMBRE très moderne, eau chaude, douche, famille privée, pour personne distinguée, 4330 Delorimier, appt. 3. 19—121-2

CHAMBRE à louer chez personne seule, désire personne respectable, 879 Demontigny Est. 19—

CHAMBRES 2.00, 3.00, 4.00, salon 5.00, poêle gaz, tout confort. 1040 S.-Denis. FR. 5690. 19—

DELORIMIER, 4141, pension si désirée, maison respectable. 19—

EAU, glacière, gaz, dans chambre, lingerie fournie, grande et petite. 1002 Ontario, 1903 S.-Timothée. 19—

GRANDE chambre ou salon double, garde-robe, bien propre, tout confort, famille privée. 4061 Mentana. 19—

GRANDE chambre, kitchenette, étage du bain, autres petites chambres, 2.00, 3434 Ste-Famille. 19—

GRANDE et petite chambre, 3.00, 2.50, 3.50, avec gaz. Pas de déménagement, 1572 rue S.-André. 19—

MONT-ROYAL, 821, près St-Hubert. Belle chambre sur devant, 2.50. Possession immédiate. 19—

MONTCALM 1890, 2 chambres, réduites, 1 devant 2.00, 1.50, chez famille sans enfant. FRontenac 7517. 19—

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 19—8,10

ONTARIO Est, 1805, coin Papineau. Belles grandes chambres en avant, 3.00, 4.00 avec gaz. 19—

PETITES ou grandes chambres meublées, dans maison tranquille. Vrai chez-soi. S'adresser 1467 St-André. 19—

S.-ANDRE 2039 près Ontario, chambre en avant, confort chez-soi. Possession immédiate. 19—

ST-ANDRE, 3764. Grande cuisine, grande chambre sur devant, ménage fait, pas enfant. FRontenac 3496. 19—122-2

ST-DENIS 1042, chambre, lavabo, confort, tranquille, prix raisonnable pour couple ou monsieur âgé, distingué. 19—118-6

ST-DENIS 3444, près Sherbrooke, belle chambre salon (bay window), boudoir, balcon. Prix modéré. LAnc. 2925. 19—

STE-ELISABETH, 1194. Chambres devant, système eau chaude, téléphone, gaz désiré. 3.00, 3.50; maison tranquille. 19—122-2

ST-LAURENT, 958. Jolie chambre pour deux et petite, prix réduit, gaz, tranquillité. PLateau 6492. 19—

SALON double à louer, bon marché, 4026 St-André. 19—

SHERBROOKE Ouest, 100. Chambre richement meublée, étage du bain, et téléphone dans famille distinguée. 19—6,8,10

SHERBROOKE ouest 177, magnifiques chambres. Bain, douche, parking. Un ou deux, $2.50, $4.50. Tout confort. 19—7,9,10,11

SHERBROOKE EST 847, appt 3, grand boudoir confortable, pension si désirée bas prix. FRontenac 8481. 19—

SHERBROOKE Est 1894, téléphone Cherrier 2082, chambres meublées ou non meublées avec usage de cuisine. 19—

4 PIECES modernes, frigidaire, incinérateur, coin de rue. 1300 Gilford. FR 6419. 19—

20 CHAMBRE DEMANDEE

CELIBATAIRE demande chambre, propre, tranquille, prix raisonnable, dans petite famille, située entre St-Denis, St-André, Demontigny, Dorchester. Ecrire A. B., 1099 St-Denis. 20—

21 CHAMBRE ET PENSION

AU CHEZ-SOI paisible, 1218, rue Berri, 5.00 par semaine et plus, suivant chambre occupée. 21—

BELLE chambre à louer avec pension première classe, dans famille privée canadienne-française distinguée 5030 Avenue d Parc 21—141-v.s

CARRE ST-LOUIS 124 grande chambre un ou deux messieurs, lavabo, eau chaude Prix modéré. 21—122-2

CHAMBRE et pension 1ère classe, lavage, toutes améliorations modernes, bon marché, 187 Rachel, PLateau 8342. 21—

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

BONNE pension pour bébés, soins attentifs, avons jolis bébés à donner en adoption. DU. 4752. 23—122-3

BONNE pension, prix modéré, soins attentifs, 1190 Champlain, AMherst 8200. 23—

PERSONNE recommandée, prendra enfants en pension, soins maternels. FRont 6858. 509 Dufresne. 23—

26 COTTAGES A LOUER

CHERRIER, 947, coin Mentana, cottage chauffé, 9 appts, éclairés, fixtures électriques, poêle à gaz, glacière, cave cimentée, 65.00. AMherst 5831. 26—

JEANNE-MANCE, 5381—7 pièces, planchers bois dur, système chauffage, cave ciment, grande cour, ménage fait, loyer réduit à $45.00. Tél. HA. 5360 ou PLateau 5305. 26—122-2

27 GARAGES A LOUER

ESPACE dans un garage moderne, chauffé, à l'épreuve du feu. Peut recevoir jusqu'à 100 autos ou camions. Entrées sur deux rues. Prix raisonnable pour bail. 1111 Bleury près Dorchester, MA. 3708. 27—122,1,M,v

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

ALLEZ 4149 Papineau, face Parc, deuxième, neuf, moderne, 6 appts, frigidaire, service, concierge, 40.00. Cherrier 9896. 27A—122-2

BLVD ST-JOSEPH EST, 4 pièces, chauffage, frigidaire, incinérateur, poêle fourni, bâtisse nouvelle, CAlumet 5862. 27A—

10 PLATS neufs, chauffés, garage, 4-5-8 pièces, 2570 à 2588 Iberville, près Sherbrooke. CHerrier 0131. 27A—122-3

MENTANA, 3660, près Cherrier, 4 appts chauffés, très éclairés, fixtures électriques, poêle gaz, glacière, ménage, 25.00. AMh. 5831. 27A—

RUE LAURIER Est, beau logement moderne, 5 pièces fermées, loyer 30.00. ATlantic 1389. 27A—121-3

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

VILLENEUVE, 379, près Hutchison, deuxième étage, 5 appts. Aubaine 20.00.

DUROCHER, 6010, près Lajoie, appt. 3, 6 appts, bien éclairés, modernes, deuxième étage, aubaine, 30.00.

DUROCHER, 6032, près Lajoie, 6 appts, bien éclairés, grande cave, fournaise, aubaine 30.00. Emile Lebeau, téléphone soir, BYwater 0558. 28—2,3,6,8,10

PLAIN-PIEDS modernes chauffés dans Outremont, toutes les dernières améliorations, 4, 5, 6, 7 pièces, aussi plain-pieds non chauffés rue Waverly. Loyers raisonnables. DO. 4130. 27A—

SHERBROOKE EST 2314, 4 pièces, frigidaire. Possession immédiate. S'adresser 2316 Sherbrooke Est, FAlk. 2772. 27A—122-3

SHERBROOKE est, 837, joli plain-pied chauffé, 6 pièces claires, réduit à $50.00. S'ad. à 831 rue Sherbrooke est. 27A—

28 MAISON A LOUER

A BAS PRIX, 6626, Première Avenue, Rosemont, près Beaubien, 4 appartements modernes. CAlumet 5583w. 28—

A LOUER logements de 3, 4, 6, 8. S'ad M. Geoffrion, 760 Villeray, CA. 4858. 28—7,9,10,11

A ST-HENRI, beau logis de 7 pièces modernes, troisième, 333 Delinelle, Wellington, 4212. 28—

AVENUE NORTHMOUNT, 3106, près Université de Montréal, maison moderne isolée en brique solide, 12 pièces, garage chauffé pour trois autos. Loyer peu élevé. Ross Realty, 463 St-Jean, MArquette 1236. 28—121-3

AVENUE LYALL 625, 7 appts avec garage, système de chauffage, plancher bois franc. Téléphone CHerrier 7785. 28—

AVE GASCON 4201, logement de 7 pièces, cour, remises, $22.00; Rachel 2651, 7 pièces, $20.00; Ave Lasalle 2143, 6 pièces, $20.00; Nicolet 2114, 5 pièces, $16.00; Nicolet 2120, 5 pièces, $16.00. S'ad. à F.-G. Crépeau, 1423 Visitation. Tél. CR. 7744, ou Laval des Hêtres, BYwater 0066. 28—120-4

BEAUBIEN Est, 79, 7 pièces modernes chauffées, planchers bois dur. 28—122-2

BEAUDRY 1610, deuxième, 8 appts, chambre de bain, balcon, propre, bon marché, possession immédiate. 28—

BEAUDRY 1701 - 1693 - 1699, bas, deuxième, troisième, 5 - 6 grands appartements, bain, balcon. AMherst 8044. 28—

BELLECHASSE, près Christophe-Colomb, 1er, 2e, 5 pièces, propres. Adresser 1012 Bellechasse, HArbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

BLVD ST-JOSEPH ouest 219, coin Jeanne-Mance, bas 8 pièces, moderne. DOll. 0515-2910. 28—121-2

BOUL. DECARIE, 5730, 4 appartements privés, grande cuisine, cave cimentée, moderne, tramway à la porte, $25.00. ELwood 1419. 28—

BOYER 4401 à 4411, 4 apts finis B.C. Fir, planchers bois franc, planche à repasser, cuve à laver, dépense, garage. DE. 0392. 28—

BRODEUR 5374, plain-pied chauffé, 6 pièces fermées, ensoleillé, frigidaire, garage, prix réduit 65.00. WA 4925. 28—

CHAMBLY 2041, 3e étage, 4 appts, bain, vacant, planchers bois durs, moderne, 17.50. FR. 3992. 28—

CHATEAUBRIAND 5857-5861; Drolet 6389, 4 pièces, bain, ménage sera fait, 15.00. 28—

CHATEAUBRIAND, 8612, quatre appts, modernes, bas et deuxième, ménage frais fait, possession, 8 avril 16.00. 28—

CHRISTOPHE COLOMB 6361, sept grandes pièces bien éclairées, milieu, loyer réduit. Détails à 6361. 28—122-2

CHRISTOPHE - COLOMB 7530, quatre grands appts modernes, dépense, réservoir, arrêt tramways, façade 32 pieds. Calumet 5294. 28—122-2

CH.-COLOMB et Bélanger, 6019, 5 pièces, modernes. DU. 5880. 28—

CINQ pièces chauffées, modernes, 1222A Visitation près Ste-Catherine. Benoit et Mathieu, 1215 St-Timothée. 28—121-3

COIN St-Hubert, Gaston, 11 appts, dont 4 dans soubassement, occupé par Dr Milot, autres 4 appts. Dollard 6234. 28—

DANDURAND, 3731, 3733, 3743, 6 appts, modernes, chauffage eau chaude, frigidaire, garage sur la rue, coin de rue, en face de l'église, idéal pour professionnel. Prix réduit. CRest. 4467 ou 5310. 28—

DELANAUDIERE, 4461, près Mont-Royal, cinq appts, moderne, loyer bas, planchers bois dur, chambre bain tuile, dépense, 3 gardes-robes, chaud très propre, près écoles des deux sexes. Prop. 4457. 28—

DELANAUDIERE 4715, 5 appts.; 4533, 7 appts.; Gilford 1310, 3 appts. S'ad. AM. 2888. 28—

DELORIMIER, près Rachel, 5 pièces, bas, 17.00. Adresser 4013, 4023 Delorimier, Harbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

DENORMANVILLE 7037-7085, bas, cinq, six chambres, neuf, moderne, cave cimentée, garage. 22.00. Denormanville 6851. 28—

DENORMANVILLE, 6899, un bas 6 appts, grande cave, près église, école. Fera ménage PA. 2018. 28—122-2

DENORMANVILLE 6018, cinq pièces séparées, en bon ordre. Fournaise. Loyer réduit. HA. 8120. 28—28,2,4,6,8,10

DELORIMIER, 4-5 pièces, premier, deuxième. Adresser 1455 Delorimier. The Royal Trust Company, HArbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

DES ECORES, près Bélanger, 2 hauts, 4 appts, passage, bain, lavabo, 15.00. CAl. 2191. 28—

DES ERABLES, 5028, 7 et 4 pièces, bas et haut, bain, bon marché. CHerrier 9555. 28—122-2

DUQUETTE, N.D.G., duplex chauffé, moderne, quatre chambres à coucher, garage chauffé. Walnut 7908. 28—

GARNIER 4581, 7 appts, premier, 20.00; Nicolet 2057, 3-6 appts, 10.00, 16.00. 4577 Garnier. 28—

LACHINE — 327 Broadway, près Stoney Point, cottage semi détaché, neuf pièces, $40.00. Téléphone ELwood 6966. 28—122-2

LAGAUCHETIERE EST 870, 2 logements 8 et 16 appts, système de chauffage, ménage fait. Téléphone HArbour 9638. 28—

LOGEMENTS toutes grandeurs, de tous les prix, toutes sortes, partout en ville. Compoir Bellerose, 1657 St-Denis. 28—121-3

MAISON moderne de 3 pièces nouvellement décorées, planchers en bois dur, bain. Loyer gratis jusqu'à mai. Visible mardi de 2 à 4 à 4285 Rivard, $20. CRescent 1355. 28—

MAISON moderne de 6 grandes pièces, nouvellement décorée, planchers en bois dur. 564 Gounod, $25. CR. 1355. 28—

MANCE, au nord de Sherbrooke, six, sept pièces, fournaise, loyer réduit. HArbour 1769. 28—121-3

MARQUETTE 4699, 4-5 appts. Chambord près Mont-Royal 3-4-5 appts. AM. 3190. 28—

MARQUETTE, 5236, nord Laurier, huit pièces, modernes, système chauffage, garage, 40.00. Voir M. Fontaine, 520 Cherrier, Harb. 9885. 28—

MONTCALM 1834, bas 3 pièces; 1624-1826, 2ième, 3ième, 6 pièces, bain, propre. HA. 9869. 28—

NOUS avons encore quelques logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 S.-Jacques Ouest. HA. 2185. 28—1,3,6,8,10,13,15

ONTARIO Est, 2262, 64, 2me, 3me, 6 appts, 22.00, coin, S'ad. 2264 Ontario E. 28—

OUTREMONT, 943 Ave Prattc, logement 7 appts, chauffé, frigidaire, poêle à gaz, cuve à laver, garage chauffé. S'ad. 943 Ave Pratte. ATl. 6891w. 28—

OUTREMONT, 644-646-648 Querbes, près Bernard, logements détachés, 6 et 7 pièces, frigidaire, chauffés, 20 St-Cyrille, près Van Horne, 7 chambres. "Nantel", MA. 4990, AT. 7638. 28—122-3

PANET, 2218, près Sherbrooke, logements propres, 4-5-6 appts, bain, électroliers. 20.00 au choix. 28—

RIVARD 4376-4378, 6 pièces chauffées, bien éclairées, bain, etc. HArb. 9747. 28—122-2

RUE ST-PHILIPPE près S.-Antoine, 986-988, 1000, 1006, 1012, 1014, 1018, cinq et six chambres, loyers réduits, clef 1012, informations Fortunat Nolseux, Wilbank 4166. 28—122-2

RUE St-Hubert, 2 logements, 5 appts, garage, ménage fait. DUpont 2209. 28—

S.-ANDRE 5701, second, 7 pièces, éclairées, cuisine, salle dîner, passage, chambre bain, grattez, 3 chambres, boudoir, tapisserie, plancher dûr, bouloire, ménage complet, loyer réduit pour bon locataire. MA. 4920. 28—122-2

STE-CATHERINE, près Létourneux, 6-7 pièces, propre, 18.00. Adresser 4286 Ste-Catherine Est. HArbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

ST-DENIS, 8045, près Jarry, deuxième, 7 appts, chauffés, modernes, garage. Adresse, 8039 St-Denis. 28—

ST-DENIS 7565, 3 et 4 appartements, en bon ordre, garage. Cal. 6872w. 28—

ST-DENIS 6815, entre St-Zotique-Bélanger, 4 grandes pièces, fini moderne, eau chaude, aubaine. 28—10,14

ST-DENIS, 1593, bas, cinq appts, système chauffage, ménage fait, logis privé, bureau, ou commerce. Marquette 9559. 28—122-3

ST-DOMINIQUE, près Mile-End, 4-5-6 pièces, propres. Adresser 5576 St-Dominique, CRescent 4565. 28—25,28,3,7,10,14,17

SAINTE-FAMILLE, 2442 douze pièces toutes les réparations nécessaires loyer réduit. HArbour 1789. 28—121-2

SAINT-LAURENT, 3435, possession immédiate, loyer bas. S'ad. Mark's 3439, blvd St-Laurent, Lancaster 6857 ou Wellington, 3145. 28—

SAINT-URBAIN 4538, 7 pièces, painchers en bois dur, fournaise, nouvellement décoré, loyer réduit. BYwater 0380. 28—

28 MAISON A LOUER

SHERBROOKE No 15, 8 pièces, système chauffage, ménage fait, vacant, à réduction. LAncaster 4471. 28—

VISITATION, 1923, 4, 6, 8 pièces, propre, baignoire, électricité, gaz, balcons, galeries, plate-formes, quatre vides. 28—118-5

VISITATION 2066, beaux logements, bas, 5 appts, troisième, 6 appts, bain, fixtures, réservoir, 28—122-3

WAVERLEY, 5334, bas de 8 pièces, avec fournaise. Loyer à bon marché. CR. 4905. 28—122-2

4-5-6 APPTS neufs, chauffés, face Parc

85 GRAMOPHONES

GRAMOPHONE cabinet 3.00, aussi orthophonique cabinet 5.00, avec records. Parfait ordre. 6621 Drolet. 85—118-6

VICTROLA Console, 5.00, avec disques, 7.00, aussi filière en bois, 6532 De Gaspé. CR. 3479. 85—

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU petit piano droit, parfait ordre grand sacrifice $30 00, vrai bargain 3734 Saint-Hubert. 86 187-N-O

PIANO droit Gerhard Heintzman, $145, cadre tout en fer, excellent son, parfaite condition. Conditions faciles de $6 comptant et $5 par mois. Lindsay, 1112 Sainte-Catherine ouest. 86—121-2h

PIANO droit $60, petit format d'appartement en condition garantie. Conditions faciles de $4 comptant et $3 par mois. Lindsay, 1112 Ste-Catherine Ouest. 86—121-2h

87 MACHINERIE

COURROIES, poulies et chaises, grand assortiment aux plus bas prix du Canada. Tarshis and Sons, 450 rue McGill 87 N O

MOTEURS, forets, remouleurs, scies ruban, raboteuse Buzz, machines toutes sortes pour travailler fer, bois. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—82-V

POUTRES en 1 fer, cornière rails fer en U, tuyaux chaines plaques etc aux plus bas prix en ville Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill 87—169-1-v

88 MATERIAUX DE CONS.

BAIGNOIRES, éviers, lavabos, w.c., radiateurs, soupapes, tuyaux d'occasions, de toutes longueurs et grosseurs à prix d'aubaine. Ha. 3966, 12 Craig ouest. 88—121-4

89 MOTEURS ET YACHTS

90 OEUFS ET VOLAILLES

POULETS Essex. Catalogue de 8 fameuses races gratis. Essex Hatchery Breeding Farm, Case 207 P, Essex, Ont. 90—122-6

91 RADIOS

ATTENTION, examen gratuit de radios et tubes à domicile par expert licencié. Universal Radio. DO. 3411. 91—119-6

VOTRE radio fait-il défaut? Appelez notre expert M. Bertrand, 18 ans d'expérience. DUpont 3647. 91—6.8.10

VENTE de liquidation de tous les modèles de radios 1929 à 1932, les prix primitifs sont réduits de moitié. Tous doivent partir pour faire de la place aux nouveaux modèles. Venez nous voir pour avoir une véritable occasion. Une visite vous convaincra. Generaux Radio Co. 3416 Ave du Parc. LA. 8495. 91—122-2

92 VETEMENTS

BEAU manteau vert garni de riche fourrure à sacrifice, cause deuil. ELwood 4022. 92—

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

C'EST le temps d'échanger commerces, autos, terrains et comptant. Nous avons propriétés. Bargain en mains. Comptoir Bellerose, HArb. 1969. 94—121-3

DALPE CIE ENRG, 7894 Henri-Julien, acheteur, échangeur, vendeur, commerce, propriété, terre, marché rapide, sérieux. 94—121-2

ST-DOMINIQUE, 3 logements, revenu 900. Avez-vous quelque chose à offrir en échange? Comptoir Bellerose, HArb. 1969. 94—121-3

SI VOUS êtes sans position, occasion est offerte pour maison 2 étages, donnera épicerie avec licence et argent. FA. 2280. 94—

VERDUN, 8 logements neufs, équité, 9,000, revenu 1884, échangera pour magasin chaussures ou lingerie. MA. 3480. 94—

VERDUN, trois logements clairs hypothèques, 7,000, échangera pour propriété commerciale. Blvd St-Denis, MArq. 8460. 94—

95 A VENDRE OU ECHANGER

AUBAINE, propriété, vingt (magasins et logements), au Mile-End à vendre ou échanger petite propriété. Pas d'agents. FI. 4076. 95—

HENRI-JULIEN, près Jarry, 2 étages, 4 logements neufs, vendra à sacrifice immédiatement. DU. 0445. 95—

MAISON 3 étages, 3 logements, de 4 appts, hypothèque renouvelée pour 5 ans à échanger pour automobile. Crescent 4867 ou Amherst 6272. 95—122-2

ROSEMONT, propriété moderne, accepterait automobile et argent. BElair 5956. 95—7.9.11

VENDRA ou échangera manteaux de mouton, grandeurs 40-42, de très belle valeur, contre un piano. 6206 Chateaubriand. 95—

96 A VENDRE OU A LOUER

VILLE ST-LAURENT, manufacture moderne, excessivement claire, 1 étage, 25,000 pieds carrés, voie évitement. Alexis Nihon, MArquette 4634. 96—10.11.14.15.17.18.30.21

97 ARGENT DEMANDE

A VENDRE, première hypothèque 4,000.00, 7%, évaluation 8,500.00. FRontenac 4854, 4296 St-André. 97—8.10.11

EMPRETERAIS quelques mille piastres, pour 1ère hypothèque, sur belle propriété. Bad. CH. 3716. 97—122-2

5,000., 1ère hypothèque, belle propriété neuve, bien située, avec bonnes garanties. W. Lajeunesse, 1215 Papineau; soir, ATlantic 0382. 97—121-6

10,000. 1ère hypothèque, construction neuve, garantie 1ère classe, évaluation 40,000. CHerrier 0131. 97—122-3

98 ARGENT A PRETER

ABANDONNEZ absolument troubles. Marchands, particuliers, régions difficultés. Entente avec créanciers. Empêche une saisie salaire. Loi Lacombe, 702 Saint-Gabriel. 98—121-4

ABANDONNEZ difficultés, marchands, particuliers. Quels que soient vos troubles, 30 St-Jacques est, chambre 4. 98—122-2

A JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O. Lancaster 5246 courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires 98 91-N O

A PRETER $50. à $5,000

Aux salariés, hommes et femmes d'affaires. Remboursables au mois — Téléphoner ou écrivez pour pamphlet — La Cie des Prêts et Finance Industrielle, 902 rue Ste-Catherine Est; 1117 Ste-Catherine Ouest 4 Rachel Est et 4080 rue Wellington, Verdun 98—118-1.M.v.s.F

A PRETER 1000.00 à 7000.00 sur hypothèque particulier. Pour informations, téléphonez matin, soir. FRontenac 1816. 98—

ARGENT : deuxième, troisième hypothèque, 50.00 à 500.00. Achetons hypothèques, payons taxes. Service prompt, confidentiel. 132 ouest, St-Jacques, suite 310. 98—118-6

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Blumstone, industriel, autorisé spécialement par gouvernement. 267 Craig ouest près Bleury. LAnc 749 98 127-N O

PRETS sur autos 1930-31-32-33. Aussi prêts pour taxes municipales. Taux raisonnables. Service rapide. Commercial Loan Co. ltd 3485 Ave du Parc. 98—104 L.M.V

4000., 5000., autres montants, 6½%, première hypothèque. Romulus Lavallée, notaire, 757 Place d'Armes, HArbour 4328. 98—122-2

101 COTTAGES DEMANDES

A ECHANGER pour cotage clair, Maison Viauville 10 logis rapportant 2,850, presque neufs d'hypothèque. CLairval 0066. 101—

ON demande cottage à louer dans Outremont, de neuf à onze pièces. Pour appointement, appeler ATlantic 2625. 101—121-3

102 COTTAGES A VENDRE

CHERRIER 520, solide cottage moderne, huit pièces, cour, 2 garages chauffage à l'huile, poste pour médecin. HA. 9888 102—

MAGNIFIQUE cottage, terrain 30 x 117, garage, cave, salle billard, facilité paiement. Téléphonez AMherst 2636. 102—6.10.13.17.21.23.27.31

OUTREMONT, cottage moderne, 8 pièces, garage, système à l'huile. ATlantic 1549. 102—

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS 3 ou 6 ou 9 ou 12 logis, quartier Delorimier. Paiera tout comptant pour un bargain. FRontenac 6117. 103—

ACHETERAIS propriétés pour hypothèque, intérêts et taxes. Ecrire Casier 63 La Presse. 103—6.10.13

SI VOUS ne pouvez rencontrer vos obligations, écrivez de suite, suis acheteur. Casier 96 la "Presse". 103—

6,000.00 comptant à disposer pour acheter Duplex Outremont ou Côte-des-Neiges. Aurais besoin aussi d'un cottage dans Ahuntsic avec terrain. Dupré, Ménard, MA. 3266. 103—7.9.10

104 MAISONS A VENDRE

ACHETEUR sérieux, beau 2 étages neufs, modernes, finition chêne, eau chaude, tuile, occupation immédiate. DU. 3447. 104—122-2

BLVD ST-JOSEPH EST

Propriété sur le coin, évaluée $18,000. Accepterons $14,000, $3300 comptant. Guardian Trust Company, MArquette 3737. 104—6.8.10F

CHRISTOPHE-COLOMB, trois flats, chauffage, garage, moderne, sacrifiera. 7189 Christophe-Colomb. CAlumet 6323. 104—

DUPLEX neuf, rue Casgrain, 3 logements, bas fini pour propriétaire. Vendra ou échangera à très bonnes conditions. Adresser P. Charest, ATl. 0329. 104—119-8

LAJEUNESSE, 2 maisons neuves, 2 et 3 logements finis chêne. CAlumet 2875J. 104—

8 LOGIS, 60 pieds, façade, dix plus modernes, 90% de loués pour l'an prochain, bargain à 14,500, pas d'échange. "nous voir" Masse & Gauthier, 5504 Ave Verdun, YOrk 4707. 104—122-2

NOTRE-DAME ouest 1254-1258 magasins et logements grande cour en arrière vendra bon marché. Fenton LA. 9511. 104—121-3

104 MAISONS A VENDRE

MAISON en brique neuve, 2 étages, 2 logis de 6 appts, fini en dedans, toutes les commodités. Pour le prix de l'évaluation, pour un bon marché. B'ad. 8935 Briand. 104—

MARLOWE, détaché, brique solide, 8 pièces, avec solarium, chauffée, grande entrée, planchers en chêne, 4 foyers, complètement tapissée, toit à la cave, bâti par Creed, garage brique, nouveau brûleur à l'huile automatique, maison parfaite, 18,000, pour 12,900. CHerrier 9555. 104—122-2

106 PROPRIETES CAMP. A VEN

PROPRIETE de campagne à vendre, bonne place pour ferblantier ou cordonnerie. Ecrire Adrien Prud'homme, Wickham West Co. Drummond, Que. 106—115-6

110 TERRAINS A VENDRE

AHUNTSIC, Blvd Gouin, près église, écoles, tramways, 50 x 115, très beau site, vendra, 30c pied. DOllard 4390. 110—

DELORIMIER, près Beaubien, canal, eau entrée, bon marché, Blvd Crémazie, coin sacrifiera. CAlumet 4532. 110

MAISON bon fini, 2 pièces, écurie, 2 terrains, $1000.00, comptant $50.00, le solde 10.70 par mois. Maison non finie, 5 pièces, 2 terrains $1500.00, comptant $50.00, le solde $12.70 par mois. Maison non finie, 8 pièces, 2 terrain . $2350.00, comptant $100.00, le solde $21.21 par mois. S'adresser à Ledoux City Limited, bureau à Montréal-Nord, fins de semaine seulement. 110-120-3

OUTREMONT (ave Willowdale) convenables pour cottages Duplex. AT. 1115. 110—10.17.24.31

OUTREMONT, avenue Willowdale, près de la nouvelle Université de Montréal ou les cottages Duplex lambrissés en brique sont permis, facilités accordés pour convenir. S'ad. à Robert Cooke, 628 ave Dunlop. AT 1115. 110—20.23.27.28.3.10.11.24

111 TERRES DEMANDEES

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce 111—262-n

ACHETERAI terre à pommes, versant de montagnes, sud. Mentionnez plus bas prix. Paiera comptant. Ecrivez 8502A, Poupart, Montréal. 111—8.10

112 TERRES A VENDRE

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce 112—262-n

300 ARPENTS, moitié en bois à quatre milles de Val David. Adresser Albert Thinel, St-Jérôme. 112—122-2

LAVAL des Rapides, terre à jardinage, voisin Sproule's Farm, Potvin, 379 Villeneuve Est. BE. 2506. 112—122-2

113 TERRES A LOUER

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce 113—262-n

PROFESSION

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlut 5930 4067 Christophe-Colomb 114 358-N O

CROQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 5980 114 127-N O

Dr DUMONT HARRY. Maladies femmes maternité, maladies vénériennes 2020 St-Denis, coin Ontario. Privé 114—30-N O

Dr DEMERS. Maladies secrètes, voies urinaires, habitudes des drogues, électricité médicale 4221 Delorimier 114 259-N O

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes traitées rapidement à l'électricité Rayons X. 2087 rue St-Denis. BElair 4402 114 304-N O

DOCTEUR HEBERT, hôpitaux Paris, maladies vénériennes, urinaires, rhumatisme hémorrhoïdes, électricité médicale 3405 St-Denis, coin Sherbrooke HArbour 6309 114 187-N O

Dr LAMONTAGNE.—Maladies vénériennes, voies urinaires, affections du sang. 1444 St-Denis, près Ste-Catherine 114 77-N O

Dr VILLENEUVE. Spécialité, syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Affections du sang. Consultations: 1 à 5 heures. 1107 St-Denis. HArbour 6477 114 299-N O

DOCTEUR E. LECAVALIER, médecine générale maternité maladies des enfants 876 Agnès, St-Henri. WEllington 3464 114 41-306

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes, toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 St-Denis, devant théâtre. HArbour 6410 114 166 N O

TESSIER, R. — Clinique officier médical.— Spécialiste durant la guerre.—peau, syphilis, gonorrhée. 4182 St-Denis. BElair 8391 114—178-N.O.

Specialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison - - - MA. 6611

LA LOI DE FAILLITES

VENTE PAR SOUMISSIONS

RE/ PURITY BAKERY "MENAS GREGORIEFF", Prop. 7380 rue St-Hubert, Montréal

Des soumissions cachetées pour l'achat de l'actif en bloc seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, mardi, le 14 mars 1933, à son bureau, soit :

1o.—Fonds de commerce suivant inventaire, comprenant marchandises pour pâtisseries	$ 543.53
2o.—Ameublement et accessoires sujet à un lien de $695.00	2,200.10
3o.—Machineries, sujet à un lien de $1,470.36	2,686.00
4o.—Roulant, sujet à un lien de $236.40	2,165.00
5o.—Dettes de livres suivant liste, $540.83	175.00
6o.—Propriété 7260 rue St.-Hubert, cadastre 489-32, paroisse Sault-aux-Recollets. Valeur municipale . . . . . Hypothèques, $5,700.00.	10,500.00

Conditions : comptant. Un chèque accepté de 20% de la soumission devra l'accompagner.

On ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Le tout peut être examiné en aucun temps.

Pour autres informations, s'adresser à

HERMAS PERRAS,
Syndic,
84 Notre-Dame O.
Montréal.

Municipalité du Canton Langelier

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et endossées "soumissions pour obligations" pour l'achat d'une émission d'obligations datées du 1er Novembre 1932, au montant de $3,500.00 remboursables par séries du 1er Novembre 1933 au 1er Novembre 1947, à 6% d'intérêts, seront reçues par le soussigné jusqu'à midi le 27 Mars. Capital et intérêts semi-annuels (1er Novembre et Mai) payables à la Banque Canadienne Nationale à Québec, à Montréal ou à La Tuque, de dénominations au gré de l'acheteur. L'obligation pourra être enregistrée. Objet de l'emprunt : Consolider dette, améliorer chemins. Livraison vers le 1er avril à La Tuque. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à 1% du montant de l'emprunt. Un intérêt au taux 6% sera payé jusqu'à la date de la livraison sur son dépôt, au soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée. Toute soumission devra spécifier si les intérêts accrus sont compris ou non dans le prix de la soumission. Les soumissions contenant des conditions autres que celles ci-dessus énumérées seront rejetées.

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter, ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Le Croche, le 6 mars 1933.

J.-D. BRASSARD,
Secrétaire-Trésorier.
124-6

Annoncez dans la "Presse"

Le bill amendant la loi de l'Assistance publique est déposé

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10 — On a distribué, ce matin, aux députés, le bill amendant la loi de l'Assistance publique. Voici les principales dispositions de la loi:

"Dans chaque institution d'assistance publique, il est tenu un registre appelé "registre des indigents publics", dans lequel doivent être inscrits, par ordre d'admission, les noms, prénoms, l'âge, la profession et le domicile des indigents, de même que la date de leur sortie temporaire ou définitive ou de leur décès."

Les autorités de chaque institution d'assistance publique sont tenues de fournir au service de l'assistance publique, avec leur compte trimestriel, un état spécial indiquant séparément les noms des indigents à la charge du gouvernement, des municipalités et de l'institution, la date de leur entrée et de leur sortie temporaire ou définitive, le nombre de jours pendant lesquels ils ont été dans l'institution d'assistance et le montant dû par le service de l'assistance publique pour l'hospitalisation de chaque indigent.

"Nonobstant toute loi à ce contraire, les frais de transport d'un indigent soit d'une municipalité à une institution d'assistance publique, soit de cette dernière à une autre, soit de l'institution elle-même à la municipalité où il a son domicile, sont payables par la municipalité locale tenue au paiement partiel de l'entretien, du séjour et du traitement de l'indigent dans une institution d'assistance publique."

Un jeune ouvrier tué à son travail



G. di FALCO

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, ce matin, par le coroner-adjoint, le docteur Pierre Hébert, dans le cas du jeune Giusseppe di Falco, 20 ans, domicilié au numéro 202 est, S.-Zotique, qui s'est tué en tombant du haut du fourgon d'une locomotive, dans les cours du Pacifique Canadien, à la Glen.

L'accident s'est produit hier matin et le jeune homme a succombé vers la fin de l'après-midi, à l'hôpital Général de Montréal, où il avait été transporté de Westmount.

D'après les informations obtenues, le jeune di Falco travaillait avec son père. Il se tenait sur le haut du fourgon et approvisionnait la locomotive de charbon. Selon toute probabilité, le vent lui aurait fait perdre l'équilibre. Le père lui-même déclara qu'il ne pouvait s'agir que d'un malheureux accident.

Les saisies de ménages impopulaires à Verdun

Les huissiers ont-ils retrouvé confiance dans les citoyens de Verdun? Lundi dernier, comme ils essayaient de vendre les effets mobiliers de W. Cruden pour satisfaire un jugement de $536, pris contre lui par son propriétaire, M. Moses Schikiransky, les chômeurs de Verdun s'essemblèrent dans la demeure des Cruden, 1084, rue Riverview, et empêchèrent ainsi les enchérisseurs de faire leurs offres pour les articles du ménage. La vente fut suspendue immédiatement, tous les effets risquant d'être vendus pour des sommes ridicules.

Ce matin, les procureurs du propriétaire présentèrent à la Cour de pratique, devant l'hon. juge Curran, une motion dont ils se désistèrent d'ailleurs aussitôt. Par cette motion, ils demandaient que le demandeur lui-même fut nommé gardien des effets saisis et que les effets saisis fussent transportés chez J.-B. Baillargeon pour y être vendus aux enchères. Le désistement annule les demandes du propriétaire.

La Cour d'échiquier

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10—L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, présentera, la semaine prochaine, un bill modifiant la loi de la Cour d'échiquier. Il s'agit d'une modification d'un caractère technique.

ENCAN
DEMAIN à 3 hrs
10 AUTOMOBILES
(Récents modèles)
Pour le compte de Compagnies de Finance et de Particuliers.

Willys-Club Sedan 31; Studebaker Coach 31; Chevrolet Sedan 31; Studebaker Sedan 30; Graham Paige Sedan 30; Oakland Coach 30; Plymouth Coach; Hudson Sedan; Convertible; Chrysler Sedan; Pontiac Coach, etc.

CONDITIONS: Comptant ou termes.
Visibles avant la vente.

LES ENCHERES Baillargeon
PLateau 1721 — 437, ONTARIO Est.

SOUS LA LOI DES LIQUIDATIONS SOUMISSIONS DEMANDEES

In Re : TRUDEAU CARRIAGE LIMITED.
1300 rue Visitation, Montréal.
En liquidation.

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions re : Trudeau Carriage Limited" seront reçues jusqu'au 15 mars 1933, à MIDI, pour l'achat en bloc, ou séparément pour chacun des item ci-après, de l'actif suivant, savoir :

a)—Machines, outillage et accessoires, suivant inventaire. . . .	3201.49
b)—Ameublement de bureau, suivant inventaire	211.50
c)—Comptes recevables, suivant liste-inventaire	735.51
d)—Immeuble portant le numéro civique 1300 rue Visitation, en la cité de Montréal, et étant les lots Nos 688 et 689, au plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, mesurant environ soixante et trois pieds de front par quatre-vingts pieds de profondeur, avec les bâtisses dessus construites et ce qui y est attaché et considéré comme immeubles par destination, évaluation municipale	14400.00
Total.	$18548.50

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt légal représentant 25% du montant de la soumission, la balance payable comptant ou à tels termes qui pourraient être approuvés et acceptés.

Le droit est réservé de refuser toutes ou aucune des soumissions reçues.

Toutes différences, en plus ou en moins, suivant inventaire, seront ajustées au prorata et basées sur les cotations mentionnées à l'inventaire.

Pour appointement pour consulter les listes d'inventaire, de même que pour examiner ou inspecter l'actif, s'adresser au liquidateur.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de mars 1933.

J.-PAUL VERMETTE, liquidateur.
507 Place d'Armes,
Chambre 1105—Montréal.

L'"Eye Opener" et le "Film Fun", obscènes

"Si j'avais devant moi les éditeurs des revues "Film Fun" et "Eye Opener" je n'hésiterais pas à les envoyer en prison, mais l'accusé dans la présente cause est un brave père de famille qui n'avait pas d'intention criminelle en mettant ces revues en vente", a dit, ce matin, le juge Victor Cusson après avoir déclaré coupable d'avoir fait la vente de la littérature obscène C.-W. Black, libraire, 2099 rue Saint-Denis. Le juge Cusson a en conséquence condamné l'accusé à une amende de $10 seulement ou à un mois de prison.

Cette cause est la première du genre faite à Montréal, à la demande du procureur général de la province qui a entrepris une campagne contre certaines revues ou magazines américains réputés obscènes. Un autre libraire fut trouvé coupable à Trois-Rivières, en janvier dernier, par le juge Lacoursière, sous une accusation semblable.

Me Robert Bourassa représentait la Couronne dans cette cause et le lieutenant-colonel Thomas Vien, ancien commissaire des chemins de fer était l'avocat de l'accusé.

Les Campbell en divorce

Glascow, 10. — Il est rumeur aujourd'hui que l'hon. Janet Aitken-Campbell, fille de lord Beaverbrook, veut demander à la cour de justice écossaise le divorce contre son mari Ian Douglas Campbell, héritier présomptif du duc d'Argyll.

Nouvelle soumission..

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

mée et la remise sous la surveillance de la police, de toutes les assemblées socialistes, a gagné l'adhésion d'au moins un parti à ses méthodes dictatoriales des derniers jours. Le parti socialiste chrétien, auquel appartient le premier ministre Engelbert Dollfuss, a publié aujourd'hui un communiqué dans lequel il approuve sans restriction le chancelier.

Le parlement élu en novembre 1930 compte 66 socialistes chrétiens, 72 socialistes, 8 national-socialistes et 19 membres du "bloc économique". Cependant les nazis qui ont acclamé Hitler ont fait des gains considérables aux récentes élections provinciales et demandent maintenant de nouvelles élections. Pendant que les national-socialistes autrichiens continuent à réclamer l'union avec l'Allemagne, le communiqué des socialistes chrétiens déclare que seule la continuation de la politique du chancelier, dictée par le patriotisme peut donner le bien-être au peuple autrichien.

"Si vis pacem para bellum"

Les socialistes semblent tranquillisés pour le moment et la police a fait rapport que personne n'a tenté de résister à ses ordres. Les national-socialistes qui acclament Adolf Hitler comme leur chancelier, ont adopté une attitude de surveillance sarcastique. Ils ont confiance dans les paroles de leur chef Alfred Frauenfeld, qui annonce que ce qui arrive maintenant n'est que le prélude d'événements inévitables qui amèneront la domination des nazis. Un rapport annonçant que les chefs se demandaient s'il ne vaudrait pas mieux coopérer avec les nazis les a fortifiés dans leur confiance.

Comme conséquence de la mobilisation de l'armée, de nombreux soldats sont arrivés toute la nuit à Vienne, avec tous les équipements nécessaires à la guerre. Le long des rues et sur les murs on pouvait lire cette inscription: "Si tu veux la paix, prépare la guerre".

Journal suspendu, ordre d'arrêter des chefs communistes, etc.

Berlin, 10. — Le "Berliner Tageblatt" a été suspendu aujourd'hui jusqu'au 13 mars, en vertu des dispositions de la rigoureuse loi de censure établie par le gouvernement Hitler.

Le "Berliner Tageblatt" est généralement considéré comme un journal indépendant, représentant les tendances du parti démocrate.

* * *

Munich, Allemagne, 10. — Le général Franz Von Epp, commissaire pour la Bavière, a ordonné aujourd'hui l'arrestation de tous les chefs communistes et de tous les chefs de la Reichsbanner dans les limites de l'Etat.

* * *

Berlin, 10. — Vingt personnes ont été blessées, quatre grièvement, au cours d'une rencontre à coups de feu lors de l'occupation par les nazis de l'hôtel de ville de Zwenkau, aujourd'hui. Deux des victimes sont des nazis.

Presque un ultimatum...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

le long de la Grande Muraille de la Chine afin d'empêcher l'extension des opérations militaires.

Uchida a averti la Chine que les mouvements de ses troupes la rendraient responsable entièrement de toute action militaire que le Japon se trouverait dans la nécessité d'adopter.

Le refus de la Chine à la proposition de cette zone démilitarisée semble inévitable, et les observateurs disent qu'en parlant "d'action militaire" de la part du Japon, Uchida a réellement menacé la Chine proprement dite d'une invasion.

Uchida a envoyé le communiqué officiel après une longue conférence avec le ministre japonais de la guerre Sadao Araki.

Nouvelle offensive japonaise

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Jehol (Ville), 10. — Les troupes japonaises se sont lancées aujourd'hui contre les forces chinoises se préparant à une contre-offensive, et ont elles-mêmes ouvert une nouvelle offensive à Koupeikéou, porte ouvrant la route de la Chine du nord à travers la Grande Muraille.

L'offensive a été dirigée directement contre l'endroit où les Chinois s'organisaient pour aller attaquer les lignes japonaises. Les soldats japonais étaient aujourd'hui soutenus par 10 aéroplanes de bombardement, qui ont bombardé les positions chinoises sur les hauteurs de terrains rocheux.

La bataille s'est rapidement élargie sur une vaste étendue.

Des rumeurs veulent que le gouverneur du Jehol, Tang You-Lin, n'ait pas été exécuté, mais qu'il se soit réfugié dans le village de Fengning dans la montage, à 60 kilomètres de Jehol, où il serait gardé par 3,000 soldats.

Le général Tchang Hai-Peng a aujourd'hui été officiellement nommé président de la province du Jehol par le gouvernement du Mandchoukouo.

Chiang Kai-Shek prend la direction

(Service de la Presse Associée)

Peiping, Chine, 10 — La démission du maréchal Tchang Hsiao-Liang, comme chef militaire suprême dans le nord de la Chine, a été acceptée aujourd'hui, et Chiang Kai-Shek, le généralissime des forces de la Chine, a pris le plein commandement des forces chinoises dans cette région.

Chiang Kai-Shek a marqué sa prise de commandement en jetant une division dans la bataille, ce matin, en dehors de Koupeikéou, la passe à travers la Grande Muraille de la Chine qu'ont utilisée les Japonais pour la conquête de la province du Jehol.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Peiping, 10 — Le ministre chinois de la guerre Ho Ying-Eching a pris aujourd'hui le commandement des forces militaires du nord de la Chine. Il est responsable directement au maréchal Chiang Kai-Shek, généralissime des forces de la Chine.

Une garnison se mutine

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Kharbine, Mandchourie, 10 — La garnison du gouvernement du Mandchoukouo à Kharbine s'est mutinée aujourd'hui. Elle a tué le président de la préfecture ainsi que deux fonctionnaires japonais, disent les dépêches.

Un émouvant hommage...

SUITE DE LA PAGE 3

S.-E. L'Africain, Paul Bauset, Dr E.-P. Grenier, O.-L. Lanoue, Dr L.-N. Delorme, Dr L.-A. Gagnier, M. Mondor, Alp. Bayard, Nap. Faille, Dr Guy Hamel, Maurice Lanctôt, Dr L. de J. Joubert, Dr Chs-L. Mathieu, André Nadeau, Jos.-S. Charles, L.-Percy Dr E. Miller, J.-A. Trudeau, Armand Dupuis, Dr J.-A. Brien, Jean Thibodeau, D.-R. Trudeau, Paul Trudeau, Dr Paul Machildon, A. Bertrand, A. Badeau, G. Paré J.-A. Bélanger, Jos. Charbonneau, J.-W. Riel, Jean Bruchési, D.-E. Blais, D.-E. Prud'homme, Dr A. Tanguay, de Bedford, Dr J.-S. Beaudry, E. Grenier, Jos. Murphy, Dr A. Bander, G. Léonard, Dr René Rolland.

Aussi MM. Esdras Minville, J.-B. Caron, D.-J.-H. Garceau, Dr Boldue, Dr J.-E. Laberge, Léon Lorrain, les Drs T. Bruneau, Ed. Lauzon, J.-E. Dubé, A. Ethier, MM. J.-O. Léonard, P. Bachand, P.-E. Béchard, Maurice Duval, H. Pratte, B. Brouillet, Victor Barbeau, Albert Hudon, les Drs J.-A. Lussier, R. Rochette, MM. P.-P. Gauthier, A. Giroux, O. Raymond, H. L'Espérance, les Drs G. Baril, J.-A. Beaudoin, Louis Roux, R. Savoie, MM. Albert Terrault, Hector Garand, Paul Racine, Paul Bazin, Jean Nadeau, Ed. Biron, Dr F. Dazé, Dr V. Martineau, P. Boyle, Dr C.-A. Langlois, C.-H. Moineau, MM. Ant. Léveillé, Marc et D.-L. L'Abbé, L. Laberge, J.-E. Martin, A. Deschênes, E. McNeil, Ant. Valois, les Drs L. Blagdon, Barry, C.-A. Daigle, L.-F. Fortier, MM. L.-E. Nadeau, Luc Moore, O. Gratton, D. Langlois, J.-W. Lavigne, J.-G. Filion, L. Mouffette, Dr Albert Laramée, Fabien Gareau, H. Roberge, Roger Brossard, H. Issaurel, Armand Gauthier, Rodolphe Mathieu, A.-E. Boissonnault, Aug. Lamothe, Dr J.-A. Warren, Dr A. Godin, W. Rousseau, J.-S. Lefebvre, Jos. Bélanger, Léon Beauchamp, Emile Chaput, Victor Barbeau, E. Louis de Paul, J.-T.-F. Plamondon, Fortunat Monette, Roger Daveluy, Arthur Couture, D.-L. Rinfret, J.-H. Hurteau, et plusieurs autres.

A. Miloche, F. Gendron, H. Bourbonnais, Ed. Trudel, N. DeGagné, L.-J. Doyle, Paul-E. Bruneau, Roger Brisson, Louis Bruchési, Dr D. Plouffe, Jos. Sylvestre, Jos. Chêne, Gabriel Gervais, J.-C. Denault, Marcel Emilyn Shervert, J.-I. Ménard, Ed. Busso, J. Chevrier, J.-C. Adams, P. Richard, Mme Richard, Dr J.-P. Roux, Dr A. Boldue, George Paré, J.-C.-H. Dussault, R.-R. Tourville, Dr Paul Caumartin, Horace Lippé, Jean Bruchési, J.-W. Levesque, Dr Eug. Gareau, Dr Eug. Garnier, Armand Dearosiers, Nap. Lechasseur, MM. Jean Dufresne, Antoine Roby, Jean Vézina et Roger Champoux, de la "Presse", Paul Goulet, J. Charlebois, Dr Ernest Prudhomme, Dr Eug. Grenier, J.-A. Duhamel, M. Pontbriand, Henri Lanctôt, P.-O. Messier, Dr Gérard Plamondon, Dr C.-L. Mathieu, Dr C. Mercier, Dr P.-L. Boulais, J.-E.-C. Daoust, R. Limoges, Léon Lortie, Ed. Chauvest, F. Mayrand, J.-W. Levesque, Pierre Asselin, P.-E. Rochon, et une foule d'autres.

L'action bienfaisante...

SUITE DE LA PAGE 13

grès revendiquent de nouveau pour les Canadiens de langue française la juste part des emplois publics qui leur reviennent de droit;

Ils réclament du gouvernement fédéral qu'il exige des employés du Service civil du Canada, au nombre des qualifications requises, la connaissance du français et de l'anglais, langues officielles.

Ils demandent que cet ordre du jour soit transmis au Cabinet fédéral et aux commissaires de la Commission du service civil à Ottawa.

Hommage de reconnaissance à M. Samuel Genest

Les directeurs et les délégués des sections et des comités régionaux réunis en congrès au Monument national, ce 9 mars 1933, félicitent l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa pour la manifestation qu'elle a organisée avec tant de succès en l'honneur de M. Samuel Genest, ancien président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa et défenseur insigne des droits scolaires de la minorité française en Ontario.

Ils tiennent, à l'occasion de ce congrès à offrir à M. Genest l'hommage de leur reconnaissance et à lui redire leur admiration pour sa vaillance et son courage.

Le réveil du sentiment national

Les délégués des sections et des Comités régionaux de la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal réunis en congrès approuvent avec enthousiasme la campagne entreprise par le Conseil général dans le dessein de réveiller le sentiment national des Canadiens-français, de revendiquer avec fierté leurs droits dans tous les domaines et d'assurer partout le respect de la langue française.

Ils reconnaissent combien cette campagne est opportune et souhaitent qu'elle se continue et se développe par l'organisation et la tenue de nouvelles assemblées.

Ils expriment le désir que, conformément aux directives des directeurs de la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal

REPARATION DE RADIOS

par des techniciens expérimentés

Lawzon Phaneuf Ltée

Téléphones à CH. 6272

1126, Ave. MONT-ROYAL EST

104-7-D R

REPARATION DE RADIO

PAR DES EXPERTS

SERVICE A DOMICILE 50c

VERITABLES RADIOTRONS

40% DE RABAIS

pour une semaine seulement

J. W. TOUSIGNANT

1217 Mont-Royal Est

CHerrier 2166-67

8.10.11. R.

TOUJOURS EN AVANT !

Vente de Véritables

Lampes Radiotrons

à **50%** de rabais sur les prix de liste

Pour 3 jours seulement

Samedi, lundi et mardi

Lampe No	Prix de liste	Prix de vente
171A	$1.20	.60
201A	$1.00	.50
224A	$2.10	$1.05
226	$1.10	.55
227	$1.30	.65
235	$2.10	$1.05
245	$1.40	.70
280	$1.35	.68
247	$2.10	$1.05

Apportez vos lampes pour les faire éprouver gratuitement. Nous louons et réparons les radios.

ROSS-HALL CO. LTD.

662 Ste-CATHERINE Ouest

Commandes postales envoyées le même jour.



Un bon moyen

d'éviter les rhumes

"Gardez-vous les conduits nasaux bien lubrifiés", disent les médecins, "et vous empêcherez les germes de rhumes de s'y loger." Le moyen le plus efficace est celui qui consiste à respirer un peu de Gelée de Pétrole "Vaseline" par les narines avant de se coucher. Elle se répand ainsi sur les membranes délicates et prévient l'irritation. Si vous éprouvez des picotements dans la gorge, prenez-en une cuillerée. Insipide, calmante et parfaitement pure. Achetez-en un pot.

AYEZ SOIN DE TOUJOURS EXIGER LA VERITABLE "VASELINE". VERIFIEZ LA MARQUE QUAND VOUS ACHETEZ.

Sans cette marque, vous n'obtenez pas le produit authentique de la Chesebrough Mfg. Co., Cons'd., 5520, ave. Chabot, Montréal.

Vaseline

MARQUE DEPOSEE

A nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Bourse. — Variétés. — Concerts. — L'Heure provinciale.—Causeries.—Musique de danse. — Récital d'orgue. — Nouvelles. — Hockey.

CKAC 410.7–730

VENDREDI

4 h. 30 — Cours de la Bourse de Montréal et de New-York à la fermeture.
4 h. 45 — Nouvelles de la "Presse".
5 h. — Musique de danse par Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30 — Montréal en parade. — Musique d'orgue.
5 h. 45 — La Provincial Transport.
5 h. 55 — Température, sommaire.
6 h. — Programme musical.
6 h. 15 — Emission de la Franco.
6 h. 30 — Programme Néo-Stoma.
6 h. 45 — Emission de la pharmacie J.-E.-A. Gauvin.
7 h. — L'heure et le programme Vichy-Suprême.
7 h. 15 — Musique de danse du Windsor.
7 h. 30 — Programme de chant par la Belle Dow.
8 h. — L'heure provinciale.
Audition par "Les Disciples de Massenet", choeur de 44 voix mixtes, sous la direction de M. Charles Goulet.
Causerie: "Vers les sommets"
M. Lucien Duchaine.
"Mon coeur se recommande à vous", di Lasse
"Quand mon mari vient du dehors", di Lasse
"Boum Badiboum"
(harmonisation d'Oscar O'Brien)
"Bienheureux est Celui"
(Cavaleria Rusticana) Mascagni
Soliste: Mlle Marguerite Duchesnes.
"Les Disciples de Massenet"
Directeur: M. Charles Goulet
Au piano: le Dr Jean Moreau.
Pièce à deux pianos :
(Pièce de Concert) "Concertstuck" Op. 40 Chaminade
MM. Dantès Belleau et Allan McIver
"La Rose" Coquard
"Et moi je m'enfuyais"
(Harmonisation de Whitehead)
"Le Sommeil de l'Enfant-Jésus" Gevaert
"Le Beau Danube Bleu" Strauss-Rousseau
Soliste: Mlle Marguerite Duchesnes
"Les Disciples de Massenet".
9 h.—Emission de la commission canadienne de radio. Programme musical par la musique des vétérans de Winnipeg.
10 h.—Musique de danse de l'hôtel Royal York, Toronto.
10 h. 30—Emission des gradués du McGill.
10 h. 45. — Récital d'orgue Winchester.
11 h.—Le reporter Roxy.
11 h. 05.—Transmission des nouvelles au Nord.

SAMEDI

Matinée

9 h.—Coquetel musical.
9 h. 15.—Programme Catelli.
9 h. 30.—La bonne chanson française.
10 h.—Le journal d'un haut-parleur.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse
10 h. 45.—La Ligue des droits de la femme.
11 h.—Heure.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Le bien-être des enfants.
11 h. 45.—Orchestre.

Après-midi

12 h.—Le grand frère Marcel.
12 h. 30.—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C. "La solidité des caisses populaires", par le notaire Wilfrid Guérin.
1 h.—Concert de l'hôtel Royal York Toronto, sous la direction de Rex Battle.
1 h. 30.—Récital d'orgue.
2 h.—La Ligue des droits de la femme.
4h. 30.—Musique de danse.
5 h.—L'Heure des petits.
5 h. 30.—La Symphonie de Philadelphie (disques).
5 h. 55.—Température — Sommaire

Soirée

6 h.—Emission de la Société Saint-Jean-Baptiste.
6 h. 30.—Chant.
6 h. 45.—Récital de violon.
7 h.—Heure.
7 h.—Programme Valda.
7 h. 15.—Musique de danse.
7 h. 30.—"Les soeurs rivales", gracieuseté des fabricants de la cigarette Roxy.
8 h.—Musique de danse.
8 h. 30.—Programme musical.
9 h.—Partie entre "Chicago" et "Maroons", au Forum.
10 h. 15.—Musique de danse du Windsor.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Résultats des parties de hockey.
11 h. 02.—Causerie sur le sport.

S.-ISIDORE DE DORCHESTER

M. Norbert Lavallée est décédé presque subitement, à l'âge de 77 ans.
—M. et Mme Ludger Larose, de S.-Agapit, visitaient des parents ici, récemment.
—M. Philémon Toussaint est de retour d'une visite à Lévis, chez des parents.

UN GROUPE CHOISI D'AUBAINES EN

Radios

MARQUES

STROMBERG-CARLSON
DE FOREST CROSLEY
PHILCO ET SPARTON

MODELES

SUPERBES CABINETS
7 - 8 - 10 - 12 LAMPES
VALAIENT $100 A $275

$57

GENEREUSES FACILITES DE PAIEMENT

Ed. Archambault ENRG.

500, STE-CATHERINE EST

Angle rue Berri

Autres postes

VENDREDI

CFCF, 291.3—1030

Soirée

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45—Musique de danse.
7 h.—Misique de danse.
7 h. 15—Programme musical.
7 h. 30—Réclame.
7 h. 45—Musique de danse.
8 h.—Le Club Coo Coo Noodle.
9 h.—L'orchestre symphonique de Montréal.
10 h.—Variétés.
10 h. 15—Le petit Forum.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15—Musique de danse.

CHLP, 251.5—1192

Soirée

5 h. 30—Les petits chanteurs Irlandais.
5 h. 45—Mlle Laure Choquette, pianiste.
6 h.—Le prospecteur.
6 h. 15—Nouvelles — Programme du jour.
6 h. 30—L'heure du foyer.
7 h. 30—La Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45—Radio-journal.
8 h.—Emission de CHLP.
8 h. 15—Emission du studio.
8 h. 30—Orchestre de danse.
9 h.—Emission de la Commission de radio.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 30—Rita & Reg.
10 h. 45—Nouvelles.

WABC, 348.6—860

11 h. — Nino Martini, ténor, et l'orchestre symphonique Columbia interpréteront:
Thème: "Madrigale" Simonetti
"Star Vicino" Rosa
Nino Martini et orchestre
"Tale of the Kalendar Prince" ("Scheherazade") Rimsky-Korsakoff
Orchestre
"Blonda Signora" de Crescenzo
Nino Martini et orchestre
"Clair de Lune" Debussy
Orchestre
"At Dawning" Cadman
Nino Martini et orchestre
Danse espagnole: "Jota" Granados
Orchestre
"May Song" Menotti Salta
Nino Martini et orchestre

SAMEDI

CFCF, 291—1030

8 h. — Récital d'orgue.
8 h. 30 — Cheerio.
9 h. — "Breakfast Club".
9 h. 30 — Moss & Jones.
9 h. 45 — "Nothing But the Truth"
10 h. — Heure des femmes.
10 h. 30 — Le Trio Charmant.
11 h. — Mélodies.
11 h. 15—Chansonnettes françaises.
11 h. 30 — Musique de danse.

Après-midi

12 h. — Concert.
12 h. 45 — Emission-réclame.
1 h. — Cotes de la Bourse.
1 h. 15 — Orchestre.
1 h. 45 — "Tristan et Yseult" de Wagner, du Metropolitan Opera Co.
5 h. 30 — Réclame.
5 h. 45 — "Purple Circle".
5 h. 58 — Prévisions atmosphériques.

Soirée

6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45 — Réclame.
7 h. — Orchestre.
7 h. 15 — Causerie sur le bridge.
7 h. 30 — "Twenty Fingers of Harmony".
7 h. 45 — Drame.
8 h. — Musique de danse.
9 h. — La Symhphonie de Boston.
10 h. — Musique de danse.
11 h. — Musique de danse.

CHLP, 251.5—1192

Matinée

9 h. — Culture physique.
9 h. 15 — Le professeur.
9 h. 30 — Joyeux réveil.
10 h. — Le Trio Carolina.
10 h. 30 — Emission du studio. Mlle Marguerite Péladeau, contralto.
11 h. 15 — Cotes de la Bourse et des mines.
11 h. 30 — Réclame.
11 h. 45 — La romance.

Après-midi

12 h. — Heure des femmes.
1 h. — Heure, Bourse, nouvelles.
4 h. — Musique classique.
4 h. 15—L'astrologue Andrea.
4 h. 30 — Orchestre.
5 h. — Le Père Antoine.
5 h. 15 — Fête d'enfants.
5 h. 30 — Radio-petit-monde.
5 h. 45 — Nouvelles.

Soirée

6 h. — Le prospecteur.
6 h. 15 — Toto & Lili.
6 h. 30 — Heure du foyer.
7 h. 30 — Causeries.
8 h. — La petite scène.
8 h. 30 — Mlle Anita Lapierre, soprano.
8 h. 45 — Orchestre.
9 h. 15 — Variétés musicales françaises.
10 h. — Orchestre.
10 h. 30—Mlle Marguerite Ouellette, soprano.
10 h. 45 — Hockey et nouvelles.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Le choix du médecin et la loi des accidents du travail.— Chez les briqueteurs.

LE PRIX DU LAIT

Ce soir, le Conseil central des syndicats catholiques tiendra une assemblée importante au cours de laquelle on procédera à l'élection des officiers. L'assemblée reviendra sur la question de la loi des accidents du travail. L'on sait déjà que les membres des syndicats catholiques, lors d'une entrevue avec les ministres provinciaux, le 3 février dernier, ont demandé le maintien du libre choix du médecin et, en général, le maintien de cette loi. Ce soir, des suggestions seront faites à l'assemblée sur ce sujet. Le comité exécutif présentera aussi un rapport important. Une invitation cordiale est faite à tous les membres.

Chez les cordonniers

A sa dernière assemblée, l'union internationale des cordonniers a offert son appui au conseil des métiers et du travail dans sa campagne entreprise en vue d'empêcher les amendements à la loi de compensations aux accidentés soumis par l'association des manufacturiers d'être adoptés par le gouvernement provincial.

L'union des cordonniers a prétendu que certaines manufactures de chaussures ne respectent pas les minima de salaires tels que fixés par la loi des salaires minima des femmes.

M. Eugène Dubé présidait, assisté de M. E. Morin.

Choix du médecin

Nous apprenons qu'hier matin, à la conférence sur la loi des accidents du travail, le président de la Confédération des travailleurs catholiques, M. le chevalier Pierre Beaulé, le président du conseil des métiers et du travail, M. John-T. Foster, et le représentant de l'association médicale, le docteur L.-P. Dorval, se sont unis pour réclamer le maintien du choix libre du médecin.

On a fait savoir aux délégués des corps intéressés que la commission des accidents du travail avait l'intention de faire amender la loi de façon à se réserver le choix du médecin et à se faire octroyer les pouvoirs nécessaires pour fixer elle-même les honoraires et le coût des soins médicaux.

Prix du lait

Un ancien ouvrier, maintenant fermier dans les cantons de l'Est, nous communique d'intéressantes statistiques sur le prix du lait. "Les prix du lait, nous écrit-il, payés par les distributeurs de Montréal aux producteurs des cantons de l'est sont les suivants. Actuellement, les Standard Firms paient aux membres de la Milk Producers Association le cent livres de lait $1.70, ce qui fait 0.17 sous le gallon, tandis que d'autres compagnies ne paient que $1.40 le cent livres, c'est-à-dire 0.14 sous le gallon. Durant l'été dernier, les Standard Firms ont payé le cent livres $1.35, tandis que les autres compagnies ont payé le cent livres parfois un prix aussi bas que $1.15 (0.13½ et 0.11½ le gallon).

Appel aux briqueteurs

Le syndicat des briqueteurs, afin d'aider ses membres "en retard" à s'acquitter de leurs arrérages, a résolu de réduire le taux de ses cotisations. Cette réduction restera en vigueur jusqu'au début du prochain mois.

On invite tous les membres de ce syndicat de s'acquitter de leurs obligations d'ici au premier avril. L'agent d'affaires du syndicat des briqueteurs est à leur disposition tous les jours, entre 5 h. et 6 h. p.m.

Travailleurs en chaussures: Ce soir assemblée régulière des tailleurs et des treesers à l'édifice des Syndicats Catholiques.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées pour ce soir, 2e vendredi du mois:
—Cordonniers de la B. & S. W. U. local 249, au No 1321 Ste-Catherine Est;
—Charpentiers-menuisiers local 1858 au No 1681 Létourneux;
—Rembourreurs, local 78, au Monument National;
—Briqueteurs, local 1, au Temple du Travail.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées ce soir, au No 1231 Demontigny Est:
—Conseil central des syndicats;
Cordonnier, sections des tailleurs de cuir et des treesers.

UNIONS NATIONALES

—Local Angus, des wagonniers No 73, à la salle Lavoie, 585 Ontario Est;
—Division Cartier-McDonald, des wagonniers No 2, du C.P.R. à la salle Malo, 3e ave Rosemont.

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein

DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM 4087 THE PROPRIETORS

L'importance du canal de la rue Wellington

Quoique les difficultés financières aient retardé la construction du canal de la rue Wellington, il faut reconnaître que ces travaux sont d'une importance capitale pour le développement de cette partie de la ville. C'est ce qu'a déclaré hier M. L.-J. Leroux, au cours d'une causerie devant les membres de l'Institut des ingénieurs.

Les plans et les spécifications ont été préparés par la Commission des tramways de Montréal et le coût du canal a été fixé à $2,556,000, qui devait être payé par parts égales par le gouvernement fédéral, la Cie des tramways et la ville de Montréal. De plus, le projet devait être financé et mis à exécution par la ville elle-même.

M. Leroux expliqua que le tunnel devait servir à deux voies de voitures et à une voie de tramway dans chaque direction, avec en plus un trottoir pour les piétons. Le conférencier passa aussi en revue les principaux problèmes de génie civil en rapport avec la construction de ce canal.

Commissaire sud-africain qui s'établit à Montréal

Le Dr Philip-R. Botha, nommé récemment commissaire du commerce pour l'Afrique du Sud en Canada, est retourné à New-York hier soir afin de prendre ses mesures pour faire transporter ses bureaux à Montréal, 214 ouest, rue Saint-Jacques, dès le commencement du mois prochain.

Commentant la décision de son gouvernement d'établir un commissariat du commerce en ce pays, le Dr Botha a déclaré que les progrès commerciaux ont été tels en ces dernières années et promettent tant pour l'avenir, que le gouvernement sud-africain est tout à fait justifiable d'avoir pris cette initiative.

La mort de Nick Zinchuck et l'échevin J. Schubert

De retour de Québec, hier, l'échevin Joseph Schubert a déclaré qu'il trouvait injustifiable le geste du constable Zappa qui abattit l'Ukrainien Nick Zinchuck d'un coup de revolver, lundi dernier, au cours d'une bagarre, rue Saint-Dominique. L'échevin Schubert a ajouté que, d'après lui, il eut été suffisant d'arrêter Zinchuck pour avoir nui à un constable dans l'exercice de ses fonctions.

M. Schubert a aussi révélé que Zinchuck était allé le voir, samedi dernier, pour lui demander des explications sur la loi des saisies et s'informer si ses effets personnels qui se trouvaient dans la maison où il pensionnait et dont les locataires avaient eu leurs meubles mis sous saisie seraient aussi sujets au même sort. La famille où Zinchuck pensionnait était aussi allée voir l'échevin Schubert au sujet de cette saisie.

Les Gaz dans l'Estomac sont Dangereux

On recommande l'usage quotidien de la Magnésie Bisuratée pour vaincre le mal causé par l'indigestion acide.

Les gaz dans l'estomac, accompagnés d'une sensation de ballonnement après avoir mangé, sont presque toujours un signe certain de la présence d'acide hydrochlorique en quantité excessive dans l'estomac, créant ce que l'on appelle l'indigestion acide.

Les estomacs acides sont dangereux parce que trop d'acide irrite la délicate membrane de l'estomac, et conduit souvent à la gastrite accompagnée de sérieux ulcères d'estomac. La nourriture fermente et pourrit, créant les gaz qui distendent l'estomac, nuisent aux fonctions normales des principaux organes internes, et souvent affectent le coeur.

C'est la pire des folies que de négliger un état de choses aussi grave ou de se soigner avec des digestifs ordinaires qui n'ont aucun effet neutralisant sur les acides de l'estomac. Au lieu de cela procurez-vous à n'importe quelle pharmacie un peu de Magnésie Bisuratée et prenez-en une cuillerée à thé dans de l'eau après avoir mangé. Cela aura pour effet de chasser les gaz et le ballonnement, d'adoucir l'estomac, de neutraliser l'excès d'acide et d'en prévenir la formation, et il n'y aura plus ni acidité, ni gaz, ni douleur. La Magnésie Bisuratée (en poudre)—jamais en liquide ou lait—est inoffensive, peu coûteuse—c'est un excellent remède dans les cas d'acidité stomacale. Elle est employée par des milliers de gens qui savourent leurs repas sans craindre l'indigestion.

MAGNESIE BISURATEE

Le feu à la bijouterie O. St-Jean Limitée

Beaucoup de visiteurs ont été déçus, ces jours derniers, en allant à une des plus anciennes bijouteries canadiennes françaises de Montréal, —de ne pouvoir y pénétrer.

Les portes en effet étaient fermées au public, à cause du travail énorme des évaluateurs des dommages, une poussière abondante couvrait les comptoirs. Un grand désordre régnait partout.

Maintenant que la tache des évaluateurs est terminée, le personnel remet tout en ordre et redonne au magasin cette propreté caractéristique de la Bijouterie O. St-Jean Limitée, afin de mieux accueillir les nombreux clients qui vont affluer à la réouverture du magasin. Cette réouverture a lieu demain matin et le public est cordialement invité de venir profiter des aubaines extraordinaires qui y seront offertes.

AUBAINES EXTRAORDINAIRES EN EXCELLENTS RADIOS

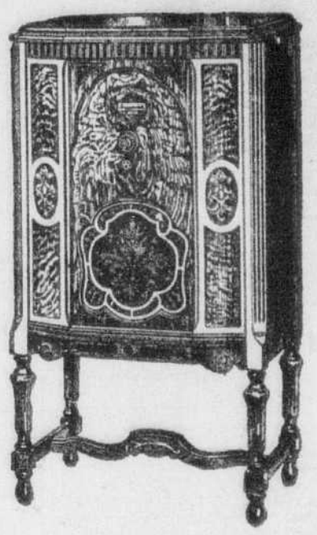
Voyez les merveilleuses valeurs que nous offrons.

Achetez en toute confiance.

Chaque instrument est entièrement garanti.

A partir de **$25** complets et reliés à votre antenne et à votre prise de terre.

Facilités de paiement depuis $4. comptant et $3. par mois.



Voici une liste partielle des merveilleuses aubaines que vous trouverez ici.

WESTINGHOUSE, 7 lampes	$25.00
DeFOREST CROSLEY, 8 lampes	$29.00
MARCONI, modèle de cheminée	$29.50
GRIMES, 9 lampes	$39.00
GENERAL ELECTRIC, 7 lampes	$39.00
PHILCO, 6 lampes	$39.00
KOLSTER, 7 lampes	$39.00
STEWART-WARNER, 8 lampes	$49.00
NORTHERN ELECTRIC	$49.00
SPARTON, 8 lampes	$49.00
WESTINGHOUSE, 8 lampes	$49.50
PHILCO, modèle 1933	$59.95
STEWART-WARNER, ondes courtes et ondes longues	$69.00
DEFOREST CROSLEY, ondes longues et ondes courtes	$69.00
VICTOR, 8 lampes	$69.00
WESTINGHOUSE, 11 lampes	$89.00
VICTOR, R.C.A., combiné	$79.00
DEFOREST CROSLEY, combiné	$79.00

Pianos droits, à partir de	$60.
Pianos automatiques, à partir de	$125.
Phonographes, à partir de	$6.

Les magasins sont ouverts tard le vendredi et le samedi soir.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

1112 rue Ste-Catherine Ouest (Juste à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert Près Bélanger

580 rue Ste-Catherine est (angle St-Hubert) MONTREAL

4232 rue Wellington Verdun

Téléphone MArquette 7701.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

L'Attaque de la Mission

par

XAVIER CHANTEBRUNE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

10 mars 1933.

38 (Suite)

Pou-Haô interpella le missionnaire.

—Eh bien, qu'en pensez-vous? fit-il brutalement. Voilà à quoi vous ont conduit votre orgueil déplacé et votre absurde obstination. Vous vous êtes créé des ennemis, et maintenant ils prennent leur revanche.

"Vous eussiez été mieux avisé de vous en faire des alliés. Aujourd'hui, vous seriez tranquille à la tête de votre Mission et tout le monde vous témoignerait du respect... Si vous souffrez c'est que vous l'avez bien voulu.

Il s'arrêta, attendant une réponse qui lui fournirait l'occasion d'une nouvelle diatribe. Mais le religieux se tut et détourna la tête.

Un éclair de fureur flamba dans les yeux de Pou-Haô. S'adressant au Président du Tribunal:

—Allons, reprit-il avec un sourire féroce, je crois que ce sorcier européen n'apprécie pas encore autant qu'il conviendrait les agréments de sa situation. On pourrait peut-être placer une nouvelle brique sous chacun de ses talons.

—Rien de plus facile! acquiesça le juge tortionnaire avec empressement.

Et il fit un signe aux bourreaux, qui se hâtèrent d'exécuter la manoeuvre prescrite.

On put alors entendre le craquement caractéristique des muscles qui se rompaient, aussitôt suivi des cris du patient qui ne parvenait plus à dominer son intolérable souffrance...

Sur ces entrefaites, surgit soudain Iao-Tzeu, l'air très affairé, qui venait chercher Pou-Haô. Les deux hommes échangèrent quelques mots rapides, puis ils quittèrent le Tribunal en toute hâte, laissant le Président fort décontenancé par cette retraite précipitée.

—Que signifie ce brusque départ? se demanda-t-il. Que se passe-t-il donc?

N'ayant plus Pou-Haô pour le couvrir de son autorité, il demeurait seul responsable du sort de l'accusé, et cette perspective ne laissait pas de l'inquiéter.

Car ses pouvoirs discrétionnaires de juge-délégué étaient assez mal définis, et si l'on pouvait d'aventure, lui reprocher de les avoir outrepassés, cela risquait d'être pour lui une fort méchante affaire.

Or, comme la plupart des êtres cruels, le personnage en question était tout le contraire d'un homme brave, et la seule pensée qu'il pourrait avoir des ennuis le remplissait d'appréhension. Il résolut de ne pas aller plus loin sans s'être fait donner des instructions précises et formelles qui dégageraient entièrement sa responsabilité.

Laissant donc la Présidence à l'un de ses assesseurs, il quitta le Tribunal, et se rendit au Siège du Soviet, pour le consulter sur la suite à donner au procès du missionnaire.

Le Soviet se trouvait précisément réuni en séance plénière, et la question put être abordée. Après une discussion assez confuse mais relativement brève, on passa au vote.

A la grande stupéfaction du Président-délégué, une forte majorité se déclara pour désapprouver l'application de la torture et ordonner qu'elle prît fin immédiatement. C'est tout au plus si l'initiative du magistrat improvisé ne fut pas blâmée en termes explicites.

Fort penaud, mais d'autant plus furieux, le juge-bourreau quitta le Soviet l'oreille basse, pour aller reprendre sa place au Tribunal.

Sa colère et sa déconvenue se traduisirent par de violentes invectives adressées à l'accusé.

Il lui reprocha tour à tour,—et de quel ton haineux — d'abord d'être un étranger, puis d'être un espion à la solde de la France, enfin d'être un "traître".

Le Père Gerbaud, bien que souffrant horriblement, se défendit avec calme.

—Il vous plaît de me considérer comme un étranger, mais moi j'aime les Chinois comme des frères. J'ajoute que, lorsque des Chinois viennent s'installer en France, personne ne s'avise de leur reprocher leur nationalité.

"Vous m'accusez d'être un espion à la solde de la France. Je ne suis à la solde de personne, et je ne coûte pas un centime au budget de mon pays. Je n'ai jamais pratiqué l'espionnage, et personne ne m'a jamais chargé de le faire.

"Enfin, vous me qualifiez de traître. J'avoue ne pas comprendre. Qui ai-je jamais trahi, quand et de quelle manière? Voilà ce que je serais curieux de savoir....

Mais allez donc raisonner avec un tigre ou un loup enragé! Les paisibles réponses du missionnaire ne faisaient qu'exaspérer davantage la haine du président, lequel ne répondait plus que par des insultes grossières.

Ayant ainsi délibérément prolongé le supplice de sa victime, il ordonna enfin qu'on retirât les dernières briques que l'on avait glissées sous les talons du religieux; un moment après, il fit enlever les autres. Mais le Père Gerbaud resta attaché sur le banc, étroitement ligoté par les cordes qui meurtrissaient ses chairs. Ses jambes raidies ne pouvaient retrouver leur position normale, et les pieds restaient soulevés à dix ou douze centimètres au-dessus du banc.

Cependant le Président abordait un nouveau chapitre de l'accusation.

On avait fouillé la Mission de fond en comble. On avait trouvé quelques armes, mais on n'avait pas trouvé d'argent.

—Parce qu'il n'y en avait pas, répondit le Père Gerbaud avec simplicité.

L'autre haussa fureusement les épaules:

—Allons donc! A qui le ferez-vous croire? Tout le monde sait que les missionnaires sont riches. S'ils ne l'étaient pas, ils ne pourraient pas construire et entretenir des établissements comme les vôtres.

"Au surplus, il est à notre connaissance que les grands négociants et des familles de la ville vous ont remis en main des sommes considérables.

—Je demande les noms de ces généreux donateurs, dit le Père avec un soupçon d'ironie.

—Eh! vous les savez mieux que nous! riposta le Président avec colère. Vous êtes évidemment très rusé, mais vous ne nous en ferez pas accroire.

"Je répète donc que vous êtes le détenteur de sommes considérables. Or, cet argent, désormais, appartient à la communauté. En le recélant, vous vous rendez coupable d'un détournement caractérisé, passible des rigueurs de la Loi.

—Je ne connais pas de Loi qui puisse m'obliger à vous remettre l'argent que je n'ai pas, répondit le missionnaire avec fermeté.

—Et moi, je vous dis que vous mentez et que je ne suis pas dupe de vos simagrées! s'écria le Président en assénant un violent coup de poing sur son pupitre.

Je vous somme de nous indiquer en quelles cachettes vous avez serré cet argent.

—Je ne puis vous le dire, pour l'excellente raison que je ne connais pas de cachettes.

—Vous mentez! clama le Président.

—Je dis la vérité. Je n'ai jamais menti, et ce n'est pas aujourd'hui que je commencerai.

—Alors, vous refusez de répondre?

—Je vous ai déjà répondu, et il m'est absolument impossible de vous dire quoi que ce soit de plus.

—Ah! c'est ainsi! vociféra le Président, littéralement ivre de rage.

Il se leva, frappa violemment le tribunal avec sa règle de justice, et se mit à aller et venir de tous côtés, comme un fou dans son cabanon ou une bête fauve dans sa cage. Si cela n'avait dépendu que de lui, on eût immédiatement remis des briques sous les talons du missionnaire, pour le forcer à divulguer l'emplacement des prétendues cachettes que son imagination délirante de communiste convoiteux et de chinois cupide lui représentait comme recélant de formidables trésors.

Faute de pouvoir recourir aux briques, cette torture ayant été formellement désapprouvée et interdite par le soviet local, le Président-bourreau prit sa revanche en tourmentant moralement sa victime, en la pressant et en la harcelant de mille manières, pendant près de deux heures, pour lui arracher un prétendu secret. Il espérait ainsi venir à bout de l'accusé par la fatigue, le voir faiblir et lui extorquer l'aveu désiré.

Sur ce point son échec fut complet.

Non seulement, impassible sous les injures et insensible aux plus effroyables menaces, le missionnaire se renferma dans le silence le plus hermétique, mais il finit pas s'abstraire tellement dans sa prière mentale et sa méditation intérieure que le milieu physique et les événements extérieurs lui devinrent étrangers.

Certes, il entrevoyait, ainsi qu'à travers un voile de brume, le Président s'agitant et gesticulant comme une marionnette de cauchemar; il percevait vaguement les éclats de sa voix, tantôt glapissante comme un aboiement d'hyène, tantôt grondante comme un rauquement de tigre; mais il ne distinguait plus ses paroles et ne leur accordait pas la moindre attention.

A telle enseigne que le Président finit par avoir la sensation du ridicule de son rôle ainsi que de l'inanité de ses objurgations et de ses menaces devant cet accusé qui ne l'écoutait même plus.

Alors, sa décision fut vite prise:

—Puisque l'accusé refuse définitivement de répondre à notre interrogatoire, prononça-t-il emphatiquement, c'est qu'il avoue implicitement sa culpabilité.

"Nous déclarons donc que la religion du Tribunal est suffisamment éclairée et que les débats sont clos.

"Il va être délibéré immédiatement sur les termes de la sentence et l'application de la peine.

Sur ces mots, il se leva et, suivi de ses deux assesseurs et du greffier passa dans la pièce voisine qui n'était autre que l'ancien salon où le mandarin, à diverses reprises, avait reçu le Père Gerbaud en visiteur.

L'exode momentané des Juges rappela soudainement le missionnaire à la situation critique où il se trouvait en ce moment. Il comprit que c'était son sort qui se jouait, à cette minute, entre ces quatre hommes, dont l'un avait révélé de féroces instincts de fauve en chasse, dont les deux autres n'étaient que des fantoches passifs, sans conscience ni responsabilité, dont le quatrième enfin, scribe enregistreur n'avait ni âme ni autorité.

Bien entendu, le Président déciderait tout ce qu'il voudrait, ses assesseurs se bornant à opiner du bonnet, et le greffier à écrire docilement tout ce qu'on lui dicterait.

Le Père Gerbaud n'avait donc plus d'illusions à se faire sur l'issue du procès, connaissant trop les sentiments du Président à son égard, et se rendant bien compte qu'il ne lui pardonnerait pas de l'avoir frustré des trésors imaginaires qu'il l'accusait de détenir.

A cet égard, le religieux ne se trompait pas. Le Président, furieux de la résistance opposée, avait décidé de frapper un grand coup à titre d'exemple, de façon à semer la terreur parmi les chrétiens d'Ouan-Xang et à leur inspirer une parfaite soumission aux autorités soviétiques.

Rien qu'à voir l'expression de haine triomphante qui éclairait sinistrement son visage quand il reparut, flanqué de ses assesseurs et du greffier, le Père ne douta plus que le chemin du martyre ne s'ouvrit tout grand devant lui.

Dans l'auditoire, un silence solennel s'établit aussitôt, fait de curiosité avide et, peut-être aussi, de secrète émotion. Car, même pour les païens les plus hostiles, le missionnaire représentait une personnalité éminente, au point de vue social, et un sens obscur de la hiérarchie empêchait la foule d'admettre qu'un tel homme pût être traité avec aussi peu d'égards qu'un quelconque criminel issu de la basse plèbe.

Ce fut donc une impression de stupeur mêlée de consternation qui pesa sur l'assistance, lorsque le président, levant sa règle de justice, prononça la sentence qui condamnait le Père Gerbaud à la peine de mort.

Toutefois, le juge-tortionnaire ajouta rituellement en s'adressant au condamné:

Avant que cette sentence devienne définitive, il vous est accordé dix minutes pour examiner si vous avez quelque objection à lui opposer, ou quelque nouvel argument à invoquer en votre faveur.

En attendant, le président prescrivit aux bourreaux de défaire les liens qui maintenaient le malheureux prêtre les jambes étendues sur le banc et le dos appuyé contre le pilier. En revanche, il donna l'ordre à six soldats de charger leurs armes.

Le Lazariste pensa qu'on allait, au bout des dix minutes de répit qui lui étaient fallacieusement accordées, l'emmener directement au lieu de l'exécution. Il savait, en effet, qu'il entre assez dans les procédés bolchevistes de faire exécuter les sentences aussitôt qu'elles sont rendues.

Mais, à sa grande surprise, une fois ses liens défaits, on le laissa sur son banc; les soldats ne firent pas un mouvement vers lui, et le président, une fois de plus, quitta la salle d'audience.

En réalité, il retournait au siège du Soviet Local ayant besoin de l'approbation et du contre-seing de celui-ci, pour que la sentence emportât force exécutoire.

Contrairement à ce qu'il craignait, il ne rencontra cette fois aucune difficulté, n'eut pas de peine à enlever l'adhésion sollicitée, ce qui lui permit d'être promptement de retour au Tribunal.

(à suivre)

La municipalisation discutée en comité

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 9. — Au début de l'étude du bill de Québec, l'hon. M. Lapointe a développé la demande que fait la ville en faveur de la municipalisation de l'électricité. Il a démontré que ce que la ville demande, c'est simplement de compléter les droits qu'elle avait acquis en 1907 de municipaliser les services électriques excepté pour la vente de la force motrice pour les industries. Cette demande, a expliqué M. Lapointe, est aujourd'hui justifiée par les taux exorbitants que réclame le Québec Power pour l'électricité et l'avocat spécial de la ville se livre à ce sujet à une longue comparaison entre les taux de Québec et de ceux que l'on paie dans les autres villes pour les mêmes fins.

Avant que M. Lapointe ait commencé son plaidoyer en faveur de la municipalisation de l'électricité pour les fins de l'éclairage, le comité a adopté la première clause du bill qui se rapporte à un emprunt de $455,000. On s'attend que le comité va continuer ce soir l'étude du bill de Québec.

Le rôle dans l'Amérique des Canadiens-français

Lille, 10. — Dans une causerie à l'université catholique de Lille, Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval de Québec a dit, hier, que les "Canadiens-Français désirent être Canadiens avant tout et constituer un peuple de langue française qui contribuerait par ses qualités de race aux grandes valeurs spirituelles de la nation". La conférence de Mgr Roy était donnée sous les auspices de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques.

Mgr Roy a dit que la vocation des Canadiens-français est d'introduire les idéals français dans la vie en Amérique.

Pour intéresser les jeunes travailleurs

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Un programme fort intéressant de conférences sur l'agriculture sera présenté aux jeunes gens de la citadelle, grâce à la courtoisie de l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture. La première conférence aura lieu lundi prochain, à 7 heures 30. M. Louis Crevier traitera de l'aviculture.

Plusieurs conférences sur le même sujet seront données, tous les lundis soirs, par des agronomes du département provincial de l'agriculture.

D'autres conférences sur l'hygiène et la prévention des accidents seront aussi données grâce à la courtoisie du Dr Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'hygiène. Ces conférences seront illustrées de projections lumineuses.

Il y aura aussi des vues instructives sur différents sujets, tels que le commerce du bois, l'électricité, le textile, des voyages à travers le Canada et sur diverses industries.

Deux nouveaux évêques

(De notre extra d'hier)

Cité du Vatican, 9. — S. E. Monseigneur Luigi De Rosario a été nommé aujourd'hui évêque de Zamboanga, Iles Philippines. S. E. Mgr James Hayes a été nommé évêque de Caguayan, également dans les Philippines. Mgr Hayes, s.j., du diocèse de New-York, est actuellement au collège San José, à Manille.

Les bourses du café, du sucre et du cacao fermées à N.Y.

(De notre Extra d'hier)

New-York, 9. — Le New York Coffee & Sugar Exchange demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre, a annoncé le comité de régie. Le New York Cocoa Exchange sera fermé jusqu'au 13 mars.

Echos de Lévis

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 10. — M. Ls.-Sylvio Durand, échevin de Lévis depuis 8 ans, a accepté la candidature à la mairie. La votation aura lieu le 18 avril.

—Un élève du collège de Lévis, Lucien Coulombe, de S.-Antoine-de-Tilly, est décédé mercredi.

—La chorale Déziel a donné un beau concert-opérette, mardi, sous la présidence du curé J.-E. Carrier.

—M. Jos. Bellerive est décédé à l'âge de 93 ans, 2 mois.

Augmentation du nombre des juges

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — L'hon. M. Taschereau vient de donner avis de deux projets de loi ayant trait à l'augmentation du nombre des juges, si le ministre de la justice du Canada veut bien se rendre à la suggestion du procureur général de la province de Québec.

Ces deux bills amendent la loi des cours de justice relativement à la Cour Supérieure et à la Cour de Circuit du district de Montréal.

Le premier projet de loi, suggère la nomination de trois juges additionnels pour la Cour Supérieure de Montréal, si c'est le bon plaisir du ministre de la justice et, par le second bill, l'Assemblée législative, s'il est adopté, propose que trois des juges de la Cour de Circuit de Montréal puissent siéger en Cour Supérieure. Dans ce cas, la Cour de Circuit sera présidée par un magistrat de district, comme à Québec.

Les amendements proposés par le premier ministre de Québec ont été soumis à l'honorable M. Guthrie, ministre de la justice, mais ce dernier n'a pas encore fait connaître sa décision. L'on escompte que cette décision sera affirmative puisque l'Assemblée législative est appelée à voter deux lois qui faciliteront ces changements.

Le grand nombre des causes sur le rôle de la Cour supérieure à Montréal a donné lieu, à beaucoup de plaintes récemment et, lors de l'ouverture des Cours, en septembre l'honorable juge Greenshields avait insisté sur l'importance de remédier à cette situation dans l'intérêt de la justice.

Cour Supérieure

Cour Supérieure. Division de Pratique. Le 10 mars 1933. Présent: l'Hon. juge Curran. Les jugements suivants furent rendus:

L. Brunet vs Les Héritiers de feu F.-C. Green et Dominion Bank et al, tierce-saisie; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc;

Roméo Gagné et uxor vs Ange-Albert Ritchot; jugement accordant motion du défendeur suivant art. 286 à C.P.C.;

Chrysologue Vaudrin vs Elzéar Fortin; jugement pour $300, avec int. et dépens;

J.-Donat Langelier Limitée vs Arthur Bienvenu et J. Varin, tiers-saisi; jugement contre le tiers-saisi par défaut;

E. Pinsonnault vs Delle D. Parent et al et A. Cannell, appt.; jugement ordonnant à l'opposant de comparaître;

Tétrault Shoe Limited vs Harry Sincovitch et Central Union Fire Insurance Co., tierce-saisie; jugement contre la tierce-saisie par défaut;

Henry McLarent vs A. A. Norris; jugement maintenant action en déclaration d'hypothèque;

Paul Labelle vs Prisque Lefrançois; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $152.00;

Adrien Wilfrid Masse vs François Xavier Bissonnette et al; jugement pour $3,996.96 avec int. et dépens;

Crédit Foncier Franco-Canadien vs Sterling Arthur McColl et al et Téléphore Brassard én-jual. mis-en-cause; jugement pour $14,458.85 avec int. et dépens;

Urgel Bourgie Limitée vs Raoul Portugais et Portugais et Sénécal, tiers-saisis; jugement ordonnant au tiers-saisi de déclarer le 16 mars 1933;

Albert Rose vs Harry Custre et Ledit Harry Custre, oppt.; jugement relevant opposant de saisie;

Dame G. Dwyer vs La Cité de Montréal; jugement déclarant l'instance périmée;

H. Roseman vs A. Thomas; jugement pour $335, avec int. et dépens;

François Arpin vs Edouard Lévesque et Dame Vve Olier Jutras, tierce-saisie; jugement suivant déclaration de la tierce-saisie;

Joseph Ouimet vs Emile Huart; jugement pour $100, avec int. et dépens suivant saisie-revendication;

Robert Pipon es-qual vs Harry Yane; jugement accordant motion pour examen médical de Edgar Pipon.

Charles Brandeis vs Dame Ruth M. Harrig & Automatic Health Machine Ltd, oppte; jugement rejetant opposition, avec dépens.

A. Lamarre & al vs Stobers Limited; jugement accordant motion de la défenderesse pour examen de la demanderesse avant production de plaidoyer.

Adam Malkus vs Sylvia Robert; jugement pour $39, avec int. et dépens.

A. Abraham vs Dame Sara Schneider & al & I. Ourtic & al, tiers-saisis; jugement déclarant bref de saisie-arrêt bon, valable et tenant.

Dame Karimeh K. Rahal alias Hanna vs Joseph Nassif alias Elias; jugement autorisant requérante à ester en justice.

A. Zappa & al vs Alfred Lecouche; jugement pour $1035, avec int. et dépens.

J. Donat Langelier Limitée vs Ulric Lebrun; jugement pour $101.95 avec int. et dépens.

Louis Laperle vs Joseph Paradis; jugement accordant motion du défendeur pour détails.

Boris Kaplan vs E. Doubliet; jugement pour $245, avec int. et dépens.

Joseph Daguerre vs La Cité de Montréal; jugement déclarant l'instance périmée.

Candide Gingras vs Halifax Fire Insurance Co. & al; jugement acordant motion pour déterminer faits.

Dame Mélina Moineau vs Désiré Pepin; jugement suivant déclaration d'hypothèque.

Dame I. M. Gavaloviteh vs Dame K. Helnamaki & vir; jugement pour $360, avec int. et dépens.

La Cité de Montréal et Expropriation du Lot No 126a du Cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet; jugement homologuant premier rapport en expropriation.

POINTE AUX OUTARDES

—M. Wilfrid Labbé, de Châte-Aux-Outardes, était ici, en fin de semaine.

—Le R. P. Ludger Lebel est allé à Pointe Lebel.

Le procès Bourret a été remis au 14

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Le procès des deux accusés en rapport avec l'attentat à main armée du 25 février dernier, à Charlesbourg-Est, dans les circonstances que l'on sait, avait été fixé, hier, en Cour des Sessions de la paix, mais il a été remis à mardi prochain, à la demande du procureur de la Couronne, Me Eugène Marquis. L'on croit savoir que la raison principale de l'ajournement c'est que le troisième individu, impliqué dans cette affaire et que la sûreté provinciale recherche, n'a pas été encore arrêté. L'on serait cependant sur une piste et il se peut que d'ici quarante-huit heures, une arrestation soit faite.

Les deux que l'on détient actuellement, Ismaël Bourret et Jean-Paul Marier ont cependant comparu devant le juge Demers, où cette fois, ils avaient un défenseur, Me Alleyn Taschereau. Le premier est accusé d'être l'instigateur de l'attentat de Charlesbourg; c'est-à-dire d'avoir soudoyé deux individus pour qu'ils commettent le crime, sans y aller lui-même. Le deuxième, Marier, est directement accusé d'avoir commis le vol à main armée. Les deux détenus sont d'anciens bagnards dont l'un avait été pris en 1913 dans l'affaire de l'assassinat du constable Bourdon à Montréal et condamné à vie au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul avec deux complices, Beauchamp et Foucault.

Un vaste projet

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10.—Le ministère de l'agriculture va être appelé à aider à la réalisation d'un grand projet intéressant la région de Chicoutimi. Une résolution venant du conseil du comté de Chicoutimi vient d'être passée demandant au gouvernement d'égouter les savanes de Bagotville et du rang S.-Thomas. L'inspection de la savane a été faite et on croit que 250 cultivateurs pourront y être placés. Le coût approximatif des travaux serait de $85,000. On croit que la tourbe pourrait être utilisée comme combustible, ou encore comme engrais. L'endroit serait excellent pour la culture du lin. On pourrait y établir une industrie du lin avec profit.

Familles déportées à leur propre demande

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 10. — L'hon. W.-A. Gordon, ministre suppléant de l'Immigration, a déclaré à la Chambre que la déportation de 21 familles de Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse, avait été faite à la demande même de ces familles qui désiraient retourner dans leur pays.

Cette déclaration fut faite en réponse à un câblogramme d'un officier d'Immigration de Glasgow qui critiquait la déportation.

Ces familles établies à Glace Bay étaient sans emploi à la suite de la fermeture des mines de la région. Elles ont annoncé au gouvernement provincial qu'elles pourraient trouver une subsistance convenable dans leur pays si le bureau d'immigration se chargeait de les rapatrier. Les lieux de destination étaient Glasgow, Liverpool, Danzig, le Hâvre, Anvers et les Barbades.

Une tragédie qui cause la mort de quatre personnes

Genesee, 10. — Un fermier, son fils âgé de 12 ans, et un employé de la ferme ont été tués hier par les balles d'un fusil.

Alfred McGinnis, le fermier, et Miles McHale, l'employé, sont morts instantanément, tandis que le jeune McGinnis mourut dans un hôpital de Wellsville.

Le corps de John McGinnis, âgé de 17 ans, autre fils d'Alfred McGinnis, recherché en rapport avec les meurtres, a été retrouvé dans un auto à West Bingham, à six milles d'ici. La police a déclaré qu'il avait commis le suicide.

Promotion maritime

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — On annonce la promotion du capt. J.-J. Deslauriers, de Saint-François-d'Assise, au grade de lieutenant-commandant de la réserve de la Marine Royale Canadienne. C'est le deuxième Canadien-français de Québec à obtenir ce grade dans la marine. Le capitaine Deslauriers possède une expérience de 24 ans comme navigateur. Durant la guerre il a fait partie de la marine royale active, et s'est distingué à plusieurs reprises. C'est en reconnaissance des services qu'il a rendus que le gouvernement fédéral lui a accordé le grade de lt.-commandant. Le capitaine Deslauriers doit partir ce soir pour Halifax où il rejoindra son vaisseau, le "Belle-Isle", qu'il conduira ensuite à Boston.

La coupe Beatty sera donnée aux vainqueurs

Ce soir, aura lieu à 8 h. 30, à l'auditorium des Chevaliers de Colomb, rue Mountain, la dernière séance de la Montreal Debating League pour la saison 1932-33. Les Chevaliers de Colomby soutiendront que la science a contribué au bonheur de l'humanité, tandis que l'Université McGill soutiendra le contraire. Les vainqueurs remporteront la coupe offerte par M. E. W. Beatty, président du Canadien-Pacifique.

Au nombre des juges, l'on remarque l'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer, M. Wesley Frost, consul-général des Etats-Unis au Canada et M. G.-W. Latham, professeur de littérature anglaise à l'Université McGill. Le plubilc est invité.

Concours de diction au Monument National

C'est ce soir, au Monument National, qu'aura lieu le concours final de diction française entre les élèves des cours donnés par Mlle Idola St-Jean, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Le président de la Société du Bon Parler Français, M. Jules Massé, jugera ce concours et y adressera la parole. De nombreux prix seront attribués aux vainqueurs. Les parents et les amis sont priés d'y assister.

Sentences à Saint-Jérôme

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 10. — Lionel Beauregard et Grégoire Carreau, accusés d'avoir vendu illicitement de l'alcool ont été condamné chacun par le juge Lalande à un mois de prison et aux frais, et à défaut, à trois autres mois.

Arthur Lapointe a été acquitté d'une accusation portée contre lui par la commission des liqueurs.

Simone Aubin a été condamnée à un mois de prison, aux frais, ou à trois autres mois pour vente illicite d'alcool.

Un sauvetage à Maskinongé

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 10. — Lionel Dupuis, âgé de 14 ans, a failli se noyer à Maskinongé. En se penchant au-dessus d'une ouverture dans la glace, il perdit pied et tomba dans la rivière. Un enfant, témoin de l'accident appela au secours. Ses appels furent entendus par M. Alfred Ross, qui accourut et arriva en temps pour tirer par les cheveux le jeune Dupuis qui enfonçait pour la troisième fois.

La terre tremble

Santiago, 10. — Les habitants de Santiago ont été saisis de terreur hier matin par un tremblement de terre qui dura exactement huit secondes. Les pompiers se sont hâtés d'inspecter certains immeubles qui avaient été affaiblis par un séisme l'année dernière. Il n'y a pas eu de nouveaux dommages. Le tremblement de terre d'hier fut terrifiant parce qu'il était accompagné d'un bruit formidable.

Visite pastorale

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10 — L'archevêché de Québec vient d'arrêter l'itinéraire de la visite pastorale au diocèse de Québec. Cette visite annuelle commencera le dimanche le quatorze mai, pour se terminer le jeudi quatorze septembre. Elle se fera dans quarante-cinq paroisses des comtés de Lotbinière et de Mégantic, et une partie du comté de Lévis, avec interruption le treize juin jusqu'au 1er septembre.

La première paroisse à être visitée sera Charny, le 14 mai et la dernière, S.-Coeur-de-Marie, le 14 septembre.

La bière aux Etats-Unis

Washington, 10. — Parmi les projets de loi présentés hier à la première réunion de la Chambre des représentants, les plus importants sont ceux ayant trait à la bière. Le nombre exact des bills ayant rapport à cette question n'a pas encore été fixé mais au moins deux chefs ont endossé des projets similaires au projet Collier qui vint mourir au sénat à la dernière session.

Le représentant Cullen vient de proposer un projet en tout semblable à son prédécesseur et qui légaliserait la bière à 3.2 pour cent, en poids, taxée à $5 le baril. Trois autres bills du même genre ont été soumis au Congrès.

Feu M. P. Bélisle

(Du correspondant de la PRESSE)

Notre-Dame de Pierreville — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Prosper Bélisle, décédé à l'âge de 86 ans. Dans le cortège, on remarquait M. et Mme Joseph Bélisle, fils du défunt, Mme Julien Verville, sa fille, M. Donat Grenier, de Trois-Rivières, M. et Mme Philémon Larosée, de Pierreville, les familles Descheneaux, Joseph-W. Descheneaux, Albéric Grenier, Napoléon Grenier, Adélard Bélisle, M. Léon Grenier, la famille Jos. Salois, Mme Télesphore Salois, M. A. Grenier, etc. tous de N.-D. de Pierreville. Les porteurs étaient MM. Honoré Paré, Alexandre Paulhus, Joseph et Thomas Paulhus, Victor Gamelin et Alphonse Descheneaux.

Le défunt laisse son épouse (Mélina Dupuis), un fils, Joseph, de Trois-Rivières, une fille, Mme Julien Verville, de Trois-Rivières, et plusieurs petits-enfants.

Feu M. J. Bernard

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Bernard, décédé à l'âge de 67 ans et 6 mois. Le défunt laisse son épouse, née (Célina Messier), deux fils, Oscar et Eva. La levée du corps fut faite par M. l'abé Léo Laroue, qui chanta également le service, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Dubuc et Chagnon. Les porteurs étaient MM. J.-B. Laplante, A. Leboeuf, R. Tétreault, C. Vincent, N. Casavant et M. Desmarais. Le deuil était conduit par les deux fils du défunt.

Feu M. O. Lamarche

(Spécial à la PRESSE)

Iberville. — M. David Lamarche est décédé à l'âge de 58 ans. Il a succombé à une syncope à la suite d'une indigestion aigue.

La Mode Masculine



New-York. — Si comme beaucoup d'hommes aujourd'hui vous portez des complets de diverses nuances de marron, et que vous recherchiez un nouveau chapeau nous ne pouvons que vous recommander le feutre mou marron foncé d'une très belle teinte que l'on met en vente un peu partout à l'heure actuelle.

Le feutre mou marron foncé convient particulièrement à l'homme au teint basané et dont les yeux sont bruns.

D'ailleurs le feutre marron foncé va très bien aussi avec les complets bleus.

On peut à la rigueur assortir le feutre marron foncé avec un complet gris, mais alors il sied qu'une autre partie de l'accoutrement serve en quelque sorte de liaison entre les deux. Il faut par conséquent des souliers marrons ou une chemise marron.

Le patron se doit de faire enquête

L'association de sécurité de la classe industrielle no 8 de l'Association de prévention des accidents du travail s'est réunie pour la première fois, hier midi, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. W.-J. Langston, vice-président de Canada Iron Foundries.

Le comité exécutif estime que l'accident est un mal qui s'attaque à la racine de l'efficience et de l'économie. Il faut le combattre en empêchant la répétition d'un accident au même endroit que le précédent. Les patrons doivent démontrer à l'ouvrier que les chefs de l'usine s'intéressent à la prévention des accidents et leurs responsabilités sont bien définies à cet égard. Il ne suffit pas de jeter tout le blâme sur la victime et d'adresser un rapport hâtif à la Commission des accidents du travail. Le patron doit s'enquérer de la cause de l'accident, voir si la machine était défectueuse et s'il y a quelque chose à faire pour empêcher une tragique répétition.

Il fut résolu à l'unanimité que MM. W. Baxter et Langston représenteraient la classe 8 dans le conseil de la section métallurgique.

60 causes sur le rôle de mars de la Cour d'appel

Le rôle de mars de la Cour d'appel qui s'ouvrira mercredi prochain, le 15 mars, comprend exactement 12 causes criminelles et 48 causes civiles. L'appel de J.-J. Harpell, éditeur de Gardenvale, d'une condamnation pour libelle diffamatoire contre M. T.-B. Macaulay, président de la Sun Life Assurance Co. of Canada, est parmi les causes criminelles, mais il est tout probable qu'il sera remis au prochain terme.

Causes criminelles: Pesant et le roi; le roi et Belmont; Harpell et le roi; Doubilet et le roi; Mercille et le roi; Frozocas et le roi; Reinblath et le roi; Corbeil et le roi; Kaufman et le roi; le roi et Kaufman; Guérin et le roi; Roy et le roi.

Causes civiles: Johnston et Channell; Eidinger et Ferkin; Denault et Belouin; Dupré et Dupré Quarry Limited; Baird et Thompson; Ball et Brown; Boulais et New Commercial Hotel; Berthiaume et la Presse Publsing Co.; Waterson Co. Limited et Montpetit; Bruneau et Généreux; ville de Grand'Mère et Grégoire; Lortie et Montreal Power Cons; Frigidaire Corporation et Malone; Societa Fratellanza Italiana Del Canada et Listolti; Levinstein et Rogatko; Guaranteed Pure Milk Co. et Cane; Belisle et Poisson; London Life Insurance Co. et Séguin; Société des Prêts Coopératifs et Bourassa; Syndicat S.-Henri et Chadillon; Ramsay et Vipond; Bourgeau et Bourgeau; Eastern Fruit Co. et Associated Growers of British Columbia; Grobstein et Beaudin et Manufacturers Lifs Ins. Co. (quatre causes); Denault et Monette; Gascon et Duclos; Gauvreau et Desrochers; Hoopell et Brewer; Shamy et Girard; Lambert et Leitch; Dominion Truck et Canada Motor Car; Mongeau et Robert Limitée et Roby; Brisebois et Bissonnette; Boulanger et Bertrand; ville de Verdun et Webber; Giroux et Lapointe; Clermont Motor et Peretratko; Bonnier et Angrignon;.

Causes civiles des districts ruraux: Bertrand et le roi; Aetna Life Insurance et Savage; The McLaren Co. et Routhier; Routhier et The McLaren Co.; Dulude et la ville de Saint-Jean; la ville de S.-Jean et Robert.

Date d'une course

Londres, 10. — La course aérienne pour la coupe du Roi aura lieu le 8 juillet prochain. L'aéroport d'Hatfield servira de point de départ et d'arrivée. Les pilotes et les passagers doivent être sujets britanniques.

Echos de Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières—Achille Cormier, de Trois-Rivières, a été condamné à six mois de prison par le juge F.-X. Lacourslère pour avoir commis un vol avec effraction dans le magasin de M. Omer Hébert.

—Ces jours derniers on a fêté l'anniversaire de naissance de Mlle Françoise Grenier. Etaient présentes Mlles Edith Villeneuve, Laurette Bellavance, Alice Guillemette, Gisèle Alain, Denise Alain, Huguette Côté, Thérèse Alain, Gisèle Tourigny, Doris Marcotte et Claudine Gruninger.

—Joseph Ayotte, employé à la Wabasso Cotton Co., s'est fracturé le pied droit en manipulant des balles de coton.

—La Ligue des Retraitants de la paroisse Notre-Dame a élu les officiers suivants: président, M. André Julien; vice-président, M. J.-A. Chateauneuf; secrétaire, M. Arthur Allard; trésorier, M. F.-X. Bergeron; aumônier, le R. P. Ludolphe, o.f.m.

—Une fête intime a eu lieu chez Mlle Laura Gervais. Etaient présents: Mlles Blanche Paquin, Irène Gervais, Germaine Gibbourg, Cécile Quessy, Eva Ayotte, Bernadette Abran, Marthe Gardeau, Georgette Lemire, Marguerite Roux, Léda Gervais, etc.

—M. Samuel Lafontaine est décédé à l'âge de 67 ans.

Vote de sympathies

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Janvier, 10. — Le conseil municipal sur la proposition du Dr J.-W. Brunet, secondé par M. Jos. Coursol, a voté des sympathies au maire Célestin Desjardins et à la famille Cardinal à l'occaison de la mort de Mme Célestin Desjardins.

Election d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 10. — La Chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine a fait l'élection de ses officiers. Ont été élus: président, M. Antonio Rocheleau; vice-président, M. J.-L. Loranger; directeurs, MM. Gustave Catellier, ancien président, Georges Louthood, U.-W. Rousseau, Isaïe de Grandmont, Dr Nestor Perreault, Lucien Massicotte, Victor Loranger, Roméo Morrissette et J. Breton; secrétaire, M. A. Denis; trésorier, M. E. Fournier. En 1933, un dîner-causerie sera donné chaque mois.

Marche de 450 milles

M. J.-B. Allain, de Carleton-sur-Mer, est passé aux bureaux de la "Presse", hier après-midi, après avoir parcouru une distance de 450 milles à pied. Parti de Carleton le premier février dernier, notre intrépide marcheur est arrivé à Montréal hier matin. Après avoir visité nos bureaux, il s'est immédiatement rendu à l'Oratoire Saint-Joseph.

Election d'un préfet

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 10. — M. Pétrus Fortier, de Sainte-Scholastique, a été élu préfet du comté de Deux-Montagnes.

Cercle Saint-Georges

Pour faire suite au grand succès remporté par la présentation de "L'Enfer contre l'Autel", le cercle paroissial Saint Georges présentera mardi le 14 courant le magnifique mélodrame de Chs LeRoy-Villars, intitulé: "Yvonnik".

Le jeune Alger Bernard remplira le rôle titre Yvonnik assisté de MM. Ch. Lorrain, Roland Jetté, Roland Boilard, Lucien Guertin et autres bien connus du public.

On peut se procurer des billets au presbytère, 1355 rue Déséry, Fr. 4666, ou de tout membre du Cercle.

Deux fois acquittée

Mlle Yvonne Laberge, 3479 rue Shuter, a été acquittée, hier, par le juge J.-O. Lacroix, à l'enquête préliminaire, de l'accusation d'avoir obtenu un manteau sous de fausses représentations de la "Liberty Dress Company. Les vendeuses de ce magasin ne purent identifier avec certitude l'accusée comme la personne ayant acheté un manteau à cet établissement. Il y a quelques jours, le juge Victor Cusson avait acquitté Mlle Laberge pour la même raison, alors qu'elle avait nié avoir obtenu un radio sous de fausses représentations. Me Harry Budyk était l'avocat de l'accusée.

Nouvelle association des chômeurs de Saint-Lambert

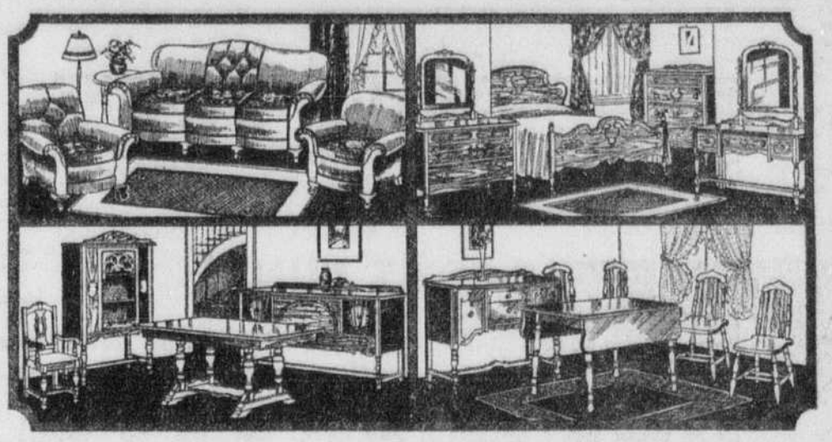
Dans le but de s'entr'aider, les chômeurs de Saint-Lambert ont formé une association, hier après-midi et pris possession de l'ancien hôtel de ville mis à leur disposition pour les prochains trois mois par les autorités municipales. Les vêtements seront reçus avec reconnaissance et les sans-travail sont même disposés à offrir leurs services en échange de marchandises. MM. D.-J. Ward et A. Brown, organisateurs de la nouvelle association, ont été élus président et secrétaire.

JEUNES MARIÉS

4 PIECES COMPLETES $199 CHAMBRE A COUCHER SALLE A DINER VIVOIR et CUISINETTE

Vous pouvez faire des arrangements pour payer en 6 - 12 - 18 OU 24 MOIS

AUCUN DEPOT pour les clients qui ont entièrement payé leur compte, ou qui payent régulièrement un compte actuel ici ou ailleurs.



MOBILIER DE VIVOIR. Trois articles en reps de soie de qualité, avec coussins reversibles fleuris $59

SALLE A DINER. 9 morceaux en noyer de deux tons, orné de sculpture . . $74

CHAQUE ARTICLE ACHETE CHEZ "LA LIBERTE" EST PROTEGE PAR UN CERTIFICAT DE GARANTIE

CHAMBRE A COUCHER. Quatre meubles en riche noyer, Superbe nouveau modèle Colonial $59

SALLE A DEJEUNER. 6 morceaux, fini ivoire orné de dessins verts, bleus ou bruns au choix $23

VETEMENTS ET MERCERIE pour HOMMES aux meilleurs prix et termes à Montréal

Wilbank 6115

La Liberté

3735, rue NOTRE-DAME OUEST

(Descendez à Saint-Augustin)

Magnifique assortiment de CONFECTION POUR DAMES ET JEUNES FILLES pour le printemps

LA PHARMACIE AUX PLUS BAS PRIX

PHARMACIE LACHANCE

A. PRUNEAU, prop.

870 rue STE-CATHERINE Est 870

EN FACE DUPUIS FRERES

LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE *HArbour 3141

SPÉCIAUX POUR 3 JOURS SEULEMENT

Lydia Pinkham .95

Freezone .24

Pâte à dents Dr West 2 tubes .39

Coton absorbant une livre .29

Poudre Pompeian .41

Savon Lux 6 pour .35

Baume Italien .24

Brosse à dents Rég. .25 .13

Baume Bengué .49

Savon Castille 8 pour .25

COMPAREZ NOS PRIX (Quantité limitée)

Bromo Quinine			.21
Poudre Houbigant	.34	et	.57
Baume Italien			.24
Savon Marseille	3 pour		.50
Huile de Foie Morue Norvège, 16 onces			.39
Peroxide 16 onces			.21
Sel Lithophos	.24	.55 et	.98
Fruitatives		.19 et	.32
Parfum Coty, 1 once			1.98
Castoria		.25 et	.59
Eau de Floride M. L.		.24 et	.61
Lavoris	.19	.37 et	.69
Forhans pâte à dent			.37
Pétrole Rogier			.79

GRATIS: —Echantillons de toutes sortes avec chaque achat. Hâtez-vous tant qu'il y en aura.

Assaya Neurall			1.09
Pain Killer	.19	et	.33
Chase Nerve Food			.39
Bisodol			.59
Alophen 100 pilules			.49
Urasal, grand			1.24
Buckley Mixture	.34	et	.59
Peroxyde 4 onces			.13
Vichy Célestins			.27

Kino Petrol pour les soins de vos cheveux

TOUSSEZ-VOUS? Prenez le Sirop Vert Lachance .50 et .75 la bout.

RHUMATISANTS! Demandez la prescription No 129580 1.00 la bout.

VOULEZ-VOUS UN BEAU TEINT? Un beau teint—une peau claire et propre—est un avantage qui n'est pas à dédaigner. Des milliers d'hommes et de femmes ont découvert un nouveau moyen d'acquérir une santé et une apparence nouvelles en prenant de la LEVURE DE BIERE. Suivez leur exemple et vous verez émerveillés des résultats obtenus. Un traitement de 30 jours ne coûte que 75c à la PHARMACIE LACHANCE.

Danderine .24, .44 et .74

Kotex 3 pour 0.65 .23

Sirop Mathieu .23

Mentholatum .19 et .39

Savon Carbolique .14

Sac eau chaude garanti .69

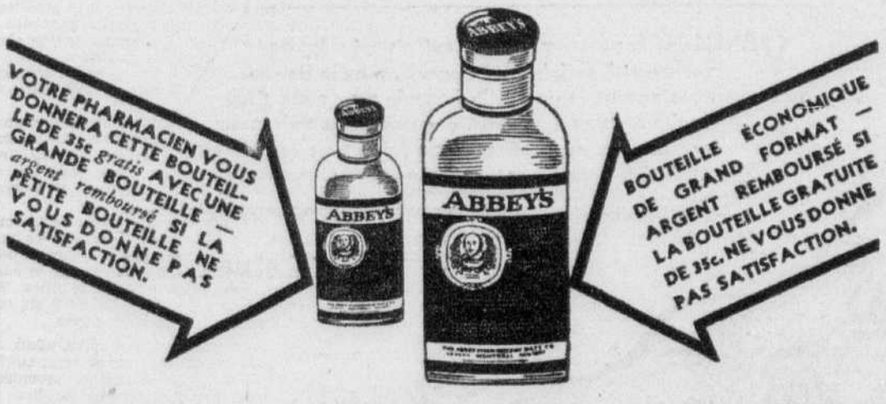
Pil. Dodds 3 pour .99

Nujol .49 et .69

Sal Hepatica .24, .45, et .94

Abbey's Salt grand .69

MAINTENANT... une BOUTEILLE de 35¢ d'ABBEY'S, GRATIS!



Nous désirons mettre un autre million de Canadiens sur la voie d'une meilleure santé. Et nous leur en fournissons le moyen, sans bourse délier, avec cette offre peu ordinaire.

Visitez votre pharmacien aujourd'hui. Il vous donnera gratuitement une bouteille régulière de 35c d'ABBEY'S SALT avec tout achat d'une bouteille ECONOMIQUE de grand format. Employez la bouteille de 35c. Si vous n'admettez pas, alors, qu'ABBEY'S tient ses promesses, retournez la grosse bouteille à votre pharmacien et faites-vous rembourser l'argent que vous avez dépensé.

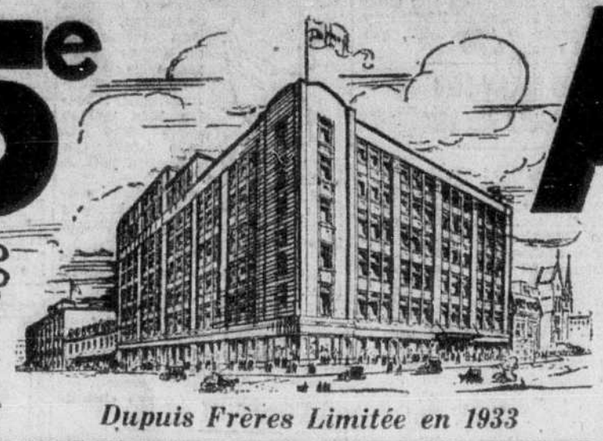
ABBEY vous fera goûter aux joies que donne une santé solide. Vous serez d'aplomb toute la journée. Plus de maux de tête pour obscurcir vos idées. Plus d'indigestions—et plus de ces tourments que donne un repas mal assimilé. Vous connaîtrez encore des nuits reposantes et vous vous réveillerez comme autrefois avec l'espoir d'abattre de la bonne besogne.

Pouviez-vous penser que ces poisons et cet excès d'ACIDITE accumulés dans votre organisme pussent vous causer tant d'ennuis? Eh bien, oui. Mais, fort heureusement, vous n'avez plus à vous en tracasser. Contentez-vous de boire, chaque matin, un bon verre d'ABBEY'S et vous éliminerez ainsi toutes les impuretés et toute l'ACIDITE de votre organisme. Vous aimerez ce mousseux breuvage sanitaire—sa fraîcheur et son goût agréable. Essayez ABBEY'S dès aujourd'hui!

THE ABBEY EFFERVESCENT SALT COMPANY, MONTREAL

Le plus grand événement commercial de l'année

Notre 65e Anniversaire



Dupuis Frères Limitée en 1933

LUNDI 13 MARS

LUNDI 13 MARS

ENCORE UNE FOIS LE CHENE SYMBOLIQUE

vous rappelle que le plus grand événement commercial de l'année approche.

EN EFFET C'EST LUNDI LE 13 MARS

que nous célébrerons notre 65ième anniversaire. Cette célébration revêt chaque année un caractère pratique en vous présentant les marchandises dont vous avez besoin à des prix qui ne se voient en aucun autre temps.

CETTE ANNEE PLUS QUE JAMAIS

notre vente anniversaire est de première importance pour la population de Montréal et de la province, alors que l'économie occupe la première place dans nos pensées.

La vente anniversaire de Dupuis est l'événement économique par excellence. Tous les rayons du magasin y prennent part et chacun contribue à combler les désirs de nos clients.

Nous profitons de cette occasion pour agrandir le cercle de nos amis et clients et pour nous attacher davantage ceux que nous possédons déjà.

Les SUCCES des ANNEES PASSEES

nous ont encouragés à nous préparer pour cet événement sur une plus grande échelle que jamais, et les conditions exceptionnelles du marché nous ont permis d'obtenir les meilleures aubaines dans notre histoire.

DES SEMAINES D'ACTIVITE FEBRILE

ont précédé l'annonce de ce 65ème anniversaire, et maintenant nos préparatifs sont terminés, nous sommes prêts à recevoir les foules qui envahiront nos magasins lundi matin — nos marchandises ont été choisies avec soin et les prix ont été marqués non pas en vue de faire des profits, mais pour démontrer une fois de plus que c'est encore chez Dupuis que l'on trouve les meilleures aubaines.

Ne manquez pas de voir nos vitrines

NOUS invitons les personnes qui ont pris part à notre récent concours casse-tête à venir réclamer le casse-tête promis, lundi 13 mars. Il suffit de présenter au rayon de la réparation de chaussures, au sous-sol, la carte numérotée que nous avons envoyée. Vu le travail considérable occasionné par ce concours, les trois premiers prix ne seront annoncés que plus tard.

PLateau 5151

CETTE VENTE COINCIDE

avec le début d'une nouvelle saison, laquelle occasionne des achats nécessaires pour tous les membres de la famille ainsi que pour le foyer.

C'est pourquoi l'on viendra de partout assister à cet événement qui n'a pas de parallèle durant l'année.

TOUS les MOYENS de TRANSPORT

chemins de fer, autobus, tramways, autos, seront mis à contribution pour amener les foules chez Dupuis lundi.

NOUS REMBOURSERONS LE PASSAGE

en chemin de fer à nos clients de la province, d'après une cédule d'achats qui sera publiée dans l'une de nos 12 pages d'annonces demain. Il y aura aussi des autos pouvant contenir plusieurs personnes pour transporter gratuitement nos clients de la ville à nos magasins — ne manquez pas de voir l'horaire dans nos annonces samedi.

Grâce à la coopération de la compagnie des Tramways le service sera aussi augmenté afin de faciliter le transport des milliers de clients qui se dirigeront vers nos magasins lundi.

DOUZE PAGES D'ANNONCES dans LA PRESSE DEMAIN

ainsi que des annonces dans presque tous les journaux de Montréal vous donneront de plus amples détails sur cette vente anniversaire; mais n'oubliez pas qu'en plus des marchandises annoncées il y aura des surprises dans tous les rayons. Cherchez les étiquettes "aubaine non annoncée" par tout le magasin.

DU NOUVEAU

Afin de rappeler à nos clients d'une manière pittoresque les origines de notre maison, nous avons fait confectionner plusieurs robes d'après la mode du siècle dernier; ces robes seront portées par des demoiselles de notre personnel dans différents rayons du magasin. Venez voir et admirer ces toilettes du passé. Elles sauront certainement vous intéresser.

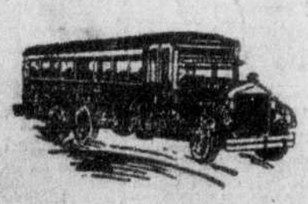
Ouverts jusqu'à 6.30 p.m. lundi

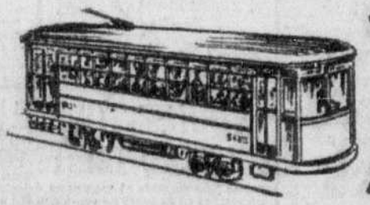
VENEZ dès le premier jour de cette vente. Invitez vos amies à se joindre à vous. Prenez le lunch à notre restaurant et passez la journée avec nous. Chaque minute vous apportera des occasions d'économiser. Sachez en profiter pour faire tous vos achats. Prévalez-vous de notre système de paiements faciles.

PLateau 5151



Tous les moyens de transport conduisent chez DUPUIS





Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, *Président*

A.-J. DUGAL, *V.-P. et Dir. Gér.* ARMAND DUPUIS, *Sec. Trés.*

